TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 015 — MARDI 1er JUILLET 1980

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 17 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; G.B., 35 p.; Irlande, 39 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 ris.; Italie 700 L.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 17 fr.; Norvège, 4 kr.; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 35 esc.; Sénégal, 225 F CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'enlèvement de M. Maury-Laribière

Les policiers écartent l'hypothèse d'une affaire politique

LIRE PAGE 10

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Un chef incontesté pour l'Algérie

Le président Boumediène était le « patron » de l'armée ; son successeur, le président Chadli Bendjedid, était « patronné » par elle, disait-on à Alger lors de son élection à la présidence de la République, le 8 février 1979. Cette différence explique que, face à la bureaucratie au pouvoir et aux hommes en place, il lui ait fallu plus d'un an pour s'imposer franchement. Encore a-t-il dû procéder à une sorte de « coup d'Etat » au comité central du F.L.N., début mai, pour vaincre les résistances des groupes de pression opposés qui se neutralisaient les uns les autres au bureau politique, de sorte que le pays donnait l'impression de n'être plus réellement dirigé.

En confirmant les « pleins pouvoirs » que le président Chadli avait obtenus du comité central, le congrès extraordinaire du F.L.N., réuni du 15 au 19 juin, a fait de lui le chef incontesté. Il lui reste à prouver maintenant que son autorité est également incontestable. En attendant, il a ramené de dix-sept à sept les membres du bureau politique, dont il a surtout redéfini le rôle : ce ne sera plus un organisme collégial de délibération et de décision dans lequel le chef de l'Etat ne serait qu'un « primus inter pares », mais une sorte de « conseil des sages » assistant et conseillant le président, incarnant la continuité de la révolution et représentant les principaux courants de la société algérienne.

Ainsi pourrait-on expliquer le savant dosage qui a manifestement présidé à la composition du bureau politique : M. Bitat incarnerait la « légitimité historique » ; le colonel Belhouchet l'armée, fer de lance et garante de la révolution ; M. Yahiaoui le parti et les défenseurs d'un socialisme musulman ; M. Bouteflika les partisans d'une gestion plus libérale ; M. Benhamouda la sensibilité religieuse et arabe, et M. Mazouzi la Kabylie, dont il est originaire. On peut également estimer que, n'ayant pu liquider totalement l'ancien bureau politique, le président s'est contenté de le réduire aux chefs de file des différents courants, en attendant de pouvoir constituer ultérieurement une équipe homogène.

Les raisons qui ont présidé à la mise à l'écart de dix membres du bureau politique paraissent évidentes pour deux d'entre eux : longtemps ministre de l'agriculture, M. Tayebi Larbi est tenu pour responsable des échecs de ce secteur, tandis que M. Belaïd Abdesselam, promoteur des « industries industrialisantes », déjà mis sur la touche par Boumediène, se serait vu reprocher d'avoir refusé toute autocritique concernant le gigantisme de certaines usines difficiles à maîtriser. Dans le domaine économique, les options du prochain plan quinquennal, approuvées par le congrès et le comité central, fixent d'ailleurs des objectifs plus réalistes.

En ce qui concerne les autres « sortants », il est possible que M. Kasd Merbah, secrétaire général du ministère de la défense, et longtemps chef des services de sécurité, ait payé la « bavure » des membres du commando qui ont attaqué Gafsa, en Tunisie, après avoir traversé l'Algérie sans que le chef de l'Etat en soit informé. Quant à M. Taleb Ibrahimi, président de la commission culture et information du F.L.N., il aurait pu se voir reprocher son silence pendant les événements de Kabylie, dont l'origine est précisément d'ordre culturel. Pour ce qui est de M. Benyahia et d'autres, qui semblent avoir la confiance du chef de l'Etat, il est possible que ce dernier veuille établir une distinction plus nette entre la qualité de membre du bureau politique et celle de ministre.

En fait, pour interpréter plus sûrement les changements intervenus, mieux évaluer les nouveaux équilibres et les objectifs réels du chef de l'Etat, il faudra attendre de connaître la composition du nouveau gouvernement, qui ne devrait pas tarder à être rendue publique, et les modifications apportées par le comité central à l'organisation du parti.

(Lire nos informations page 3.)

L'élection présidentielle divise les gaullistes

M. Valéry Giscard d'Estaing s'était refusé, jeudi 26 juin, au cours de sa conférence de presse, à évoquer les questions de politique intérieure et avait ignoré les questions relatives à l'élection présidentielle. Cet exemple n'est nullement suivi du côté des gaullistes. La décision de M. Michel Debré de se porter candidat en 1981 et le nouvel appel de M. Pierre Juillet aux « compagnons » gaullistes sont autant de nouvelles difficultés pour M. Jacques Chirac et illustrent la division des gaullistes.

M. Michel Debré qui a annoncé lundi matin 30 juin sa décision de se présenter à l'élection présidentielle d'avril 1981, devait dès l'après-midi, donner une conférence de presse pour préciser ses raisons. Il a dénoncé, sans plus attendre, la « constante dégradation des affaires publiques ». Au R.P.R., on considère que si M. Debré confirme effectivement sa candidature, cette décision sera considérée comme une initiative individuelle qui « ne saurait ni engager ni concerner le mouvement ».

Quant à M. Pierre Juillet, il a pris l'initiative personnelle d'adresser une longue lettre aux responsables des fédérations R.P.R. L'ancien conseiller de Georges Pompidou et de M. Jacques Chirac décrit, à l'occasion de l'anniversaire du 18 juin, les « grandeurs et misères du gaullisme » et lance un appel aux gaullistes pour qu'ils définissent une nouvelle stratégie.

D'autre part, Mme Simone Veil, présidente de l'Assemblée européenne, a été reçue lundi matin pendant cinquante minutes par M. Raymond Barre. Elle s'est ensuite rendue à l'Elysée, où elle a déjeuné en tête à tête avec M. Valéry Giscard d'Estaing.

• M. Michel Debré se porte candidat et dénonce la « constante dégradation des affaires publiques »

M. Debré a choisi Amboise, ville dont il est le maire — choix comparable à celui que M. Giscard d'Estaing avait fait de Chamalières en 1974, — pour faire connaître sa décision et rendre public le communiqué suivant :

« Alors que situation intérieure et circonstances extérieures exigeraient vigilance et fermeté de pensée, la constante dégradation des affaires publiques me décide à entreprendre une campagne d'information sur les mesures de salut public nécessaires au redressement de la France et au bien des Français. Cette campagne se situe dans la perspective de l'élection présidentielle de 1981, à laquelle je compte me porter candidat. »

Le député de la Réunion ne cache pas que c'est l'évolution de la situation intérieure et surtout internationale depuis quelques semaines qui l'a déterminé à précipiter sa décision. En s'en prenant dans son communiqué, à *« la dégradation des affaires publiques »*, M. Michel Debré vise très directement la façon dont sont conduites, par les responsables officiels du pays, les actions tant économiques et sociales que diplomatiques. Il reproche essentiellement — et il le fait dans chacun de ses discours — aux dirigeants de l'Etat de ne pas affirmer avec suffisamment de force que *« la France est en état de guerre depuis plusieurs années, une guerre aux formes diverses, de mutations, de subversion, de conflits limités, souvent terribles et de guerre économique »*. (« Le Monde » daté 15-16 juin.)

En ce qui concerne la politique européenne, M. Debré s'était montré tout à fait opposé aux conceptions de M. Valéry Giscard d'Estaing à l'égard de l'Assemblée des Communautés. Résolu à porter témoignage contre l'intégration européenne, il avait, en définitive, accepté de figurer en deuxième position sur la liste DIFE, conduite par M. Jacques Chirac, le 10 juin 1979.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 8.)

• M. Pierre Juillet lance un appel aux militants du R.P.R. et récuse la politique du pouvoir

M. Pierre Juillet, qui fut conseiller de M. Jacques Chirac à la présidence du R.P.R. jusqu'en juin 1979, avait rompu un an de silence en publiant dans *le Monde* du 11 juin 1980, un article sous le titre « Le temps du choix ». Quelques jours plus tard, le 21 juin, il s'est adressé aux secrétaires fédéraux du R.P.R. et, plus généralement, aux « compagnons » gaullistes, en leur livrant, par lettre, ses réflexions sur « les grandeurs et misères du gaullisme ». Ce *dernier document* est particulièrement sévère pour le pouvoir et pour la façon dont le chef de l'Etat — dont le nom n'est pourtant jamais cité — conduit les affaires politiques, économiques, sociales et diplomatiques du pays.

Ce réquisitoire apparaît d'autant plus dur qu'en 1974 M. Pierre Juillet avait contribué à l'élection de M. Giscard d'Estaing à l'Elysée, en poussant M. Jacques Chirac à constituer le « groupe des quarante-trois » députés gaullistes qui avaient pris position en faveur de l'ancien ministre des finances contre M. Jacques Chaban-Delmas, pourtant officiellement soutenu par l'U.D.R.

Six ans après, M. Juillet semble confesser qu'il avait alors fait le mauvais choix. Mais surtout, dans sa lettre aux militants, il décrit avec une certaine cruauté, qui n'est pas exempte de lucidité ni de franchise, l'état actuel des « pauvres gaullistes » enfermés dans leur doctrine scolastique et embarrassés dans leurs habits de deuil.

A. P.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Propos virulents

Certaines outrances ôtent parfois de la crédibilité aux propos tenus par l'opposition. N'en est-il pas ainsi quand M. Mitterrand déclare : « Regardez où en est la France ! Elle vivote, ballottée par les événements, livrée aux caprices des uns, aux humeurs des autres, abrutie par le soporifique que diffuse le pouvoir, qui dit tout et son contraire » ?

De même, et bien que l'on soit habitué à ses exagérations, M. Marchais n'a-t-il pas eu tort de dire, à propos de la France : « Elle subit résignée un lavage de cerveau permanent par l'information quotidienne et le sondage hebdomadaire, et elle tente désespérément d'exister dans le seul domaine où elle a la liberté : les retraites, le sport et les vacances » ?

Mais, pour une fois, MM. Mitterrand et Marchais ne seront pas accusés de chercher à tout dénigrer, car, en vérité ces propos n'émanant pas d'eux mais de cet homme du sérail qu'est M. Pierre Juillet, ils seront probablement considérés comme une preuve de sincérité et de courage.

MICHEL CASTE.

POINT

Poids atomique

« Les Français sont curieux, *disait un jour à la télévision le professeur Louis Neel*, ils se mobilisent aisément contre les centrales nucléaires, mais restent passifs devant l'armement du même type. » *Bizarre, en effet ! Y aurait-il deux poids... atomiques dans le jugement de nos compatriotes selon que l'on recouvre ou non la matière fissile du drapeau national ?*

Un des terrains les plus riches de la psychanalyse collective est sûrement celui de cette nouvelle forme d'énergie : le citoyen se sent brusquement happé dans un tourbillon de contradictions.

L'arme atomique est une sorte de symbole. La dissuasion en fait une abstraction, et c'est d'abord pour cela qu'elle ne déclenche pas des actions ponctuelles de type Plogoff, Chooz, La Hague, ou des vagues d'interventions auprès des parlementaires.

La bombe atomique est rassurante parce que le public pense qu'on ne s'en servira pas (70 % des Français, si l'on en croit un récent sondage Ifop-Le Point). Comme l'écrivait Denis de Rougemont : « La bombe n'est pas dangereuse du tout ; c'est l'homme qui est dangereux. »

Dans le cas de la centrale nucléaire, il en est tout autrement. Elle n'a jamais tué personne. Du coup, l'imagination travaille. On sait qu'elle contient des germes de mort qui peuvent s'échapper sans que l'homme n'y puisse rien, même s'il a cru mettre de son côté toutes les ressources de la sécurité, alors que l'arme atomique, si on ne la « provoque » pas, si on ne pousse pas ses éléments vers la « masse critique » par une action délibérée, est aussi inoffensive qu'un jouet.

L'holocauste d'Hiroshima est bien loin. Qui se rappelle aujourd'hui que la plupart des journaux de l'époque avaient vu dans le lancement de la bombe atomique, non son aspect terrifiant, mais un bond gigantesque dans l'histoire des découvertes techniques ?

(Lire page 36.)

CRISE ÉCONOMIQUE, CRISE FINANCIÈRE

La déchirure

par PAUL FABRA

Les participants du récent sommet de Venise ont beau s'être *félicités des résultats de leurs* entretiens, ce dernier exercice de coopération internationale n'a pas répondu — ou a répondu beaucoup trop partiellement — à la gravité de la menace qui pèse sur le monde capitaliste dans son ensemble, avec un degré de probabilité proche de la certitude. Au fond, ce qu'ont fait les Sept dans la cité des Doges, c'est d'essayer de convaincre leurs opinions publiques respectives qu'au défi lancé par l'OPEP ils rétorquaient par une mâle réponse : un vaste programme de réduction spectaculaire de la part relative du pétrole dans la consommation d'énergie dont la réalisation, étalée sur dix ans (vue prospective), devrait progressivement conditionner la solution des autres problèmes dont souffrent les économies occidentales, *à commencer par l'inflation*.

En réalité, il s'agit d'une déclaration d'intention qui « renforce » les objectifs proclamés un an plus tôt par les Sept à Tokyo, *sans que soient davantage précisées* les obligations incombant aux uns et aux autres. On voit mal comment il pourrait en être autrement, quand M. Carter est incapable de faire voter par le Congrès une augmentation de 10 cents (41 centimes environ) le prix du gallon (3,78 litres) d'essence, bien qu'aux Etats-Unis le carburant automobile coûte encore trois à quatre fois moins cher qu'en Europe.

Ce qui est tout un programme, c'est précisément l'accent mis presque exclusivement sur l'aspect le plus spectaculaire, en tout cas le plus connu, de ce que certains appellent, pour éviter (à tort) le mot de crise, la période de transition. Il existe plusieurs *façons de faire des clins d'œil* à l'électorat et de « poser » devant lui. L'une des plus subtiles est d'aborder sous un certain angle un problème sérieux (et Dieu sait si celui que pose la hausse en dix-huit mois de 140 % au moins du prix du pétrole en est un), non pas tant parce que là se trouve la clé de tous les maux, que parce que c'est un moyen commode de ne pas parler de tout le reste. N'est-ce pas ce qui vient de nouveau de se passer ?

Période de transition bien étrange à la vérité : elle est traversée de signes avant-coureurs d'un profond dérèglement de la machine économique et surtout financière, qui risque au plus mauvais moment de laisser les *gouvernants sans prise sur la* réalité.

(Lire la suite page 40.)

Dans notre supplément « Europa »

Entretiens avec deux premiers ministres d'Afrique australe

- M. BOTHA (Afrique du Sud) : « Notre économie est ainsi conçue que nous avons besoin des Noirs et qu'ils ont besoin de nous. »
- M. MUGABE (Zimbabwe) : « Des relations politiques avec Pretoria sont exclues, mais les liens économiques seront maintenus. »

(Lire page 19.)

CIRES ANATOMIQUES AU CENTRE BELGE

Le musée « infâme » du docteur Spitzner

Les habitants du quartier Beaubourg ont subi avec une certaine perplexité l'envahissement de leurs façades et de leurs vitrines par un couple bien singulier : les siamois Baptisto et Giovanni Tocci, deux *têtes, quatre bras, un seul ventre*, deux jambes, mais une destinée exceptionnelle. Nés en 1877, en Sardaigne, ils firent fortune en s'exhibant dans toute l'Europe, prirent leur retraite à vingt ans, épousèrent deux sœurs et se retirèrent dans leur propriété aux environs de Venise, jusqu'à leur mort, survenue à l'âge de soixante-trois ans...

L'exposition n'était pas encore ouverte, mais on avait placardé sur la devanture du Centre culturel de Belgique un péristyle peint en carton rouge et or, sur lequel les siamois se dédoublaient d'affiche en affiche, leurs petites faveurs blanches nouées aux bras, leurs pieds nus posés sur un prétoire capitonné de velours rouge. *Et les ménagères et* les touristes s'arrêtaient un peu babas devant cette figure qu'on aurait dit macabre, le photographe de rue aurait facilement chipé quelques clichés amusants...

Cela faisait longtemps que de telles exhibitions n'étaient plus rendues publiques : on connaît une *très belle collection de cires anatomiques* du dix-huitième siècle, à Florence, mais ces salles de la faculté de médecine n'ouvrent suspicieusement leurs portes que deux heures par semaine... quand elles les ouvrent ; il faut de même user des ruses les plus subtiles pour convaincre la conservatrice du Musée anatomique de la faculté de médecine de Montpellier ; et, depuis deux générations, la famille propriétaire du musée Grévin fait tous ses efforts pour « démorbidiser » la cire, en détruisant des tableaux du style « Histoire d'un crime » ou « les Martyrs chrétiens dans les pattes des fauves » pour les remplacer par « Une promenade dans la cabine de bord du *Concorde* »...

Et voici qu'on ouvre au public, et à tous les publics (seuls les moins de treize ans non accompagnés ne peuvent entrer : ces frissons délétères sont donc plus accessibles que le flipper, interdit aux moins de seize ans) une collection de cires anatomiques du siècle dernier.

HERVÉ GUIBERT.

(Lire la suite page 17.)

Le Monde commence aujourd'hui la publication d'un reportage de JEAN-MARC THÉOLLEYRE

L'Hexagone en diagonale

(Lire page 13.)

Le Monde

idées

ISRAËL

Voici trois textes sur Israël, dont le ton direct et la sincérité ne peuvent manquer de frapper. Thérèse Michaeli, Israélienne vivant en Europe, rend l'Europe responsable de l'échec de la paix au Proche-Orient ; Wladimir Rabi, intellectuel juif vivant en France, se demande, au contraire, si le véritable échec ce n'est pas celui du rêve sioniste. Mais l'historien tunisien Mohamed Talbi est persuadé que les peuples israélien et palestinien sont condamnés à vivre côte à côte, et il les appelle à laisser parler leur cœur.

L'Europe est responsable

par THÉRÈSE MICHAELI (*)

LE fait d'être l'épouse d'un diplomate israélien devrait peut-être m'obliger à la réserve.

Je suis d'abord citoyenne d'un Etat démocratique et une mère d'Israël. Cela prime tout. C'est connaître toute la foi, tous les espoirs, toutes les souffrances, toutes les angoisses.

C'est aussi avoir le droit et le devoir de s'exprimer. Pour l'avenir de mes enfants, de mes petits-enfants, des autres peuples de la région aussi.

Sous les bombes, en 1967, à Jérusalem, je pensais aux mères arabes, de l'autre côté du mur qui séparait *la ville en deux*. Nous, nous avions *au moins des* abris. *Chez elles*, il n'y en avait même pas. Différence de conception des dirigeants sur la valeur de la vie *humaine* de leurs concitoyens.

Les Européens ne comprennent pas les Arabes. Ils *sont déjà sur* la pente d'une technocratie décadente. Les Arabes, eux, montent de leur Moyen Age vers un nouvel âge d'or, clouté d'une technocratie qu'ils utilisent intelligemment, en *préservant* précieusement leurs valeurs.

L'Européen du Moyen Age faisait des guerres sauvages et cruelles qui dévastaient les populations. Nous en étions là hier avec les Arabes. Dans cet hier, l'Européen, lui, a fait d'autres *guerres*, non moins cruelles, mais différentes, avant d'en arriver à la paix relative, de compromis, de renoncements, *réciproques*, mais la paix.

C'est cette étape de l'évolution de l'histoire, les guerres d'après le Moyen Age, que nous espérons et voulons sauter, pour en arriver directement à la paix avec les Arabes.

Parce que l'Arabe, comme le juif, est sémite, a un autre sens des relations humaines, des valeurs qui priment.

Je crois à la paix avec les Arabes, parce que, Européenne de *naissance*, je vis depuis plusieurs décennies en Israël, je sais que fondamentalement les Arabes et nous sommes plus proches les uns des autres qu'eux et nous ne le sommes des Européens.

Dans ce jeu qu'elle ne comprend pas, l'Europe d'après *guerre*, faible, sensible au chantage, prétentieuse, sans courage civique suffisant, sans réel *sens moral international*, nous a causé, aux Arabes aussi bien qu'à nous, le malheur d'intervenir.

En Orient, *les faits ne comptent pas. La seule réalité* est la parole. Les Européens, qui ne le comprennent pas, se sont laissé prendre aux paroles d'Arafat *et ont créé*, dans la réalité, par leurs paroles en retour, la puissance qu'il se décernait. L'argent libyen, les armes russes, ne *faisaient rien de lui. Mais la croyance* des Européens en ses paroles en a fait ce qu'il est aujourd'hui. (A mon sens, d'autres paroles pourraient d'ailleurs encore tout aussi bien le défaire, même maintenant, lui le sait.)

Les Arabes de Cisjordanie ont très longtemps hésité. Ils ne tenaient pas du tout à l'O.L.P. *et avaient peur* d'Arafat. Ils ont largement basculé dans son camp à cause des positions et du soutien *européens. On va* avec le *plus fort, c'est* aussi une des règles de la mentalité arabe (ce n'est pas un cas isolé). Ce que *le* verbe a fait, *le* verbe peut *le* défaire.

Je crois à la paix avec les Arabes

L'Europe a là une lourde responsabilité faite d'inconscience, d'incompétence, d'incompréhension des gens de la *région*, de manque de véritable sens moral, je dirai aussi de « je-m'en-foutisme ». Ce ne sont pas les Européens qui se font tuer. Pour *moi*, l'Europe est directement *responsable*, par ses interventions, ses déclarations, ses prises de position, aussi bien des morts du Liban musulman et *chrétien* que des morts juifs d'Israël et des maires palestiniens de Cisjordanie blessés.

La désinformation joue à plein. L'autre jour, à Misgav-Am, trois civils dont un bébé étaient assassinés au kibboutz. Les cinq terroristes étaient abattus. Les moyens de communication annonçaient « huit victimes », *mettant sur un même pied* assassins et assassinés.

Aujourd'hui, *un* bruit énorme est fait contre les Israéliens autour des attentats de contre-terrorisme contre des maires de Cisjordanie, qui sont blessés mais fort heureusement vivants. On a gardé l'habitude, le réflexe de deux mille ans d'histoire, qui fait qu'il soit à peu près normal, inévitable, que le juif soit *tué*. C'est son rôle. Qu'il réagisse et emploie les armes de l'adversaire est criminel.

Si le monde avait poussé, à chaque attentat terroriste de l'O.L.P., le tollé qu'il élève contre ce premier attentat contre-terroriste (dont d'ailleurs il n'est nullement prouvé ni certain qu'il soit juif), il y a sans doute longtemps qu'il n'y aurait plus d'attentats, ni d'un côté, ni de l'autre. Personne n'a envie de mourir.

Mais la quasi-certitude de tuer impunément devant l'opinion publique désinformée a certainement jusqu'à *présent* encouragé les *terroristes* et les positions *pro-terroristes* d'une partie de la population cisjordanienne.

Personne ne rappelle que les juifs habitaient Hébron au début du siècle. Ni qu'en 1929, la population juive *de* Hébron a été assassinée *par la population* arabe, son maire en tête. Les hommes, les femmes, les enfants juifs ont tous péri. Sauf quelques-uns qui ont pu fuir. J'ai connu de ces rescapés.

En 1967, à la guerre de six jours, le maire arabe de Hébron était toujours le même qu'en 1929. Les Israéliens auraient pu alors l'arrêter, le juger, le condamner. Par respect des élections arabes, par souci de paix, de construction de relations de bon voisinage, les Israéliens, ces « conquérants », ont laissé le maire de 1929 en poste après 1967 et *pendant* encore de longues années. De cet exemple extraordinaire de sens démocratique israélien, de volonté d'*oubli* du passé et de construction d'un avenir pacifique, personne ne parle.

Mais on nous reproche de retourner habiter Hébron, on nous accuse de provocation. Nous sommes capables de *nous* y faire tuer. *Pourquoi* des *civils juifs* n'auraient-ils pas le droit d'habiter, pacifiquement, la ville où reposent leurs patriarches, lieux saints du judaïsme ?

Je n'appartiens à aucun parti politique. Fille d'assassinée d'Auschwitz, j'ai porté l'étoile jaune, l'un de mes gendres est invalide de la *guerre du* Kippour, je refuse d'être un « juif errant ». Mes ancêtres et ma terre sont Israël.

J'ai horreur de la guerre et j'en ai peur. Et j'ai peur pour mon fils qui va *faire son service*. Je veux la paix.

Mais le sang juif ne sera plus versé en vain.

Je crois, avec le temps, à une entente avec les Arabes. Nous avons, finalement, un langage proche, *des intérêts communs. Et ils* ont d'immenses terres, nous n'avons, quand même, que la valeur de trois départements français. *La* compréhension, la *tolérance*, joueront un jour.

L'Europe doit comprendre son *rôle*. Néfaste jusqu'à présent, il est temps que cela cesse. Une paix n'est pas l'abaissement devant le chantage, les yeux fermés devant la volonté de génocide de l'un ou de quelques-uns des adversaires, comme elle n'est pas l'acceptation implicite de la conception d'une *certaine fatalité* qui *nous* ferait, de toute façon, disparaître un jour.

Les temps ont changé. Nous sommes revenus chez *nous*. Pour y *rester et pour* y vivre.

Il serait temps que l'Europe devienne un élément positif pour la paix... ou *qu'elle s'abstienne* d'intervenir dans ce qui échappe à sa *compréhension*.

(*) Epouse d'un diplomate israélien.

Une imposture

par WLADIMIR RABI (*)

ON ne peut pas minimiser, quelles qu'aient pu être les arrière-pensées des uns et des autres, l'importance de la récente résolution européenne concernant le Proche-Orient. Elle était dans la logique des choses, et le processus était irréversible. Non, cette résolution n'est pas à l'honneur de ce qui fut une fois le berceau de la civilisation et la patrie des lumières.

Mais, en fait, et au-delà de la question de la forme et de l'opportunité morale, il est exact d'affirmer que jamais les accords de Camp David (septembre 1978) n'ont constitué un facteur décisif pour la paix au Proche-Orient, même si ici il est parlé de « pleine autonomie » et là des « droits légitimes du peuple palestinien et ses justes besoins ». L'encre était à peine sèche que Bégin affirmait que jamais il ne renoncerait à la pleine souveraineté entre mer et Jourdain. Ainsi, dès le début, le terme « autonomie » était vidé de tout son contenu.

C'était fou de ne pas comprendre cela, dès cette époque. Ces accords constituaient un trompe-l'œil et une imposture. Car c'était une imposture que de décider du sort d'un peuple sans que ce peuple ait été appelé au préalable à participer à l'élaboration de ces accords. Aucun peuple au monde ne pourrait, de nos jours, accepter de se trouver ainsi exclu de sa propre décision. C'était une imposture que de proposer, après le « *tout est négociable* » des origines, sous le vocable d'« autonomie », ce que les Palestiniens habitant dans les territoires occupés avaient déjà sous la forme des libertés municipales.

Il n'y a eu qu'un Abba Eban pour soutenir la thèse de la valeur, dans tout traité diplomatique, d'une certaine « ambiguïté créatrice ». Mais, en fait, il n'y avait ici aucune ambiguïté. Il y avait un piège tendu aux Palestiniens. Et Begin est tombé lui-même dans son propre piège. Maintenant, ce sont ses propres partisans qui lui rappellent ses propres propos qu'il tenait en 1949 à Ben Gourion, lors des débats à la Knesset à propos des accords de Rhodes : « *Comment votre main n'a-t-elle pas tremblé en signant ces accords ?* »

Sans attendre, il s'est engagé dans une stratégie d'implantations en Judée et en Samarie, en pleine période de négociations, afin d'imposer le droit d'Israël à la pleine souveraineté, et ce sans égard pour l'opinion internationale ni même pour l'opinion de la Diaspora, déroutée par ce comportement. Le but manifeste était de créer une situation irréversible.

Une marge fort étroite

Les travaillistes se font des illusions, qui attendent, du jour au lendemain, la chute de Begin ou des élections anticipées. Si l'on en croit un récent propos du général « colombe » Mattahiou Peled, au cours d'un exposé public, Begin, sauf accident, ne partira pas avant le terme de la législature, *soit avant mai 1981*. Et, par ailleurs, l'opposition travailliste pourrait-elle faire mieux ? Ni la solution jordanienne ni le plan Allon ne peuvent convenir. Ce que veulent les Palestiniens c'est au moins la souveraineté pleine et entière dans les territoires occupés en 1967, et c'est là le maximum qu'Israël puisse, sans périr, leur accorder.

Un gouvernement travailliste, quel qu'il soit, même avec un Weizman à sa tête, ne peut actuellement accorder aux Palestiniens ce minimum qu'ils demandent. Et pourtant, il n'y a pas d'autre solution actuellement (en attendant la Fédération de l'avenir) : deux Etats entre mer et Jourdain ; c'est cela ou la guerre perpétuelle.

Allons encore plus loin. Même si un gouvernement travailliste, avec ou sans Weizman, parvenait à un accord sur cette base, il ne pourrait réaliser son projet sans une véritable guerre civile. On commence à l'envisager sérieusement en Israël même. Le processus est entamé. La radicalisation est en cours. Les « traîtres » sont déjà dénoncés. Fréquentes sont, dans la presse, les allusions à une situation irlandaise. Et plus fréquentes encore les allusions à *la Guerre des Juifs*, de Flavius Josephe. On veut savoir pourquoi, en l'an 70 de notre ère, Jérusalem est tombée et comment a sombré le deuxième Etat juif. Où sont donc, de nos jours, ces « zélotes » dont l'intransigeance provoqua, Il y a dix-neuf siècles, la fin d'une histoire nationale sur un territoire national ?

Begin n'est pas un innocent, même s'il a commis une erreur dans sa ruse originelle. Il sait où il va. Sa vision est parfaitement cohérente. La situation dans le monde, et notamment au Proche-Orient, est telle, pense-t-il, que tout va finir par éclater (déjà s'entendent les premiers craquements) et qu'Israël finira par être considéré comme une des positions indispensables à la défense de l'Occident, au sein d'un univers en total rééquilibrage

La seule issue qui subsiste pour Israël serait donc de durer, de subsister, de rester fort, de demeurer inflexible, d'être en mesure de résister à l'opinion de la communauté universelle, avec la certitude (ancrée dans la mémoire collective du peuple juif) d'avoir raison contre tous et de se maintenir, le temps nécessaire, comme une forteresse invincible et imprenable, à l'abri de son chapelet de bombes nucléaires. Le tout ou rien. Et ce, jusqu'à ce que le monde comprenne cette vérité aveuglante que confirment tous les mythes de cette histoire prodigieuse : si la paix ne peut pas se faire sans les Palestiniens, elle ne peut pas se faire non plus sans les Israéliens. Ces deux peuples sont condamnés à vivre ensemble, côte à côte, sinon face à face, ou à périr ensemble. Alors seulement la paix finira par s'imposer d'elle-même. Tenir donc le plus longtemps possible, sans possibilité de retour... A moins que, comme cela s'est passé partout ailleurs, ce ne soit le front intérieur qui cède.

Quant à la Diaspora, c'est peu dire qu'elle est déroutée et désorientée. Elle part à la dérive. Le radicalisme des réactions juives, aux Etats-Unis comme en France, où elles ont pris un tour passionnel, est révélateur d'un désordre profond. La Diaspora tente de comprendre. Elle aussi, elle remonte aux origines, de ce qui fut à la fois une nécessité impérieuse, pour un peuple entendant s'autodéterminer, lui-même, et une grande espérance, et dont l'échec est maintenant perçu comme une des possiblités de l'histoire. Où se trouvait la faille ? L'erreur originelle ? N'était-elle pas ontologique ? C'en serait-il fini de cet Israël, salvateur et rédempteur, dont nous avons rêvé, comme le salut pour la Maison d'Israël et pour les nations du monde ? En tout cas Israël tient, et Israël tiendra, ce sera Sparte et jamais plus Jérusalem.

Car est venue l'heure du choix. Pour Israël, il s'agit d'accepter ou de refuser la détermination des limites de son territoire. Et, pour la Diaspora, le problème est de déterminer en clair et sans ambiguïté sa nature profonde : la condition juive est-elle un anachronisme ? Et dans ce cas la racine essentielle de l'antisémitisme universel résiderait dans cette anormalité ; ou bien cette condition juive est l'utopie de l'avenir, comme la seule possibilité pour l'homme de maintenir sa liberté et le choix de ses allégeances, au sein d'un monde de plus en plus contraignant, et dans ce cas l'exil est une valeur fondamentale. En tout état de cause l'échéance est proche, inévitable et inexorable.

(*) Ecrivain et philosophe.

Un nouveau langage

par MOHAMED TALBI (*)

« *CE n'est pas à la victime de faire des concessions* », proclame fort et net Yasser Arafat. En théorie, il a raison. C'est un principe d'éthique élémentaire. Mais qui est la victime ? « *Nous* », disent les Palestiniens. « *C'est plutôt nous* », répondent en chœurs les juifs, et il ne leur est pas difficile de dérouler le film des holocaustes plusieurs fois séculaires. Le tout est une question de date. A partir de quand y a-t-il prescription, ou nouvelle légitimité ? A partir de quand cesse-t-on d'être victime pour devenir colonisateur et spoliateur ? Bien fort celui qui arriverait à résoudre, à la satisfaction de tous, ce problème, non pas de droit, mais de légitimité historique.

Or, comme le notait Paul Valéry, « *l'histoire est le produit le plus dangereux que la chimie de l'intellect ait élaboré... Il fait rêver, il enivre les peuples, leur engendre de faux souvenirs, exagère leurs réflexes, entretient leurs vieilles plaies, les tourmente dans leur repos, les conduit au délire des grandeurs ou à celui de la persécution, et rend les nations amères, superbes, insupportables et vaines* ».

Mais les faits sont là, et ils sont têtus. Deux peuples, également convaincus de leur bon droit et prêts à lui sacrifier leurs vies — ils l'ont prouvé, — proclament leur détermination à retourner à la terre de leurs ancêtres, et à y vivre. Autrement dit, un langage de sourds.

On ne peut sortir du dilemme, et briser le cercle vicieux, que par un nouveau langage. Toute l'histoire est faite d'une série d'injustices légitimées *a posteriori* et devenues « droits historiques ». Sans remonter au déluge, pensons aux flux et reflux qui avaient précédé la stabilisation — encore fragile et toute relative *dans certains cas — de nos nations* et de nos frontières. Cessons donc, de part et d'autre, d'évoquer l'histoire si l'on veut, par le dépassement, éviter les impasses.

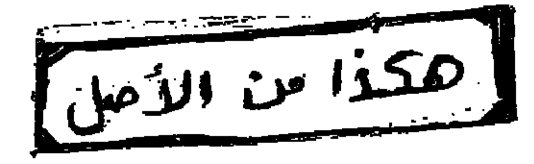
Examinons seulement les faits. Israël est un Etat aujourd'hui unanimement reconnu par la quasi-totalité des pays du monde. En particulier ni l'U.R.S.S., amie... de certains Arabes, ni les Etats-Unis, soutiens... inconditionnels des juifs — dans les deux cas, il faut nuancer, — ne sont prêts à autoriser la disparition de ce pays de la carte. Ni aucune autre nation d'ailleurs parmi celles qui ont, selon une formule bien connue du droit public musulman, « *le pouvoir de lier et de délier* ». A quoi bon s'entêter alors, même lorsqu'on a la conviction d'avoir le droit et l'histoire pour soi ! L'entêtement, et le langage qui le sous-tend, indispose, irrite, braque l'opinion internationale, et compromet la cause qu'il entend servir. Et, par là, il ne peut que réjouir l'adversaire, et lui apporter le meilleur de l'eau qui fait tourner son moulin. Bonnes gens ! oyez donc : on veut notre mort en tant que nation. Ne serait-ce que par habileté tactique, on doit mesurer son *langage* et, eu égard à la conjoncture, ne proposer que des buts politiques réalistes, acceptables, et possibles.

Il est vrai que de l'autre côté de la barrière — où l'habileté verbale ne fait pas défaut — on ne facilite pas les choses. Reléguer les Arabes d'Israël dans une citoyenneté de seconde zone, spolier les terres, multiplier les implantations dans les territoires occupés, ne rater aucun prétexte pour frapper dur et fort, dynamiter les maisons, pour un coup en rendre dix, grignoter — pour s'assurer des frontières toujours plus sûres et plus lointaines — l'espace vital environnant, avec comme horizon avoué l'Euphrate et le Nil, tout cela ne fait qu'exaspérer des gens qui, frustrés depuis des décennies et menacés non seulement dans leur dignité mais aussi dans leur existence en tant que peuple, s'arc-boutent avec le langage et la force du désespoir dans le rêve de la récupération intégrale de la patrie perdue. Les protestations de paix ne dupent alors personne. Car tout tend à prouver que les dirigeants actuels d'Israël désirent — avec sincérité sans doute — digérer en paix leurs conquêtes, en attendant, et en préparant peut-être, l'occasion d'en faire d'autres. La colombe roucoule faux, et la méfiance s'alimente à bonne source. Nous voilà bien dans une situation bloquée, avec des souffrances infinies, et des risques graves dans un contexte international par lui-même assez menaçant. Que faire ? Il faut changer de langage.

Résumons d'abord. Israël existe bel et bien. Le peuple palestinien aussi. Aucune des deux nations — en dehors d'un désastre planétaire aux bénéficiaires problématiques — ne peut être supprimée. Quant à leur fusion immédiate... y a-t-il vraiment quelqu'un pour y penser sérieusement ? Il en découle avec une rigueur mathématique qu'Israël et le peuple palestinien sont condamnés à coexister côte à côte. Autant économiser les souffrances. Autant le faire dans la réconciliation, dans la reconnaissance réciproque, à l'intérieur de frontières justes et dûment garanties, sans arrière-pensée d'expansion ou d'usage à des fins logistiques.

Et dans la paix, avec un vrai langage de paix, il ne sera plus interdit de rêver. Car la réunification de la Palestine; si elle doit se faire un jour, il faut bien qu'elle passe par les cœurs d'abord pour être fiable. Après tout, il y a des utopies qui par miracle se réalisent. Mais pour cela il faut, avec Enrico Macias, être « *les mendiants de l'amour* ». Tel est le nouveau langage à trouver. Avec patience naturellement.

(*) Professeur d'histoire médiévale musulmane à la faculté des lettres de Tunis.



Le Monde

étranger

AFRIQUE

EN CAS DE NOUVEAU DÉSACCORD SUR LA FORCE INTERAFRICAINE

Le conseil des ministres de l'O.U.A. préconise un appel à l'ONU pour résoudre le conflit tchadien

De notre envoyé spécial

Freetown. — *« L'Afrique doit être libre dans l'unité et unie dans la liberté »*, proclame une banderole tendue près du centre de conférences où doit s'ouvrir, mardi 1er juillet, à Freetown, le dix-septième sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine. Mais le continent noir, précisément, n'est ni totalement libre ni uni. Ordre du jour oblige, les deux problèmes auxquels les participants à la réunion devront consacrer l'essentiel de leur énergie — le Sahara occidental et le Tchad — *jettent une lumière* crue sur les divisions de l'Afrique.

Le conseil des ministres des affaires étrangères a achevé, dimanche, les travaux de sa *trente-cinquième session, placée* sous la présidence de M. Abdoullay Conteh, le jeune chef de la diplomatie sierra-léonaise. Parmie la quarantaine de projets de résolutions *mis* au point, le plus attendu concernait le conflit tchadien. Il a fallu quatre heures de débats supplémentaires pour peaufiner ce texte.

De ce document, deux paragraphes sont à retenir. Après avoir réaffirmé son attachement à l'envoi au Tchad d'une *« force neutre interafricaine »*, le conseil des ministres *« demande aux États membres de l'O.U.A. qui en ont les moyens de participer, à leurs frais »*, à la constitution d'une telle force. Jusqu'à présent, et conformément aux accords de Lagos d'août 1979 — dont la validité est réaffirmée, — celle-ci comprenait, du moins sur le papier, des *unités* du *Benin*, du Congo et de la Guinée. Faute d'une réelle volonté politique et de moyens financiers suffisants, cette force n'a jamais pu réaliser sur le terrain sa mission de contrôle d'un cessez-le-feu, du reste constamment violé.

En clair, l'invitation du conseil des ministres laisse présager un élargissement de la force neutre tripartite. Ce *« place aux riches »* lancé par l'O.U.A. inspire aussi sa seconde suggestion. Les experts de l'O.U.A. ont estimé à 62 millions de dollars le coût global de l'opération. Hormis le Nigéria, peu de pays ont les moyens d'y consacrer une part — fût-elle minime — de *leurs* maigres budgets. Avant même d'être soumise à l'aval des chefs d'État, l'entreprise semble ainsi largement hypothéquée.

Le conseil des ministres *« a décidé qu'en cas d'insuccès dans les deux mois suivant le sommet de Freetown — c'est-à-dire avant le 4 septembre »* — *l'O.U.A. « demanderait au Conseil de sécurité des Nations unies, par l'entremise du groupe des pays africains »*, de *« fournir les moyens financiers nécessaires à la restauration de la paix au Tchad »*. Demandera-t-on aux Nations unies de l'argent, des troupes, ou les deux ? M. Peter Onu, porte-parole de l'O.U.A., s'est refusé à le préciser. Sur ce point aussi, le scepticisme est permis. Nombre de pays favorables à un règlement de la crise tchadienne dans un cadre purement africain rechignent à l'idée de saisir officiellement l'ONU du problème.

La délégation du gouvernement d'union nationale du Tchad (GUNT), ne veut pas entendre parler de l'envoi dans son pays d'un contingent de l'ONU. M. Acyl Ahmat, ministre des affaires étrangères de N'Djamena, déclarait la semaine dernière : *« Nous ne voulons pas de « casques bleus » au Tchad. Nous ne souhaitons pas internationaliser le problème. »* Le projet de résolution publié dimanche condamne *« les actes d'interférences répétées de pays africains et de puissances étrangères »*. Cette allusion à peine voilée aux ingérences de la Lybie devrait satisfaire les deux *émissaires à Freetown de M. Hissène* Habré, MM. Mahamat Saleh Ahmat, ministre des finances limogé en même temps que son chef de file, et Michel Froud, ancien directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères.

Le « comité des sages » à l'épreuve

Portant des « badges » officiels, mais n'ayant pas accès à la salle de conférence, les deux envoyés de M. Habré tentent d'en influer le cours depuis les coulisses. *« Nous ne demandons pas le droit d'intervenir à la tribune, mais simplement de pouvoir présenter notre point de vue ici,* précise M. Ahmat. *Une minorité* — sous-entendu la Libye et ses amis — *fait tout pour empêcher une solution pacifique du conflit. » « Nous ne sommes pas venus occuper un pupitre,* renchérit M. Froud, *nous souhaitons un compromis politique. Mais, pour faire la paix, il faut être deux. Goukouni a violé les accords de Lagos. Sur le terrain, notre position est forte. Les forces armées du Nord n'ont perdu aucun arrière-poste ni déploré aucun ralliement à l'ennemi. »* M. Froud affirme que la France envisage d'envoyer deux cents coopérants à Moundou, capitale du Sud contrôlée par les forces du colonel Kamougue — où serait transférée prochainement, selon lui, la Banque centrale du Tchad.

C'est par le biais de la lecture d'un rapport, *celui du comité ad hoc* (Guinée, Nigéria, Mali et Tanzanie), que la question saharienne sera abordée pendant le sommet. Un autre groupe de cinq pays (Guinée, Libéria, Mali, Nigéria et Soudan), composant le « comité des sages », devait se réunir ce lundi. M. Kodjo, secrétaire général de l'O.U.A., lui a confié la tâche — combien délicate — d'examiner d'une part la demande d'admission de la République arabe sahraouie démocratique (R.A.S.D.), présentée il y a une semaine par les dirigeants du Front Polisario, d'autre part la demande d'interprétation de la charte déposée par le Maroc. Ses conclusions seront soumises au sommet. Cette réunion du « comité des sages » devrait, en bonne logique, être présidée par le président Senghor, arrivé *dimanche* à Feetown. Le chef de l'État sénégalais a en effet été choisi par ses pairs comme président intérimaire de l'O.U.A. pour occuper le siège laissé vide après l'assassinat du Libérien William Tolbert. Mais, le Sénégal n'ayant jamais fait mystère de son ferme soutien à la position marocaine, pour Alger et Tripoli, M. Siaka Stevens, dont le pays a reconnu la République sahraouie il y a deux mois, constituerait un président moins incommode.

Dans les couloirs de la conférence, M. Ibrahim Hakim *« ministre des affaires étrangères »* de la R.A.S.D., affirme que dix-huit pays lui ont déjà fait part de leur *« réponse positive »* à la demande d'adhésion de la République sahraouie à l'O.U.A. Les amis du Polisario invoquent le précédent de la Guinée-Bissau, admise à l'O.U.A. en 1973, un an avant la proclamation officielle de son indépendance. Ils oublient de préciser toutefois que le contexte historique et politique de l'ancienne colonie portugaise avait peu d'affinités avec le cas sahraoui. Ils rappellent en outre qu'en *australe*, le *conseil des minis*-nistres de l'O.U.A. avait reconnu au peuple sahraoui le *« droit d'exercer son droit à l'autodétermination »*.

En ce qui concerne l'Afrique Australe, le conseil des ministres a adopté un projet de résolution sur la Namibie, moins « dur » envers les puissances occidentales que la version initiale ne le laissait prévoir. Il n'est plus fait mention de l'*« échec total »* de la mission du *« groupe de contact »* (France, Allemagne fédérale, Canada, Grande-Bretagne, États-Unis). Le président de la SWAPO, M. Sam Nujoma, avait pris à partie samedi ces pays, *qui* selon lui, *« s'intéressent surtout à leur stratégie mondiale et à leurs propres investissements »*.

Le conseil a demandé aux puissances occidentales de *« rompre leur coopération économique »* avec l'Afrique du Sud. *« Leurs investissements,* souligne le texte, *contribuent à renforcer le régime d'apartheid et à encourager son intolérance. »* Au cours de la séance de clôture des travaux, M. Conteh, avait dénoncé le *« défi à l'humanité »* que constitue la politique d'apartheid et pressé les pays occidentaux de choisir *« entre la décence et le profit »*.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Sénégal

DAKAR ROMPT LES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC TRIPOLI

(De notre correspondant.)

Dakar. — Le Sénégal a fait savoir samedi 28 juin qu'il avait décidé de rompre ses relations diplomatiques avec la Libye, à compter du 1er juillet.

Dans un communiqué, commenté quelques heures plus tard, à Freetown, par M. Moustapha Niasse, *ministre* sénégalais des affaires étrangères, qui assistait, dans la capitale sierra-léonaise, à la réunion ministérielle préparatoire au sommet de l'O.U.A., *les* dirigeants *sénégalais* avancent, à l'appui de leur décision, que la Libye s'ingérait de plus en plus dans leurs affaires intérieures. Bien qu'aucune précision ne soit officiellement fournie à ce sujet, cette accusation viserait notamment le soutien apporté depuis quelques mois par le *colonel* Kadhafi au chef musulman sénégalais Ahmet Niasse, qui prône le renversement du régime et l'instauration d'une République islamique. Depuis que, en février, *il a dû quitter* précipitamment la France, où il séjournait, pour éviter d'être extradé dans son pays, M. Niasse (qui est un parent éloigné du chef de la *diplomatie sénégalaise*) *s'est* réfugié à Tirpoli, où l'auraient rejoint quelques dizaines de ses partisans pour y recevoir un entraînement à la guérilla.

Selon les dirigeants, cette *décision* de rupture aurait été signifiée aux autorités libyennes dès le 4 juin, mais ils ne l'avaient pas rendue publique plus tôt, pour la dédramatiser en la faisant passer avec la décision de fermeture d'une vingtaine de leurs amabassades à l'étranger pour des raisons d'économie. Mais, en dépit de cette antériorité, les dirigeants sénégalais ont finalement été pris de court par le colonel Kadhafi, qui, de son côté, avait tenté dans la journée de vendredi d'accréditer l'idée que c'était lui qui avait décidé de rompre, le Sénégal étant, selon lui, totalement aligné sur la politique néo-colonialiste de la France en Afrique (*le Monde* daté 29-30 juin).

PIERRE BIARNÈS.

Algérie

RÉDUIT DE DIX-SEPT A SEPT MEMBRES

Le nouveau bureau politique du F.L.N. ne comporte aucun homme nouveau

De notre correspondant

Alger. — Fidèle à sa politique des petits pas, le président Chadli Bendjedid a fait ratifier dimanche 29 juin par le comité central du F.L.N., la composition d'un bureau politique du F.L.N. où ne figure aucun homme nouveau, mais qui, comme prévu, est considérablement réduit en nombre. Outre le chef de l'État qui est le président de droit, il ne comprend plus que six personnes, au lieu de dix-sept, toutes déjà membres du précédent B.P. Le maintien au bureau politique de MM. Abdelaziz Bouteflika, ancien ministre des affaires étrangères, et Mohammed Ben Yahiaoui, coordinateur du parti F.L.N., est l'une des surprises, de ce changement.

Membres tous deux du Conseil de la révolution, mis en place le 19 juin 1965 après l'éviction de M. Ben Bella, ils avaient fait figure en décembre 1978 de prétendants à la succession de Houari Boumediène et s'étaient *violemment opposés. La défaite* du premier avait paru consommée après le congrès du F.L.N. de janvier 1979. Bien que nommé membre du bureau politique, il avait perdu *son portefeuille*, confié à M. Ben Yahia pour devenir *« ministre conseiller du chef de l'État »* sans attribution précise. Cette fonction devait lui être retirée ensuite le 13 janvier dernier à l'occasion d'un remaniement partiel, et il n'avait plus alors aucune tâche au parti ou au gouvernement. Ses amis politiques, MM. Mohamed Draïa, ancien chef de la sûreté, et Tayebi Larbi, ex-responsable de l'agriculture, se trouvaient dans le même cas.

M. Yayiaoui, en revanche, semblait faire équipe avec M. Chadli Bendjedid et a pu paraître même, un certain temps, comme l'homme *fort du régime. Il disposait du* soutien de certaines organisations de masse, et particulièrement des syndicats et de la jeunesse, et ne manquait pas d'appuis dans l'armée, notamment parmi les cadres qu'il avait formés lorsqu'il dirigeait l'Académie interarmes de Cherchell. Mais il a déçu beaucoup de ses partisans, qui lui reprochent ses *« ambiguïtés »* et son *« manque d'esprit de décision »*. Lors du comité central du 3 mai, certains responsables auraient mis vivement en cause son action à la tête du parti et l'auraient sommé de s'effacer et de se rallier totalement au chef de l'État, ce qu'il aurait accepté, *allant même, dit-on, jusqu'à* proposer sa démission. De fait, il a été tenu à l'écart de la préparation du congrès extraordinaire du parti réuni dernièrement, et il n'est plus guère apparu dans les manifestations officielles.

Dix sortants

Plus attendu était le maintien au bureau politique de M. Rabah Bitat, président de l'Assemblée nationale, et du colonel Belhouchet, inspecteur général de l'armée. Le premier est l'un des chefs historiques du F.L.N., le seul qui joue encore un rôle à la tête de l'État. Quant au second, ancien membre, comme MM. Bouteflika et Yahiaoui, du *Conseil de la révolution*, il *fait* partie des plus proches conseillers du chef de l'État. A leurs côtés se retrouvent MM. Mohamed Saïd Mazouzi, président de la *commission juridique* et de l'organisation générale du F.L.N., un vieux militant dont la probité est reconnue de tous, et enfin M. Boualem Benhamouda, actuel ministre de l'intérieur, qui s'était vu confier, il y a quelques années, la mission d'arabiser le ministère de la justice, et qui passe pour l'un des représentants au gouvernement de la tendance intégriste.

Les sortants, quant à eux, sont au nombre de dix. Certains départs étaient prévisibles, tels ceux de MM. Draïa et Tayebi Larbi, celui de M. Mohamed Amir, *ancien ministre du travail*, devenu président de la commission sociale du parti, qui doit faire face à des problèmes de santé, ou encore celui de M. Belaïd *Abdesselam*, qui régna durant dix ans en maître tout-puissant sur l'économie, et dont l'action est vivement contestée aujourd'hui. Avec eux disparaissent deux grandes figures du Conseil de la révolution, le colonel Bencherif, ancien « patron » de la gendarmerie, et surtout M. Abdelghani, actuel premier ministre, dont il paraît peu probable qu'il soit appelé à garder ses fonctions à la tête du gouvernement. L'éviction de ces deux hommes constitue pour beaucoup la pierre de touche de la volonté réelle de changement du chef de l'État.

DANIEL JUNQUA

La composition du bureau politique

Le nouveau bureau politique comporte six membres, outre le chef de l'État :

— M. RABAH BITAH, cinquante-cinq ans, originaire du Constantinois, président de l'Assemblée populaire nationale, chef de l'État par intérim après la mort de Boumediène. Fait partie du petit groupe d'hommes qui déclencha la lutte armée le 1er novembre 1954.

— COLONEL BELHOUCHET, cinquante-six ans, né à M'Darouch, près de Sou-Ahras, ancien membre du Conseil de la révolution, chef de al 1re région militaire (Blida) de 1967 à 1979, inspecteur général de l'armée.

— M. YAHIAOUI, quarante-huit ans, originaire de Barika, près de M'Sila, ancien membre du Conseil de la révolution. Commandant l'École interarmes de Cherchell, il avait été chargé, en octobre 1977, de réorganiser le F.L.N.

— M. BOUTEFLIKA, quarante-trois ans, né près d'Oujda, à la frontière marocaine, ancien membre du Conseil de la révolution, ministre des affaires étrangères de 1964 à 1979.

— M. MAZOUZI, cinquante-six ans, né à Alger dans une famille kabyle, ministre des anciens combattants de 1977 à 1979, puis responsable de la commission juridique du F.L.N. Est entré au bureau politique en janvier 1979.

— M. BENHAMOUDA, quarante-sept ans, originaire de Cherchell, ancien ministre de la justice (1970-1977), des travaux publics (1977-1979), actuel ministre de l'intérieur (depuis janvier 1980). Est entré au bureau politique en janvier 1979.

Sont éliminés : MM. Abdelghani, Bencherif, Abdesselam Tayebi Larbi, Draïa, Taleb Ibrahimi, Amir, Benyahia, Kasdi Merbah, Guezzane Affane.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● LES TROUPES SUD-AFRICAINES continuent d'occuper de *« vastes zones »* de la province angolaise de Kunene, a annoncé dimanche 29 juin le gouvernement de Luanda. Il a précisé que les troupes sud-africaines sont appuyées par d'*« importants moyens aériens »*. — *(A.F.P.)*

Belgique

● M. ROBERT HENRION, MINISTRE DES FINANCES, a donné sa démission pour raison de santé. Il est remplacé par M. Paul Hatry, professeur d'université, qui est, comme son prédécesseur, un libéral francophone. Il dirigea la Fédération belge du pétrole avant d'entrer à l'Université libre de Bruxelles. — *(Reuter.)*

Bolivie

● LES PREMIERS RESULTATS DES ELECTIONS GENERALES du 29 juin donnaient au principal candidat de centre gauche, M. Hernan Siles Zuazo, un sensible avantage sur ses douze rivaux. Il ne paraissait cependant pas en mesure d'obtenir la moitié des suffrages et, de ce fait, d'être élu président. Ce serait, dans ce cas, les 157 membres du Parlement (27 sénateurs et *130 députés*), élus le même jour, qui devraient désigner, avant le 6 août, le prochain chef de l'État. *(A.F.P., Reuter.)*

Finlande

● M. KEIJO LIINAMAA, personnalité sociale - démocrate modérée, qui joua un rôle de premier plan dans l'élaboration de la politique des revenus depuis la fin des années 60, est mort, samedi 28 juin, à l'âge de cinquante et un ans. Il fut ministre dans plusieurs gouvernements. Le nom de M. Liinamaa est lié à l'harmonisation des conventions collectives et de la politique économique du gouvernement, rendue possible par le retour de cabinets de centre gauche avec participation des communistes. M. Liinamaa avait été, à plusieurs reprises, le médiateur chargé d'arbitrer les négociations salariales et d'apporter le concours de l'État à l'élaboration des accords salariaux. — *(Corresp.)*

Mali

● DEUX CONDAMNATIONS A MORT. — L'ancien lieutenant-colonel Kissima Doukara, ancien ministre de la défense, de l'intérieur et de la sécurité, et l'ancien capitaine Nouhoum Diawara, ancien intendant général de l'armée, ont été condamnés à mort samedi 28 juin par la cour de sûreté de l'État pour *« détournements de fonds, corruption et concussion »*. La cour de sûreté a prononcé d'autre part une condamnation à dix ans de travaux forcés à l'encontre de l'ex-lieutenant-colonel Tiecoro Bagayoko, ancien directeur des services de sécurité, trois peines de cinq ans de travaux forcés, et une peine de trois ans de prison pour le lieutenant-colonel Karim Dembele. Un seul des inculpés a été acquitté.

Soudan

● LE PRESIDENT GAAFAR NEMEIRY du Soudan a *quitté, samedi 28 juin*, Khartoum pour les États-Unis, pour une visite privée de trois semaines au cours de laquelle il subira un examen de santé

Tchad

● ENVIRON CINQ MILLE CADRES TCHADIENS ont accusé, dimanche 29 juin, à N'Djamena, la France de vouloir *« diviser le Tchad »* et ont *« sommé »* le colonel Kadhafi de retirer ses troupes du nord du pays. Dans une motion de soutien adressée à M. Hissène Habré, chef des formes armées du Nord (FAN), les fonctionnaires et agents des secteurs publics et privés ont estimé *« équivoque »* la politique menée par le gouvernement français au Tchad. — *(A.F.P.)*

Zaïre

● *M. OLIVIER STIRN*, secrétaire d'État aux affaires étrangères, séjourne à Kinshasa où il représentera le gouvernement français aux cérémonies commémoratives du vingtième anniversaire de l'indépendance du Zaïre.

AMÉRIQUES

Au Brésil, une Église qui dérange

Jean-Paul II, qui a quitté Rome ce lundi 30 juin à 6 h. 15, devait arriver à Brasilia, capitale du Brésil, à 12 heures (heure locale). Pendant douze jours, le pape parcourra 13 000 kilomètres et visitera de nombreuses villes de cet immense pays (seize fois environ la France) qui, avec une population de 112 millions d'habitants — dont 101 millions de baptisés, — est le plus grand pays catholique du monde. Le samedi 28 juin, Jean-Paul II avait fait le bilan des vingt mois de son pontificat au cours d'un long discours prononcé devant les membres de la Curie et tous les cardinaux présents à Rome. Insistant sur l'importance de la collégialité et de l'œcuménisme, le pape a fait allusion à ses fréquents voyages, qu'il considère comme « des entreprises de foi, d'amour, de paix et de fraternité universelle ».

Thierry Maliniak, qui, dans un premier article (« le Monde » daté 29-30 juin), a présenté l'Eglise du Brésil, la plus avancée de l'Amérique latine, en insistant sur son inlassable travail social, retrace ici l'évolution du clergé et de la hiérarchie de ce pays.

II. — Combattre le communisme sur son propre terrain

De notre correspondant THIERRY MALINIAK

Rio-de-Janeiro. — Considérée comme la plus avancée de l'Amérique latine, l'Eglise brésilienne ne s'est pas toujours distinguée par son progressisme.

Et durant des décennies, ses bonnes relations avec le pouvoir, surtout s'il était conservateur, ont pris le pas sur la dénonciation des injustices par l'Eglise. Une situation qui trouvait son origine dans un lointain passé. *« Amenés dans les bateaux des militaires, les missionnaires ont été partie intégrante du projet colonialiste portugais »*, rappelle l'évêque de Goias-Velho, Mgr Tomas Balduino. A l'époque de l'empire, l'institution du *« padroado »* scella le rapprochement Eglise-Etat : le Vatican déléguait au souverain les fonctions de chef exécutif de l'Eglise locale, y compris la nomination des évêques et le prélèvement de l'impôt du culte. Les établissements d'enseignement religieux exaltaient les bienfaits de ce gallicanisme à la brésilienne. Et la hiérarchie catholique s'efforçait d'ignorer le problème de l'esclavage.

Influencés par les thèses positivistes, les militaires, après la proclamation de la République en 1889, exigèrent la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Séparation toute théorique : les gouvernements ne dédaignaient pas pour autant l'aval de la religion, et la hiérarchie catholique était consciente que, dans le cadre élitiste de l'époque, seuls d'étroits rapports avec le pouvoir pouvaient garantir sa pénétration. Cette situation se maintient jusqu'à la moitié de ce siècle : emmenée par le très conservateur cardinal Leme, de Rio-de-Janeiro, la hiérarchie catholique gardera les meilleures relations avec le président Vargas aux plus durs moments de la dictature de l'« Estado novo », de 1937 à 1945.

La mutation

C'est à la fin des années 1950 que l'Eglise brésilienne commence à changer. Ses préoccupations, au départ, restent d'ordre conservateur. A ce moment, les structures du Brésil se modifient, les villes se développent, les quartiers ouvriers s'étendent, les étudiants se politisent et, dans ce contexte, la gauche gagne du terrain. Consciente de sa faible influence dans les milieux populaires et les régions pauvres (1), l'Eglise se rend alors compte qu'elle ne pourra faire face à cette concurrence nouvelle qu'en abordant le problème social.

Elle s'ouvre au monde syndical. Dans l'Etat de Pernambuco, au nord-est, les Pères Melo et Crespo fondent les premières organisations paysannes rurales catholiques. Leur objectif : faire pièce aux Ligues paysannes organisées dans la région par M. Francisco Juliao, et aux syndicats mis sur pied par un dirigeant local du parti communiste, M. Gregorio Bezarra. L'Eglise s'appuie sur le « Mouvement d'éducation de base », un programme d'éducation radiophonique lancé par l'épiscopat local, et auquel participeront ensuite de nombreux éléments de la gauche catholique.

Ses adversaires accusent le Père Melo de bénéficier du soutien discret de l'IBAD, l'Institut brésilien d'action démocratique, soupçonné de liens avec la C.I.A. Le nord-est du Brésil attire à cette époque l'attention de Washington, qui vient de lancer l'« alliance pour le progrès » et veut y remporter ses premiers succès. Contenant l'influence de la gauche en augmentant sa propre pénétration sociale, l'Eglise doit jouer un grand rôle dans ce projet, auquel le président Kubitschek, très lié à l'épiscopat local, collabore activement.

Motivée au départ par la concurrence de la gauche, la mutation de l'Eglise brésilienne devient cependant plus profonde. *« D'un anticommunisme négatif on est passé à un anticommunisme positif. L'Eglise brésilienne a pris conscience de la nécessité de combattre le communisme sur son propre terrain en devenant elle-même l'espérance des pauvres »*, affirme le Père Yves Pouliquen, de nationalité française, qui travaille de longue date à la C. N. B. B., la conférence nationale des évêques du Brésil.

Divers motifs favoriseront cette transformation dans les années 1960. D'ordre externe d'abord : l'*aggiornamento* qui s'ébauche à Rome avec Vatican II influence les évêques brésiliens. En participant au concile, ils ont accès à une discussion théorique d'ensemble qui donne un sens nouveau à leur propre expérience sociale acquise dans les régions écartées de l'Amazonie ou du sertao du Nord-Est. La réunion de l'épiscopat latino-américain à Medellin en 1968, les progrès de la théologie de la libération (dont l'un des principaux théoriciens, le Père Léonardo Boff, est de nationalité brésilienne), accentueront cette prise de conscience.

Vient le coup d'Etat militaire de 1964. Le nouveau modèle économique mis en œuvre accroît les contradictions sociales en aggravant les inégalités et les injustices. Cette situation accélère la prise de conscience sociale de l'épiscopat. *« Le rapprochement entre l'Eglise et le peuple a coïncidé avec l'élargissement du fossé entre l'Etat et le peuple »*, affirme Frei Betto, un dominicain aujourd'hui lié aux dirigeants syndicaux de Sao-Paulo et qui représente la fraction la plus avancée de l'Eglise brésilienne.

L'action de la C.N.B.B. facilite le changement. Créée en 1952 sous l'impulsion de Mgr Helder Camara et, à Rome, de Mgr Montini, le futur Paul VI, la Conférence nationale des évêques du Brésil devient rapidement, par ses assemblées générales, un véritable Parlement de l'épiscopat, où les discussions favorisent l'évolution. L'accession au secrétariat exécutif en 1968, puis à la présidence en 1971, du cardinal de Fortaleza, Mgr Aloisio Lorscheider, donne aux progressistes un poids nouveau. L'action d'un nonce rénovateur, Mgr Lombardi, avait permis, entre 1954 et 1964, un renouvellement des cadres au sein de l'épiscopat favorisant les prélats préoccupés des problèmes sociaux.

La gauche catholique

Dans ce contexte, la gauche catholique gagne du terrain, regroupée au sein de l'Action catholique (A.C.). Créée dans les années 1930 par le cardinal Leme de Rio-de-Janeiro, l'A.C. était destinée à devenir une simple organisation de laïcs aux préoccupations strictement ecclésiales. Lieu de débats, elle dépasse rapidement ce stade, et, sous l'impulsion des milieux catholiques étudiants, commence à définir une nouvelle doctrine sociale pour l'Eglise, au grand dam des intégristes qui s'en détachent (2).

L'A.C. donne successivement naissance à la Jeunesse universitaire catholique (JUC), puis à la Jeunesse ouvrière catholique (JOC), fortement influencées par leurs équivalents progressistes de France et de Belgique, La première, la JUC pose le problème des multinationales et du modèle économique ; elle dénonce l'éducation comme *« instrument de domination culturelle des classes privilégiées »*. Elle fonde même une organisation politique, Action populaire, qui ne pourra cependant pas devenir un mouvement de masse et qui se heurtera à l'hostilité de la hiérarchie catholique reprochant à la JUC d'aller, cette fois, trop loin.

La JUC sera l'une des principales cibles de la répression après le coup d'Etat militaire, et disparaîtra virtuellement les années suivantes. La JOC prendra alors la relève, malgré sa faible implantation. Dans un congrès à Recife en 1968, elle dénonce le capitalisme et demande l'instauration d'une *« société sans classe »*, s'attirant ainsi les foudres du régime militaire et devenant à son tour l'une des victimes de la répression.

La nouvelle prise de conscience sociale de l'Eglise ne tarde pas à compliquer ses relations avec le régime. *« C'est le problème de la répression qui a cristallisé, le premier, les nouvelles positions de l'épiscopat,* affirme Mgr Lorscheider en nous recevant à l'archevêché de Fortaleza. *Il a uni tous les évêques indépendamment de leurs convictions idéologiques, car il apparaissait avant tout comme un problème d'ordre humain. Le fait que le clergé en soit lui-même victime a accentué la réaction de l'épiscopat (3). Et une fois que l'unité des évêques s'est cimentée autour des plus avancés sur le problème de la répression, elle s'est étendue ensuite à d'autres thèmes. »*

La réduction au silence de tous les milieux d'opposition donnera rapidement un poids particulier aux dénonciations que seule l'Eglise est encore à même de faire. Lorsque, à partir de 1968, une vague de répression sans précédent s'abat sur le pays, les conflits entre l'Eglise et le régime militaire se multiplient. La JUC est démantelée, des dizaines de militants de la JOC sont arrêtés après la grève d'Osasco (Sao Paulo), provoquant l'indignation, non dénuée de corporatisme, de la hiérarchie. Un des principaux assistants de l'archevêque de Recife, Mgr Helder Camara, le Père Henrique Pereira, est assassiné par un groupe paramilitaire en mai 1969. Les conflits pour la terre se multiplient dans les Etats de Goias, du Para, du Maranhao et du Mato-Grosso, opposant les évêques aux grands propriétaires et aux autorités locales. Ils atteignent leur paroxysme dans la région du fleuve Araguaia, où l'évêque de Sao-Felix-de-Araguaia, Mgr Pedro Casaldaliga, verra plusieurs de ses assistants, prêtres et laïcs, exécutés eux aussi par des groupes d'extrême droite.

L'épiscopat dénonce la *« doctrine de la sécurité nationale »* que les militaires prônent face aux accusations de répression et de torture, et que l'évêque de Bauru (Sao Paulo), Mgr Candido Padim, n'hésite pas à assimiler, dans un rapport qui indispose le régime, aux doctrines nazies. Plusieurs prélats, dont Mgr Helder Camara et Mgr Antonio Fragoso, de Crateus (Ceara), demandent que l'Eglise étende sa défense des droits de l'homme aux droits sociaux.

A partir de cette époque, l'Eglise brésilienne définit progressivement ses positions sur l'ensemble des problèmes nationaux. *« On peut distinguer trois époques illustrées par les textes produits lors des assemblées générales de la C.N.B.B.*, affirme Mgr Ivo Lorscheter, évêque de Santa Maria (Rio-Grande-do-Sol), qui a succédé, en 1979, à son cousin Mgr Aloisio Lorscheider à la présidence de la C.N.B.B. *La première phase a été celle de la défense ponctuelle des droits de l'homme face à la répression, surtout au début des années 1970. La seconde a été une prise de position globale de l'épiscopat sur le modèle politique, demandant le retour à la démocratie, alors que les autres institutions ne pouvaient pas le faire. C'est à ce moment que la C.N.B.B. a produit le plus important de ses documents, les « Exigences chrétiennes pour un ordre politique », en 1977.*

» La troisième est celle de l'étude des conditions socio-économiques qui permettent une existence décente de la population en conformité avec l'optique chrétienne. Nous avons commencé avec une étude générale, les « Subsides pour une politique sociale » que la C.N.B.B. a élaborée en 1979, et continuons maintenant avec les analyses, secteur par secteur, d'abord avec le document sur le problème de la terre que nous avons adopté au début de cette année. C'est cette troisième étape qui suscite chez certains le plus de critiques, parce qu'elle remet en question de plus d'intérêts. » Après le rôle joué par l'Eglise de Sao Paulo dans la grève des métallurgistes, en avril dernier, tout porte à croire que le prochain thème examiné par l'assemblée générale de la C.N.B.B. en 1981 portera sur le problème ouvrier et urbain.

Des « prêtres aux pieds nus »

Affinant progressivement, à travers la C.N.B.B., ses positions sur l'ensemble des grands problèmes du pays, l'Eglise brésilienne se trouve aujourd'hui face à un dilemme : lui appartient-il ou non d'élaborer un modèle alternatif, qui donnerait plus de poids à ses critiques du modèle existant ? C'est là que le bât blesse, et que beaucoup hésitent. La plupart des responsables de la C.N.B.B. rejettent cette hypothèse. *« Substituer un cléricalisme de gauche à un cléricalisme de droite n'est pas la solution »*, souligne Mgr Lorscheiter. *Nous ne voulons pas définir un modèle, mais fixer les conditions minimales pour que tout modèle soit acceptable »*, affirme le Père Virgilio Uchoa, sous-secrétaire de la C.N.B.B.

Les réactions sont d'autant plus vives que la majorité de l'épiscopat entend donner à son action un caractère « non directif ». Dans un pays aux structures politiques élitistes, et où toute organisation, du gouvernement ou d'opposition, naît le plus souvent de l'action d'une petite coterie et non d'un large mouvement de la base, l'Eglise est sans doute la seule à tenter d'appliquer la formule *« de bas en haut »*. Une méthode qu'elle cherche à développer à partir de ce qui représente aujourd'hui la plus importante de ses réalisations, les *« communautés ecclésiales de base »* (CEB).

Les CEB, version originale du *« prêtre aux pieds nus »*, sont une conséquence de l'insuffisance de l'effectif des prêtres dans cet immense pays (4). Confrontés aux problèmes de paroisses de plusieurs dizaines, voire centaines, de kilomètres carrés, les curés ont pris l'habitude de former dans les villages des *« responsables ecclésiastiques »* locaux laïcs chargés de les représenter en leur absence et d'administrer les actes de la liturgie qui ne soient pas exclusivement réservés aux prêtres.

Dotés ainsi d'une autorité intellectuelle nouvelle, ces responsables, souvent encouragés par les prêtres eux-mêmes, ne tardèrent pas à prendre en main les différentes questions quotidiennes de la Communauté. Ils devinrent les porte-parole de ces communautés et de leurs revendications, ajoutant à leurs tâches ecclésiales un travail social de plus en plus important. Face à la pénétration limitée des partis d'opposition et des syndicats, les CEB apparaissent comme la seule organisation populaire à lutter pour résoudre les problèmes de terres dans les zones rurales, et les problèmes de quartiers dans les villes.

Aujourd'hui, les 60 000 à 70 000 CEB en fonctionnement constituent un réseau de cellules de base qu'aucune organisation populaire n'est en mesure de concurrencer. Elles représentent pour l'Eglise un potentiel de mobilisation qu'elle ne sait de toute évidence pas trop dans quel sens orienter. *« Il ne s'agit pas de faire un choix pour la population, mais de lui donner un niveau de conscience qui lui permettra de choisir elle-même »*, affirme-t-on à la C.N.B.B. Une méthode qui exige, comme le définit Mgr Balduino, une *« patience historique »*. Dans un pays, cependant, où les problèmes sont des plus pressants.

FIN

(1) Aujourd'hui encore, on compte un prêtre pour 5 500 habitants dans le riche Etat méridional du Rio-Grande-do-Sul, contre un seulement pour 17 000 habitants dans la plupart des Etats du Nord-Est, la région la plus pauvre du Brésil.

(2) Regroupés autour de M. Plinio Correa de Oliveira, qui affirmait voir dans « *la Renaissance, la Révolution française et la Révolution communiste d'octobre* », les trois grandes plaies de l'histoire, ils fondèrent en 1960 le mouvement « *Tradition, famille et propriété* », fer de lance de l'extrême droite catholique brésilienne.

(3) Une étude publiée en janvier 1979 par le Centre œcuménique de documentation et d'information de la C.N.B.B. ne dénombre pas moins de cent vingt-deux cas d'emprisonnement de prêtres (dont neuf évêques) et de trente-quatre cas de tortures d'ecclésiastiques entre 1968 et 1978. Dans le même laps de temps, trente évêques ont été victimes de menaces ou de pressions directes du régime militaire.

(4) Le Brésil comptait en 1978 en moyenne un prêtre pour 9 000 habitants, soit huit à neuf fois moins qu'en France.

UN CONTENTIEUX ENTRE LE VATICAN ET LES ÉVÊQUES

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — *« Jean-Paul II trouvera, dans le plus grand pays catholique du monde, une Eglise en véritable état de rébellion et en situation de quasi-schisme. »* C'est ainsi que l'un des principaux quotidiens brésiliens, *Estado de Sao-Paulo*, commentait récemment la visite du pape au Brésil. Depuis des semaines, la grande presse conservatrice s'est lancée dans une campagne enflammée, se réjouissant à l'avance des rappels à l'ordre que Jean-Paul II ne manquera pas d'adresser, selon elle, à un épiscopat qu'elle accuse d'avoir abandonné sa mission pastorale pour se lancer sur le terrain de la politique.

Même l'affirmation du nonce apostolique à Brasilia, Mge Carmine Rocco, pour qui *« le pape ne vient pas au Brésil pour tirer les oreilles de ses évêques »*, n'a pas atténué la vigueur de cette campagne, discrètement encouragée par le gouvernement. Le voyage pontifical se situe à un moment où les relations entre le régime militaire et la Conférence nationale des évêques du Brésil (C.N.B.B.) se trouvent à leur niveau le plus bas. L'appui apporté en avril par l'Eglise de Sao-Paulo, face à l'inertie des partis d'opposition, aux métallurgistes en grève, soumis à une dure répression, a irrité le gouvernement. *« La C.N.B.B. n'est pas l'Eglise »*, s'exclamait alors le président Figueiredo, accusant le cardinal de Sao-Paulo, Mgr Evaristo Arns, d'inciter les métallurgistes à la grève.

Compliquer les relations entre le Vatican et la C.N.B.B. et accentuer les divergences au sein de l'épiscopat brésilien en soutenant les éléments conservateurs : tels étaient de toute évidence les deux buts du régime de Brasilia à la veille de l'arrivée de Jean-Paul II. Plusieurs petits différends, ces derniers mois, ont d'ailleurs opposé Rome à l'épiscopat brésilien. D'importance limitée s'ils sont pris isolément, ils deviennent significatifs globalement. Au début de l'année, le président de la C.N.B.B., Mgr Ivo Lorscheiter, adressait au pape une longue lettre requérant de manière pressante une solution pour le problème des innombrables prêtres brésiliens qui ont demandé au Vatican depuis des années, sans succès, leur retour à l'état laïc. Jean-Paul II laissait la lettre sans réponse, déléguant à son secrétaire d'Etat, Mgr Casaroli, le soin d'une brève note, sèche et dilatoire (1).

En février, le Vatican rejetait le document *Directoire pour la messe avec les groupes populaires*, élaboré par la C.N.B.B. et approuvé par son assemblée générale en 1977. Le texte définissait une liturgie plus souple et plus facilement assimilable dans les milieux culturellement moins avancés. Peu après, nouvelle rebuffade : le Vatican repoussait sans appel une discrète demande de la C.N.B.B. pour que l'habituelle visite *ad limina* effectuée à Rome par tous les évêques soit suspendue cette année pour les Brésiliens. La C.N.B.B. désirait utiliser une partie de l'argent ainsi économisé pour aider à la reconstruction du Nicaragua, contrebalançant ainsi l'assistance des pays socialistes.

Deux itinéraires

Est-ce à dire que Jean-Paul II s'apprête réellement à freiner les ardeurs des éléments les plus avancés de l'épiscopat ? Personne ne se hasarde à faire des pronostics. En attendant, afin de mettre tous les atouts dans leur jeu, les progressistes et les conservateurs de l'épiscopat ont tenté, chacun de leur côté, d'obtenir un itinéraire qui leur donne satisfaction. Et les seconds, qui jouiraient, dit-on, du discret appui du nonce, ont, là aussi, pris l'avantage.

Le voyage de Jean-Paul II, qui devait commencer par la clôture solennelle d'un congrès eucharistique à Fortaleza, débutera en fin de compte à Brasilia. C'est une modification significative, car elle favorise l'aspect de la visite du chef de l'Etat aux dépens du chef de l'Eglise. Le pape ne se rendra pas non plus, comme le voulaient certains prélats, dans les « cités satellites » misérables des alentours de Brasilia. L'itinéraire « progressiste » prévoyait aussi une visite dans la ville d'Imperatriz, aux confins des Etats de Goias, Maranhao et Para, là où la lutte pour la terre et l'expulsion des Indiens sont actuellement des problèmes très aigus : cette étape a été abandonnée. Des douze villes en principe retenues pour le voyage, neuf ont un évêque modéré ou franchement conservateur : une proportion qui est loin d'être représentative de celle qui prévaut pour l'ensemble de l'épiscopat brésilien.

« On veut cacher au souverain pontife le Brésil véritable, affirment en privé certains éléments progressistes de l'Eglise. *Et comment pourra-t-il, dans ces conditions, comprendre le sens et les raisons de notre action sur le plan social ? »* Le cardinal primat du Brésil, Mgr Avelar Brandao, a beau déclarer, dans un souci d'apaisement, que *« le pape n'appartient à aucun parti et ne renforcera ni le gouvernement ni l'opposition »*, les silences de Jean-Paul II, tout comme ses paroles, pourraient bien bénéficier davantage à l'un qu'à l'autre. — T. M.

(1) Jean-Paul II aurait cependant commencé à examiner les quelque quatre mille dossiers de prêtres qui ont demandé leur retour à l'état laïc. Le pape aurait déjà accédé à cinquante demandes et il s'apprêterait à publier une réglementation plus stricte en la matière, indique-t-on dans les milieux bien informés au Vatican.

AMÉRIQUES

El Salvador

Les forces armées sont unies pour appuyer les réformes

nous déclare M. Duarte, chef de la D.C., membre de la junte

De cent soixante-dix à cent quatre-vingt-dix personnes ont péri au Salvador de faits de violence politique lors de la semaine écoulée, a indiqué une source ecclésiastique de San-Salvador. L'investissement de l'université, le 26 juin, a, en particulier, été marquée par des scènes d'une violence incroyable, filmées par des reporters de télévision. L'Eglise a décidé d'ouvrir six centres d'accueil pour les victimes, en particulier les femmes, les enfants et les vieillards. Elle a demandé tant aux autorités qu'aux groupes de gauche de respecter la neutralité de ces établissements.

A l'occasion d'une tournée en Europe, M. José Napoleon Duarte, dirigeant de la démocratie-chrétienne et membre de la junte de gouvernement, s'est efforcé de redresser l'image de marque de l'équipe au pouvoir à San-Salvador. Eloigné de son pays depuis près de deux semaines, M. Duarte n'a pu s'expliquer sur les événements survenus dans le campus universitaire. Il conteste, en revanche, la réalité du massacre récemment dénoncé par des sources ecclésiastiques honduriennes, et qui aurait fait six cents victimes. Selon lui, la violence est le fait de toutes les parties. Son optimisme, en dépit de la gravité de la situation, vient de ce que les forces armées sont, dans leur quasi-unanimité, favorables à la poursuite et à l'approfondissement des réformes sociales et politiques du gouvernement.

« *Bientôt, on accusera nos forces armées d'anthropophagie !* » Par cette boutade, M. Duarte a entendu, à l'occasion de son passage à Paris, le 28 juin, démentir les informations, de sources ecclésiastiques honduriennes, selon lesquelles six cents personnes, dont des femmes et des enfants, ont été massacrées le 13 mai dans des conditions particulièrement atroces (*le Monde* du 25 juin). « *Lorsque la rumeur a commencé à circuler, en mai — on parlait alors de trois cents victimes, — nous avons aussitôt emmené des journalistes en hélicoptère sur les lieux ; la commission de l'Organisation des Etats américains, qui surveille en permanence notre frontière avec le Honduras (1), s'est également rendue sur place. Personne n'a rien vu. Croyez-vous qu'il soit si facile de cacher six cents, ou même trois cents cadavres ? Tout cela fait partie d'un plan visant à déstabiliser le gouvernement* », nous assure M. Duarte.

Accompagné du chef d'état-major de l'armée, le colonel Castillo, le dirigeant démocrate-chrétien a entrepris une tournée européenne, au cours de laquelle il s'est, en particulier, exprimé devant les délégués des démocraties chrétiennes européennes, réunis à Lisbonne au début de la semaine dernière. A Paris, il a notamment vu M. Jean Lecanuet, qui a proposé l'aide des « *centristes français* » pour aider le Salvador à sortir de sa difficile situation.

« *On ne peut pas tout mêler* », répond M. Duarte, interrogé sur les faits de violence qui ont eu lieu dans son pays. « *Il y a, d'une part, des affrontements entre groupes de guérilla et forces de l'ordre. L'un d'entre eux, qui a eu lieu en mai, dans la région du prétendu massacre, a fait quarante-six morts, dont neuf soldats et un officier. Je suppose que c'est de là qu'est partie la fable. Il y a, d'autre part, des affrontements entre extrémistes, de droite et de gauche. Et enfin, des assassinats dans la population, qui sont le fait de ces mêmes extrémistes. La droite est plus sélective : elle tue des personnes connues comme de gauche, ainsi que des sympathisants démocrates-chrétiens ; il y a trois semaines, elle nous a assassiné sept maîtres — un par jour. La gauche agit de façon beaucoup plus indiscriminée, pour semer la terreur : elle arrive dans les villages, procède à des jugements sommaires* (ajusticiamientos) *et exécute. Les forces de l'ordre elles-mêmes ont eu cent dix morts depuis janvier. Or on additionne tout cela et on crie à la répression.* »

La faiblesse de l'argumentation réside dans le fait que les forces armées, activement lancées dans la lutte contre l'extrême gauche, ne font pas la guerre à l'extrême droite. M. Duarte l'admet. « *Mais*, dit-il, *l'extrême droite ne s'oppose pas militairement aux forces armées, à la différence de l'extrême gauche. Au contraire, elle les courtise. Et, au niveau politique, elle nous réserve ses coups à nous, la D.C.* »

N'y a-t-il pas de sérieuses complicités entre certains militaires et l'extrême droite ? M. Duarte n'en doute pas. « *Il y a, dans les forces armées, des secteurs rétrogrades, des gens qui commettent des abus d'autorité, que nous réprouvons. Il y a aussi des personnes qui ont, naguère, eu des positions, et qui ont pu acheter des gens dans les corps de sécurité.* » M. Duarte cite le cas du commandant d'Abuisson (2), qui a récemment fomenté un coup d'Etat contre la junte, et dont le nom a été prononcé lors de l'enquête sur l'assassinat de Mgr Romero, enquête que viennent d'achever Interpol et la police salvadorienne. « *C'est là l'un des problèmes les plus difficiles que nous ayons à résoudre*, poursuit le leader démocrate-chrétien : *imposer le contrôle des officiers sur l'ensemble des forces armées.* »

LA MORT D'UN ÉTUDIANT A LA TÉLÉVISION

L'armée salvadorienne n'est pas intimidée par les caméras lorsqu'il s'agit de maintenir l' « ordre ». Dimanche soir, la télévision nous a montré le meurtre d'un étudiant lors de la reprise en main de l'université de San-Salvador. Il marchait, légèrement blessé, le long d'un couloir, quand un soldat, que l'on ne voyait pas, lui a intimé l'ordre de s'allonger par terre, à côté d'un autre étudiant. Quelques secondes plus tard, deux coups de feu claquaient et le corps de l'étudiant fut pris de soubresauts.

Tandis que la bande-son enregistrait de faibles gémissements et un appel au secours, l'étudiant tenta de se soulever avant de retomber, mort. Après avoir achevé — c'est le cas de le dire — sa mission, le soldat apparut devant la caméra, le fusil à la main ; il partit, sans un regard pour sa victime.

Le combat contre l'oligarchie

Mais le haut commandement ne penche-t-il pas globalement à droite, comme le prouve l'épisode récent de la nomination du colonel Gutierrez, membre de la junte, réputé conservateur, à la tête de l'armée ? Le corps des officiers s'est en effet prononcé, à une sensible majorité, contre le colonel Majano, l'autre membre militaire de la junte, réputé plus progressiste, pour occuper cette haute charge. M. Duarte assure qu'il ne s'est pas agi d'un choix portant sur des politiques, mais sur des personnes. Les forces armées sont unies pour l'essentiel : appuyer les réformes décidées par le gouvernement, et en particulier la réforme agraire lancée le 5 mars. Le corps des officiers s'est prononcé à l'unanimité, le mois dernier, pour la mise en œuvre de la deuxième étape de cette réforme : après la confiscation des grands domaines, désormais confiés à des coopératives de travailleurs, il s'agit de « *faire passer la propriété des terres en fermage à ceux qui les travaillent* ».

L'optimisme raisonné de M. Duarte tranche du tout au tout avec la gravité des nouvelles en provenance du Salvador relatives aux violations des droits de l'homme. « *Ce gouvernement, à qui, en janvier, on ne donnait pas une semaine d'existence, a surmonté plusieurs crises terribles* », dit-il. Aujourd'hui, il est en mesure d'annoncer l'imminente constitution d'un « *conseil central* » qui supervisera, dans un an et demi environ, des élections libres, auxquelles tous les partis qui le souhaiteront pourront participer.

M. Duarte, qui a vécu sept ans en exil au Venezuela après avoir, en 1972, été privé par la fraude de sa victoire aux élections présidentielles, arrêté, puis torturé, et enfin expulsé par le régime militaire de l'époque, estime visiblement pouvoir reproduire au Salvador le schéma de « *pacification* » appliqué à Caracas, dans les années 60, par les gouvernements d'Action démocratique : après une phase de lutte sans merci contre la guérilla, lui offrir de déposer les armes et de poursuivre le combat politique par les chemins électoraux. Le Venezuela, qui a élu l'an dernier un président démocrate-chrétien, est, au demeurant, avec les Etats-Unis, l'un des plus fermes soutiens de la junte salvadorienne.

« *Il y a deux révolutions possibles*, conclut le dirigeant salvadorien : *la nôtre, qui vise au changement social par la démocratie ; et l'autre, qui veut parvenir à un contrôle total du pouvoir par la violence. La gauche, déjà battue militairement, est désormais en train de perdre la rue. Nous, nous poursuivons notre combat contre l'oligarchie, qui est la grande responsable de la crise historique que traverse le pays.* »

J.-P. C.

(1) Une partie de la frontière entre le Salvador et le Honduras est surveillée par une commission (militaire) de l'Organisation des Etats américains, à la suite de la guerre qui a opposé les deux pays en 1969.

(2) Ancien responsable, sous le général Romero (renversé le 15 octobre dernier), des services de renseignement de l'armée.

Etats-Unis

MALGRÉ LA CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ POUR LES CARBURANTS SYNTHÉTIQUES

Le programme énergétique de M. Carter a subi de nouveaux échecs au Congrès

De notre envoyé spécial

Washington. — M. Carter devait signer, ce lundi 30 juin à Washington, la loi portant création de la Société des combustibles synthétiques (Synfuel Corporation). Cet organisme fédéral, qui a été doté par le Congrès de *20 milliards de dollars*, prêtera de l'argent aux entreprises qui font progresser les techniques de liquéfaction du charbon ou de fabrication de combustibles à partir de produits agricoles. Il garantira en outre des prix minimum de vente aux industriels qui se lanceront dans cette aventure.

La cérémonie devrait être relativement discrète, contrairement à ce qui avait été prévu. M. Carter comptait en effet signer cette loi, conjointement avec celle sur le Bureau de mobilisation pour l'énergie, le 4 juillet, jour de la fête nationale. L'occasion aurait été propice à un discours bien senti sur le « succès » de la politique énergétique de la Maison Blanche telle qu'elle avait été définie en juillet 1979 dans une adresse solennelle, après une « retraite » à Camp David. Les autres textes concernant la libération progressive des prix du pétrole domestique et la taxe sur les « super-profits » des compagnies pétrolières, quoique très éloignés des projets initiaux, ont en effet désormais force de loi.

Le Congrès n'a pas voulu accorder cette joie — et cette arme électorale — au président. Par deux cent trente-deux voix contre cent trente et une, la Chambre des représentants a renvoyé, vendredi 27 juin, à une conférence de conciliation des deux Assemblées le projet sur le Bureau de mobilisation pour l'énergie. Les représentants n'ont théoriquement pas « tué » le texte, mais leur vote équivaut en pratique à un rejet. Il est presque exclu qu'une version amendée du projet puisse être désormais adoptée avant la dissolution du Congrès en octobre. La Maison Blanche s'est donc rabattue sur une cérémonie moins fastueuse et une date moins symbolique que le 4 juillet.

Une coalition hétéroclite

C'est un nouvel échec de la politique énergétique de M. Carter, après l'affront essuyé le 6 juin, lorsque le veto présidentiel avait été renversé par le Congrès : un tel événement ne s'était pas produit depuis 1952 entre un président démocrate et un Congrès appartenant majoritairement au même parti (1). Il s'agissait du projet de taxe de 10 cents sur chaque gallon de pétrole importé ; celui-ci est définitivement enterré.

Le Bureau de mobilisation pour l'énergie risque donc de subir le même sort. Dans l'esprit de M. Carter, il s'agissait de créer un organisme capable d'accélérer, en dehors des procédures habituelles généralement très longues, la production d'énergie alternative au pétrole (le nucléaire avait soigneusement exclu de son champ d'application pour ne pas mécontenter les écologistes). Composé de trois membres nommés par le président, il aurait eu le pouvoir de passer outre aux lois existantes, qu'elles soient locales, d'Etat ou fédérales, pour faire avancer par exemple la construction d'usines de production de combustible liquide à partir du charbon ou des schistes bitumeux. Ce « pouvoir de dérogation » visait les lois antipollution, parfois plus strictes que les textes fédéraux, dont se sont dotées certaines municipalités ou certains Etats. Ce projet était donc le pendant logique de celui sur la Société des combustibles synthétiques ; le premier est rejeté, alors que le second a force de loi.

La coalition qui a repoussé la création du Bureau de mobilisation est passablement hétéroclite. Un proche collaborateur de M. Carter a pu faire valoir à bon droit que les congressistes s'unissent pour abattre les projets énergétiques du président, mais qu'ils seraient bien incapables de définir eux-mêmes une politique énergétique. Les républicains, à neuf exceptions près, ont voté contre par discipline de parti. Les démocrates conservateurs se sont joints à eux pour défendre les droits des Etats et des collectivités locales, menacés, selon eux, par une hydre fédérale prête à piétiner leurs prérogatives et à ridiculiser leurs lois. Enfin, les éléments les plus libéraux parmi les démocrates ont également voté contre, par souci écologique : ils craignent une pollution accrue de l'air et de l'eau et le retour aux pratiques « sauvages » des entrepreneurs de mines à ciel ouvert, qui ont transformé en paysage lunaire les régions charbonnières de l'est du Kentucky.

Le représentant Robert Bauman, un républicain du Maryland, qui a mené une bataille acharnée contre le projet, a estimé que, « *si le principe qui a présidé à la rédaction de ce dernier était appliqué à tous les problèmes nationaux, la Constitution des Etats-Unis deviendrait lettre morte* ». M. Bauman a également pris pour cible, avec autant d'emphase mais moins de succès, la Société des combustibles synthétiques, dont la création, accentuant le pouvoir de l'Etat fédéral, équivaut, selon lui, à « *du fascisme pur et simple* ».

Le Sénat avait, lui aussi, rogné le programme énergétique présidentiel en ne votant, il y a quelques jours, que 3,6 milliards de dollars de crédits pour aider les centrales thermiques qui souhaitent passer du pétrole au charbon, alors que M. Carter demandait 10 milliards de dollars. Les spécialistes de l'industrie charbonnière avaient accueilli avec un secpticisme quasi unanime l'affirmation faite à Venise par M. Carter, au sommet des pays industrialisés, que les Etats-Unis doubleraient leur production de charbon d'ici à 1990. Les derniers votes du Congrès ne risquent pas de les faire changer d'avis.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) En 1952, le Congrès avait passé outre au veto du président Truman à la loi McCarran-Walter sur l'immigration.

● *L'aide financière au Nicaragua* a été approuvée, samedi 28 juin, par le Sénat américain pour un montant de 75 millions de dollars, conformément à ce qu'avait demandé le président Carter. Le président de la commission des affaires étrangères, le sénateur Church, avait déclaré : « *Si nous forçons ce pays à se tourner vers les Cubains ou les Soviétiques, nous sommes assurés que le Nicaragua sera un nouveau Cuba.* » Le vote des sénateurs a été acquis par 44 voix contre 33. Il devrait être suivi, selon les observateurs, d'une approbation analogue de la part des représentants. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

M. Marchais reproche au P.S. de ne plus demander l'évacuation des territoires occupés

M. Georges Marchais déclare, dans une interview publiée samedi 28 juin par l'hebdomadaire *la Revue du Liban*, que, en France, « *l'électorat juif représente au maximum trois cent mille votants sur un total de vingt-deux ou vingt-trois millions.* » « *Et encore*, ajoute le secrétaire général du P.C.F., *parmi ces trois cent mille électeurs, il existe plusieurs tendances.* » M. Marchais observe « *chez les partisans d'Israël (...) une inquiétude en raison de la folle politique* [de cet Etat], *qui ne peut conduire nulle part, même de leur point de vue* ». Il estime que « *le nombre de juifs français qui sont prêts à s'installer en Israël se limite à celui des doigts de la main* ».

M. Marchais poursuit d'autre part : « *Je pense que le parti socialiste est fortement sous l'influence des milieux israéliens — et j'ajoute, surtout américains, — ce qui l'a amené à abandonner des positions sur lesquelles nous nous étions mis d'accord (...). Ce sont les socialistes qui ont abandonné le programme commun, lequel — et c'était écrit noir sur blanc — insistait sur l'obligation pour l'Etat hébreu d'évacuer tous les territoires arabes occupés. La conséquence de cette volte-face socialiste se traduit par une plus grande agressivité des Israéliens.* »

Le dirigeant communiste précise : « *Bien que nous combattions le gouvernement de M. Giscard d'Estaing, avec lequel nous sommes en total désaccord pour sa néfaste politique (...), si le gouvernement français prenait des initiatives positives pour aider à résoudre les problèmes libanais et palestinien, le P.C.F. soutiendrait ces initiatives.* » Interrogé sur l'élection présidentielle, M. Marchais déclare que « *les problèmes extérieurs occuperont une place prépondérante* », et il précise : « *Nous mènerons la campagne sur les problèmes internationaux.* »

PROCHE-ORIENT

Iran

Tout en proposant sa démission à l'imam Khomeiny

M. Bani Sadr récuse les accusations d'« inaction » portées contre lui

L'imam Khomeiny a prouvé une fois de plus son autorité incontestée : l'offre de démission du président Bani Sadr, les actes réitérés d'allégeance de tous, ont montré combien les menaces du « guide de la révolution » ont été prises au sérieux.

L'annonce par le président de l' « *offre de sa démission* » à l'imam Khomeiny semble relever cependant plus de la tactique que de l'aveu de son « *inaction* ». Le président de la République a certes proposé au « guide » iranien que celui-ci le relève de sa charge — comme le prévoit la Constitution, — mais l'offre apparaît nuancée par l'espoir que l'imam ne l'écartera qu'au moment où il jugera qu'il s'est « *écarté de la ligne et de l'idéologie révolutionnaires* ».

Les propos du président sont en outre assortis de la justification de son action pendant les quatre derniers mois au cours desquels il a accompli, selon lui, des actes révolutionnaires. « *Depuis quatre mois, nous avons découvert six réseaux de comploteurs dont cinq dans l'armée. Nous avons détruit le réseau central de Bakhtiar* (dernier premier ministre du chah) *et arrêté des groupes de saboteurs.* »

Dans une autre déclaration faite, cette fois, à l'agence officielle Pars, M. Bani Sadr a récusé les accusations d' « *inaction* » portées contre lui — et le Conseil de la révolution qu'il préside — par l'imam. Certains membres du gouvernement ne font certes pas leur travail, y explique-t-il en substance, mais il rappelle aussi que les ministres n'ont pas été choisis par lui-même et qu'il ne pouvait donc répondre d'eux comme il le ferait s'il avait pu imposer son équipe gouvernementale. Le président ne pouvait ainsi que faire allusion directe à sa proposition de nommer, il y a plusieurs semaines, un premier ministre et former un gouvernement avant même que se réunisse le Parlement islamique. Cette proposition avait été acceptée par l'imam Khomeiny qui était revenu ensuite sur sa décision, vraisemblablement après intervention de certains membres de la hiérarchie religieuse, dont l'ayatollah Behechti, leader du Parti de la République islamique qui a obtenu la majorité au Parlement.

Les menaces de l'imam ont en revanche amené d'autres institutions, telle la Commission d'épuration de l'administration, à faire acte d'allégeance totale au « guide de la révolution ».

Cette Commission d'épuration, qui fonctionne depuis un an sans avoir jamais publié un seul communiqué, a donné samedi l'ordre de faire disparaître dans les dix jours, à compter du 27 juin, « *tout vestige de l'ancien régime* » des services de l'Etat. Les six points de la note exigent en bloc « *la disparition de tout papier à lettres, enveloppes, drapeaux, emblèmes, sceaux, revues* » des stocks, « *l'arrêt des dépenses inutiles* (...) *le respect des règlements islamiques par les employés hommes et femmes* (...) et le « *limogeage de tout agent de l'ancien régime et savaki* ».

Dimanche, cinq cent quatre-vingt-quatre fonctionnaires « *liés à l'ancien régime* » ont été licenciés, dont quatre cent quatre-vingt-sept membres du personnel de la société nationale iranienne du pétrole (NIOC), soixante-neuf professeurs, étudiants et employés exclus de l'université de Téhéran, et vingt-huit fonctionnaires du ministère du logement, portant à plus de mille le nombre des limogeages en moins de dix jours. percm.dle.

M. Bani Sadr a, d'autre part, durci sa position en ce qui concerne les otages américains, affirmant dans un discours prononcé à la radio que cette affaire ne serait pas résolue rapidement et que « *l'Iran devrait vivre avec ce problème tout en essayant de surmonter ses difficultés économiques* ».

Le chef de l'Etat iranien, sur lequel les Américains comptaient beaucoup pour qu'il fasse preuve de modération dans la crise des otages, rejette sur Washington la responsabilité de l'impasse. « *Nous sommes convaincus maintenant,* a-t-il dit, *que le problème des otages ne peut être réglé parce que l'Amérique n'a pas modifié sa politique d'hostilité à l'égard de l'Iran. Les Américains pensent toujours que l'Iran est leur propriété privée et qu'il doit le demeurer dans l'avenir.. Ils utilisent le problème des otages pour multiplier les pressions afin d'obtenir le renversement de notre régime.* »

L'état de santé du chah

Le président Sadate a annoncé, dimanche après-midi, qu'il y avait une « *grande amélioration* » dans l'état de santé de l'ex-chah d'Iran, hospitalisé depuis vendredi soir à l'hôpital militaire de Meadi près du Caire. Le chef de l'Etat égyptien a indiqué qu'il était resté pendant une heure dimanche matin au chevet de l'ancien monarque et avait conversé avec lui.

Le président Sadate, qui s'adressait à la presse, a précisé que les médecins français et égyptiens qui soignent l'ancien souverain « *contrôlent la situation* » et qu'ils n'estimaient pas nécessaire une nouvelle intervention chirurgicale.

Il a indiqué toutefois que, au cas où cette opération serait nécessaire, il s'agirait d'une « *opération mineure* », mais s'est refusé catégoriquement à donner toute indication sur la nature de la nouvelle maladie du chah.

Selon l'entourage du président Sadate, la santé de l'ancien souverain se serait à nouveau détériorée il y a deux semaines, lorsqu'une mauvaise grippe s'était transformée en pneumonie en raison du manque de défenses naturelles du malade dû au traitement chimiothérapique et aux multiples interventions chirurgicales précédentes liées au cancer du système lymphatique dont il souffre depuis des années.

D'autre part, selon le *New York Times*, citant de hauts fonctionnaires américains, les Etats-Unis diffusent en Iran, à partir de l'Egypte, des émissions de radio subversives en langue perse, incitant à la rébellion contre le gouvernement de l'imam Khomeiny.

Le journal précise que ces émissions, intitulées « La voix libre de l'Iran », sont diffusées depuis deux émetteurs situés en Egypte, l'un près d'Alexandrie, l'autre à proximité du canal de Suez. Selon le journal, elles auraient débuté au milieu de mai, sous l'égide de la C.I.A., dont un porte-parole a refusé de confirmer ou d'infirmer les affirmations des hauts fonctionnaires.

Le président Sadate aurait donné son accord à la C.I.A. pour l'utilisation des deux émetteurs à la suite d'une demande, en décembre, de M. Brzezinski.

Toujours selon le *New York Times*, des journalistes américains à Téhéran ont pu capter ces émissions où l'imam Kkomeiny est qualifié de « *fasciste et raciste* ». Les émissions incitent l'armée iranienne à ne pas prendre les armes contre les rebelles kurdes et formulent des messages de soutien à l'ancien rpemier ministre, M. Bakhtiar. — *(A.F.P., A.P.)*

Arabie Saoudite

LE CHEF DE L'ÉTAT SUD-YÉMÉNITE S'ENTRETIENT A RYAD AVEC LE ROI KHALED

Le président sud-yéménite Ali Nasser Mohamed est arrivé samedi après-midi 28 juin à Ryad pour une visite officielle en Arabie Saoudite. C'est le premier voyage du président de la République démocratique et populaire du Yémen du Sud, qui est en même temps secrétaire général du parti socialiste yéménite (marxiste) en Arabie Saoudite depuis son acession à la tête de l'Etat le 21 avril, en remplacement de M. Abdel Fattah Ismaïl.

Le président a eu dimanche un premier entretien avec la délégation saoudienne, présidée par le roi Khaled. A l'issue de cette rencontre, la radio saoudienne a fait l'éloge de « *la concertation et de la coopération entre tous les membres de la nation arabe* » et a ajouté que l'Arabie Saoudite veillait également au renforcement de la coopération islamique en vue de faire face au danger communiste. La visite de M. Ali Nasser Mohamed intervient deux semaines après sa rencontre à Sanaa avec le chef de l'Etat du Yémen du Nord

L'ancien « homme fort » d'Aden, M. Abdel Fattah Ismaïl, nommé depuis son éviction du pouvoir en avril, au poste honorifique de président du parti socialiste yéménite, a, pour sa part, quitté vendredi Aden pour Moscou, pour une visite de « *repos et de convalescence* » en U.R.S.S.

ASIE

APRÈS LA RÉUNION DE KUALA-LUMPUR

L'attaque vietnamienne à la frontière thaïlandaise a renforcé la solidarité des pays de l'ASEAN

L'attaque des troupes vietnamiennes, appuyées par des unités du régime de Phnom-Penh, la semaine dernière en territoire thaïlandais, aura eu pour première conséquence un renforcement de la solidarité au sein de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) (1), dont les ministres des affaires étrangères tenaient leur réunion annuelle au même moment à Kuala-Lumpur. L'Association avait un moment parue divisée face à l'offensive diplomatique menée par M. Nguyen Co Thach, ministre vietnamien des affaires étrangères, qui vient de se rendre à Djakarta. M. Thach avait tenté de convaincre ses voisins de l'ASEAN de la bonne fois et des intentions pacifiques de son gouvernement, alors qu'au même moment les soldats de son pays préparaient leur incursion en territoire thaïlandais.

Déjà, à l'automne 1978, le premier ministre vietnamien, M. Pham Van Dong, avait fait le tour des capitales de l'ASEAN pour les rassurer sur les objectifs du Vietnam ; quelques semaines plus tard, l'armée vietnamienne renversait le régime khmer rouge. Cette fois-ci, il est encore trop tôt pour savoir si Hanoï joue à la fois « *la carotte et le bâton* » ou si — à un moment où d'intenses discussions se poursuivent entre les dirigeants du pays sur le nouvel organigramme politique qui sera adopté après la promulgation prochaine de la Constitution — les « durs » de l'armée et du P.C. entendent faire prévaloir leurs méthodes sur celles, plus souples, de M. Thach.

La réaction des chefs de la diplomatie des pays de l'ASEAN face à l'attaque vietnamienne, ont été unanimes dans leur condamnation. La plus modérée a toutefois été celle de la Malaisie, longtemps favorable à la recherche d'un compromis avec le Vietnam, motivé par la crainte éprouvée face à la Chine. M. Tengku Ahmad Rithauddeen, qui présidait la réunion, a déclaré samedi qu'il « *existe clairement un parallèle* (entre l'invasion soviétique de l'Afghanistan et celle du Cambodge par le Vietnam), *car il s'agit dans les deux cas de l'intervention militaire d'une puissance plus forte dans les affaires de pays non-alignés* ». Après avoir estimé que « *nous ne pouvons séparer notre stabilité économique du besoin de paix et de stabilité dans la région* », il a réaffirmé que, selon lui, l'ASEAN n'avait pas besoin de se transformer en association à caractère militaire.

« Une importante leçon »

Le ministre indonésien des affaires étrangères, M. Mochtar Kusumaatmaja, a, de son côté, déclaré que l'ASEAN ne pouvait plus prendre pour « *argent comptant* » les assurances de Hanoï ; « *ce qui s'est passé à la frontière khméro-vietnamienne nous a donné une importante leçon ; mais ces événements ne doivent pas nous faire dévier de notre voie qui est la recherche d'une solution politique au problème cambodgien* ». « *Il ne nous reste qu'à attendre la réaction de Hanoï* », a-t-il conclu. Le chef de la diplomatie thaïlandaise, le maréchal de l'air Sitthi Sawetsila, a été encore plus ferme : interrogé pour savoir s'il accepterait l'invitation qui lui a été faite d'aller à Hanoï, il a répliqué : « *Pourquoi voudriez-vous que je le fasse ? Ils tuent mon peuple et racontent des histoires.* » Il a estimé que la conférence avait été un succès, « *car elle a démontré au monde la solidité de l'Association. Indubitablement, personne ne peut diviser l'ASEAN* ».

Le vice-premier ministre et ancien ministre des affaires étrangères de Singapour, M. Sinnathamby Rajaratnam a déclaré que, en attaquant la Thïlande, le Vietnam « *nous a fait une faveur* » car il a réalisé l'union des cinq membres de l'A.S.E.A.N. à un moment où leur alliance donnait des signes de fatigue. Singapour, a-t-il ajouté, n'est toutefois pas « *opposé à la création d'une fédération des nations indochinoises, à condition qu'elle soit constituée avec le libre consentement des peuples* (de ces pays), *et non imposée par des troupes d'invasion* ». Le nouveau chef de la diplomatie singapourienne, M. Suppiah Dhanabalan, a déclaré : « *Le moment choisi pour leur initiative a montré que les Vietnamiens avaient peut-être cru que l'A.S.E.A.N. ne réagirait pas vigoureusement. C'est un fait que, dans un passé récent, il y a eu constamment des conjectures et des doutes au sujet de l'unité de l'Association.* » « *L'A.S.E.A.N.*, a-t-il ajouté, *ne peut voir aucun objet dans la poursuite d'un dialogue avec le Vietnam, à moins que ce dernier ne le recherche. Les événements de ce derniers jours ont renforcé notre point de vue selon lequel le Vietnam n'a pas abandonné ses ambitions d'une solution militaire rapide.* »

Les pays de l'ASEAN ont obtenu le soutien des Etats-Unis, du Japon, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Canada, dont les ministres des affaires étrangères ont participé vendredi et samedi à une réunion avec leurs collègues de l'Association. Ils ont réaffirmé leur soutien à la politique suivie par l'ASEAN et condamné l'intervention vietnamienne en Thaïlande et déclaré que l'expansionnisme soviétique était à l'origine des crises afghane et cambodgienne.

M. Muskie a réaffirmé que les Etats-Unis se tiendraient fermement aux côtés de la Thaïlande et allaient intensifier leurs livraisons de matériel militaire à ce pays. Le secrétaire d'Etat américain a clairement dit que Bangkok n'avait pas demandé cet accroissement de l'aide.

La libération des quatre Occidentaux

A la frontière khméro-thaïlandaise, où les forces vietnamo-phnompenhoises continuent de se renforcer et prépareraient des opérations contre des bass khmères rouges, les quatre étrangers qui avaient été capturés la semaine dernière par les assaillants ont été libérés dimanche. Il s'agissait de deux responsables de a Croix-Rouge, un Français, le Dr Perrin, et le Britannique Robert Ashe ,et de deux photographes américains, MM. Lienemann et Franken. « *Nous avons été bien traités*, a dit M. Perrin ; *nous avons été interrogés par un officier cambodgien à Nimit, et nous n'avons pratiquement pas parlé aux Vietnamiens.* » Les photographes américains ont déclaré qu'ils avaient vu « *beaucoup de soldats vietnamiens* » et qu'ils avaient eu à trois reprises les yeux bandés en raison de l'intensité des activités militaires dans le secteur. Leurs ravisseurs leur ont demandé de signer une déclaration, mais ils ont refusé ; ils ont aussi entendu un long exposés sur les méfaits des Khmers rouges. Les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et la Croix-Rouge étaient intervenus pour obtenir la libération de ces quatre personnes.

L'agence Tass, de son côté, a accusé dimanche la Chine et les Etats-Unis d'être les principaux instigateurs des incidents à la frontière khméro-thaïlandaise, en particulier par l'organisation du « rapatriement volontaire » de réfugiés khmers, qui a été interrompu samedi. « *La propagande de Washington et de Pékin a inventé la prétendue menace vietnamienne pour attiser la tension* », a ajouté Tass. Pour sa part, l'envoyé spécial de *l'Humanité* à Phnom-Penh affirme que l'opération de « rapatriement volontaire » avait pour but la création d'un « *gouvernement khmer rouge - khmer serei* (...). *L'attaque thaïe-khmer rouge et serei s'est brisée sur les armées cambodgienne et vietnamienne, qui ont refoulé les assaillants.* » — P. de B.

(1) Indonésie, Malaisie, Thaïlande, Philippines, Singapour.

● *M. Le Duan*, secrétaire général du P.C. vietnamien, commence une visite afficielle à Moscou.

Chine

LA DÉLATION, RÈGLE D'OR DU SYSTÈME CARCÉRAL

Pékin (*A.F.P.*). — La délation et la surveillance mutuelle sont les règles d'or du système carcéral chinois.

Le règlement de la prison modèle de Pékin, dont le correspondant de l'A.F.P. a pu se procurer le texte au cours d'une récente visite de l'établissement, s'en remet principalement à la dénonciation des prisonniers entre eux pour assurer la discipline. Le texte, rédigé par le bureau d'administration de la réforme par le travail pour la municipalité de Pékin, est apposé dans la plupart des cellules.

Les prisonniers doivent non seulement « *admettre leur crime* » et « *en analyser sérieusement les motifs* », mais également « *démasquer et dénoncer les crimes des autres détenus* ». « *Ils sont tenus de se surveiller mutuellement* » et de « *rapporter tout ce qu'ils savent* » aux autorités de la prison. Il leur est interdit de visiter les détenus d'autres groupes de travail, d'avoir des « *conversations secrètes* » entre eux et de s'appeler mutuellement « frères ».

Empêcher la formation de « confréries » entre prisonniers est l'une des principales préoccupations de ce système, à en juger par un bulletin interne, publié à l'intention des prisonniers, qui les met en garde à plusieurs reprises contre cette tendance.

Le *Petit bulletin de la réforme par le travail* publie notamment la confession de détenus s'étant auparavant adonnés à la création d'associations de ce genre.

Les prisonniers n'ont pas le droit, non plus, de se communiquer leur adresse personnelle ou de parler de leur famille à d'autres détenus. Ils sont « *libres de bien se conduire et ne doivent pas agir à leur guise* ». Ils ne doivent pas lire d'ouvrages ou revues « *réactionnaires* et *pornographiques* » ni chanter des « *chansons décadentes* ».

Le courrier expédié et reçu doit être examiné et approuvé par les gardiens, et la correspondance, comme les conversations durant les visites — réservées à la famille directe, — ne doivent pas se faire dans une langue « *secrète ou étrangère* ». Le texte, en onze points, est daté du 1er septembre 1978.

DIPLOMATIE

LA VISITE DU CHANCELIER SCHMIDT A MOSCOU

Les dirigeants soviétiques souhaitent mettre l'accent sur la coopération économique avec la R.F.A.

Le chancelier Schmidt, accompagné de M. Genscher, vice-chancelier et ministre des affaires étrangères, est arrivé à Moscou lundi 30 juin en fin de matinée.

Au cours d'une visite qui durera deux jours, les dirigeants allemands auront six heures d'entretien avec leurs homologues soviétiques, en particulier avec M. Brejnev. Dès la fin du séjour, M. Genscher se rendra à Washington pour rendre compte de ses résultats aux dirigeants américains.

De notre correspondant

Moscou. — La visite de M. Schmidt est, sur le plan protocolaire, un exercice hybride. Ni visite officielle ni visite de travail, elle a posé un petit problème au rédacteur de la *Pravda* qui publie ce lundi les portraits de MM. Schmidt et Genscher, sous le titre « L'arrivée en U.R.S.S. du chancelier et du vice-chancelier de la République fédérale d'Allemagne ». Le fait que le ministre des affaires étrangères soit associé au chef du gouvernement, à la une du quotidien, constitue aussi une nouveauté. Le protocole subira une autre entorse puisque le véritable interlocuteur de M. Schmidt ne sera pas M. Kossyguine, président du conseil des ministres, mais M. Brejnev, secrétaire général du parti et chef de l'Etat. Enfin, la visite a lieu *« à l'invitation de la direction soviétique »*, en fait de M. Brejnev, qui l'avait transmise au chancelier, lors de son voyage à Bonn en 1978.

Ces détails ne sont pas seulement anecdotiques. Ils montrent le souci des Soviétiques de donner le plus d'éclat possible à cette visite — la première à Moscou d'un chef de gouvernement occidental depuis le « coup de Kaboul » — et les précautions dont les Allemands de l'Ouest ont tenu à s'entourer. Si la rencontre Brejnev-Giscard d'Estaing à Varsovie avait *« brisé le blocus diplomatique de l'U.R.S.S. »*, les dirigeants de Moscou comptent bien que la visite du chancelier les rendra de nouveau *« salonfähig »*, « présentables », sur la scène internationale.

Tel est le premier bénéfice qu'ils espèrent en tirer ; indépendamment du fond du dialogue et de ses résultats — sans doute maigres, — c'est de l'atmosphère même du dialogue dont ils ont besoin. Ils veulent démontrer que *« les partenaires des Etats-Unis continuent de cultiver le champ de la détente, alors que ces derniers s'efforcent de le miner »*, pour reprendre une expression de l'hebdomadaire *Temps nouveaux*. Tout en se défendant de vouloir briser la *« solidarité atlantique »*, enfoncer un coin entre les Etats-Unis et l'Europe occidentale, ou entre Washington et Bonn, les Soviétiques voudraient pouvoir montrer que M. Carter est isolé dans sa politique hostile à la détente, et que les Européens admettent que leurs intérêts bien compris les poussent à s'entendre avec l'U.R.S.S.

La tâche n'est pas facile. La presse soviétique oscille toujours entre la dénonciation d'une cohésion occidentale sur des positions antisoviétiques et la description complaisante des *« lézardes »* existant dans l'édifice atlantique. Mais c'est une œuvre de longue haleine dont la visite du chancelier ne représente qu'un jalon.

L'objectif des dirigeants de Moscou est de traiter directement avec les Européens de l'Ouest pour toutes les affaires concernant le Vieux Continent. Ils présentent l'U.R.S.S. comme un Etat européen lié aux pays occidentaux par une communauté d'intérêts, dans la défense de la détente, de la coexistence pacifique et de la coopération économique. C'est pourquoi ils souhaiteraient voir en M. Schmidt un interlocuteur habilité à négocier sur tous les sujets, y compris les questions militaires comme le stationnement en Europe des fusées américaines à moyenne portée. Cette volonté explique, dans une large mesure, les inquiétudes américaines.

« Les fruits de la détente »

Pour arriver à leurs fins, les Soviétiques ne sont pas très regardants sur les moyens ; dans les semaines qui ont précédé la visite, ils ont fait donner l'artillerie lourde de leur propagande en haussant la voix de la séduction et de l'intimidation. La liste des griefs contre la R.F.A. est longue : appui de Bonn aux décisions de l'OTAN sur les armes nucléaires de théâtre, condamnation de l'intervention de l'armée rouge en Afghanistan, expression d'une solidarité, même prudente, avec les Etats-Unis dans l'affaire iranienne, boycottage des Jeux olympiques... Moscou n'a pas manqué l'occasion de dénoncer une position qui *« ne peut manquer d'inquiéter l'opinion publique des pays européens qui se souviennent encore de la dernière guerre déclenchée par l'impérialisme allemand »* (*l'Etoile rouge*), ou la renaissance du militarisme allemand, la résurgence de *« l'esprit des deuxième et troisième Reich »* dans la politique étrangère allemande.

« Le fond du problème est que la R.F.A. prétend être elle-même l'égale de l'U.R.S.S. en matière nucléaire, indépendamment du système de dissuasion américain », écrivait, le mois dernier, dans la *Literatournaya Gazeta*, un autre fonctionnaire du comité central, spécialiste des questions allemandes. Pour ce faire, la R.F.A. dispose, selon lui, de deux moyens : un *« mariage nucléaire »* avec la France, et la prise de contrôle des fusées à moyenne portée américaines qui seront installées sur son territoire à partir de 1983.

L'U.R.S.S. rappelle périodiquement, pour impressionner les dirigeants de Bonn, que la R.F.A. serait la première cible d'une riposte soviétique en cas de conflit. D'une autre côté, elle leur fait miroiter les *« fruits de la détente auxquels elle a goûté pour son propre bien, plus que tout autre en Occident »*.

Rien n'indique que le Kremlin ait l'intention de remettre en cause, d'une manière ou d'une autre, ces *« acquis »* de la détente que sont la normalisation des rapports entre les deux Etats allemands ou le statut de Berlin. Au contraire, il sait tout le prix que ses alliés est-allemands attachent à la coopération avec Bonn. L'insistance de Berlin-Est (comme de Varsovie) n'est certainement pas étrangère à la décision des Soviétiques de confirmer l'invitation faite, il y a deux ans, à M. Schmidt.

Pas de concessions

Toujours dans la perspective du maintien de la détente en Europe, les dirigeants de Moscou souhaitent, de toute évidence, la victoire de la coalition libérale-socialiste aux élections du mois d'octobre prochain, mais ils ne sont pas prêts pour autant à faire des concessions sur les principaux points litigieux.

A propos de l'Afghanistan, la position soviétique paraît immuable. Moscou considère qu'après l'annonce du retrait de *« certaines de ses unités »* il revient à l'autre partie (aux voisins de l'Afghanistan et aux Occidentaux) de faire des gestes. *« Pourquoi les Etats-Unis, en réponse, n'organiseraient-ils pas le retrait d'une partie au moins de leur armada, qui menace les pays riverains du golfe Persique ? »*, écrivait, dimanche, la *Pravda*.

Sur les armes nucléaires dites de théâtre, le Kremlin maintient aussi sa position : pour que les négociations puissent commencer, il faut que l'OTAN annule ou au moins suspende sa décision de décembre, répète-t-il depuis des mois. Pour empêcher l'installation en Europe occidentale de fusées Pershing 2 et de missiles de croisière, l'U.R.S.S. a le choix entre deux moyens : elle peut faire une concession, même mineure, pour accroître le trouble des pays hésitants (comme la Belgique et les Pays-Bas) ainsi que l'opposition des forces hostiles dans les pays qui ont déjà décidé d'accepter l'installation de ces armes. Elle peut aussi rester ferme en espérant impressionner ses interlocuteurs et arriver à ses fins sans le moindre compromis. C'est la deuxième solution qu'elle a choisie jusqu'à maintenant ; rien n'indique encore que cette position changera à l'occasion de la visite du chancelier ouest-allemand.

Pour sortir de l'impasse et relancer les négociations Est-Ouest sur la limitation des armements, Soviétiques et Occidentaux pourraient chercher plus tard un autre cadre et élargir le champ des discussions aux forces de frappe française et britannique. Cette idée ne serait certainement pas pour déplaire à Moscou, mais elle n'est pas encore d'actualité ; elle ne le deviendra qu'après les élections présidentielles américaines.

Le seul domaine dans lequel M. Schmidt ne reviendra peut-être pas les mains vides de Moscou est la coopération économique. Les Soviétiques, qui conçoivent mal un sommet sans signature d'accord, voudraient signer un programme économique de vingt-cinq ans qui préciserait l'accord-cadre conclu lors du voyage de M. Brejnev à Bonn. Mais les Allemands craignent encore de froisser les susceptibilités américaines en prenant ainsi solennellement le contrepied de l'embargo économique décidé par Washington.

DANIEL VERNET.

« L'HUMANITÉ » : le bluff s'est dégonflé.

L'Humanité écrit ce lundi 30 juin à propos du voyage de M. Schmidt à Moscou, sous la plume de son correspondant dans la capitale soviétique :

« Annoncé depuis les semaines à Bonn comme une « bombe diplomatique », le voyage a perdu de son aspect spectaculaire. Au fil des semaines s'est dégonflé le bluff politique de Schmidt, qui voulait se présenter comme un « champion de la détente ». Les prises de position successives du chancelier sont au contraire celles d'un aligné sur Washington. Sa visite à Moscou est due pour une large part à l'importance des relations économiques entre l'U.R.S.S. et la R.F.A. »

FRANCOPHONIE

● *Le conseil d'administration de l'Agence de coopération culturelle et technique* (A.C.C.T.) a nommé quatre directeurs généraux : MM. Jean-Pierre Lacour (France), Luc Martin (Québec), Simon Pierre Nothomb (Belgique) et Samouh Bayan (Liban). Les nouveaux directeurs généraux succéderont aux secrétaires généraux adjoints. M. Lacour est chargé de l'éducation et de la formation, M. Martin de l'administration et des finances, M. Nothomb de la culture et M. Bayan de la coopération scientifique et technique.

EUROPE

Italie

Le P.C.I. souhaite la chute immédiate du gouvernement Cossiga

Rome. — Le parti communiste vient de lancer une attaque en règle contre le gouvernement Cossiga. *« Il doit tomber tout de suite »*, a dit M. Berlinguer, en concluant une importante réunion du comité central.

Les élections législatives des 8 et 9 juin avaient renforcé ce gouvernement de centre-gauche, composé de démocrates-chrétiens, de socialistes et de républicains. Trois semaines plus tard, il se trouve déjà sur la défensive. L'attaque du P.C.I. s'ajoute à celle de la gauche socialiste et des syndicats, sans parler des coups d'épingle de la minorité démocrate-chrétienne, qui avait été écartée de la direction du parti gouvernemental au printemps.

Les communistes reprochent deux choses à M. Cossiga : sa politique étrangère — accusée de s'être totalement alignée sur les positions américaines — et surtout sa politique économique. Mais leur véritable objectif est de casser l'alliance récente entre démocrates-chrétiens et socialistes ou, du moins, de l'orienter différemment. Pour entreprendre cette bataille, le P.C.I. s'appuie sur des mesures impopulaires que le gouvernement doit annoncer mercredi 2 juillet. On parle de bloquer partiellement l'échelle mobile des salaires, d'augmenter les impôts indirects et certains tarifs. Les autorités gouvernementales pensent ainsi freiner l'inflation, ralentir la consommation, mais relancer l'industrie par une fiscalisation partielle des charges sociales.

Le P.C.I. met dans le même sac ces projets déclarés et ceux qu'il soupçonne le gouvernement de vouloir prendre à l'improviste (une dévaluation de la lire) ou d'avaliser des licenciements (dans la grande industrie). *« Nous nous opposerons de toutes nos forces à des mesures injustes et inutiles qui se proposent de faire payer aux ouvriers et aux travailleurs les frais de la crise »*, a déclaré l'un des dirigeants communistes, M. Gerardo Chiaromonte. Ce n'est pas une simple menace : d'ores et déjà, les syndicats ont décidé une grève pour le 1er juillet et on signale une certaine agitation dans les usines du Nord.

En attaquant de la sorte le gouvernement, les communistes font passer au second plan leur stratégie. Il s'agit davantage de briser un cadre politique qui risque de se geler que de proposer une formule de rechange à long terme.

La dernière réunion du comité central était pourtant consacrée à la stratégie, après des élections législatives peu enthousiasmantes. Avec 31,5 % des suffrages, le P.C.I. a réussi à freiner la chute enregistrée depuis deux ans. Mais ce n'est pas une consolation suffisante : son mauvais score dans les régions méridionales le préoccupe, et la progression des socialistes fait de ces derniers les maîtres du jeu.

De notre correspondant

Le maintien du « compromis historique »

Les rapports avec le P.S.I. ont donc dominé la session du comité central. Deux groupes traditionnellement opposés — celui de M. Napolitano (modéré) et celui de M. Ingrao (gauche) — se sont prononcés avec des nuances différentes pour une sorte d'axe socialo-communiste : le premier plaidant pour un simple gouvernement de gauche, le second pour une union de la gauche en bonne et due forme.

On parlait déjà de la mort du compromis historique lorsque M. Berlinguer est intervenu pour défendre la grande alliance. *« Nous pouvons discuter les mots,* a dit le secrétaire général, *l'essentiel est la substance. »* Selon lui, la coalition ne peut se limiter aux socialistes, mais doit comprendre *« des forces populaires d'inspiration catholique, leurs organisations sociales et politiques, leurs institutions religieuses »*. S'en priver serait un dangereux « retour en arrière ».

M. Berlinguer reste cohérent avec lui-même, toujours persuadé que la société italienne ne peut se transformer par une simple union de la gauche. Encore faut-il avoir des alliés. Or la démocratie chrétienne et le parti socialiste sont dirigés tous deux par des équipes qui lui sont hostiles. L'objectif immédiat de M. Berlinguer est donc de les renverser en s'appuyant sur la gauche de la démocratie chrétienne et sur la gauche du P.S.I. Nouvelle difficulté : ces alliés potentiels rechignent ; la gauche socialiste ne veut pas du compromis historique et la gauche démocrate-chrétienne reproche à M. Berlinguer de s'être trop durci.

Que faire ? Le P.C.I. a de plus en plus de mal à expliquer clairement ce qu'il veut, aussi bien à ses interlocuteurs qu'à ses propres militants. Il se durcit en tendant la main, sachant que ni l'évolution de l'électorat ni la situation internationale ne lui sont favorables à court terme. Mais il sait bien qu'on ne peut rien faire contre lui. L'arithmétique parlementaire est insuffisante pour garantir l'existence d'un quelconque gouvernement : si les communistes et les syndicats décidaient vraiment de le faire tomber, les jours du cabinet Cossiga seraient comptés.

ROBERT SOLÉ.

● *Giovanni Amati, le propriétaire d'une des plus importantes Chaînes de salles de cinéma* en Italie, est mort dans la nuit du 29 au 30 juin, à la suite d'un accident de la circulation, à Rome. Il y a deux ans, sa fille Giovanna avait été sequestrée pendant plus d'un mois et libérée contre une rançon de plusieurs centaines de millions de lires. Ses ravisseurs, arrêtés pour la plupart, ont été condamnés, le mois dernier, à de lourdes peines de prison. — *(A.F.P.)*

Espagne

L'ETA poursuit sa « guerre des vacances »

Trois femmes tuées à Azcoitia

Madrid *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*. — La campagne terroriste lancée par les séparatistes basques de l'ETA se poursuit, alors que commence la saison touristique en Espagne. Trois personnes ont été tuées dans un attentat dans une ville d'une province basque, tandis que deux nouvelles alertes à la bombe étaient signalées sur le littoral sud du pays.

A Azcoitia, une ville de 13 000 habitants de la province basque de Guipuzcoa, les occupants d'une voiture ont mitraillé trois personnes en plein centre de la ville. Les victimes, parmi lesquelles un garde civil à la retraite, étaient liées aux milieux d'extrême droite. Un passant a été grièvement blessé dans l'attentat. Une soixantaine de personnes ont péri comme conséquence de la violence politique depuis le début de l'année au Pays basque.

D'autre part, une bombe a explosé samedi 28 juin dans la station balnéaire d'Estepona, sur la Costa del Sol, entre Malaga et Algésiras, à quelques centaines de mètres d'un hôtel de luxe. L'engin n'a pas fait de victime. Un avertissement anonyme avait permis l'évacuation préalable de l'hôtel, où se trouvaient quelque mille cinq cents touristes. Dans la nuit de dimanche à lundi, une nouvelle alerte à la bombe a provoqué l'évacuation de plusieurs établissements touristiques dans la station de Mijas, non loin d'Estepona. Aucun engin n'avait toutefois encore explosé le lundi dans la matinée.

Plusieurs militants basques ont été arrêtés samedi et dimanche par la police, dont M. Javier Garayalde, un des principaux dirigeants de la branche « politico-militaire » de l'ETA. Six bombes ont déjà explosé en une semaine sur le littoral espagnol, dans le cadre de la « guerre des plages » menée par l'ETA pour obtenir la libération de dix-neuf prisonniers politiques. L'an dernier, une campagne similaire lancée par les séparatistes basques au début de la saison estivale avait provoqué une sensible baisse du flux touristique en direction de l'Espagne.

Les ministres grec et turc des affaires étrangères ont décidé de se rencontrer périodiquement

De notre correspondant

Ankara. — Est-ce le dégel dans les relations entre Athènes et Ankara ? La rencontre entre MM. Mitsotakis et Erkmen, ministres grec et turc des affaires étrangères, qui a eu lieu samedi 28 juin, dans la capitale turque, en marge de la réunion de l'OTAN, s'est achevée dans un climat positif. L'amorce d'un véritable dialogue, estime-t-on ici, pourra donner un élan politique aux négociations, qui durent depuis plusieurs années sans aucun résultat tangible.

Le chef de la diplomatie grecque a, pour sa part, multiplié les gestes de bonne volonté. Il a souhaité, par exemple, visiter le mausolée d'Ataturk. Rappelons, d'autre part, que le gouvernement de M. Demirel, en annonçant la levée des restrictions à la circulation aérienne au-dessus de la mer Egée, avait fait un pas dans le sens de la réconciliation, en février.

Dans le communiqué publié à l'issue de la rencontre, MM. Mitsotakis et Erkmen constatent que les relations de bon voisinage et de coopération amicale sont dictées par des intérêts mutuels. Les ministres ont décidé de se rencontrer périodiquement. C'est un fait nouveau. Lors de sa rencontre à Montreux en 1978 avec M. Caramanlis, M. Ecevit, alors premier ministre, avait suggéré sans succès que le dialogue qui se poursuivait entre les technocrates soit *« orienté politiquement »* à un niveau plus élevé. M. Caramanlis avait seulement accepté l'idée que des contacts périodiques aient lieu entre les secrétaires généraux des affaires étrangères.

Le communiqué indique que les deux ministres sont d'accord pour déployer tous leurs efforts en vue de créer un *« climat propice »* pour résoudre les questions existantes et s'abstiendront de *« toute activité tendant à discréditer l'autre »*.

Les contacts ont repris, mais le contentieux demeure. Les deux ministres se retrouveront sans doute en septembre à New-York, lors de l'ouverture de la session de l'ONU. Ils auront l'occasion d'apprécier le chemin parcouru en deux mois.

ARTUN UNSAL.

Le Monde

politique

LE R.P.R. ET L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. Pierre Juillet lance un nouvel appel aux gaullistes

(Suite de la première page.)

C'est, malgré tout, à ceux-là que M. Juillet lance un appel pour qu'ils se décident à s'unir, afin de définir des objectifs politiques et une nouvelle stratégie. Il fait ainsi, indirectement, le procès de la carence relative des dirigeants actuels du R.P.R. et dénonce l'ambiguïté des attitudes du groupe parlementaire. Dans cet appel, M. Juillet explicite donc la notion de « recours » qu'il souhaiterait voir adoptée par le R.P.R. et qu'il avait énoncée dans nos colonnes le 11 juin.

En s'adressant aux militants du mouvement pour qu'ils fassent l'effort d'« espérer contre la désespérance », il veut susciter une pression de la base afin que la contestation s'organise plus vigoureusement contre le pouvoir en place. Toutefois, s'il dénonce les attitudes à combattre, si son réquisitoire contre le chef de l'Etat est argumenté, si son objectif final semble, évidemment, le remplacement de M. Giscard d'Estaing, il ne fournit guère encore de précisions sur la politique de rechange à mettre en œuvre, et ses intentions demeurent bien floues et abstraites.

Peut-être se réserve-t-il de juger les propositions que les leaders du gaullisme formuleront le moment venu. M. Juillet n'utilise d'ailleurs aucun terme qui pourrait nuire à l'action de M. Chirac ou même à celle de M. Debré, dont les noms ne sont pas cités. Esquissant ce que devrait être le comportement des gaullistes dans la prochaine élection présidentielle, leur prodiguant ses avertissements, il souhaite seulement et pour le moment que le candidat qu'ils choisiront rompe plus franchement avec le giscardisme.

C'est donc surtout au futur candidat gaulliste que s'adresse l'ancien conseiller de M. Jacques Chirac par le truchement des « compagnons ». Mais si naguère son influence politique a été grande dans les cercles dirigeants, elle n'a jamais pénétré les masses militantes, où il était inconnu. Aussi est-il certain que les dirigeants du R.P.R. ne lui répondront pas avant de mesurer l'écho de cet appel dans les rangs de la « base ».

A. P.

« La démocratie va doucettement vers la tombe »

Dans sa lettre aux « Compagnons » datée du 21 juin, M. Juillet écrit notamment :

« On ne trouve plus personne pour médire de de Gaulle, et ceux qui ont été les plus acharnés à sa perte présentent maintenant leur opposition de jadis comme une sous-variante de sa politique.

» Cette nouvelle unanimité dans l'éloge recouvre bien entendu de misérables calculs, mais aussi des intérêts contradictoires et des vues politiques divergentes sur l'avenir de la France. (...)

» Pauvres gaullistes, enfermés dans leur doctrine scolastique par eux-mêmes, leurs alliés et leurs adversaires, ils tournent en rond dans la nasse, condamnés, le jour venu, à servir d'appoint à ce qu'ils réprouvent.

» Pauvres gaullistes, embarrassés dans vos habits noirs, vous célébrez dans la piété l'appel du 18 juin, mais vous restez silencieux pendant que la France s'endort, vous restez immobiles pendant qu'elle se noie. (...)

» Vous, vous restez à l'abri de votre gaullisme. Vous ressemblez à ces troupes de forteresse qui ont de la peine à imaginer l'armée détruite et le pays envahi, alors que tout est en ordre autour d'eux. Certes, vous courez encore aux créneaux quand quelques malheureux jettent des pierres contre vos murailles, mais, regardez donc, cette guerre est finie depuis longtemps, le combat est ailleurs.

» Regardez où en est la France! Elle vivote, ballottée par les événements, livrée aux caprices des uns, aux humeurs des autres, abrutie par le soporifique que diffuse un pouvoir qui explique tout et son contraire. Elle subit résignée un lavage de cerveau permanent par l'information quotidienne et le sondage hebdomadaire et elle tente désespérément d'exister dans les seuls domaines où elle en a la liberté : les retraites, les sports et les vacances. Ainsi, la démocratie s'en va doucettement vers la tombe tandis que les futurs candidats à la présidence de la République, négligeant de nous dire où ils veulent nous conduire mais, soignant leur image de marque, s'apprêtent à déclarer en s'inspirant du slogan célèbre d'une entreprise de pompes funèbres : « Laissez-moi, je me charge du reste ! ». (...)

» Les fracas du monde nous parviennent assourdis par les médecins qui veillent à notre chevet. On nous rassure sur les menées formidables de l'impérialisme soviétique qui ne sont, paraît-il, que des cauchemars ou des phantasmes trompeurs. On nous dit que les révoltes qui agitent le corps social ne sont que poussées de fièvre maligne aisément explicables et d'ailleurs prévues.

» Malgré ces paroles apaisantes et ces soins attentifs, il y a des gens qui s'inquiètent pour leur avenir et celui de leurs enfants ; il y a des producteurs qui trouvent que la « manne » européenne a une fâcheuse tendance à se tarir et que, malgré les promesses, il n'y en aura pas pour tout le monde ; il y a des citoyens qui s'indignent qu'on laisse partir en catimini nos sportifs pour les jeux de la honte ; il y a des Français qui trouvent scandaleux que la France n'ait eu qu'un mot dérisoire pour saluer l'agression contre un pays libre et la mort d'un peuple courageux ; il y a des Français effarés de voir qu'à Venise, dans ce théâtre d'ombres hanté par le fantôme de Briand, les acteurs ont été bien vite désarmés par l'habileté tactique de l'agresseur. Ces Français sont stupéfaits de constater que, malgré une fermeté de façade, les défenseurs du monde libre, feignant de croire à des apparences ou à leur propre efficacité, ont abandonné dans la précipitation et le soulagement l'essentiel de leurs exigences précédentes.

» Il y a dans ce pays tous ceux qui sont lucides sur le risque mortel que nous fait courir la voie empruntée par nos dirigeants perdus dans leurs rêves neutralistes malgré l'implacable lumière des faits ; lucides sur la faiblesse et la pauvreté des réactions de ceux dont le rôle serait de les guider. »

Il conclut : « *Faisons effort pour espérer contre la désespérance. Si demain, tous ceux qui, chez nous, ont un nom, un passé, une responsabilité, un mandat, voulaient bien dire clairement ce qu'ils veulent ; si, demain, vous définissiez clairement des objectifs qui soient politiques et patriotiques, et non pas seulement électoraux ; si, demain, vous établissiez une nouvelle stratégie adaptée aux réalités de notre temps ; si, demain, unis et solidaires, vous vous mettiez en route, il y aurait, malgré les absences et les abandons, assez de gens en France, assez braves et assez forts, pour venir aider à reconstruire. Et ce serait alors le signe le plus éclatant que l'exemple du 18 juin a été compris. Alors, peut-être, verrions-nous se lever « l'immense armée » dont il parlait... ou faudra-t-il attendre que le malheur vienne à nouveau frapper.* »

● *M. Jacques Debu-Bridel*, ancien sénateur R.P.F., président de l'Union démocratique du travail, annonce que son mouvement a décidé de constituer une fédération des mouvements gaullistes d'opposition, en compagnie de l'Union démocratique populaire, que préside Mme Cousin, conseiller municipal de Châtillon-sous-Bagneux (Hauts-de-Seine). Résolus à « *écarter toute collaboration avec les groupements de l'actuelle majorité conservatrice* », les responsables de cette initiative veulent « *maintenir au sein de la gauche une présence gaulliste* ». Une assemblée générale de la nouvelle fédération est prévue pour le 27 septembre.

M. MICHEL DEBRÉ SE PORTE CANDIDAT

(Suite de la première page.)

Sans jamais s'en prendre à la personne de M. Valéry Giscard d'Estaing, l'ancien premier ministre a, depuis, fréquemment critiqué son action. Ainsi, le 19 mai, il définissait le « giscardisme » en disant : « *C'est une présentation facile des problèmes mais quand elle dissimule la réalité, elle fait courir de terribles risques à la nation.* » Qu'il s'agisse de la politique européenne, de la famille et de la démographie, de l'enseignement de l'Histoire, de la situation en Corse et dans les départemnts d'outr-mer, des sacrifices économiques, les domaines abondent où s'est exprimée la sévérité du maire d'Amboise à l'encontre des pouoirs publics.

Le 27 mars dernier, lors des journées parlementaires du groupe R.P.R. à Saint-Raphaël, il avait laissé entrevoir ses intentions en se formalisant d'une phrase prononcée par M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., qui se prononçait publiquement en faveur d'une candidature de M. Jacques Chirac à l'Elysée. Le 15 avril, à TF 1, M. Debré avait indiqué : « *Pour ce qui concerne ma réflexion, je penche vers la candidature. Quant aux circonstances, nous verrons bien. Il faut un changement, et un changement profond dans la politique de la France.* »

Le 23 avril, à France-Inter, il accentuait ses reproches à l'égard de M. Giscard d'Estaing, mais laissait toujours entendre que sa décision ne serait arrêtée qu'à l'automne.

Malgré les résultats particulièrement faibles (entre 2,5 et 3,5 % des intentions de vote) que lui accordaient les sondages d'opinion, M. Michel Debré a été conforté dans sa volonté par les nombreux contacts qu'il a pris depuis plusieurs semaines. Sa réflexion ainsi achevée, l'ancien premier ministre a l'intention non pas seulement de témoigner, mais de conduire une campagne active afin de sensibiliser l'électorat aux dangers que, selon lui, court le pays. Il se dit convaincu que sa candidature — à la différence de celle de M. Jacques Chirac — ne se heurtera pas à la prévention et n'entraînera pas de réactions passionnelles d'opposition. Le maire de Paris, qui n'a toujours pas révélé ses intentions, a été tenu informé de celles du maire d'Amboise, mais il se refuse « *en tout état de cause* » à les commenter.

L'appareil du R.P.R. ainsi que la plupart de ses dirigeants nationaux se tenaient prêts à soutenir une candidature de M. Chirac. La décision de M. Debré va donc jeter un certain trouble dans les milieux gaullistes et dans les rangs des militants, parmi lesquels l'ancien premier ministre du général de Gaulle bénéficie d'un grand capital d'estime et de respect. Alors que les plus antichiraquiens des gaullistes d'aujourd'hui se réjouissent de la candidature de M. Debré, alors que les membres R.P.R. du gouvernement voient en celle-ci le moyen d'éviter d'avoir à choisir entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac, bien que le nouveau candidat semble résolu à ne pas faire de concessions au pouvoir, d'autres doutent que le député de la Réunion maintienne jusqu'au bout sa décision, si celle-ci devait le faire apparaître comme un diviseur. Certains voient, enfin, dans cette candidature, une entreprise dirigée contre une éventuelle candidature de M. Chirac. La famille gaulliste connaît, en tout cas, un sérieux flottement qu'attestent les prises de position divergentes de ceux qui admettent de composer avec le pouvoir « giscardien », tels MM. Chaban-Delmas, Guéna et les ministres, et de ceux qui, comme MM. Juillet et Debré, appellent à une contestation fondamentale.

ANDRÉ PASSERON.

LA CRISE DES NOUVELLES-HÉBRIDES

Une bombe détruit le siège de la radio gouvernementale

L'explosion d'une bombe à retardement a partiellement détruit, dans la nuit du dimanche 29 au lundi 30 juin, à Port-Vila, le siège de Radio-Vanuatu, station radiophonique du gouvernement des Nouvelles-Hébrides. Le personnel prenant son service à 8 heures du matin, les bureaux étaient déserts au moment de la déflagration, qui n'a causé que des dégâts matériels. Cet attentat n'a pas été revendiqué, mais la police estime qu'il a été commis par les auteurs des graffiti anglophobes apparus le 19 juin sur les murs de la ville et signés « Armée secrète » (*le Monde* du 19 juin). Radio-Vanuatu devait néanmoins poursuivre normalement ses émissions, dès lundi, à partir d'un autre studio.

L'un des deux Hercule C-130 de la Royal Air Force, désormais basés à Port-Vila, a transporté, dimanche, quarante-trois policiers néo-hébridais à Norsup, dans l'île de Mallicolo, située au sud de celle d'Espirutu-Santo. Le gouvernement craint, en effet, que les partisans de l'opposition francophone, bien implantés dans le nord de l'île, ne tentent un coup de force contre les représentants locaux de son autorité, comme les mouvements coutumiers francophones avaient tenté de le faire, sans succès, en mai, dans l'île de Tanna.

Dans l'île d'Aoba la situation est confuse. Il semble que les chefs coutumiers qui s'étaient ralliés aux séparatistes d'Espiritu-Santo n'avaient pas obtenu le soutien de la majeure partie de la population. Une délégation franco-britannique s'est rendue sur place, dimanche 29 juin, à la demande des deux commissaires-résidents de l'archipel. Elle a constaté que le calme règne à la fois dans le village d'Ambore, favorable au gouvernement, et dans les villages de Loiosori et Abanga, au nord de l'île, favorables au Nagriamel, parti de M. Jimmy Stevens, chef de file des rebelles d'Espiritu-Santo.

Un des leaders du mouvement francophile d'Aoba avait tenté d'empêcher l'atterrissage de l'avion de la délégation en plaçant des bidons sur la piste de l'aéroport local, à Walaha, mais des villageois anglophones les avaient ensuite enlevés.

Les membres de la mission conjointe, dont l'envoi aux Nouvelles-Hébrides a été décidé le 25 juin par Londres et Paris afin d'essayer de parvenir à un compromis politique qui puisse restaurer l'unité de l'archipel avant la proclamation de son indépendance, étaient attendus lundi 30 juin à Port-Vila.

Le Sénat repousse les textes sur la distribution d'actions aux salariés et l'intéressement des travailleurs

Le Sénat qui a siégé samedi et dimanche 28 et 29 juin a repoussé par 278 voix contre 9 et 275 voix contre 10 le projet de loi créant une distribution d'actions aux salariés, et la proposition de loi R.P.R. relative à l'intéressement des travailleurs au capital, aux fruits de l'expansion et à la gestion des entreprises.

Le gouvernement, en déposant, selon l'expression du rapporteur M. DAILLY (gauche dém., Seine-et-Marne) « *un paquet d'amendements* » aux textes issus des commissions mixtes paritaires (C.M.P.) a provoqué la mauvaise humeur des sénateurs.

En voulant obtenir par voie d'amendements la reprise des textes initiaux, il les obligeait, en effet, à se déjuger. Ces deux votes négatifs du Sénat, écartant la rédaction des C.M.P., remettent en mouvement la procédure de la navette. M. Dailly a rappelé que M. Alain Poher, président du Sénat, avait entrepris, en septembre 1978, une démarche auprès du premier ministre pour que le gouvernement n'abusât pas de son droit d'amendements sur les textes des commissions mixtes paritaires et que M. Raymond Barre lui avait alors promis de donner à ses ministres des directives dans ce sens.

Les représentants de tous les groupes ont déploré cette procédure. M. CHAUVIN (Val-d'Oise), président de l'Union centriste et de l'intergroupe U.D.F., devait notamment déclarer : « *Quelle tristesse est la mienne de voir que le gouvernement remet en cause un texte adopté à l'unanimité par une commission mixte paritaire, je ne peux l'admettre.* » MM. CALDAGUES (Paris) pour le R.P.R., CHAMPEIX (P.S., Corrèze), BOURGINE (CNIP, Paris) ont critiqué une telle méthode qui transforme le Parlement, a dit ce dernier orateur, en « *chambre d'enregistrement* ».

« *Si le gouvernement*, leur a répondu M. MATTÉOLI, ministre du travail, *a déposé ces amendements au texte de la C.M.P.* [il s'agissait alors de la distribution d'actions aux salariés], *c'est parce que les travaux de la C.M.P. dénaturaient à ses yeux le fondement même et l'essence du projet gouvernemental. Sur les points qu'il juge essentiels — gratuité, absence de démarche, créance sur l'Etat, date de réunion des assemblées générales extraordinaires, gage — le gouvernement considère qu'il ne resterait rien de son projet si ses amendements n'étaient pas retenus.* »

En ce qui concerne la proposition R.P.R. sur l'intéressement, M. CHERIOUX (R.P.R., Paris) avait déclaré avant le rejet de ce texte, et en qualité de rapporteur de la C.M.P. et de rapporteur de la commission des affaires sociales :

« *Notre commission mixte, après avoir siégé pendant sept heures, a abouti à un compromis qui reprend, pour l'essentiel, les dispositions adoptées par le Sénat ; quant au titre III, qui avait été disjoint par notre Assemblée, la C.M.P. l'a recréé et lui a donné un contenu. L'intitulé du titre, à lui seul, indique la nature de l'accord intervenu. Il porte sur la « participation des salariés au conseil de surveillance de certaines sociétés anonymes : pour le titre IV, relatif au gage, la C.M.P. a adopté le texte du Sénat. L'accord (unanime) n'était pas facile, mais il est intervenu. Il a le mérite d'introduire des représentants du personnel dans les instances dirigeantes des sociétés. Il répond aussi à certaines objections d'inconstitutionnalité. On avait parlé de cogestion. Or, les représentants du personnel — de tout le personnel — ne figurent qu'au conseil de surveillance, mais ils y ont les mêmes droits et les mêmes responsabilités que les représentants des actionnaires. (...) Je suis consterné que le gouvernement ait purement et simplement gommé les propositions de la C.M.P.* »

Femme au foyer et discrimination sexiste

Le Sénat a ensuite adopté dimanche en séance de nuit la proposition de loi de M. HENRIET (R.I., Doubs) tendant à créer une indemnisation du congé parental d'éducation, qui serait financée par une récupération des dépenses de l'assurance-chômage.

Mme PELLETIER, ministre de la condition féminine, avait notamment déclaré avant le vote positif des sénateurs :

« *Votre texte vise les salariés, hommes ou femmes, mais nous savons fort bien que pendant bien des années encore les bénéficiaires du congé parental seront des femmes. Je dois donc m'opposer à votre proposition parce qu'elle est porteuse d'une philosophie que je n'accepte pas.*

» Vous placez la mère au-dessus de la femme. Pour moi, elles sont une seule et même personne, riche d'aspirations multiples et parfois contradictoires. »

Lundi 30 juin, à une heure trente du matin, les sénateurs ont examiné la proposition de loi de M. SÉRUSCLAT (P.S., Rhône) tendant à lutter contre la discrimination sexiste. L'auteur de ce texte assimile cette discrimination à une discrimination raciale et propose que le droit soit donné aux associations de se porter partie civile.

En définitive, la proposition de M. Serusclat est repoussée par 155 voix contre 100.

∴

Pendant la journée de samedi et la matinée de dimanche, les sénateurs ont adopté en troisième lecture (par 182 voix contre 100) le projet de loi organique relatif au statut de la magistrature. Mais ils sont revenus à leur texte initial, favorable, notamment, à l'élection des magistrats appelés à représenter leurs pairs à la commission d'avancement et à la commission de discipline du Parquet. Le projet a donc été renvoyé devant l'Assemblée nationale.

Ont été adoptés avec quelques modifications :

● Le projet de loi relatif au recrutement des membres des tribunaux administratifs, qui proroge pour cinq ans le recrutement complémentaire, en précisant toutefois que, désormais, ce recrutement sera fait par voie de concours, modifications purement rédactionnelles. P.C. et P.S. ont voté contre, à main levée.

● La proposition de loi de M. DAILLY (première lecture avant l'Assemblée) tendant à faciliter le crédit aux entreprises. Ce texte prévoit le nantissement de créances commerciales par la création d'un nouvel effet de commerce transmissible par endossement. Il permet notamment de rassembler plusieurs créances sur un même titre.

« *La réforme proposée*, a indiqué M. MOUROT, secrétaire d'Etat à la justice, *assurera une meilleure garantie des crédits à l'exportation, car la technique du code civil — l'expérience le prouve — est inapplicable aux débiteurs étrangers. Elle permet un traitement magnétique et donne une base plus solide à l'affacturage.* »

● La proposition de loi portant validation d'actes administratifs visant à réparer un oubli du ministère des universités qui entachait d'irrégularité et invalidait la nomination de professeurs d'odontologie et d'assistants titulaires de chirurgie dentaire. Après avoir repoussé par 188 voix contre 84 une motion préalable du groupe communiste, les sénateurs ont voté l'ensemble, modifié, à main levée.

● Le projet de loi modifiant certaines dispositions du code de la santé publique relatives à l'exercice de la profession d'infirmier ou d'infirmière.

● Le Sénat a adopté samedi en seconde lecture, et renvoyé devant l'Assemblée, le projet d'aide aux familles nombreuses dans le texte voté par lui en première lecture, c'est-à-dire après avoir rejeté tous les amendements déposés par Mme Pelletier, ministre de la condition féminine ; amendements qui avaient fait repousser le projet de loi par l'Assemblée nationale à la suite du vote bloqué demandé par le ministre.

Les textes définitivement adoptés

Ont été adoptés sans modifications et définitivement :

● Le projet de loi instituant une agence pour la qualité de l'air.

● Le projet de loi instituant une assurance-veuvage en faveur des conjoints survivants. Mme Pelletier a dû demander une seconde délibération à la fin de cette deuxième lecture, pour obtenir que le texte adopté (par 158 voix contre 115) soit le même que celui voté par l'Assemblée nationale.

● Le projet de loi prorogeant le mandat des conseillers généraux de Saint-Pierre-et-Miquelon.

● La proposition de loi relative à la preuve des actes juridiques.

● Le projet de loi (quatrième lecture) relatif aux astreintes prononcées en matière administrative, et à l'exécution des jugements par les personnes morales de droit public.

● Le projet de loi portant suppression du renvoi au règlement d'administration publique dans les lois.

● Le projet de loi organique ayant le même objet que le texte précédent mais s'appliquant aux lois organiques.

● Le projet de loi (deuxième lecture) rendant applicable le code de procédure pénale et certaines dispositions législatives dans les TOM. — A. G.

DÉFENSE

LE PRÊT DU SOLDAT EST AUGMENTÉ DE 50 CENTIMES PAR JOUR

Le prêt journalier du soldat passera, à compter du mardi 1er juillet, de 9 à 9,50 F. Pour l'ensemble des militaires du contingent, cette mesure représente une dépense totale de 26 millions de francs jusqu'à la fin de l'année.

Dans une question écrite au ministre de la défense, M. Charles Hernu, député socialiste du Rhône, attire l'attention de M. Yvon Bourges sur la dégradation du pouvoir d'achat des appelés depuis cinq ans. Il lui demande si, dans cette perspective, il ne conviendrait pas d'indexer le prêt sur le SMIC.

En 1975, avant la décision du gouvernement de tripler le montant de la solde du contingent, le prêt du soldat (75 F par mois) représentait 5,73 % du salaire minimum interprofessionnel de croissance. Dès 1976, avec 210 F par mois, le prêt a représenté 14,12 % du SMIC et même 14,82 % en 1977.

Mais, depuis cette date, la solde de l'appelé n'a pas augmenté dans les mêmes proportions et elle accuse du retard. Elle a représenté 13,56 % du SMIC en 1978 ; 12,82 % en 1979 et, en 1980, avant l'augmentation qui doit intervenir en juillet, le prêt du soldat ne représente plus que 12,04 % du SMIC.

Le contrôle de la route du pétrole

LE CONTRE-AMIRAL LEJEUNE : il n'est pas question actuellement d'un partage des tâches avec les États-Unis

De notre correspondant

Saint-Denis de la Réunion. — Le contre-amiral Philippe Lejeune, commandant supérieur des forces maritimes françaises en océan Indien, au terme de sa première tournée d'inspection, a déclaré, samedi 28 juin, à Saint-Denis de la Réunion, au sujet d'une éventuelle « *division du travail* » entre alliés — suggérée par le ministre américain de la défense, M. Harold Brown, à l'automne dernier (*le Monde* du 13 septembre 1979) — pour la protection en commun des lignes vitales de ravitaillement des pays industrialisés : « *Nous avons des intérêts communs avec nos alliés, parmi lesquels figurent les Etats-Unis. Mais, depuis quatorze ans, nous sommes sortis de l'organisation intégrée de l'alliance atlantique. Cela manifestait que la France a une politique internationale et, en particulier, une politique de défense indépendante de celle des Etats-Unis. Il n'est pas question actuellement d'avoir un partage des tâches, car nous n'avons aucune organisation qui suppose le partage.* »

« *Toutefois*, a ajouté le contre-amiral, *nous avons un intérêt commun, qui est celui du trafic maritime vital, aussi bien pour l'Europe que pour le Japon ou les Etats-Unis. S'il s'exerçait une menace quelconque sur ce trafic, il est possible qu'à ce moment-là nos gouvernements décident d'une action coordonnée. Pour l'heure, il s'agit d'une hypothèse purement intellectuelle.* »

Le contre-amiral a estimé que « *la France a une justification à avoir des moyens militaires dans cette zone* », puisqu'elle y a « *des intérêts vitaux pour le pays* » et qu'elle « *est riveraine dans un territoire qui a toujours été français : la Réunion* ». — H.B.

[Avant la suggestion de M. Harold Brown, le chef d'état-major de la marine française, l'amiral Jean Lannuzel, avait, en deux occasions, à l'Institut des hautes études de défenses nationales (I. H. E. D. N.), rappelé : « Au-delà d'un certain seuil d'agression, l'interdépendance de plus en plus poussée du trafic maritime desservant l'Europe conduirait nécessairement les alliés à s'engager à nos côtés : il importe alors que notre contribution à la protection des voies de communication soit en rapport avec la part des approvisionnements que nous voulons recevoir.]



LE PROJET « SÉCURITÉ ET LIBERTÉ »

Une lettre de M. Robert Ballanger

M. Robert Ballanger, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, nous écrit :

Quel enseignement tirer de l'adoption par l'Assemblée nationale du projet abusivement intitulé sécurité-liberté ? Inacceptable, le projet le demeure tant au plan de la sécurité qu'il prétend assurer que des libertés qu'il feint de vouloir défendre. Il répond à la volonté du pouvoir de renforcer l'autoritarisme, mettre en cause le droit de grève, créer un espace judiciaire européen.

L'insécurité est un grand problème national. Les députés communistes ont montré tout au long du débat que le projet ne comportait aucune disposition susceptible d'assurer une véritable sécurité.

Comment peut-il en être autrement ? Le gouvernement est directement responsable de la montée de l'insécurité dans notre pays, par sa politique économique et sociale, par l'action de répression anti-ouvrière et anti-démocratique qu'il impose à la police, alors qu'elle devrait protéger les personnes et les biens. En amplifiant, en exploitant à outrance un sentiment de peur, le pouvoir giscardien se sert de son texte comme d'une arme de guerre idéologique pour tenter de faire accepter un consensus contre les libertés.

Inamendable, le projet Peyrefitte l'était, et le demeure. R.P.R. et U.D.F. en ont voté en première lecture une version aggravée. La première partie modifie la rédaction de certaines infractions (vol, dégradations, infractions à la police des chemins de fer, etc.) pour forger une arme supplémentaire de répression des mouvements sociaux : manifestations, grèves, luttes de toutes sortes.

La seconde partie organise une procédure pénale expéditive dont le caractère de classe est accentué par la mise au pas des magistrats et la réduction des droits de la défense. Sous prétexte de lutter contre la grande criminalité, le projet Peyrefitte tend à adapter l'arsenal répressif et juridique aux formes nouvelles de la lutte des travailleurs, en mettant en cause les principes juridiques acquis depuis un siècle. Avec ce projet, on régresse quasiment à l'état du droit pénal d'avant l'affaire Dreyfus.

Tout au long des débats, les députés communistes ont eu une attitude cohérente et responsable.

Les communistes sont pour la sécurité, condition de l'exercice des libertés. C'est pour cela que nous réclamons un véritable débat au Parlement sur ce problème, préparant avec tous les intéressés des mesures concrètes. Nous avons beaucoup à dire en ce domaine, car l'insécurité est aussi un phénomène de classe : elle ne touche pas de la même manière les P.-D.G. et les familles des travailleurs. Elle gêne peu les premiers mais constitue pour les secondes une cause d'aggravation de leurs conditions de vie et de travail.

Mais nous nous sommes refusés, en proposant des aménagements partiels, comme a cru bon de le faire le groupe socialiste, à entrer dans la logique d'une loi scélérate, à créer l'illusion qu'elle pouvait être améliorée. On n'amende pas l'inamendable. Dans un débat fondamentalement politique, nous avons refusé de nous enfermer dans la procédure.

Le débat lui-même s'est déroulé dans des conditions inacceptables. Le garde des sceaux et sa majorité ont eu une attitude autoritaire et attentatoire à la démocratie parlementaire. Mais ce n'est pas la première fois, et on ne doit pas se dérober à la lutte quand les libertés sont en cause. Les députés, surtout s'ils sont de l'opposition, sont élus pour être présents à l'Assemblée et y défendre, quelles que soient les entraves, les manœuvres, la politique de la population qu'ils représentent. C'est ce que les députés communistes ont fait, se battant pied à pied, dénonçant jusqu'au bout, et seuls, les graves dispositions du texte.

Les députés communistes ont demandé la suppression des disposition actuellement en vigueur, qui sont autant d'atteintes aux droits de l'homme : la procédure des flagrants délits, la loi anti-casseurs, la peine de mort, la Cour de sûreté de l'Etat.

Ils ont été les seuls à s'exprimer et à voter contre la législation des contrôles d'identité, qui constitue en elle-même une loi digne du régime de Vichy puisque, désormais, tout individu pourra être arrêté s'il ne justifie pas de son identité. Il est regrettable que les socialistes aient été absents de ce débat essentiel.

Il est pour le moins curieux que les moyens d'information n'aient fait aucun écho à l'action des députés communistes pour la défense des libertés et n'ont voulu voir, après le départ du groupe socialiste, qu'un monologue du gouvernement et de sa majorité. En passant sous silence les nombreuses interventions des élus communistes qui se sont refusés à laisser adopter un tel texte sans critiquer publiquement, point par point, les atteintes qu'il porte à la démocratie, cette attitude affaiblit la dimension unitaire que doit revêtir l'action contre le projet de loi. Elle est dommageable pour les libertés.

Le combat contre le projet Peyrefitte n'est pas terminé. Les députés communistes continueront à dénoncer une loi super-scélérate qui constitue une attaque frontale contre les droits de l'homme et le mouvement populaire.

[N.D.L.R. — Pour s'en tenir au seul « Monde », les interventions des députés communistes, lors de la discussion parlementaire, y ont été rapportées au même titre que celles de leurs collègues. De plus, nous avons régulièrement reproduit les événements extraparlementaires. Enfin, dans la page « Idées » du 27 juin, nous avons publié une libre opinion signée de cinq avocats communistes.]

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Questions au gouvernement

Vendredi 27 juin, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions orales sans débat, les sujets suivants sont notamment abordés :

● **Primes au départ volontaire**

Répondant à une question de M. BECHE (P.S., Doubs) sur la pratique des primes au départ volontaire à laquelle recourent les entreprises, M. PROUTEAU, secrétaire d'Etat chargé de la petite et moyenne industrie, suppléant de M. MATTEOLI, ministre du travail et de la participation, déclare notamment : « *C'est un fait qu'un nombre croissant d'entreprises accordent des primes au départ volontaire de leurs salariés. Combien sont-elles les entreprises qui entendent remédier ainsi à un excédent d'effectifs ? Je ne puis vous le préciser. Toujours est-il que les offres ainsi faites ont rencontré un accueil favorable auprès des salariés concernés, représentants du personnel compris.*

Reprenant la parole, M. BECHE assure que cette pratique « *permet de supprimer des emplois en échappant au contrôle du comité d'entreprise et de l'inspection du travail, et elle procède du même esprit que les contrats de travail à durée déterminée* ».

● **Expulsions**

En réponse à une question de M. CANACOS (P.C., Val-d'Oise) sur les expulsions, M. MOUROT, secrétaire d'Etat auprès du garde des sceaux, indique : « *Le nombre des expulsions de locataires réalisées avec le concours de la force publique diminue de façon régulière depuis plusieurs années : 2 632 en 1975, 1 944 en 1978. Encore ces chiffres ne permettent-ils pas de distinguer entre les expulsions qui ont frappé des locataires dignes d'intérêt et les locataires de mauvaise foi.* » « *Au surplus,* ajoute M. Mourot, *il ne faudrait pas méconnaître les intérêts des propriétaires : il en est parmi eux qui n'ont pratiquement que le produit de leurs loyers pour vivre.*

Evoquant ensuite la conclusion de règlements à l'amiable entre locataires et propriétaires, le secrétaire d'Etat ajoute : « *La conclusion de tels règlements peut aussi découler d'une intervention des médiateurs qui ont été institués en vertu d'un décret pris le 20 mars 1978. Il n'y en a que mille aujourd'hui, mais nous allons renforcer leur nombre pour qu'il puisse y en avoir un par canton.* »

● *Des militants communistes* ont distribué, samedi 29 juin, aux touristes traversant Bordeaux, un tract leur demandant de « *dire définitivement « non » à l'entrée de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal dans le Marché commun* ».

Six élections cantonales...

AIN : canton de Brenod (2e tour).

Inscr., 2 373 ; vot., 1 663 ; suffr. expr., 1 598. MM. Octave Tardy, M.R.G., sout. P.S., maire de Brénod, 812 voix, *ELU* ; Charles Millon, U.D.F., député, maire de Belley, 786.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Michel Carrier, indépendant, qui, conseiller général depuis vingt-deux ans, s'était démis de son mandat pour raisons de santé, le 23 mai dernier. M. Carrier avait été réélu au second tour des élections cantonales de mars 1976 avec 745 voix contre 585 à M. Pin (P.S.) et 475 à M. Pillard (act. loc.) sur 1 805 suffrages exprimés, 1 823 votants et 2 420 inscrits.

Au premier tour de cette élection partielle, les résultats étaient les suivants : inscr., 2 373 ; vot., 1 558 ; suffr. expr., 1 518 ; MM. Millon, 597 voix ; Tardy, 334 ; Pierre Pillard (act. loc.), 265 ; Mme Jeannine Cordaillat (P.C.), 167 ; M. René Faillard (R.P.R.), maire de Brion, 155.

Bien que placé en ballottage favorable à l'issue du premier tour, M. Millon n'a pas réussi à conserver le siège à la majorité. Il n'obtient que 49,18 % contre 50,81 % à son adversaire radical de gauche.]

ARDENNES : canton de Château-Porcien (2e tour).

Inscr., 2 854 ; vot., 2 164 ; suffr. expr., 2 121. MM. Marcel Chéyère, cand. U.D.F. et R.P.R., 1 101 voix, *ELU* ; James Champenois, P.S., 1 020.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Jean Dion (U.D.F.-P.R.), récemment décédé, qui avait été réélu dès le premier tour des élections cantonales de mars 1976 avec 1 399 voix contre 555 à M. Dupuy (P.C.) sur 2 793 inscrits, 2 063 votants et 1 954 suffrages exprimés.

Au premier tour de cette élection partielle, M. Chéyère était arrivé en tête avec 806 voix contre 463 à M. Champenois, 299 à M. Pierre Cochart (div. g.), 218 à M. Marcellin Briquet (P.C.) et 98 à M. Pierre Cotret (sans étiq.). Il y avait eu 1 884 suffrages exprimés et 1 930 votants sur 2 854 inscrits.

La gauche, qui semblait bien placée à l'issue du premier tour, n'a pas finalement enlevé ce siège à la majorité. Cette dernière conserve ainsi la présidence du conseil général, qu'elle détient depuis 1979 au bénéfice de l'âge (majorité et opposition détenant chacune dix-huit sièges).

Le candidat de la majorité, M. Chéyère est élu avec 51,90 % des voix, alors que son prédécesseur avait, en mars 1976, conservé son mandat en recueillant au premier tour 71,59 % des suffrages exprimés.]

CAYENNE-SUD-EST (1er tour).

Inscr., 5 156 ; suf. expr., 1 600. MM. Jean Catayée (P.S.G.), 923 voix ; Marcel Jérôme (R.P.R.), 448 ; Albert Lecante (Unité guyanaise), 229. *Ballotage.*

[Il s'agit de pourvoir le siège laissé vacant par la démission, pour raison de santé, en avril dernier, de M. Henri Agarande (parti socialiste guyanais, P.S.G.), sénateur apparenté socialiste.

Cette élection partielle revêt une importance particulière dans la mesure où, depuis le départ de M. Agarande, la gauche est devenue minoritaire à l'assemblée départementale au sein de laquelle elle ne dispose plus que de sept sièges contre huit à la majorité.

Pour la première fois, toutefois, la gauche guyanaise aborde un tel scrutin divisée. Le parti socialiste guyanais (P.S.G.), principale formation d'opposition, favorable à l'autonomie, a vu naître sur sa gauche, à la fin de l'année 1978, l'Unité guyanaise, formation indépendantiste animée par M. Albert Lecante, candidat qu'il avait soutenu lors des élections législatives.

En ne recueillant que 14,31 % des suffrages exprimés, le candidat indépendantiste enregistre une nette défaite.

Le P.S.G. devrait conserver le siège de M. Agarande, puisque son secrétaire général, M. Catayée, arrive nettement en tête du scrutin avec 57,68 % des suffrages exprimés. Il n'a pas été déclaré élu parce que son nombre de voix est inférieur au quart de celui des électeurs inscrits. Il devrait l'être au second tour, à moins que M. Jérôme, candidat unique de la majorité, qui a recueilli 28 % des suffrages, ne parvienne à mobiliser massivement en sa faveur les abstentionnistes du premier tour. Un tel renversement de situation paraît peu probable.]

HAUTE-SAVOIE : canton de La Roche-sur-Foron (1er tour).

Inscr., 8 381 ; vot., 4 308 ; suffr. expr., 4 212. MM. Joseph Fournier, U.D.F., 2 083 voix ; Georges Lacrozes, div. g., 1 297 ; Jacques Encrenaz, P.S., 484 ; Félix Deturche, P.C., 348. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Georges Cotterlaz-Rannard (U.D.F.-C.D.S.), récemment décédé, qui avait été élu au premier tour des élections cantonales de mars 1979 avec 2 925 voix contre 981 à M. Jacques Encrenaz (P.S.), 521 à M. Félix Duturche (P.C.) et 349 à M. Bordairon (sans étiq.) sur 4 776 suffrages exprimés.

Avec 49,45 % des voix, M. Fournier n'obtient pas un score aussi brillant que Georges Cotterlaz-Rannard, qui avait été élu avec 61,24 % des suffrages exprimés. La présence d'un candidat « divers gauche », qui recueille 30,79 % des voix, explique également la chute du candidat socialiste, qui passe de 20,54 % en 1979 à 11,49 % pour ce premier tour. De son côté, le candidat communiste enregistre un léger gain : 8,26 % contre 7,30 % en mars 1979.]

SEINE-ET-MARNE : canton de Donnemarie-Dontilly (2e tour).

Inscr., 5 240 ; vot., 3 845 ; suffr. expr., 3 771. MM. Marc Fromion, P.S., 1 963 voix, *ELU* ; Jacques Ballot, mod. maj., maire de Donnemarie-Dontilly, 1 808.

[Il s'agissait de pourvoir le siège vacant depuis la décision du Conseil d'Etat d'annuler le scrutin de mars 1979, dont le second tour avait donné un avantage de 21 voix sur 4 167 suffrages exprimés à M. Marc Fromion (P.S.) sur M. Etienne Dailly (U.D.F.-rad.), vice-président du Sénat et alors président du conseil général de Seine-et-Marne. M. Dailly avait renoncé à solliciter le renouvellement d'un mandat qu'il détenait depuis dix-huit ans, à Nemours, où il avait été battu aux élections municipales de mars 1977. Pour cette élection partielle, M. Dailly n'avait pas fait acte de candidature. De même, le parti communiste avait décidé de ne pas présenter de candidat.

Au premier tour, M. Fromion était arrivé en tête avec 1 576 voix contre 1 183 à M. Ballot, 502 à M. Michel Corneille (R.P.R.), 147 à M. Robert Laugier (écol.) et 41 à M. Denys Bello (F.N.), sur 3 449 suffrages exprimés, 3 522 votants et 5 241 inscrits.

Alors qu'au second tour de mars 1979 M. Fromion avait été proclamé élu avec 50,25 % des voix, il obtient 52,05 % des suffrages exprimés. Son succès permet à la gauche de conserver la présidence de l'assemblée départementale, où elle dispose de deux voix de majorité.]

VIENNE : canton de Lencloître (2e tour).

Inscr., 5 357 ; vot., 3 503 ; suffr. expr., 3 359. M. Gérard Archambault, P.C., 1 747 voix *ELU* ; Mme Clara Pierre, mod. maj., cons. mun. de Lencloître, 1 612.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement du général René Pierre (mod. maj.), récemment décédé, qui avait été élu au second tour des élections cantonales de mars 1976, avec 1 433 voix contre 1 276 à M. Archambault (P.C.) et 971 à M. Girard (mod. maj.).

Au premier tour de cette élection partielle, Mme Clara Pierre, veuve du conseiller général décédé, était arrivée en tête avec 890 voix, contre 831 à M. Archambault, 713 à M. Serge Girard et 681 à M. André Moulin (P.S.) sur 3 115 suffrages exprimés, 3 190 votants et 5 388 inscrits.

Alors qu'au premier tour, le total des voix de Mme Pierre et de M. Girard était de 1 603, représentant 51,46 % des suffrages exprimés, Mme Pierre ne conserve pas ce siège à la majorité. Cet insuccès peut s'expliquer par l'appel lancé en faveur du candidat communiste par la Fédération des gaullistes de progrès et par les apostilles rappelant les origines allemandes de Mme Pierre qui avaient été posées sur ses affiches.

Le nouvel élu, qui a obtenu 52 % des voix, alors que les 1 512 voix de la gauche au premier tour représentaient 48,53 % des suffrages exprimés, est âgé de quarante ans. Il est professeur au collège de Saint-Genest-d'Ambière (Vienne).]

... ET TROIS ÉLECTIONS MUNICIPALES

MEUSE : Haudainville (2e tour).

Inscr., 538 ; vot., 388 ; suffr. expr., 372. Liste « sans nom », entre 157 voix et 122 : *3 sièges* ; liste d'intérêt communal, entre 134 voix et 116 : *1 siège* ; liste non présente au premier tour, sans nom, entre 36 voix et 71 ; 2 candidats individuels : 33 et 29.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de huit conseillers municipaux, dont le maire, qui avaient donné leur démission en raison d'un désaccord portant sur la délivrance d'un permis de construire pour un bâtiment agricole. Au premier tour, la liste qui n'avait pas d'intitulé avait enlevé deux sièges avec un nombre de voix compris entre 208 et 132. La liste d'intérêt communal, qui avait recueilli entre 181 et 110 voix, avait également gagné deux sièges. Il y avait eu 358 suffrages exprimés, 379 votants et 538 inscrits.

An second tour, une troisième liste avait été constituée et deux candidats individuels s'étaient présentés.]

NORD : Hergniès (1er tour).

Inscr., 2 367 ; vot., 1 523 ; suffr. expr., 1 497. Liste socialiste : MM. Lucien Bodel, 709 voix, et Raymond Vinchent, 708 ; liste U.D.F.-R.P.R. : MM. Jean Schneider, 432, et Lucien Vercaigne, 429 ; liste P.C. : MM. Van Der Hoeven, 250, et Guépin, 250 ; liste écologique : MM. Raymond de Potter, 106, et Massart, 108. *Il y a ballottage pour les deux sièges à pourvoir.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de M. Tarsyle Dewasme, ancien député socialiste, récemment décédé, et de l'un de ses adjoints, également décédé. Le conseil municipal, élu en mars 1977, était composé de 21 P.S.]

SEINE-ET-MARNE : Nanteuil-lès-Meaux (2e tour).

Inscr., 1 955 ; vot., 411 ; suffr. expr., 333. M. Claude Ruelle, P.S., 333 voix, ELU.

[Six sièges avaient été pourvus dès le premier tour. Ils étaient alliés à la liste socialiste, seule présente, dont les candidats avaient recueilli entre 511 et 481 voix sur 1 955 inscrits, 678 votants et 525 suffrages exprimés.

Cette élection avait été organisée pour pourvoir sept sièges vacants en raison de décès ou de démissions. La municipalité était socialiste.]

M. GISCARD D'ESTAING AU STRUTHOF

« Pour que la France ne connaisse plus cette infamie »

De notre correspondant

Strasbourg. — M. Giscard d'Estaing a présidé, dimanche 29 juin, au Struthof, les cérémonies du trente-cinquième anniversaire de la libération des camps de déportation. Plus de trois mille personnes assistaient à cette commémoration. Des déportés, des résistants et leurs familles avaient fait le pèlerinage du Struthof, seul camp de concentration nazi en territoire français et par là symbolique, sur ce territoire, de tous les camps d'extermination du IIIe Reich.

Sous le ciel bas, un vent froid effilochait les nuages qui s'accrochaient aux cimes des sapins. Le brouillard, fréquent à cette altitude après les pluies nocturnes, s'était disloqué en début de matinée. L'hélicoptère du chef de l'Etat pouvait se poser peu avant 10 heures en contrebas du camp.

M. Giscard d'Estaing a été accueilli à son arrivée, devant le mémorial national de la déportation qui surplombe le camp, par le secrétaire d'Etat aux anciens combattants, M. Maurice Plantier, qu'entouraient le premier ministre, M. Raymond Barre, et le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, M. Daniel Hœffel, ainsi que le général Vanbremeersch, commandant la 1re armée, et le colonel François Faure, président de l'Amicale nationale des anciens du camp. Après les honneurs militaires, le président de la République a ranimé la flamme du souvenir et déposé une gerbe sur la dalle du Déporté inconnu.

Par le portail flanqué de miradors, il s'est rendu dans le camp proprement dit pour se recueillir tout d'abord dans le bâtiment du four crématoire situé sur la plate-forme inférieure du camp. A sa sortie il a salué les parlementaires et personnalités de la région et les diplomates étrangers en poste à Strasbourg. Il s'est immobilisé ensuite, pour la partie religieuse de la cérémonie, devant le mur du souvenir qui se dresse au-dessus de la fosse des cendres.

Après la prière de l'aumônier militaire israélite, les aumôniers catholique et protestant invitèrent les participants — geste inédit dans les annales du Struthof — à réciter le *Notre Père*, que le président de la République reprit avec eux. Deux anciens déportés du Strutoh ont alors déposé la gerbe du chef de l'Etat devant le mur du souvenir cependant que retentissait la sonnerie aux morts reprise en écho par d'autres clairons dans le haut du camp.

Le président de la République a ensuite remonté, par la série de raides escaliers qui coûtèrent la vie à tant de déportés, les huit paliers du camp étagé à flanc de montagnes. Sur les replats où s'élevaient jadis les baraques-dortoirs se pressaient les groupes d'anciens déportés rangés autour des stèles dédiées à leurs camps respectifs. Comme il l'avait fait pour les quelque cent porte-drapeau, M. Giscard d'Estaing serra de nombreuses mains durant sa montée. Il conversa plus longuement avec d'anciens déportés du Struthof et salua également les délégués des déportés étrangers avant de terminer son périple par la visite du musée de la déportation et d'y signer le livre d'or. Sur ce livre, le chef de l'Etat écrivit : « *Pour que la France ne connaisse plus jamais cette infamie. Auschwitz 1975 ; Struhof 1980.* » (M. Giscard d'Estaing s'était rendu à Auschwitz en 1975.)

JEAN-CLAUDE HAHN.

CORRESPONDANCE

A PROPOS DU « VIEIL ONCLE » DE M. GISCARD D'ESTAING

Dans le discours qu'il avait prononcé à la Sorbonne à l'occasion du quarantième anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940, M. Giscard d'Estaing, évoquant ses souvenirs d'adolescent, avait déclaré combien il avait été impressionné, à cette époque, par le caractère et le comportement d'un « vieil oncle » qui écoutait quotidiennement les émissions de la B.B.C. Un « vieil oncle » dont l'Elysée n'avait pas voulu préciser l'identité, se bornant à indiquer qu'il s'agissait « d'un des frères de la grand-mère maternelle du chef de l'Etat » (le Monde *du 20 juin*). *Mme Catherine Auberger-Thiéry, mère de famille nombreuse,* « engagée dans la vie associative », *demeurant à Strasbourg, nous écrit à ce sujet :*

Il se trouve que cet oncle est mon grand-père maternel, Robert Georges-Picot, avocat à la cour d'appel de Paris, et c'est pourquoi je me permets de vous écrire. Je l'ai relativement peu connu car il est mort en 1946, quand j'avais douze ans, des suites des fatigues et des privations dues à la guerre (il avait participé à un réseau d'aide à la Résistance) ; mais sa présence a marqué mes vacances dans sa grande maison de Normandie où, avec ma grand-mère, il accueillait affectueusement ses nombreux petits-enfants.

Pour moi aussi, l'image est celle de manchettes blanches d'où sortaient deux grandes mains expressives ponctuant de gestes précis l'affirmation de certitudes calmement mais fermement énoncées. Ces certitudes portaient sur des principes d'honneur et de courage comme en témoigne le discours en forme de récit. Je crois que mon grand-père était un passionné, mais l'éloquence due à sa formation et la bonté de son sourire faisaient qu'il restait toujours dans les limites, en effet, d'une « *fureur digne* ».

C'est ainsi qu'a commencé notre éducation civique, comme dans beaucoup de familles françaises de tous bords et de toutes origines. Mon grand-père avait fait la guerre de 1914-1918 ; il nous chantait *la Madelon*, *le Régiment de Sambre-et-Meuse*. Ma grand-mère et mes tantes essayaient avec gravité de mettre à notre portée ses souvenirs de guerre ; nous savions, par exemple, que « Bon-Papa » s'était retrouvé un jour au front tout entouré de feu, parce qu'un obus avait éclaté à proximité, sans doute. Deuxième image qui est restée dans ma mémoire, devenant une auréole pour l'homme au visage anguleux orné d'une grande moustache qui, même pour travailler à enlever les mauvaises herbes ou à fendre du bois, ne quittait jamais sa chemise et ses boutons de manchette.

Longtemps après sa mort, on aimerait encore évoquer pour nous sa vie d'avocat intègre et désintéressé à qui il arrivait de ne pas réclamer d'honoraires aux gens qui ne pouvaient pas payer ou aux associations charitables pour lesquelles il plaidait. Ainsi cet homme modeste n'a pas laissé son nom dans l'Histoire mais il était juste qu'un hommage soit rendu à sa personnalité par un de ses neveux plus illustre, puisqu'elle a contribué à former la conscience de notre génération.

Cette conscience est faite de l'attachement aux valeurs que j'ai déjà citées et aussi du souci de défendre des convictions ardentes en gardant le respect de l'adversaire. Enfin d'une certaine inaptitude à suivre les voies de la facilité, que souligne Valéry Giscard d'Estaing en disant : « *Il ne cherchait pas d'excuses et n'acceptait pas la complaisance des alibis.* »

M'est-il permis d'ajouter que tout cela m'amène avec un certain nombre de Français encore minoritaires, peut-être, aujourd'hui à demander dans le domaine de la paix et de la guerre des choix pouvant paraître en contradiction avec ceux des anciennes générations mais répondant dans le même esprit aux réalités un peu différentes qui sont celles de notre époque, à savoir le danger nucléaire et la prise de conscience européenne, entre autres, de l'inutilité des guerres ?

Paul Valéry a dit, je crois, à peu près ceci : « *Respecter la tradition, ce n'est pas refaire ce que d'autres ont fait, c'est retrouver l'esprit qui a fait faire ces choses, certaines choses, pour en faire d'autres dans le même esprit* (1). »

En juin 1980, j'entends un appel à chercher résolument les moyens de résoudre pacifiquement nos conflits. A en discerner les causes. A suivre désormais la voie de Gandhi, de Martin Luther King, de Lanza del Vasto et d'autres encore. Pour généraliser les méthodes de la non-violence qui donneront à l'homme du vingt et unième siècle sa vraie dignité et qui ont déjà fait leurs preuves, bien que cela ne se sache pas assez. Je pense que le changement dans la continuité, pour reprendre une expression chère au chef de l'Etat, ne nous interdit pas, bien au contraire, de préparer pendant ces deux prochaines décennies, mais en commençant dès maintenant, une véritable mutation de nos institutions et de nos mentalités, renonçant à la tentation du surarmement et de la violence comme étant liée à une sorte de préhistoire de l'humanité ; sans rien renier du dynamisme et du courage qui ont fait l'honneur de nos aînés.

[N.D.L.R. — Robert Georges-Picot, avocat à Paris (1873-1946), était le frère de Mlle Henriette Georges-Picot (1876-1949), qui a épousé Jacques Bardoux (1874-1959).

Jacques Bardoux était le grand-père maternel du président de la République, sa fille ayant épousé M. Edmond Giscard d'Estaing.]

(1) La lettre de Mme Auberger-Thiéry nous a été adressée le 21 juin, soit cinq jours avant la conférence de presse du chef de l'Etat. Cette cousine éloignée de M. Giscard d'Estaing avait donc eu un peu avant lui, l'idée de se référer à la citation de Paul Valéry par laquelle le chef de l'Etat allait conclure sa prestation devant les journalistes.

● *Espoir*, revue de l'Institut Charles-de-Gaulle, consacre son numéro de juin 1980 au quarantième anniversaire de l'appel du 18 juin, avec notamment la publication de plusieurs témoignages et analyses sur la signification de ce geste.

★ 5, rue de Solférino, 75007 Paris.

Le Monde

société

L'enlèvement de M. Maury-Laribière

Les enquêteurs écartent l'hypothèse d'une affaire de terrorisme politique

Plus de quarante-huit heures après son enlèvement, samedi 28 juin, près de Confolens (Charente), on était toujours sans nouvelles, officiellement, ce lundi 30 juin, de M. Michel Maury-Laribière, P.-D. G. des Tuileries et Briqueteries françaises (T.B.F.) et vice-président du C.N.P.F. Les ravisseurs ne se sont pas manifestés autrement que par une lettre laissée dans la voiture de M. Maury-Laribière et dans laquelle ils réclament une rançon de 3 millions de francs.

Il y a quelques semaines, le P.-D.G. de T.B.F., qui est âgé de soixante ans, avait déclaré à un journaliste de « l'Expansion » qu'il avait donné pour consigne à sa famille, en cas d'enlèvement, de ne verser aucune rançon. La famille du vice-président du C.N.P.F. paraît toutefois disposée à verser cette rançon et déclare, officiellement, n'avoir aucune relation avec les enquêteurs du S.R.P.J. de Bordeaux et de l'Office central de répression du banditisme.

La police penche pour l'hypothèse d'un enlèvement qui serait le fait de malfaiteurs et écarte l'idée d'une affaire de terrorisme politique. Des « revendications » contradictoires faites prétendument au nom de l'organisation Action directe ont laissé planer, à ce sujet, un certain flou pendant la journée de dimanche.

Trois questions, une seule réponse

De notre envoyé spécial

Confolens (Charente). — Qui, pourquoi, comment ? S'il est à peu près possible de répondre à la dernière de ces trois questions posées par l'enlèvement de M. Michel Maury-Laribière, président-directeur général de la Société des tuileries et briqueteries françaises, président du comité économique et social de la région Poitou-Charentes et l'un des vice-présidents du C.N.P.F., commis le samedi 28 juillet, entre Confolens et Roumazières-Loubert, aucun élément tangible ne permet de choisir entre les hypothèses qu'impliquent les deux premières.

Certes, aussi bien dans l'entourage du disparu que du côté de l'autorité judiciaire — le procureur de la République, près le tribunal de grande instance d'Angoulême, M. Roger Hauret — ou des services de police chargés de l'enquête, le S.R.P.J. de Bordeaux et l'Office central de répression du banditisme qui a dépêché ses hommes dans la région, on fait montre d'un certain optimisme, comme pour signifier qu'il ne saurait s'agir d'un rapt politique à l'allemande ou à l'italienne justifiant les plus vives alarmes, mais simplement d'un « coup » de droit commun dont les auteurs pourraient être situés assez rapidement. Cependant, quels que soient ces auteurs, il ne semblent pas pour l'heure s'être manifestés pour fournir plus de précisions sur la façon dont ils entendent recevoir la rançon de 3 millions de francs. On ne connaît pas le son ni le ton de leurs voix et, moins encore, on ne peut avoir une idée du lieu où ils ont emmené leur otage.

Il reste donc des faits brutaux et simples. Revenu de Paris à Confolens vendredi soir, M. Maury-Laribière quittait au matin du samedi 28 juin, à 7 h. 45, sa maison cossue dominant la Vienne, à la sortie du pays, pour se rendre au siège de son entreprise, à Roumazières-Loubert, où il avait rendez-vous. Ce trajet d'un peu plus de 20 kilomètres lui était familier. Il l'accomplissait le plus souvent par la rive droite de la Vienne, empruntant d'abord la route à grande circulation de Saint-Junien avant de s'engager, 2 kilomètres plus loin, sur la départementale 59, voie étroite, solitaire et agreste, et propre assurément à un guet-apens.

C'est vers 9 h. 30 que l'épouse du P.-D.G., Mme Marthe Maury-Laribière, reçut un appel téléphonique de son fils Jean-Luc, inquiet de ne pas encore avoir vu arriver son père. Mme Maury-Laribière songea naturellement à l'éventualité d'un accident. Elle prit la route à son tour, et c'est sur la départementale 59, 6 kilomètres au-delà de l'embranchement de Saint-Junien, qu'elle devait découvrir, rangée sur un chemin de terre, la CX marron de son mari, vide.

Sur la banquette avant, un papier avait été placé en évidence. Il faisait savoir que M. Maury-Laribière avait été enlevé, qu'on exigeait le versement de 3 millions, qu'il ne fallait prévenir ni la police ni la presse.

A ce moment, il était déjà 10 heures du matin. Si l'on considère qu'il fallut un quart d'heure à M. Maury-Laribière pour atteindre le lieu où ses ravisseurs étaient postés, ceux-ci avaient déjà disposé de deux heures pour disparaître sans être inquiétés.

En fait, ce délai semble avoir été encore plus long, car les autorités judiciaires et policières ne purent pas réagir avant midi, et ce n'est que dans le courant de l'après-midi de samedi que l'on vit les premières patrouilles de la gendarmerie, qui devaient être relevées peu après par le service régional de police judiciaire de Bordeaux.

Des indices incertains

Les constatations faites sur les lieux de l'enlèvement n'ont livré que des indices incertains. Les auteurs du rapt avaient choisi une portion de ligne droite qui leur permettait de voir arriver leur victime d'assez loin. Il est vraisemblable que leur propre véhicule était dissimulé lui-même dans le chemin de terre où ils placèrent ensuite la CX de M. Maury-Laribière, vraisemblable aussi qu'un guetteur disposé sur la route signala son arrivée et qu'il suffit alors à l'automobile des ravisseurs de s'avancer pour barrer le chemin. Les traces de pneus relevées attestent ces manœuvres et porteraient même à croire que les auteurs du rapt disposaient de deux véhicules.

On en est là. Restent les mobiles. On put un moment être troublé par le fait qu'un appel téléphonique était adressé à l'Agence France-Presse, quinze heures après les faits et dont l'auteur assurait que l'enlèvement de Confolens était le fait du groupe Action directe qui réclamait une rançon *non* plus de 3 millions de francs, mais de 30 millions de francs, ainsi que la libération de treize de ses militants emprisonnés. Mais, dans la journée de dimanche, l'A.F.P. recevait d'Action directe un démenti formel pour faire savoir qu'il était étranger à cette affaire. Pour les enquêteurs, c'est là un signe rassurant et propre à les conforter dans l'idée d'une action « simplement » crapuleuse.

C'est ce que l'on veut croire, aussi bien à Confolens qu'à Roumazières-Loubert où l'événement laisse pantois deux communes peu habituées à de semblables secousses. Ce n'est pas que chacun ici connaissait exactement tous les titres de M. Maury-Laribière, mais on savait qu'il était « quelqu'un ».

Qui exactement ? D'abord, sinon uniquement, le président-directeur général de cette Société des tuileries et briqueteries françaises qu'il dirigeait depuis 1945 et où son fils Jean-Luc exerce les fonctions de directeur général. Dans des communes de trois mille à quatre mille habitants, une entreprise pareille n'est pas négligeable : quatre cents salariés, une production de deux cent mille tuiles par jour, un chiffre d'affaires qui atteignit en 1979 les 80 millions de francs après une relance spectaculaire qu'avait au reste saluée le 14 juin M. René Monory, ministre de l'économie invités à visiter les plus récents ateliers ouverts depuis le mois d'avril.

Il y eut ce jour-là des allocutions. La presse locale s'en fit l'écho. Elle cita donc à l'envi les chiffres de cette expansion qui permettait des répartitions au titre de la participation correspondant à deux mois de salaire.

« On a besoin de notre patron »

Est-ce pareille publicité qui aurait donné des idées à quelques truands locaux ou régionaux susceptibles de penser qu'ils obtiendraient sans mal, au regard de pareils chiffres, orgueilleusement proclamés, une rançon de 3 millions ? C'est ce que croient Confolens et Roumazières-Loubert. En ce drôle de dimanche 29 juin, on n'a guère parlé d'autre chose dans les cafés et dans les rues. Du côté de l'usine aux bâtiments rose pâle de M. Maury-Laribière, S.A.R.L. dont il détient 70 % des actions, il n'y a pas de dimanche. Ceux qui y travaillaient sont unanimes : *« On a besoin de notre patron. L'entreprise fait vivre ici quatre cents familles »* Est-ce à dire que tout le personnel partage l'opinion émise par certains cadres qui se déclarent disposés, pour réunir la somme nécessaire à la rançon, à renoncer à leur répartition de bénéfices ? Non pas. *« Ce sont là des opinions personnelles qui ont été exprimées par quelques-uns. Pour l'instant, l'ensemble des salariés n'a pas pris position là-dessus. On verra quand tout le monde sera là. »*

Cette réserve faite, M. Maury-Laribière reste quand même le « bon patron », le chef d'entreprise en vue salué et plus encore en pareille occasion par ses pairs à commencer par M. Georges Chavannes, P.-D.G. de la société Leroy-Somer à Angoulême et qui fut son prédécesseur à la présidence du comité économique et social de la région Poitou-Charentes. Salué aussi par les plus simples qui, eux, disent seulement : *« Vraiment, ça fait de la peine. C'est un homme qui a tout fait pour donner un peu de vitalité à ce pays qui, sans lui, ne serait que la campagne. »*

Dans la grande maison style dix-neuvième siècle, aux toits pentus, aux cheminées monumentales, tout habillée de lierre, la famille Maury-Laribière attend. Elle a fixé à la presse deux rendez-vous quotidiens mais, jusqu'à présent, une légitime prudence fait que de ce côté-là non plus on ne peut, du moins dans l'immédiat, attendre beaucoup de réponses. — J.-M. Th.

LES T.B.F.

Une réussite humaine, sociale et économique

La réussite attirerait-elle la foudre ? Le 14 juin, M. René Monory, ministre de l'économie, venu en ami et en voisin (Loudun n'est pas loin), inaugurait à Roumazières, près de Confolens, le troisième four de la Tuilerie et briqueterie française (T.B.F.). C'était, pour les soixante ans de son président, M. Michel Maury-Laribière, le couronnement d'un effort acharné, qui, en six ans, a fait d'une petite tuilerie familiale une entreprise prospère et compétitive, la plus moderne d'Europe, dit-on.

La tuile, c'est de l'argile, de la main-d'œuvre et, surtout, des calories gaz ou fuel, pour une cuisson à 1 000 degrés. La crise de l'énergie, depuis 1973, a littéralement dévasté les tuileries françaises : elle ne pouvait épargner celle de M. Maury-Laribière, qui, à vingt-quatre ans et muni de sa seule licence en droit, avait repris, au lendemain de la Libération, l'entreprise locale, fondée en 1907 sous forme de coopérative par un ecclésiastique, l'abbé Marcellin. Pour survivre, il fallait réduire massivement la consommation d'énergie, automatiser la fabrication et réduire le personnel.

Licencier ? Jamais ! Aidé par l'aîné de ses six enfants, qui renonce à des études scientifiques aux Etats-Unis, M. Maury-Laribière se lance alors dans un ambitieux programme de modernisation et de développement de la production. En six ans, et au prix de 70 millions de francs d'investissements et de dettes, avec le concours des banques, de l'Institut de développement industriel (IDI) et, plus modestement, l'aide de l'Etat (Agence pour les économies d'énergie, Fonds pour l'amélioration des conditions de travail, primes diverses), la Tuilerie et briqueterie française est devenue le quatrième fabricant du pays avec 79 millions de francs de chiffres d'affaires en 1979 et une rentabilité plus que satisfaisante.

Grâce à l'utilisation de la chaleur résiduelle des fours pour le préséchage de l'argile fraîche, l'économie d'énergie est de 35 % à 50 %. Les chaînes automatiques, bourrées d'électronique, permettent de sortir, sans aucune intervention manuelle, 200 000 tuiles par jour, avec de nouveaux produits en développement ou à l'étude (argile expansée, revêtements pour courts de tennis). Faute de pouvoir exporter des articles aussi pondéreux, des projets d'installation en Afrique, ou ailleurs, sont en cours. Quant aux effectifs, loin d'être réduits, ils ont été portés à 383 personnes, avec souvent plusieurs personnes par famille. L'embauche est très recherchée localement, les rémunérations, déjà les plus élevées de l'arrondissement, comportant trois mois et demi de salaires supplémentaires en 1979 au titre de l'intéressement (2,5 millions de francs en tout). Dans ces conditions, et compte tenu d'une amélioration spectaculaire des conditions de travail, traditionnellement pénibles dans cette profession, le climat social est serein : pas de grèves, pas de syndicats.

« L'usine à la campagne »

Patron dynamique et « humain », apôtre de « l'usine à la campagne », à la ressemblance de son voisin d'Angoulême, M. Georges Chavanes, président des Moteurs Leroy-Somer, M. Maury-Laribière, homme de caractère affable quoique un peu timide, s'est vu porté, par les événements plus que par ambition personnelle, au rang de notabilité régionale. Conseiller de la Banque de France, il cumule les présidences : Union patronale et Fédération des syndicats patronaux des chefs d'entreprise de la Charente, Bassin d'emplois de Charente-Limousin et, depuis janvier 1980, comité économique et social de Poitou-Charente, en remplacement, précisément, de M. Chavanes.

Entre-temps, M. Maury-Laribière s'était fait remarquer par un rapport au Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) sur « Le traitement et la prévention des entreprises en difficulté », développant un thème qui lui est cher : avant de créer des entreprises, il faut, d'abord, sauvegarder celles qui existent, la préservation du tissu industriel régional étant essentielle à l'activité du pays. Ces idées, et une réussite tant sociale qu'économique, attirent sur lui l'attention de M. Ceyrac, président du C.N.P.F., qui l'appelle, le 16 janvier 1979, à devenir l'un des huit vice-présidents de cet organisme, chargé de présider, à ses côtés, le comité des unions patronales. Consécration nationale, le tuilier de Roumazières est devenu l'un des porte-parole de ces P.M.E. de province, dont les conceptions et l'existence journalière sont bien éloignées de celles des mastodontes industriels, mais qui parviennent à rester vivaces, audacieuses et prospères, sans cesser de conserver une dimension humaine.

FRANÇOIS RENARD.

Le rôle d'Action directe

Revendications et démentis

Les policiers semblent désormais exclure l'hypothèse d'un enlèvement de M. Maury-Laribière par l'organisation Action directe. Les deux communiqués-revendications de ce groupe terroriste clandestin — apparu pour la première fois le 1er mai 1979, à l'occasion d'une *« attaque »* du siège du C.N.P.F. — ont néanmoins « parasité », durant près de quarante-huit heures, la revendication initiale des ravisseurs, retrouvée à l'intérieur du véhicule du P.-D. G. de la région Poitou-Charentes.

La première revendication d'Action directe, dictée samedi soir à l'Agence France-Presse, ne pouvait, de toute évidence, être durablement retenue par les enquêteurs. Venue quinze heures après les faits, elle ne mentionne aucun élément matériel précis qui puisse lui conférer un caractère d'authenticité.

En fait, le correspondant anonyme s'est borné à lire un texte politique : *« Suite aux différentes actions engagées contre l'Etat policier français, contre ses multinationales, ses ordinateurs et contre tous ceux qui harcèlent le prolétariat de France et d'ailleurs, l'organisation Action directe des 27-28 mars 1980 a décidé de retenir avec elle le bras droit de François Ceyrac (...) Cette marionnette du pouvoir que nous détenons en otage ne sera remise en liberté qu'une fois que nos revendications seront acceptées et concrétisées. Outre les 3 milliards de centimes, nous réclamons la libération de tous nos militants arrêtés. »*

Une deuxième revendication d'Action directe, écrite cette fois, devait parvenir au quotidien *Libération*, dimanche, peu après 14 heures. Ce communiqué, dit *« numéro 2 »*, glissé sous enveloppe, n'apporte guère plus que le premier. Seules précisions : M. Maury-Laribière aurait été enlevé à 8 h. 17 et *« des habits de l'otage seront envoyés au quotidien* le Monde »... Les revendications restent inchangées.

Cette courte bataille des communiqués a vraisemblablement pris fin dimanche, vers 15 heures. Un correspondant anonyme précisait alors à l'A.F.P. et à *Libération* qu'Action directe démentait toute responsabilité dans l'enlèvement du P.-D. G. et l'attentat à l'explosif d'Orly, commis le 12 juin. Cette fois, le correspondant authentifiait ses propos par une indication : *« Les munitions employées au ministère de la coopération* (attentat revendiqué par Action directe) *étaient de série 9 mm parabellum W.R.A. et H.P. »*

SCIENCES

Installée à Strasbourg

Une société d'ingénierie s'attachera à l'étude des manipulations génétiques

Une société d'ingénierie génétique française est créée ce lundi 30 juin. Dénommée Transgène (*le Monde* du 8 mai), cette société a pour objet le développement d'applications des techniques de biotechnologie, et particulièrement des manipulations génétiques. L'initiative en revient à la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas (Paribas), qui a obtenu le soutien de grands groupes industriels pour cette opération. Le capital de 40 millions de francs est réparti entre les actionnaires qui, pour les deux-tiers, sont Paribas, B.S.N., Elf-Aquitaine, Air liquide et Moët-Hennessy. Le tiers restant des actions, qui ne correspondent pas véritablement à un apport financier, sera réparti entre des organismes de recherches, les membres du comité scientifique de la société, et une fondation à créer, qui aura pour rôle de redistribuer une part des bénéfices à des laboratoires de recherche fondamentale.

Transgène devrait avoir, dès l'automne, ses propres laboratoires, installés à Strasbourg, et employer au départ une vingtaine de chercheurs et de techniciens. Dans cinq ans, l'effectif devrait être compris entre cinquante et quatre-vingts personnes, et l'investissement accumulé pourrait atteindre 80 millions de francs.

Transgène est évidemment une réponse aux nombreuses sociétés telles que Genentech, Biogen, Cetus, qui se sont créées aux Etats-Unis ou ailleurs, avec des capitaux américains, pour valoriser et industrialiser les acquis récents de la biologie. En février dernier, quatre organismes de recherche, le Central national de la recherche scientifique, l'Institut national de la recherche agronomique, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale et l'Institut Pasteur (1) avaient créé un groupement d'intérêt économique, le Groupement de génie génétique (G 3), pour prolonger, au niveau de la recherche appliquée et du prédéveloppement, des découvertes faites dans les laboratoires de recherche fondamentale.

La recherche allait ainsi vers l'industrie, mais il fallait aussi un mouvement inverse. Celui-ci est venu de plusieurs côtés, par exemple avec la décision d'Elf-Aquitaine de créer dans deux ans un important laboratoire à Toulouse. Transgène est une réponse plus directe, et l'on se félicite au secrétariat d'Etat à la recherche que le projet ait pris corps et mûri sans intervention particulière des pouvoirs publics.

Le programme précis de Transgène n'est pas encore déterminé, et un certain secret sera gardé sur les travaux. Orienter ceux-ci sera le rôle d'un comité scientifique d'une demi-douzaine de membres, parmi lesquels MM. Philippe Kourilsky, chef de l'unité de génie génétique à l'Institut Pasteur, et Pierre Chambon, professeur à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg. Les autres membres seront des étrangers, de même qu'une bonne part des chercheurs français formés aux techniques du génie génétique, et la création de Transagène aurait été plus nocive qu'utile si elle s'était faite aux dépens des quelques laboratoires français déjà actifs dans ce domaine. Le directeur scientifique et technique — il vient d'être recruté — est aussi un chercheur étranger, qui depuis trois ans était chef de projet dans une grande société multinationale. Quant au président, ce doit être M. Robert Lattès, directeur des études de Paribas.

(1) Ces quatre organismes — via le G 3 — et l'université Louis-Pasteur de Strasbourg, seront actionnaires de Transgène.

L'UNION SOVIÉTIQUE LANCE UN CAMION SPATIAL

L'Union soviétique a lancé un camion spatial, Progress-10, dimanche 29 juin, à 6 h 41 (heure française). Il doit rejoindre le train spatial composé de Saliout-6 et de Soyouz-36. L'agence Tass indique que Progress-10 apporte au train spatial, habité par les cosmonautes Leonid Popov et Valeri Rioumine, différentes fournitures pour leur permettre de poursuivre des traxaud de recherche. — *(A.F.P., A.P.)*

● *Une cinquantaine de secousses* ont affecté la région de Tokyo au cours du week-end. La plus forte — magnitude 6,7 sur l'échelle de Richter — s'est produite dimanche 29 juin à 9 h. 30 (heure française). Elle a détruit plusieurs maisons, provoqué deux glissements de terrain.

INSTITUT

A l'Académie des inscriptions et belles lettres

ÉLECTION DE M. ANDRÉ VERNET

L'Académie des inscriptions et belles lettres a élu un médiéviste, M. André Vernet, en remplacement de Pierre Devambez, décédé.

[Né le 18 avril 1910 à Izeure (Allier), M. André Vernet est licencié ès lettres, diplômé d'études supérieures et archiviste paléographe. Il a été successivement attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale (1936-1937), professeur adjoint à l'Ecole des chartes (1937-1955), chargé d'enseignement (paléographie et diplomatique) à la faculté des lettres de l'université de Paris (1941-1955), directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études (langues et littérature latines du Moyen Age 1955-1978), professeur à l'Ecole des chartes (1955-1978). Il dirige notamment la collection classique de l'histoire de France du Moyen Age aux Editions des Belles-Lettres.

M. Vernet est l'auteur de très nombreux travaux sur la littérature médiévale, les littératures romanes, les manuscrits et les bibliothèques du Moyen Age.]

ry-Laribière

ponse

La FANE : un groupuscule néo-nazi en France

« Notre camarade Rudolf Hess »

Les militants de la Fédération d'action nationale européenne (FANE) annoncent la couleur. Veste brune, chemise noire, uniforme vert-de-gris : les démons du IIIe Reich ne les effraient guère. Au contraire, ils les évoquent aux cris de « *Heil Hitler !* » Païens et racistes, ils œuvrent pour un ordre nouveau. En ce mois de juin 1980, « *quatre cent soixante-neuvième mois de captivité de notre camarade Rudolf Hess* », comme ils écrivent en tête du nº 24 de leur revue *Notre Europe*, les membres de la FANE peuvent espérer. Dans Paris les murs parlent de la fédération. Des affiches incitent à y adhérer. « *Ouvrier fasciste, rejoins nos rangs* », « *Pour un socialisme national, rejoins tes camarades* ».

Plusieurs attentats récents ont été signés par la FANE ou lui ont été attribués. Le 26 juin, les « *sémites* » du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.) ont été plastiqués. Le 15 juin, le local des « *judéo-chrétiens* » de la commission Justice et Paix du Marais, à Paris, avait été saccagé. Et la semaine précédente, on avait ouvert en banlieue la chasse aux immigrés. Chaque fois la FANE est au champ d'honneur. Deux de ses militants sont arrêtés à Bondy. Un appel anonyme à l'A.F.P. revendique au nom des national-socialistes le plastiquage du MRAP, mais le secrétaire général de la FANE dément. Au cours du raid contre Justice et Paix, on relève le numéro d'immatriculation d'une voiture appartenant à un dirigeant néo-nazi.

Samedi 21 et dimanche 22 juin, les national-socialistes se sont réunis au château de Fougères, dans le Mâconnais, où M. de Sailly, ancien candidat du Front national aux élections législatives et membre de la FANE, les a accueillis. Une trentaine de jeunes gens y ont célébré le solstice d'été et ont entonné des chants de combat édités par la FANE : *l'Hymne de la Phalange*, le Chant des cohortes :

« *Miliciens, faisons la France pure;*
« *Bolcheviques, francs-maçons, [ennemis,*
« *Israël, ignoble pourriture,*
« *Ecœurée, la France vous vomit.* »

Le Chant du diable aussi : « SS, *nous marchons au combat chantant le chant du diable*, etc. », tandis que les gendarmes découvraient à quelques kilomètres de là une charge de plastic derrière le monument aux résistants de Châtillon.

Ce lundi 30 juin, M. Marc Fredriksen, employé de banque, responsable de la FANE, n'avait toujours pas été interrogé par la police. « *Nous sommes vigilants, mais ce n'est pas le seul groupuscule d'extrême droite, et rien d'ailleurs ne prouve qu'il s'agit de l'extrême droite. Il faudrait les prendre en flagrant délit* », explique M. Marcel Leclerc, chef de la brigade criminelle. L'impuissance et la prudence des enquêteurs n'ont pas empêché, cependant, le parquet de poursuivre M. Fredriksen pour « *apologie de crimes de guerre et incitation à la haine raciale* ». L'audience aura lieu le 4 juillet au palais de justice de Paris.

Sept numéros de *Notre Europe*, en grande partie rédigée par le secrétaire général de la FANE, sont incriminés et tombent sous le coup de la loi de 1972 sur le racisme et l'antisémitisme. La revue, qui a obtenu un numéro de la commission paritaire de presse, rend compte des activités nazies dans le monde et développe l'idéologie du « *bon choix pour la race* ». Dans le nº 22, par exemple, Michel Leloup, alias Marc Fredriksen, s'adresse à M. Bonnet, ministre de l'intérieur. « *Nous avons prouvé*, écrit-il, *qu'un parti fasciste était possible en France... Ne ratez pas les fascistes. Faites bien votre répression, car d'ici quelques années les fascistes, eux, ne vous rateront pas.* » Plus loin, il rend hommage à Winifried Wagner, « *fidèle à l'homme qui incarna la relève de l'Allemagne : Adolf Hitler* ». A la page 9, il menace un « *psychopathe gauchiste* » ; à la page 13, il s'apitoie sur le sort de deux personnes condamnées en Allemagne pour avoir nié « *le mythe des six millions* » (de morts). Plus loin, il reconnaît que l'attentat contre le local de l'Aéroflot (*le Monde* du 26 février) a été commis par des sympathisants de la FANE. Enfin la rubrique « La foire à la ferraille » propose des insignes, des écussons, des reproductions de svastikas médiévales, des aigles avec croix et des auto-collants : « *Une race en combat* », « *Israël doit être détruit* », « *Demain le fascisme* ».

La névrose du métis

Pour l'heure, il faut grimper par un escalier sombre et délabré pour atteindre au troisième étage le siège de la FANE, 28, rue Jean-Moinon, dans le dixième arrondissement de Paris. La porte est blindée. Le local a été plastiqué en 1978. Au milieu, des manches de pioche — « *Il faut bien se défendre* », — des affiches de la propagande internationale néo-nazie. Dans le désordre d'une salle d'armes, Marc Fredriksen parle en politique. Deux cents militants environ, dit-il, mais actifs. Issus de tous les milieux sociaux, de tous âges. « *Nous avons même des retraités* » ; des jeunes déçus par le Front national ou le Parti des forces nouvelles, qui veulent appeler un chat un chat. « *Ils sont national-socialistes, et ici on le dit à haute voix.* » Un programme : la race comme fondement de la nation. Un objectif : l'organisation de la race blanche. « *Il convient donc de prendre les mesures nécessaires*, écrit le chef du mouvement, *pour renvoyer les travailleurs immigrés allogènes dans leurs pays d'origine.* »

Les métèques affaiblissent la nation. L'esprit universaliste des chrétiens est dangereux. Les Indo-Européens sont incontestablement les meilleurs. Pour des raisons d'eugénisme, M. Fredriksen n'admet pas le métissage : « *Vous savez, il y a une névrose du métis.* » Il est partisan d'interdire les mariages inter-raciaux ou, du moins, de supprimer l'aide sociale aux enfants « *café au lait* ». « *Nous allons vers une révolution*, explique le chef de la FANE. *Elle sera marxiste ou national-socialiste.* »

Demain, recommencer l'histoire. En attendant, on préfère l'interpréter : « *Pétain a manqué de fermeté dans la collaboration*, pense M. Fredriksen, qui avait quatre ans en 1940. *Hitler n'a jamais ordonné le génocide des juifs. Il n'a inquiété que les juifs en situation irrégulière. Il voulait les regrouper sur un territoire en Palestine, mais les Anglais ont refusé : à Madagascar, les Français s'y sont opposés ; à l'Est, mais il y avait les Soviétiques. Alors, en attendant la victoire, on les a mis dans des camps de transit. Il n'y a pas eu de fours crématoires.* » Quant aux expériences médicales, elles n'ont jamais été tentées que sur des volontaires, de toute façon condamnés à mort. « *Vous savez, en temps de guerre, ce n'est jamais drôle.* »

M. Fredriksen se souvient : « *Lorsque je luttais pour l'Algérie française, les Arabes aussi étaient dans des camps.* » A l'époque, le dirigeant national-socialiste a lié bien des amitiés. Avant de fonder sa fédération, il a appartenu à divers mouvements d'extrême droite et la FANE est née en 1966 de la fusion de deux branches dissidentes du mouvement Occident : « Action Occident » et « Les cercles Charlemagne ». « *Nous sommes un parti politique distinct du P.F.N. et du Front national, nous nous reconnaissons dans les écrits d'Alain de Benoist, les travaux du Groupe de recherche et d'étude pour la civilisation européenne (GRECE) ; Louis Pauwels est proche de nos idées.* »

« *La FANE*, « *les groupes Charlemagne* » *ou* « *Vengeance Peiper* » *— Il ne faut pas accorder trop d'importance aux sigles — servent en réalité de repoussoir au gouvernement pour mieux mener à bien sa politique répressive* », explique M. Albert Lévy, secrétaire général du M.R.A.P. « *Les attentats commis par les groupuscules d'extrême droite créent un climat d'insécurité utile au moment où l'on discute du projet* « *sécurité et liberté* », fait remarquer le Père Yves Buannic, de la commission justice et paix du Marais.

Cet été, les militants de la FANE s'entraîneront dans des camps à l'étranger pour devenir les soldats vigoureux de l'Europe nationaliste. « *On ne peut pas parler d'uniforme militaire, mais*, convient M. Fredriksen, *nos jeunes portent des chemises gris-bleu, des pantalons noirs, et, bien entendu, l'insigne du mouvement, un cercle traversé par trois flèches, rappelant celui de la Phalange espagnole.* » Ces flèches apparaissaient au dos d'une lettre de menaces anonyme adressée le 25 mai 1980 à la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes, rue François-Miron à Paris. « *Nous sommes visés* — il y a eu cinq attentats au siège de la fédération depuis 1977 — *parce que nous sommes les derniers témoins des camps, parce que nous accomplissons un grand travail d'explication* », dit Mme Arnault, ancienne déportée. Ici les millions de morts du national-socialisme ne sont pas un mythe, ni la politique d'extermination des nazis, maîtres du pouvoir, qui, longtemps avant, s'étaient fait la main par d'innombrables attentats impunis.

CHRISTIAN COLOMBANI.

NOMBREUSES PROTESTATIONS APRÈS L'ATTENTAT CONTRE LE M.R.A.P.

De nombreuses organisations ont exprimé leur protestation après l'attentat, jeudi 26 juin, contre le siège du M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) à Paris, et qui a causé d'importants dégâts (*le Monde* du 28 juin). Cet attentat n'a pas été revendiqué.

● *Le vice-président des radicaux de gauche*, M. Roger-Gérard Schwartzenberg, a dénoncé « *l'étrange climat de haine et de violences qui commence à s'installer, comme si certains voulaient faire resurgir le racisme des égouts de l'histoire* ».

● *L'Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre (ARAC)* « *s'inquiète de la recrudescence des violences de type fasciste, des meurtres de travailleurs immigrés, des profanations de stèles de la résistance (...) par des éléments néofascistes et antisémites* ».

● *La C.G.T.* condamne « *avec force* » l'attentat, indiquant *qu'*« *il s'agit d'un acte criminel qui visait les militants d'une organisation qui lutte courageusement contre (...) les résurgences du nazisme et les exactions fascistes* ».

En outre, les élus socialistes de Paris, l'Union régionale de la C.F.D.T., le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), la section française du Congrès juif mondial, le Cercle Bernard-Lazare et les Jeunes sionistes socialistes ont également protesté. Toutes ces organisations s'étonnent que les auteurs de ces attentats agissent en toute impunité et demandent aux pouvoirs publics de prendre les mesures nécessaires pour mettre hors d'état de nuire les nostalgiques du nazisme.

Rappelons qu'un rassemblement de protestation est prévu, ce lundi 30 juin, à 18 h. 30, devant les locaux du M.R.A.P., 120, rue Saint-Denis, à Paris.

JUSTICE

L'ACTION EN DIFFAMATION INTENTÉE PAR M. EDMOND MAIRE CONTRE UN RESPONSABLE COMMUNISTE

Deux « petites phrases » en procès

Belfort. — Suspendu le 16 juin dans la soirée, le procès en diffamation publique intenté par M. Edmond Maire et par la C.F.D.T. contre M. Jean-Marie Martin, secrétaire de la fédération communiste du Territoire-de-Belfort, s'est achevé samedi 28 juin devant le tribunal correctionnel de cette ville (« le Monde » des 17 et 18 juin).

Au mois de février, M. Martin avait déclaré dans un entretien accordé au journal de la fédération communiste locale : « François Mitterrand, Edmond Maire, André Henry, se moquent-ils de nous quand ils donnent des leçons de démocratie ? Croient-ils que nous avons oublié qu'ils pacifiaient l'Algérie au lance-flammes, qu'ils torturaient les militants de la liberté, qu'ils saisissaient la presse qui témoignait, il y a de cela quelques années à peine ? » M. Maire et la C.F.D.T. demandent chacun un franc de dommages et intérêts au responsable communiste et la publication du jugement — qui sera rendu le 19 septembre — dans « l'Humanité », « le Matin de Paris », « le Monde », ainsi que dans cinq autres journaux périodiques locaux ou nationaux.

De notre envoyé spécial

Quel procès ! « *Douloureux mais nécessaire et juste*, a dit Me Henri Leclerc, pour la C.F.D.T. *Que ce soit malgré tout, et par-delà tout, un procès fraternel. (...) Il est des moments où le procès des frères est nécessaire.* » Oui, quel procès ! « *Vous l'avez transformé en fête anticommuniste*, a rétorqué Me Nicole Dreyfus, avocat de M. Martin, *une fête procédurière.* » « *C'est un procès en trompe-l'œil est une mauvaise action* », a surenchéri Me Jean-Paul Ratié. « *Le fruit vénéneux de la division de la gauche* », a conclu Me Pierre Braun.

Alliés hier, adversaires aujourd'hui, ils étaient là, devant le tribunal de Belfort, ces avocats parisiens de talent, riches d'histoire, de l'histoire de la gauche française, à ferrailler autour de deux terribles petites phrases, diffamatoires pour les uns, maladroites et malencontreuses pour les autres. Terrible divorce où la mauvaise foi ne sut pas toujours reculer et disparaître comme elle aurait dû ! Aussi chacun a-t-il restitué ce procès à sa manière, le faisant sien.

Me Leclerc a rappelé que le conseil national de la C.F.D.T., en janvier 1980, avait voté une motion dans laquelle le « *coup militaire de Kaboul* » était condamné. La motion précisait : « *L'attitude actuelle du parti communiste français fait planer dans l'opinion publique une sourde menace pour les libertés si ses représentants accédaient aux responsabilités gouvernementales.* » Etait-ce insupportable ? C'est dans ce contexte, en tout cas, selon la partie civile, que le parti communiste déclencha une campagne nationale contre la C.F.D.T. ; c'est dans ce contexte que M. Martin se laissa aller à parler de lance-flammes, de tortures et de M. Maire, mixant le tout.

C'en était trop ! « *Il n'est pas possible d'accepter certains coups*, a déclaré Me Leclerc. *L'honneur des militants et d'une organisation, cela existe.* » D'où le procès, « *procès de la C.F.D.T. contre le P.C., c'est vrai* », tant les propos de M. Martin ont été « *acceptés et couverts par son parti* ». Et Me Pierre-Edouard Weil, ancien avocat de la C.F.T.C., devenu l'avocat de la C.F.D.T., conclut, faisant explicitement référence aux deux phrases objet du procès : « *Il est dans tous les temps des fanatiques qui dressent des bûchers pour ceux qui ne pensent pas comme eux, sous le prétexte qu'ils auraient des ancêtres fautifs* (la S.F.I.O.). *Ce bûcher, M. Martin et les siens n'ont pas voulu l'éteindre spontanément.* »

C'était rappeler que le parti communiste n'a pas voulu faire marche arrière quand M. Charles Fiterman, secrétaire du comité central du P.C., au nom du bureau politique, refusa d'accéder à la demande cédétiste de désaveu public de son responsable fédéral. Pour autant, Me Dreyfus a dénoncé « *l'attaque en règle de la C.F.D.T. contre le P.C.* », affirmant que l'article de M. Martin n'était, dans tout cela, qu'un « *prétexte* ». « *Il est une tradition*, a déclaré l'avocat, *qui veut que nous ne portions pas devant la justice nos différends. La polémique a toujours été vive dans le mouvement ouvrier. Il faut relire Marx, Engels, Lénine et bien d'autres encore... Il y a une tradition de lutte, il y a une tradition de réponse, mais pas dans un prétoire !* » Et Me Dreyfus d'accuser : « *Ce procès, ce n'est pas celui du sursaut d'un homme atteint dans son honneur. Pour vous, l'important est de répandre le bruit et la fureur.* »

« L'honneur de la gauche »

Les avocats communistes — après s'être attachés à démontrer l'« *opération anti-communiste* » les visant — ont repris leur démonstration de la première audience : en citant les noms de MM. Mitterrand, Maire et Henry, M. Martin désignait trois membres « *éminents* » du parti socialiste et non pas les trois représentants nationaux d'organisations de gauche non communistes... Bref, M. Martin s'en prenait au P.S., ou plutôt à la S.F.I.O., et à son rôle durant la guerre d'Algérie. Difficile à avaler ? Qu'importe ! Un doigt pointé en l'air, Me Ratié répétera deux fois : « *Si M. Edmond Maire assume mal le passé de son parti, c'est son affaire.* » Oui, qu'importe, vraiment, qu'à l'époque M. Maire fût militant du parti socialiste unifié (P.S.U.), qu'on ne pouvait soupçonner de tendresse pour la S.F.I.O. !

Par un double mouvement, donc, les avocats communistes rappelèrent quel fut le rôle de leur parti — « *un parti qui a sauvé l'honneur de la gauche française à cette époque* » — et celui des socialistes d'alors. L'attaque fut dure qui chercha en la personne de M. François Mitterrand, au-delà de l'allié d'hier, l'ennemi d'avant-hier, et, bien sûr, l'adversaire d'aujourd'hui. Me Ratié tint son rôle : « *Vous savez parfaitement quelles ont été ses positions. Il y a eu Blanche Moine, affreusement torturée : François Mitterrand était ministre de la justice ! Il y a eu Henri Alleg : François Mitterrand était ministre de la justice ! Il y a eu Yveton décapité : François Mitterrand était ministre de la justice !* »

Alors ? Les deux petites phrases de M. Martin : maladresses ou attaques déshonorantes ? M. Jean-Amédée Lathoud, procureur de la République, demanda l'application de la loi. « *Le droit et l'institution judiciaires (...)*, dit-il, *ne sont pas un instrument de répression sociale, mais d'abord les moyens pour notre société de se définir, de se transformer, de se situer par rapport à des principes fondamentaux parfois contradictoires. Il ne s'agit donc pas ici de faire passer la répression, mais il est demandé au tribunal de se référer à un certain nombre de principes et de fixer d'éventuelles limites à une polémique.* » Et M. Lathoud de préciser : « *La polémique politique, le droit de la presse, le respect dû à la personne d'un individu, ne peuvent être des entités qui s'ignorent sans risque grave pour la démocratie.* »

LAURENT GREILSAMER.

Faits et jugements

Les « Stranglers » libérés.

Trois musiciens du groupe anglais Stranglers (les Etrangleurs), MM. Jean-Jacques Burnel, Brian Duffy et Hugh Cornwell, arrêtés samedi 21 juin après de violents incidents à la faculté de Nice (*le Monde* du 24 juin), ont été libérés vendredi 27 juin après-midi. M. Serge Faliech, juge d'instruction, a assorti cette libération d'une interdiction de donner des concerts en France, sauf à la télévision. Inculpés d'« *instigation d'actions concertées menées par un groupe* », ils devront comparaître devant le tribunal correctionnel de Nice.

Trois journalistes retenus dans une gendarmerie.

Trois journalistes, MM. Gérard Fonlupt, du *Journal du Centre*, de Nevers (Nièvre), Gilbert Batut, du *Courrier de Saône-et-Loire*, de Chalons-sur-Saône, et Bernard Elot, correspondant de FR 3-Bourgogne, à Nevers, ont été interpellés par des gendarmes, dans la soirée du vendredi 27 juin, à Luzy (Nièvre), alors qu'ils photographiaient et filmaient la reconstitution du meurtre d'une jeune fille, commis en novembre 1979. Ils ont été retenus jusqu'au samedi matin dans les locaux de la gendarmerie.

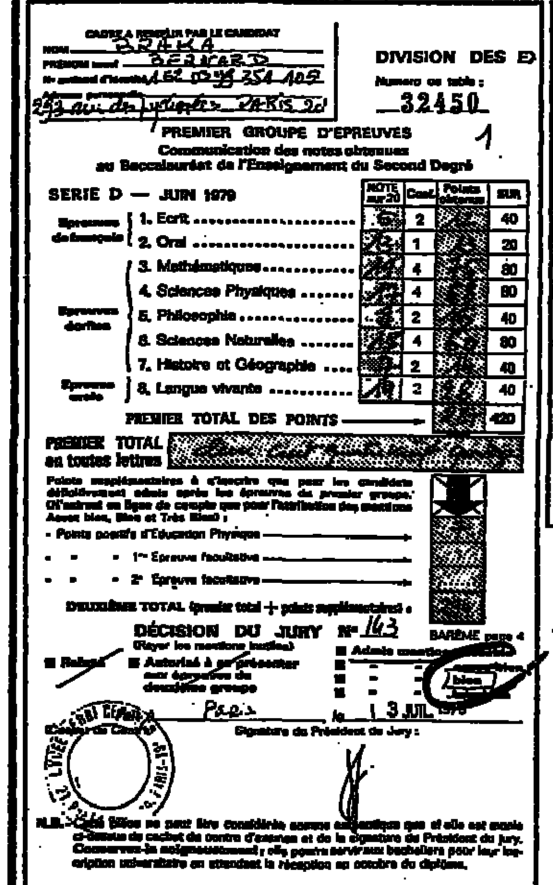
C'est à la demande du juge d'instruction chargé de l'affaire que les journalistes, auxquels il avait été demandé de s'abstenir de toutes prises de vue, ont été ainsi retenus, après que leurs pellicules aient été saisies. Le procureur de la République de Nevers a rappelé que le secret de l'information est protégé « *par des dispositions expresses du code de procédure pénale* » et que les journalistes « *avaient cru devoir du magistrat instructeur* ».

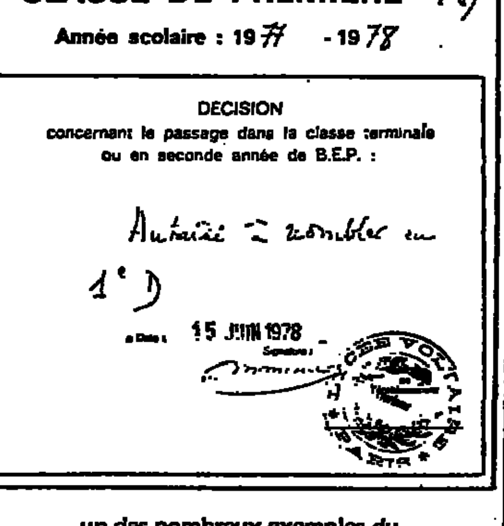
Les syndicats S.N.J., C.G.T., C.F.D.T. des journaux mis en cause ont protesté, le 29 juin, contre l'attitude des magistrats, soulignant que, « *après les matraquages de Paris* », ces événements « *ne font qu'accentuer l'inquiétude des professionnels de l'information, qui rencontrent de plus en plus de difficultés de tous ordres dans l'exercice de leur profession* ».

● *M. Jacques Bidalou, juge d'instance à Hayange (Moselle)*, a été condamné à 400 francs d'amende, vendredi 27 juin, par la cour d'appel de Nancy pour avoir voyagé, le 17 février, dans un compartiment de première classe du train Metz-Paris avec un billet de seconde. Comme l'avait fait le tribunal de Bar-le-Duc (Meuse), la cour a estimé que M. Bidalou ne pouvait se prévaloir d'aucune autorisation tacite pour occuper une place de première avec un billet de seconde.

Celui-ci estimait au contraire avoir le droit de s'installer en première, le train étant bondé et la S.N.C.F. « *incapable de transporter les voyageurs de seconde classe dans des conditions satisfaisantes, ne respectant pas son cahier des charges* ».







MÉDECINE

MALGRÉ LA SÉLECTION DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE

Les diplômes décernés à Dakar et à Abidjan resteront-ils valables en France ?

De notre envoyée spéciale

Abidjan. — En cette fin d'année universitaire, au moment où le gouvernement français insiste plus que jamais sur la nécessité de réduire le nombre des médecins formés chaque année et s'apprête à appliquer une sélection des plus rigoureuses, le problème que soulèvent les facultés de médecine d'Abidjan et de Dakar — qui délivraient jusqu'à présent des diplômes valables sur le territoire français — reste totalement irrésolu.

A Paris, le ministère des universités avait annoncé il y a quelques mois son intention de supprimer sans préavis la validité des diplômes obtenus dans ces deux facultés. Devant la levée de boucliers provoquée par cette décision dans les communautés françaises de la Côte-d'Ivoire et du Sénégal, des « mesures transitoires » avaient été élaborées, apaisant un temps les esprits. La crise n'est pas résolue pour autant, il s'en faut, et l'incertitude reste totale en ce qui concerne la prochaine rentrée universitaire : les étudiants — français et africains — qui s'inscriront en septembre à Abidjan et à Dakar s'engagent-ils dans des études qui seront consacrées, dans sept ans, par un diplôme ivoirien, sénégalais ou français ? Auront-ils pu par ce biais contourner les exigences de la sélection ? Va-t-on enfin exporter en Afrique francophone une sélection destinée uniquement aux étudiants français inscrits dans ces deux facultés ?

Au-delà de ces questions s'en posent évidemment bien d'autres, d'ordre politique, qui mettent en jeu les séquelles de la colonisation, l'adaptation des systèmes de santé du tiers-monde aux besoins réels des populations et... *les considérations électorales de 1981.*

Deux poids, deux mesures

La France coloniale avait eu très tôt le souci de créer des structures universitaires et hospitalières de niveau élevé. Le jacobinisme aidant, avaient été fondées des facultés et des écoles de médecine conçues sur le modèle métropolitain : ainsi étaient nées celles de Saigon, Phnom-Penh, celle de Beyrouth gérée — entorse à la laïcité ! — par des jésuites. L'Afrique noire sur ce chapitre, avait reçu un statut particulier : en 1913, était fondée, à Dakar, l'école de médecine William-Ponty, qui formera des générations de « médecins africains », dont M. Félix Houphouet-Boigny. Encadrés de médecins militaires français, les étudiants de l'école de Dakar auront reçu pendant des années une formation adaptée à la pathologie tropicale qui reste, de l'avis de tous, un modèle. Une structure analogue fonctionnait à Madagascar.

Quand survinrent les indépendances en Afrique francophone, au début des années 60, trois facultés de médecine — en bonne et due forme — furent créées : à Dakar, ce qui signifiait l'arrêt de mort de l'école William-Ponty, à Abidjan et à Tananarive.

Ces trois facultés, à leur début, furent entièrement conçues sur le modèle métropolitain. Directement gérées par l'éducation nationale française, elles recevaient des enseignants et des doyens à Dakar et Abidjan ou à Tananarive, comme ils l'auraient été à Lille, Bordeaux ou Paris, sans que les autorités des trois pays soient en rien consultées. Les programmes, le statut, les diplômes, la carrière des enseignants, tout était régi par le droit français et les accords de coopération conclus entre ces pays et la France prévoyaient expressément *« la validité de plein droit »* en France métropolitaine des titres décernés dans ces trois facultés.

Dix ans plus tard, se créèrent, dans presque tous les autres pays de l'Afrique noire, non pas des facultés à la française, mais des écoles de médecine ou des *« centres universitaires des sciences de la santé »* dont les titres, quant à eux, ne sont utilisables que dans leur pays d'origine. Parallèlement, les facultés d'Abidjan, de Dakar et de Tananarive s'africanisaient. La France développa un corps d'enseignants « au titre de la coopération » : nommés maîtres de conférences, agrégés, ces professeurs seront réintégrés en France après quatre ans passés sur le terrain. Les enseignants africains eux-mêmes sont réinsérés dans leurs fonctions nationales. L'ensemble se normalise quelque peu.

Survint la loi du 6 juillet 1979 renforçant en France la sélection à l'issue de la première année des études médicales et instaurant une réforme du troisième cycle. Pas un mot au cours des débats sur les répercussions de ce texte sur les formations dispensées hors de France. Très vite, pourtant, l'anomalie apparaît : il est possible d'échapper totalement à la sélection en entreprenant ses études de médecine à Abidjan et à Dakar (la faculté de Madagascar ayant, quant à elle, « décroché » en 1972)... ou à Bruxelles.

Une décision précipitée

D'où une décision précipitée du ministère des universités en février 1980, aux termes de laquelle, sans préavis aucun, la validité de plein droit des diplômes décernés en Afrique serait supprimée, y compris pour les étudiants déjà engagés en première année. Une « vive émotion » — pour reprendre l'euphémisme usité dans les chancelleries — s'empare alors des communautés françaises d'Abidjan et de Dakar, en particulier de la première. Cinquante mille Français vivent en Côte-d'Ivoire, laissent-t-on entendre de tous côtés, et notamment dans les milieux proches de l'ambassade et les répercussions d'une telle mesure ne se font pas attendre. Un déluge de télégrammes s'abat sur les ministères français des universités, de la santé, de la coopération, sur l'Elysée. D'où une première « mesure transitoire » : les étudiants engagés en première année en 1979 bénéficieront de la validité de plein droit, comme leurs aînés. L'an prochain, on verra.

Mais l' « an prochain », en la matière, commence très précisément ce 30 juin 1980, puisque c'est à cette date — soit un an à l'avance — que doivent être annoncées les dispositions relatives aux concours universitaires. A l'heure actuelle, le principe théorique de la suppression de la validité de plein droit des diplômes de Dakar et d'Abidjan est toujours confirmé. Mais aucun arrêté ministériel n'est venu donner corps à cette décision.

C'est que l'embarras le plus manifeste règne à cet égard dans les ministères intéressés, singulièrement celui des universités. Il faut, pense-t-on à Paris, éviter toute « fuite » de la sélection, et les facultés d'Abidjan et de Dakar comptent à elles deux plus de deux mille étudiants — dont plus de 10 % de Français, — ce qui est loin d'être négligeable. Il ne faut pas, d'autre part, prendre le risque électoral pour 1981 : le vote des Français à l'étranger a su rappeler, dans une période récente, son poids spécifique. Préoccupé par ces deux exigences contradictoires, le ministère des universités a élaboré une *combinaison dont l'ingéniosité* frappera : il s'agirait d'organiser à Abidjan et à Dakar une sélection à l'usage exclusif des étudiants français, qui pourraient, de ce fait, y poursuivre et y achever leurs études. L'enseignement, les travaux pratiques, tout serait fait en commun avec les étudiants africains. Mais le titre final, lui, serait différent. Un diplôme français pour les Français reçus à cette mini-sélection, un doctorat ivoirien ou sénégalais en cas d'échec pour les autres.

« Nous rejeterons totalement ce système d'apartheid universitaire », nous ont dit plusieurs professeurs dans les deux villes. D'autres, au contraire, voient dans cette formule la marque d'un cartésianisme de bon aloi... Toujours est-il que cette sélection « hardie » n'a pas encore été largement présentée aux intéressés, c'est le moins que l'on puisse dire. D'autant qu'un étudiant français admis à bénéficier d'un titre ivoirien ou sénégalais qui serait décrété non valable en France pourrait attaquer... et gagner, en se fondant sur les accords de coopération qui continuent de prévoir la validité des diplômes. Il pourrait en résulter l'annulation de toute la procédure et de la sélection pratiquée en France même !

Pourtant les arguments ne manquent pas en faveur de l' « afracanisation » des diplômes décernés à Dakar et à Abidjan. Elle seule permettra une réelle adaptation des programmes à la pathologie tropicale, jusqu'à présent trop peu prise en compte dans les deux facultés ; elle seule pourra limiter la « fuite des cerveaux », importante surtout au Sénégal, et que facilite la possession d'un diplôme français ; elle seule enfin encouragerait les deux facultés à engager une réflexion sur l'identité culturelle, réflexion qui, trop souvent, dans le domaine de la santé, est apparue comme un luxe.

CLAIRE BRISSET.

AÉRONAUTIQUE

LA COMPAGNIE KUWAIT AIRWAYS ACHÈTE SIX AIRBUS

M. Abdulahman Salem al Atteqi, ministre des finances de l'État du Koweït et tuteur de la compagnie Kuwait Airways, et M. Bernard Lathière, administrateur gérant d'Airbus Industrie, ont signé, vendredi 27 juin, un accord prévoyant la vente ferme à Kuwait Airways de six appareils A-310 pour remplacer des Boeing 707.

Kuwait Airways est ainsi la première compagnie à choisir l'A-310 au Moyen-Orient. Les A-310 seront livrés à partir de septembre 1983 et seront mis en service sur le réseau de la compagnie vers l'Europe et l'Extrême-Orient. Le contrat est évalué à 250 millions de dollars (1 050 millions de francs).

Y compris la commande de Kuwait Airways, le nombre total d'appareils commandés par les 35 compagnies clientes d'Airbus Industrie s'élève à 415 (267 commandes fermes et 148 options) dont 276 pour la version A 300 (196 commandes fermes et 80 options) et 139 pour la version A 310 (71 fermes et 68 options).

ÉDUCATION

LA C.G.C. RÉCLAME « UNE ÉLÉVATION DU NIVEAU GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT »

La Confédération générale des cadres (C.G.C.) a présenté le mardi 24 juin, lors d'une conférence de presse, l'aboutissement de ses réflexions sur l'éducation. C'est la première fois que la C.G.C., suivant en cela l'exemple des confédérations ouvrières, prend position dans ce domaine. Sur 330 000 adhérents, la C.G.C. affirme compter 14 000 enseignants venus de l'enseignement public comme de l'enseignement privé, dont la majorité est rassemblée à l'Union syndicale nationale des enseignants de France (U.S.N.E.F.).

Les responsables de la C.G.C. soulignent que la publication de leurs réflexions sur l'éducation constituent une *« preuve de l'unité »* de la confédération. Cette affirmation n'est sans doute pas sans rapport avec le départ du Syndicat national des lycées et collèges (SNALC), qui a quitté les rangs de la C.G.C. en mars 1978 (*le Monde* du 10 mars 1978).

Trois ans auront été nécessaires à l'élaboration de ces *« considérations sur l'éducation »*, rassemblées dans une plaquette de 126 pages. La C.G.C. a rencontré, pour ce faire, l'ensemble des organisations de parents d'élèves et d'étudiants. Selon M. Claude Le Hir, secrétaire général adjoint, les raisons de cet intérêt sont de trois ordres : *« Parce que nos adhérents sont souvent des parents d'élèves, parce que nous sommes soucieux de la formation du futur encadrement de la nation, et parce que nous comptons parmi nos adhérents des enseignants du primaire, du supérieur et du privé. »*

La C.G.C. assigne quatre objectifs à l'éducation : *« Assurer la communication entre les hommes, favoriser l'acquisition de la connaissance et de la culture, aider à former le caractère, préparer à la vie active. »* Elle avance quinze propositions. La première réclame *« une élévation du niveau général de l'enseignement »* par l'utilisation de *« méthodes appropriées pour soutenir les élèves en difficulté »*. La confédération se prononce, entre autres, pour *« l'égalité des chances éducatives »*, pour une *« ouverture de l'école sur le monde »* qui rejette *« tout prosélytisme et toute politisation »*, et pour *« des mesures permettant aux parents de concilier leurs obligations professionnelles et leur mission éducative (travail à mi-temps, crédit d'heure) »*.

Aux côtés de revendications sur l'insertion des handicapés, la *« réhabilitation des examens »*, l'amélioration de la formation des enseignants, une proposition retient particulièrement l'attention : *« La liberté de choix de l'établissement scolaire »* au sein de l'enseignement public, *« sans que soient opposées les règles dites de la carte scolaire »*. Enfin la C.G.C. demande douze jours de vacances scolaires en novembre, un renforcement de l'éducation physique et sportive, une valorisation de l'enseignement technique, le maintien des grandes écoles et la participation des cadres à l'enseignement technique.

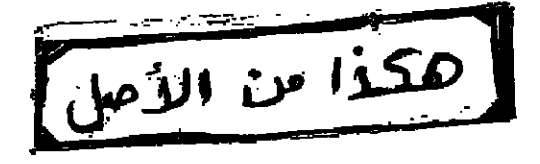
LA COMPOSITION DES CONSEILS D'UNIVERSITÉ

Trois réactions après le vote de l'Assemblée

Après l'adoption, vendredi 27 juin, par l'Assemblée nationale, de la proposition de loi modifiant la loi d'orientation de l'enseignement supérieur afin de réserver la moitié des sièges des conseils d'université aux professeurs de rang magistral (*le Monde* du 28 juin), L'Union française connaître son approbation. Ce texte, qui, à ses yeux, *« aura pour effet de réduire le poids étouffant de la politisation dans les* qu'*« un premier pas : la loi d'orientation de l'enseignement supérieur votée en 1968 a amplement démontré sa nocivité »*.

Réaction défavorable, en revanche, du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) : *« La loi votée par l'Assemblée affaiblit les universités en les livrant au contrôle d'une seule catégorie : les conseils et les présidents ne seront plus représentatifs. La grande majorité de ceux qui, dans le quotidien de l'enseignement et de l'administration, font tourner les universités sont désormais exclus des décisions réelles. »* Le SGEN-C.F.D.T. invite ses sections syndicales à *« examiner les conséquences de ce texte, notamment quant à la participation aux conseils »*. Ainsi, à l'université de Nancy, nous signale notre correspondant, lors de la séance extraordinaire du conseil d'université, huit élus, dont les sept représentants du SGEN-C.F.D.T., ont démissionné vendredi 27 juin.

Les élus membres du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup-FEN), solidaires de cette protestation, se sont retirés à leur tour, ainsi que les étudiants de l'UNEF. Dans un communiqué, les sections syndicales SGEN-C.F.D.T. et SNE-Sup affirment que le vote de l'Assemblée *« concrétise la ruine des principes de 1968, qui étaient la participation et l'autonomie »*.



Le Monde

jours d'été

A BICYCLETTE

L'HEXAGONE EN DIAGONALE

C'EST parti. Finies les appréhensions, les petites ou grandes inquiétudes préliminaires. Comme pour aider encore à les gommer, le vent souffle du nord. Et sur un vélo le vent, c'est connu, peut être un moteur auxiliaire tout à fait appréciable ou un empêcheur de pédaler en rond redoutable. En ce petit matin blême, il joue les auxiliaires puisque cette sacrifice à une morale puisque, tout le monde l'assure, la mode est au vélo. Depuis le temps qu'on l'assure, c'est en tout cas à vérifier. Que valent ces statistiques, ces sondages, qui proclament que quinze millions de Français sont des cyclistes ? Et ces pronostics qui en prévoient un plus grand nombre encore dans les années à venir ? Où sont-ils ? Seront-ils des

Alors, c'est entendu, tout au long de l'année ou presque, on abat chaque dimanche 50, 80 ou 100 « bornes » dans la sacro-sainte vallée de Chevreuse si l'on est Parisien, dans les monts du Beaujolais ou du Lyonnais si l'on est Lyonnais, sur les pavés des voies antiques du Nord si l'on est Lillois, dans la montagne de Reims si l'on est Champenois.

Un matin à Givet

par JEAN-MARC THÉOLLEYRE

traversée cycliste de la France se fera de nord en sud-ouest. Il fallait bien choisir. Alors, pourquoi pas Givet-Hendaye ? Pourquoi pas en point de départ ce chef-lieu de canton quasiment ignoré des Ardennes françaises où est né Méhul et en point d'arrivée cette commune archiconnue des Pyrénées-Atlantiques où est mort Pierre Loti ? Entre les deux 1 200 kilomètres, en gros 250 000 coups de pédale, avec des villes repères qui disent quelque chose à tout le monde : Châlons-sur-Marne, Troyes, Vézelay, Moulins, Limoges, Périgueux, Mont-de-Marsan, Dax, Bayonne, mais bien plus de villages ignorés, de hameaux cachés, de monts, de vaux, de forêts avec leur lot de grands silences, de menus secrets, de méfiance aussi, comme si, par-là, il ne fallait pas déranger des paix établies. Le reste est affaire de courage et de chance. Autant dire un reportage comme un autre, avec sa part assurée d'imprévus, de modestes aventures, de déception, peut-être, d'exaltation, d'exultation, sûrement. Une façon aussi de voir cette France dite de l'été, d'une manière présumée originale.

L'idée est venue, comme ça, un beau jour, lancée un peu à la manière d'un défi, à moins que l'on n'ait pu y voir celle d'un amusement ou d'un compagnons de route d'un moment, des camarades d'allégresse ou de peine, de sueur ou de froid ? Tiennent-ils vraiment leur place sur ces routes de vacances où l'automobile a pris l'habitude, depuis vingt ans, de faire sa loi, de considérer le terrain conquis à jamais pour y régner en despote ? Sont-ils, selon la subtile et judicieuse distribution de Jacques Faizant, des gens qui de temps en temps ne font pas de vélo ou des gens qui, de temps en temps, font du vélo ?

C'est qu'il ne s'agit pas ici d'un de ces « raids » organisés pour lesquels on ouvre la route à un peloton de costauds qui abattent leurs 300 kilomètres dans la journée et devant lesquels chacun s'incline et salue bien bas. Il s'agit de solitude, d'isolement, le nez au vent, l'œil vagabond et non point rivé à 50 mètres sur un asphalte déployé comme de la soie.

Pages suivantes :
JEUNESSE ● JEUX
INFORMATIONS-SERVICES
RADIO-TÉLÉ ● SPORTS

Cela se fait dans la quiétude d'une matinée et de préférence à l'heure où le vulgaire traîne encore au lit. Cela sent la confrérie, la bonne humeur, entre gens qui en connaissent un rayon sur le braquet, sur les boyaux, sur les vertus de la rigidité d'un cadre. On se suit, on se double, on se croise. On est multicolore façon coureur professionnel et même bardé de « pulls ». On lorgne discrètement vers le vélo du voisin avec des regards d'envie ou de pitié, selon que la selle paraît bien ou mal réglée, que le cintre est ou n'est pas à la bonne hauteur, que les roues paraissent exactement ou approximativement centrées. En ces heures, le vélo de l'autre se renifle. Ah ! les bonnes matinées !

Finalement ce n'est plus l'heure de ces aimables jeux. On a beau se sentir vaillant, rodé, il va falloir maintenant pendant douze jours d'affilée montrer tout autre chose, avancer, qu'il fasse beau, qu'il fasse laid, et sur des chemins pour la plupart inconnus. Ces cartes routières, dûment étudiées à la loupe, ne disent pas tout depuis qu'elle ne sont plus établies qu'à l'intention des chevaux-vapeur. Cette ligne droite ne signifie pas platitude. Elle peut très bien cacher une succession de montées raides comme des coups de trique qui, pour ne pas durer 200 mètres, coupent le souffle, crispent d'un coup reins et jambes, poussent à la limite des forces que l'on croyait intactes et qui, soudain, chancellent. L'étape de plat, c'est bon pour le langage de la chronique sportive. Le cycliste de base sait d'expérience que pour lui elle n'existe pas, comme il sait que le cyclotourisme est une école de modestie. Il suffit de ne pas être plus ambitieux que ses mollets. Pour ce qui est de l'épique, il laisse la légende s'en nourrir et les historiens du vélo y puiser les récits exaltants et fleuris dont il convient que puissent s'orner et s'adorner les bonnes chroniques.

En attendant, à cette frontière qui sépare la Belgique de la France, 6 kilomètres au nord de Givet, dont Hugo dessina sur ses carnets les tours que l'on y voit encore aujourd'hui, le douanier a regardé bizarrement ce cycliste venu là uniquement pour en repartir, se demandant ce qui pouvait bien l'avoir amené là, dans cet équipage singulier et fragile, sous ce ciel bas, dans ce vent furibond, annonciateur d'averses. Mais de la péniche « Melusina », en train d'appareiller sur la Meuse pour prendre elle aussi la route du sud, les mariniers, gens de grande lenteur et de grande patience, lui ont fait les premiers signes amicaux.

Papier découpé de Victor Hugo, teinté à l'encre vers 1858. Ce ne sont pas les tours de Givet.

Demain :

SALUT L'ARTISTE !

INFORMATIONS "SERVICES"

Bref

CONCOURS

DANS L'ASSISTANCE PUBLIQUE. — L'Assistance publique organise des concours pour le recrutement de serruriers, maçons-fumistes, tôliers-calorifugeurs, électroniciens, trigoristes, peintres, agents de bureau.

★ Se présenter au bureau d'accueil et d'information sur les carrières, pièces 32-34 A, 2, rue Saint-Martin, Paris-4e, de 9 h. à 16 h. 30, excepté les samedis, dimanches et jours fériés. Ou écrire : direction du personnel, bureau des concours, 3, avenue Victoria, 75009 Paris R.P.

DOCUMENTATION

« LE GUIDE DU COLIS LOURD ». — La Société pour l'information économique (S.I.E.) vient d'éditer « le Guide du colis lourd », qui présente, pour chaque bassin, les dessertes fluviales, les zones industrielles, les armements spécialisés, etc.

★ S.I.E., 15, rue Saint-Denis 76000 Rouen, tél. (35) 89-58-18. Prix de l'exemplaire : 120 F.

ÉDUCATION

LE DROIT PAR RADIO-CORRESPONDANCE. — Le Centre audio-visuel des universités de Paris propose aux étudiants de suivre leurs deux premières années de licence en droit (DEUG - mention droit) en suivant les travaux dirigés par radio-correspondance. L'enseignement est assuré par des émissions diffusées chaque soir, de 19 heures à 20 heures, sur le réseau de radio-diffusion et par des enregistrements sur cassettes. Les personnes intéressées doivent au préalable s'inscrire dans les universités suivantes : Paris-I (584-11-86), Paris-II (320-12-24), Paris-V (656-81-88), Paris-X (725-92-34), Paris-XI (661-33-00), Paris-XII (898-91-44), Paris-XIII (821-61-70).

★ 12, place du Panthéon, 75005 Paris, tél. 329-21-40, postes 328 et 521.

Paris en visites

MARDI 1er JUILLET

« L'Opéra de Paris », 15 h., marches, Mme Pennec.

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Garnier-Ahlberg.

« Place des Vosges », 15 h., sur la place, Mme Meyniel.

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul, Mme Oswald.

« Le Marais illuminé », 21 h. 30, métro Saint-Paul, Mme Meyniel (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'Ecole des beaux-arts », 15 h., 17, quai Malaquais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Adieu Belleville », 15 h., square de la Place-des-Fêtes (Mme Ferrand).

« Le Marais mystérieux », 21 h., métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection. du passé).

Conférences

MARDI 1er JUILLET

17 h. 50 : 55, rue de Varenne : « Les actualités prospectives » (Futuribles).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 29 juin 1980 :

DES DECRETS

● Fixant les barèmes prévus aux articles 11, 12, 13 et 27 de la loi du 13 juillet 1979 relative à l'information et à la protection des emprunteurs dans le domaine immobilier ;

● Modifiant le décret du 29 juin 1977 fixant le montant maximum des redevances cynégétiques ;

● Pris pour l'application de la loi du 13 juillet 1979 relative à l'organisation du contrôle des matières fertilisantes et des supports de culture ;

● Relatif aux prêts bonifiés des caisses de Crédit agricole mutuel en matière de logement ;

● Complétant les décrets du 28 décembre 1979 portant attribution d'autorisations spéciales d'importation et de livraison à la consommation intérieure de produits dérivés du pétrole.

DES ARRETES

● Fixant le nouveau taux de cotisation due par les collectivités locales au régime de l'allocation temporaire d'invalidité créé par l'article 6 modifié de la loi du 20 décembre 1961 ;

● Relatif à l'encadrement des consommations du fuel-oil domestique.

Vie sociale

Couverture du chômage pour les Français travaillant à l'étranger

De nouvelles règles ont été établies par l'UNEDIC (1) pour la couverture des Français travaillant à l'étranger contre le risque de chômage. Elles améliorent le régime de couverture volontaire individuelle contre le chômage — mis en place le 1er janvier 1979 — en faveur des salariés français à l'étranger non couverts par leurs employeurs. Les modalités de versements des prestations deviennent les mêmes que celles du régime général : à taux de cotisation égal (3,6 % du salaire assuré) les ayants droit peuvent maintenant bénéficier, le cas échéant, de l'allocation spéciale pour licenciement économique (en cas d'africanisation de leur poste), par exemple. Dans les autres cas ils bénéficieront du régime général, relevé depuis 1979.

Pratiquement toutes les catégories de nationaux français salariés à l'étranger peuvent maintenant bénéficier de ce type de couverture (2). Le droit à l'adhésion individuelle a été étendu au personnel contractuel recruté localement par les ambassades et consulats, et aux salariés des organismes internationaux.

A noter, les dates limites d'inscription après lesquelles les intéressés perdent leurs droits à l'adhésion : 31 décembre 1980 pour les personnes déjà expatriées à la date du 1er janvier 1980 ; et pour les personnes nouvellement expatriées depuis le 1er janvier 1980, dans les trois premiers mois qui suivent l'expatriation (3).

(1) *Journal officiel* du 2 avril 1980.

(2) A l'exception de ceux qui travaillent dans la C.E.E., déjà couverts par le régime communautaire, et de ceux qui travaillent dans la fonction publique française ou étrangère.

(3) Les intéressés peuvent formuler leur demande d'adhésion en écrivant au Service expatriés (couverture individuelle). Groupement des Assedic de la région parisienne, 90, rue Baudin, 92537 Levallois-Perret, France.

JEUNESSE

Vivez les vacances

Le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs lance, avec le Centre d'information et de documentation jeunesse (C.I.D.J.), une opération intitulée « Vivez les vacances ! ». L'objectif est de faire connaître aux jeunes les différentes possibilités de loisirs qui existent dans une région pendant la période d'été.

Dans dix-huit centres d'information jeunesse, une documentation spécifique donnera donc aux jeunes des renseignements précis sur les transports, l'hébergement, les loisirs, les services.

Voici les centres d'information jeunesse ouverts à ce jour :

— AMIENS (Picardie) : 45, rue des Otages, 80039 Amiens. Tél. : (22) 91-31-31.

— BORDEAUX (Aquitaine) : 5, rue Duffour-Dubergier, 33000 Bordeaux. Tél. : (56) 48-55-50.

— CAEN (Basse-Normandie) : 10, boulevard du Maréchal-Leclerc, 14300 Caen. Tél. : (31) 85-74-23.

— CERGY-PONTOISE (Val-d'Oise) : Centre culturel André-Malraux, place des Arts, B.P. 315, 95027 Cergy Cedex. Tél. : 032-66-99.

— CLERMONT-FERRAND (Auvergne) : 8, place de Régensburg, 63000 Clermont-Ferrand. Tél. : (73) 35-10-10.

— DIJON (Bourgogne) : 22, rue Audra, 21000 Dijon. Tél. : (80) 32-25-00.

— EVRY (Essonne) : 110 Agora, 91000 Evry. Tél. : 077-37-83.

— LIMOGES (Limousin) : 3, rue Jules-Guesde, 87000 Limoges. Tél. : (55) 77-53-53.

— LYON : 9, quai des Célestins, 69002 Lyon. Tél. : (78) 37-15-28.

— MARSEILLE (Provence-Alpes) : 4, rue de la Visitation, 13004 Marseille. Tél. : (91) 49-19-40.

— NANCY (Lorraine) : 20, quai Claude-Le-Lorrain, 54000 Nancy. Tél. : (83) 37-04-46.

— NANTES (Loire-Atlantique) : 10, rue La Fayette, 44075 Nantes. Tél. : (40) 48-68-25.

— NICE (Côte-d'Azur) : esplanade des Victoires, 06300 Nice. Tél. : (93) 80-93-93.

— PARIS : 101, quai Branly, 75740 Paris Cedex 15.

— POITIERS (Poitou-Charentes) : 64, rue Gambetta, B.P. 176, 86004 Poitiers Cedex. Tél. : (49) 88-64-37.

— RENNES (Bretagne) : Maison du Champ-de-Mars, 6, cours des Alliés, 35100 Rennes. Tél. : (99) 79-28-55.

— ROUEN (Haute-Normandie) : 11, quai Corneille, 76100 Rouen. Tél. : (35) 98-38-75.

— STRASBOURG (Alsace) : 2, place du Marché-aux-Poissons, 67000 Strasbourg. Tél. : (88) 32-78-40.

● *Musique pour tous.* — La Fédération nationale des associations culturelles d'expansion musicale, agréée par le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, propose, cette année encore, des vacances musicales pour tous : le jardin musical pour les quatre à sept ans ; les colonies musicales pour les huit à onze ans ; les centres de vacances musicaux pour les douze à dix-sept ans.

★ FNACEM, 12, rue du Parc-Royal, 75003 Paris, tél. : 277-54-80.

JEUX

Pseudonymes

N° 1

FERDINAND Niquet, André Deyhérassary, Armand Ménard, Camille Périer, Esther Nikel, Jules Wisteaux, Albert Robin et Léon Fourneau furent chacun, sous un pseudonyme formé à partir de leur patronyme, ou de leur prénom, une personnalité du monde du music-hall français.

Sous quel nom d'emprunt ces artistes restent-ils dans les mémoires ?

JEAN-PIERRE COLIGNON.

(Solution dans notre prochain numéro.)

Mots croisés

PROBLÈME N° 2702

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II						■			
III					■				
IV				■					
V	■						■	■	
VI							■		
VII		■				■			
VIII			■						■
IX									
X					■			■	
XI									■

HORIZONTALEMENT

I. Qui sont donc bien attachées. — II. Ville dont la réputation doit beaucoup au cheval ; Dans un alphabet étranger. — III. Trace d'usure ; Demandée pour avoir la moitié. — IV. On y fabrique de la soie artificielle ; Est souvent blanche le matin. — V. Couverts en bois. — VI. Recherchés par le sabotier ; Suffisamment (épelé). — VII. Posséda ; Ecrivain finlandais. — VIII. Mis en marche ; Théâtre d'une conférence. — IX. Certains vivaient près de la mer Morte. — X. Se servir ; Article étranger. — XI. Qui ne sont donc pas tombées dans l'oreille d'un sourd.

VERTICALEMENT

1. On y brûle beaucoup d'essence ; Quand elle est mauvaise, il peut y avoir des éclats. — 2. Comme du platine, parfois ; Domine l'Indre. — 3. Pas du tout suffisant ; Sorte de napperon. — 4. Souvent dit après coup ; Evoque une bonne pipe ou un joli coq. — 5. Morceau de banane ; Fondateur d'un ordre. — 6. Peut être assimilé à un carré ; Sorte de cliché quand il est commun. — 7. Endroit où l'on peut voir les côtes ; A le bras long. — 8. Utile pour le nettoyage des rivières ; Cri de travailleur. — 9. Organisation internationale ; Un agrément italien.

SOLUTION DU PROBLEME N° 2701

HORIZONTALEMENT

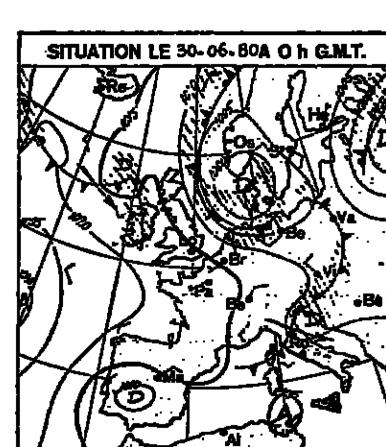
I. Oblitérations. — II. Raison ; Menu ; Hri. — III. Niaiseries ; Erié. — IV. In ; Scrub ; Tend. — V. Agée ; Blanc. — VI. Hop ; Ni ; Semences. — VII. Oran ; El ; Sèche. — VIII. Le ; AP ; Or ; Hé. — IX. Oil ; Atouts ; Eros. — X. Glières ; Rit ; Ise. — XI. Ulster ; Lubies. — XII. Eetion ; Aile ; Si. — XIII. Ter ; Editer ; Eon. — XIV. AT ; Ers ; Dessoudé. — XV. Sensés ; Dés ; Crée.

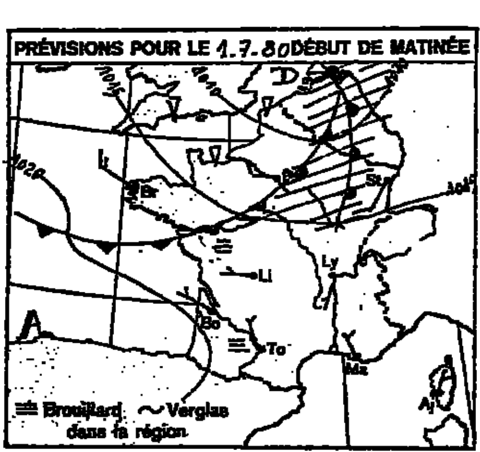
VERTICALEMENT

1. Ornithologue ; As. — 2. Bain ; Oreillette. — 3. Lia ; Spa ; Liste. — 4. Isis ; Na ; Etirés. — 5. Toscan ; Paréo ; Ré. — 6. Energie ; Ternes. — 7. Rue ; Loos. — 8. Ambes ; Ru ; Laide. — 9. Tee ; Es ; Truites. — 10. Insubmersibles. — 11. Ou ; Lei ; Tiers. — 12. Etanche ; Oc. — 13. Surenchérisseur. — 14. Rincée ; Os ; Iode. — 15. Pied ; Usés ; Née.

GUY BROUTY.

MÉTÉO





PRÉVISIONS POUR LE 1er JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 30 juin à 0 heure et le mardi 1er juillet à 24 heures :

Une perturbation venant de l'Atlantique traversera la moitié nord de la France, mais elle sera peu active.

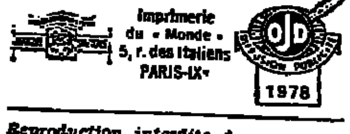
Mardi 1er juillet, il pleuvra passagèrement, le matin surtout, sur la région parisienne, le Nord et le Nord-Est, mais des éclaircies se développeront progressivement au cours de la journée. En Bretagne, en Normandie, puis dans le Nord, le temps, plus variable, sera souvent ensoleillé ; il y aura cependant quelques averses, principalement près des côtes. Les vents d'ouest seront modérés. Les températures maximales s'abaisseront un peu, surtout dans le Nord-Est. Sur le reste de la France, le temps sera peu nuageux, mais il y aura quelques brumes et brouillards le matin de la Loire aux Pyrénées. Les vents seront faibles et les températures maximales s'élèveront.

Le lundi 30 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 016 millibars, soit 762,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 juin ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Ajaccio, 23 et 16 degrés ; Biarritz, 17 et 13 ; Bordeaux, 20 et 13 ; Bourges, 18 et 8 ; Brest, 16 et 9 ; Caen, 18 et 7 ; Cherbourg, 16 et 10 ; Clermont-Ferrand, 20 et 7 ; Dijon, 18 et 7 ; Grenoble, 21 et 8 ; Lille, 18 et 10 ; Lyon, 19 et 8 ; Marseille, 24 et 16 ; Nancy, 16 et 7 ; Nantes, 20 et 11 ; Nice, 22 et 15 ; Paris-Le Bourget, 20 et 8 ; Pau, 19 et 12 ; Perpignan, 26 et 16 ; Rennes, 20 et 9 ; Strasbourg, 17 et 8 ; Tours, 21 et 9 ; Toulouse, 21 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 12 degrés ; Amsterdam, 16 et 12 ; Athènes, 28 et 19 ; Berlin, 15 et 11 ; Bonn, 16 et 11 ; Bruxelles, 17 et 11 ; Le Caire, 40 et 22 ; îles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 16 et 12 ; Genève, 18 et 5 ; Lisbonne, 28 et 14 ; Londres, 20 et 9 ; Madrid, 32 et 15 ; Moscou, 20 et 13 ; Nairobi, 24 et 16 ; New-York, 22 et 16 ; Palda-de-Majorque, 28 et 15 ; Rome, 24 et 17 ; Stockholm, 17 et 10 ; Téhéran, 32 et 20.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

SPORTS

LES RÉSULTATS

Athlétisme

CHAMPIONS DE FRANCE
100 m : Panzo, 10 sec. 48.
200 m : Arame, 20 sec. 83.
400 m : Dubois, 46 sec. 75 .
800 m : Milhau, 1 min. 49 sec. 4.
1 500 m : Begouin, 3 min. 44 sec. 1.
5 000 m : Legrand; 13 min. 49 sec. 2.
10 000 m : Bouster, 28 min. 18 sec. 7.
110 m haies : Drut, 13 sec. 94.
400 m haies : Chazot, 57 sec. 22.
3 000 m steeple : Mahmoud, 8 min. 36 sec. 4.
Hauteur : Tanon, 2,18 m.
Longueur : Deroche, 8,06 m.
Perche : Vigneron, 5,75 m (record du monde égalé).
Triple saut : Valétudie, 16,65 m.
Poids : Beer, 19,19 m.
Disque : Piette, 55,76 m.
Javelot : Leroy, 77,48 m.
Marteau : Suriray, 70,02 m.
20 km marche : Lelièvre, 1 h. 27 min. 9 sec.

CHAMPIONNES DE FRANCE
100 m : Rega, 11 sec. 44.
200 m : Rega, 22 sec. 86.
400 m : Malbranque, 51 sec. 81.
800 m : Renties, 2 min. 4 sec. 3.
1 500 m : Renties, 4 min. 14 sec. 7.
3 000 m : Debrouwer, 9 min. 15 sec. 4.
100 m haies : Lebeau, 13 sec. 3 (record de France).
400 m haies : Ledisses, 58 sec.
Hauteur : Prenveille, 1,84 m.
Longueur : Picaut, 6,40 m.
Poids : Bertimon, 16,65 m.
Disque : Reynaud, 52,30 m.
Javelot : Bocle, 49,80 m.
5 km marche : Vignat, 24 min. 35 sec. 8.

Automobilisme

GRAND PRIX DE FRANCE
1. Jones (Williams), 1 h. 32 min. 43 sec. 42 (moyenne 203,016 km-h.) ; 2. Pironi (Ligier), 4 sec. 52 ; 3. Laffite (Ligier), à 30 sec. 26 ; 4. Piquet (Brabbham), à 1 min. 14 sec. 88 ;

Boxe

L'Espagnol Roberto Castanon a conservé son titre de champion d'Europe des poids plume en battant le Français Grimbert par K.O. technique au sixième round, le 28 juin, à Leon.

Le Britannique Alan Minter a également conservé son titre mondial des poids moyens en dominant l'Italien Vito Antuofermo, arrêté par l'arbitre pour blessure à la huitième reprise.

Cyclisme

TOUR DE FRANCE
Deuxième étape, Francfort - Metz (276,700 km). — 1. Pévenage (Belg.), 7 h. 36 min. 18 sec. (moyenne 36,408 km-h.) ; 2. Bazzo (Fr.) ; 3. Bertin (Fr.), m. t. ; 4. Raas (P.-B.), à 9 min. 55 sec. ; 5. Van Vliet (P.-B.) et le peloton.

Troisième étape, Metz - Liège (282,530 km). — 1. Lubberding (P.-B.), 7 h. 58 min. 37 sec. (moyenne 35,544 km-h.) ; 2. Claes (Belg.), à 1 min. 31 sec.; 3. Van Calster (Belg.); 4. Vandebroucke ; 5. Schepers, m. t. ; 6. Jacobs (Belg.), à 3 min. 7 sec., puis le peloton.

Classement général. — 1. Pévenage (Belg.), 19 h. 6 min. 3 sec. ; 2. Bazzo (Fr.), à 18 sec.; 3. Lubberding (P.-B.), à 8 min. 1 sec. ; 4. Claes (Belg.), à 8 min. 18 sec.; 5. Knetemann (P.-B.), à 8 min. 34 sec. ;

Tennis

TOURNOI DE WIMBLEDON
SIMPLE MESSIEURS
Seizièmes de finale. — Borg (Suède) b. Frawley (Austr.), 6-4, 6-7, 6-1, 7-5 ; Taroczy (Hongr.) b. Krishnan (Inde), 6-3, 7-6, 6-2; Dibley (Austr.) b. Lendl (Tch.), 4-6, 6-3, 6-4, 7-6 ; G. Mayer (E.-U.) b. Panatta (It.), 6-3, 6-3, 6-2 ; Gerulaitis (E.-U.) b. Manson (E.-U.), 6-4, 4-6, 7-5, 6-4 ; Fibak (Pol.) b. Krieg (Afr. Sud), 6-1, 6-4, 6-1 ; Gottfried (E.-U.) b. Smith (E.-U.), 6-2, 6-3, 6-2 ; Dent (Austr.) b. Pecci (Par.), 3-6, 6-2, 6-3, 6-1 ; Tanner (E.-U.) b. McNamee (Austr.), 7-6, 6-4, 6-4 ; Saviano (E.-U.) b. Dupré (E.-U.), 7-6, 1-6, 4-6, 7-5, 11-9 ; Pfister (E.-U.) b. Tim Gullikson (E.-U.), 4-6, 6-3, 7-5, 1-6, 6-2 ; Connors (E.-U.) b. Gunthardt (Suisse), 6-7, 6-2, 6-1, 6-4 ; Fleming (E.-U.) b. Nastase (Roum.), 6-4, 3-6, 7-6, 7-6 ; Parun (N.-Z.) b. Clerc (Arg.), 3-6, 7-6, 6-4, 6-3 ; Curren (Afr. Sud) b. Teacher (E.-U.), 5-7, 6-2, 6-3, 6-1 ; McEnroe (E.-U.) b. Okker (P.-B.), 6-0, 7-6, 6-1.

SIMPLE DAMES
Seizièmes de finale. — Virginia Wade (G.-B.) b. Betsy Nagelsen (E.-U.), 5-7, 7-5, 6-3 ; Greer Stevens (Afr. Sud) b. Bettina Bunge (R.F.A.), 6-4, 6-3 ; Martina Navratilova (Tch.) b. Tania Harford (Afr. Sud), 6-3, 3-6, 6-3 ; Kathy Jordan (E.-U.) b. Pam Teeguarden (E.-U.), 6-4, 6-3 ; Tracy Austin (E.-U.) b. Barbara Potter (E.-U.), 6-2, 6-7, 6-2 ; Diane Fromholtz (Austr.) b. Stacy Margolin (E.-U.), 6-4, 6-2 ; Evonne Cawley-Goolagong (Austr.) b. Betty Stove (P.-B.), 3-6, 6-2, 6-3.

Voile

COURSE TRANSATLANTIQUE
1. Weld, *Moxie* (trimaran), 17 j. 23 h. 12 min. ; 2. Keig, *Three Legs of Man-III* (trimaran), 18 j. 6 h. 14 min. ; 3. Stegall, *Foster Jean's* (trimaran), 18 j. 6 h. 45 ; 4. Birch, *Olympus Photo* (trimaran), 18 j. 7 h. 15 min. ; (Pajot, hors classement, sur *Paul-Ricard* (trimaran); 5. Greana *Chaussettes - Olympia* (trimaran), 18 j. 17 h. 29 min. ; 6. Jaworsky, *Spaniel-II* (monocoque), 19 j. 13 h. 25 min. ; 7. Austoni *Chica Boba-II* (monocoque), 20 j. 2 h. 30 min. ; 8. Gilard, *Brittany Ferries* (monocoque), 20 j. 23 h. 29 min. ; 9. Konkolsky, *Nike-II* (monocoque), 21 j. 6 h. 21 min. ; 10. Grossmann, *Kriter-VII* (trimaran), 21 j. 8 h. 1 min. ; 11. Wanders, *Standt Krefeld* (monocoque), 21 j. 14 h. 22 min. ; 12. Vanluys, *Tyfoon* (monocoque), 21 j. 15 h. 6 min., 13. Kersauson, *Kriter-VI* (monocoque),

ATHLÉTISME

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Performances au féminin pluriel

Lille. — Gâchés par la pluie et le vent, boudés par le public, privés des « locomotives » du sprint et du demi-fond, les championnats de France, qui ont eu lieu au Stadium nord de Villeneuve-d'Ascq, du 27 au 29 juin, ont néanmoins apporté une nouvelle preuve du redressement de l'athlétisme national.

Dans vingt et une épreuves sur trente-trois, les champions 1980 — onze femmes et dix hommes — ont fait mieux que les champions 1979 à Orléans. Les meilleures performances nationales de l'année ont été améliorées dans dix disciplines. Le record du monde du saut à la perche (5,75 m) a été égalé par Thierry Vigneron. Le record national du 100 mètres haies a été abaissé deux fois de suite par Laurence Lebeau.

De tels résultats ne sont sans doute pas étrangers au fait que ces championnats constituaient pour les athlètes la dernière chance de gagner leur billet pour Moscou. Quelques-uns l'ont laissée filer : Jacky Curtet, incapable de dépasser 5 mètres lors des qualifications du saut en longueur ; Bernard Lamitié, resté en deçà des 16,50 mètres au triple saut ; Radhouane Bouster, trop seul pour descendre sous les vingt-huit minutes aux 10 000 mètres... D'autres l'ont saisie à bras-le-corps : Philippe Deroche, bondissant trois fois au-delà de 8 m ; Laurence Lebeau, grâce à sa lutte avec Laurence Elloy sur 100 mètres haies ; Sophie Malbranque, rappelant sur 400 mètres les Colette Besson et Nicole Duclos ; Dominique Ledisses, approchant, elle aussi, le record national du 400 mètres haies.

Le directeur technique national, Jean Poczobut, devait encore convaincre, ce lundi 30 juin, le Comité national olympique (C.N.O.F.) de la validité de ces performances avant de pouvoir rendre publics, mardi 1er juillet, les derniers sélectionnés olympiques. Toutefois, il avait déjà un sujet de satisfaction : l'amélioration de l'ensemble des performances féminines.

De notre envoyé spécial

Le duel entre Thierry Vigneron et Jean-Michel Bellot, autour d'une latte posée à 5,80 mètres, a polarisé, dimanche, l'attention à ces championnats de France, tout comme samedi le geste déplacé que Guy Drut, l'enfant prodige à peine de retour dans le giron de l'athlétisme, adressait à son rival, Emile Raybois, en franchissant la ligne du 110 m. haies.

Mais c'était injustement que les garçons ravissaient, une fois encore, la vedette aux filles. Il y a moins d'un an, on avait en effet quitté Orléans assez affligé par leurs performances (*le Monde* du 14 août 1979), et peu enclin à croire en un éventuel redressement. Une telle situation était d'autant plus regrettable que les records du sexe dit faible ont des marges de progression beaucoup plus importantes que ceux des hommes. Depuis le début de la saison, huit records féminins ont été améliorés, alors que les hommes n'ont fait progresser que quatre fois leurs meilleures performances. Il n'était pas concevable que le redressement de l'athlétisme national, amorcé depuis deux ans ne concernât que les garçons.

Dès le début de la saison, en améliorant trois fois de suite le record national du 4 × 100 mètres, pour le placer au niveau de la sixième meilleure performance mondiale de tous les temps, les relayeuses démontraient que d'énormes progrès étaient possibles si les meilleures conditions d'entraînement étaient remplies.

Au saut en longueur, la favorite Jacky Curtet a joué de malchance. Dans les lancers, Léone Bertimon (16,65 mètres au poids), Isabelle Reynaud (52,30 mètres au disque) et Annie Bocle (49,80 mètres au javelot) sont restées loin des standards internationaux, sans qu'il faille le regretter vraiment toutefois. En revanche, dans les autres spécialités, les sujets de satisfaction ont été nombreux.

En sprint, Chantal Rega a montré que sa blessure de Prague en 1978 était oubliée et qu'elle dominait parfaitement son sujet des 100 et 200 mètres. Mais la surprise est venue sans conteste de Sophie Malbranque : étudiante en éducation physique à Vincennes, elle suit son entraînement par correspondance, car Richard Descoux, son conseiller, habite à Toulouse. Mais, à vingt ans, elle a décidé de mettre les bouchées doubles et, en quelques mois, elle a pu améliorer de 9/10 de seconde son record personnel, approchant de 1/10 de seconde le record national de Nicole Duclos. Elle a acquis ainsi un potentiel de finaliste olympique.

En demi-fond, les « chronos » sur 800 et 1 500 mètres de Véronique Renties ne lui permettent pas de nourrir un tel espoir. Pourtant, en gagnant seule le 800 mètres une demi-heure avant de courir les qualifications du 1 500 mètres, qu'elle allait s'adjuger au sprint le lendemain, la Nordiste, élève de Michel Bernard, a montré de grandes qualités.

Sur les haies, au contraire, le coude-à-coude des deux Laurence, Lebeau et Elloy, a provoqué la triple chute d'un record vieux de huit ans (13"30). Une première fois, poussée par un vent trop favorable, Elloy, qui avait une revanche à prendre sur sa camarade, gagna trois centièmes. Aussitôt après, Lebeau en gagnait sept autres. Puis, lors de la finale, Lebeau prenait le meilleur en grignotant encore dix-sept centièmes. Ainsi le record du monde de la Polonaise Grazyna Rabsztyn paraissait-il moins inabordable. En revanche, avec ses cinquante-huit secondes au tour de piste avec haies, Dominique Ledisses mettait le record national à sa portée, mais accusait toujours plus de trois secondes de retard sur la championne allemande de l'Est Karin Rossley.

Dans ce bouquet de performances, une mention spéciale revenait à Florence Picault. Elle avait gagné sa sélection pour Moscou en améliorant à Talence, il y a deux semaines, le record national du pentathlon. Dimanche, cette secrétaire aux cheveux soigneusement nattés qui, après ses huit heures de bureau, va s'entraîner à l'Institut national du sport (INSEP) de Vincennes, a fait étalage de son éclatante santé. En disputant en même temps éliminatoires et finale du 100 mètres haies, dont elle terminait troisième, et finale du saut en longueur, dont elle devenait championne, à vingt-huit ans, cette Noire vive et gaie symbolisait le nouvel esprit de lutte des athlètes françaises. Au total, ce bilan féminin *« globalement positif »* devrait permettre au directeur national, Jean Poczobut, de trouver facilement des remplaçantes aux garçons défaillants pour Moscou.

ALAIN GIRAUDO.

TENNIS

LE TOURNOI DE WIMBLEDON

La semaine des élus

De notre envoyé spécial

Wimbledon. — L'herbe du temple a tenu. Durant toute cette semaine de désordres atmosphériques, les quelque cent jardiniers de Wimbledon ont été les vrais héros du tournoi. Levés aux aurores, auscultant à pas feutrés les dix-huit courts de verdure quand cessait l'arrosage céleste, ils ont réussi la performance non moins grande d'éviter leur détérioration prevoquée non seulement par le piétinement féroce des joueurs de grosse pointure, mais également par le va-et-vient incessant des bâches gorgées d'humidité. A Roland-Garros, c'est simple : après la pluie, on répand la brique pilée à pleines pelletées et tout sèche en un clin d'œil. Mais ici, dans cette enceinte de Church-Road où le lawn-tennis prit naissance il y a soixante ans, c'est la tradition horticole qu'on entend perpétuer contre vents et marées, et les organisateurs du All England Club se considéreraient comme déshonorés de ne pas maintenir l'Annual Glory, dont le renom universel est tel que les professionnels de la raquette paieraient pour y participer.

A la différence des longues empoignades de la terre battue, le jeu sur herbe, en effet, ne connaît que l'attaque à tout va où les scores défilent à toute allure. Voilà pourquoi la première semaine est si ouverte aux outsiders, pourquoi elle se solde par les performances d'illustres inconnus qui appliquent, sans se gêner et quelles que soient les réputations, une formule : « Je sers, je cogne et je monte au filet. »

Qui connaissait avant ce Wimbledon 1980 l'ancien sergent israélien Glickstein, vainqueur de Ramirez ? Qui connaissait ces herbophores de l'hémisphère austral, Frawley, lequel aura fait trembler Borg en personne, ou Rocavert, dont McEnroe faillit être victime ? C'est ce qui donne une excitation unique, partagée par des foules énormes à la grande loterie de Wimbledon. L'élimination datant de samedi des quatre têtes de série Pat Dupré (par Nick Saviano), José Luis Clerc (Par Onny Parun), Victor Pecci (par Phil Dent), Ivan Lendl (par Colin Dibley), à laquelle il faut ajouter les défaites de Nastase (par Fleming), de Panatta (par Gene Mayer) et de Kriek (par Fibak), ne s'explique pas autrement. Les reines de la raquette elles-mêmes, Martina Navratilova, Tracy Austin, Virginia Wade, Evonne Cawley-Goolagong, n'ont pas échappé à la règle, poussées dans leurs retranchements par leurs adversaires plus ou moins anonymes de la dernière heure.

Un facteur imprévu, reconnaissons-le, a altéré cette année la mise en condition des premiers rôles. Les terrains d'entraînement du matin étant inondés, les joueurs ont dû recourir à l'abri des courts couverts. Or la surface du bois, malgré sa rapidité, n'a pas les mêmes rebonds qu'un gazon humide où les balles ultra-légères du tournoi de cette année ne peuvent être contrôlées qu'au prix d'un agenouillement sur les rotules.

L'exemple au sommet vient tout naturellement de Borg. Le champion du monde rencontrait samedi sur le court numéro 1 un Rod Frawley, un Australien inédit de vingt-sept ans, qui dirige un club en Allemagne fédérale. Dès les premiers jeux, en face d'un adversaire qui n'avait rien à perdre et se collait le ventre au filet, Bjorn Borg se mit à faire des erreurs ou à regarder défiler les volées australiennes. Spectacle rare ! Sans doute Borg payait son manque d'entraînement matinal et les contretemps apportés à la préparation minutée à laquelle il s'astreint. Car même pour un athlète supérieurement doué comme lui, l'esprit de décision sur le terrain ne se manifeste qu'au prix d'une parfaite coordination neuro-musculaire. Au rythme accéléré des rencontres sur herbe, la moindre hésitation dans l'improvisation — si nous risquons ce paradoxe — est sanctionné par une faute.

Tant de formules bouillonnent dans la tête entre chaque point ! Faut-il monter ? Faut-il attendre la faute ? Faut-il lober ? Faut-il pratiquer l'amortie ? Sur le revers ? Sur les coups droits ? Un jour, Drobny, qui fut champion de Wimbledon à trente-quatre ans, nous a confié qu'à la fin du match légendaire qu'il disputa, en 1953, contre Patty sur le Central, il n'entendait plus la rumeur de la foule, il ne savait même plus où il en était (1). Dans ces moments-là il est évident que la tension mentale est dix fois plus épuisante que la fatigue physique. Reste la gamberge de génie, le *jus* mystérieux dans lesquels baigne l'inspiration du jamais battu : c'est dire que nous revenons à Borg.

Au quatrième set de son match contre Frawley, Borg mène par 6-4, 6-7, 6-1 et à 5-4 il sert la victoire. Mais, stupéfaction, son service passe mal et voilà que Borg présente un aspect tout nouveau : piétinant sur place comme un ours en cage, tirant ses cheveux fébrilement sous le bandeau, soufflant sur ses doigts, agitant avec un geste spasmodique sa raquette de droite à gauche — une pile à électrons ! Cependant il remporte le service adverse : 6-5 pour lui. C'est alors que cet être exceptionnel montra d'une manière fulgurante quels tirs de contre-batterie il était capable de déverser sur le carré d'en face. Sur chaque balle, à peine l'a-t-il servie, lui, l'artilleur des fonds de court, il se rue au filet. 15-0, 30-0, 40-0 — un smash pour conclure, terminé !

Ou nous nous trompons fort, ou cette empoignade aura été salutaire au quadruple champion de Wimbledon, à l'aube des seizièmes de finale qui s'ouvrent en ce lundi.

OLIVIER MERLIN.

(1) Drobny gagna par 8-6, 16-18, 3-6, 8-6, 12-10.

AUTOMOBILISME

Les malheurs de Jacques Laffite

De notre envoyé spécial

Le Castelet. — Vainqueur du Grand Prix de France, dimanche 29 juin, sur le circuit du Castelet (Var), l'Australien Alan Jones (Williams) est désormais en tête du championnat du monde des conducteurs avec 28 points, devançant le Brésilien Nelson Piquet (Brabham) avec 25 points, les deux Français René Arnoux (Renault) et Didier Pironi (Ligier) avec 23 points, Jacques Laffite (Ligier) et l'Argentin Carlos Reutemann (Williams) avec 16 points. Jacques Laffite, crédité du meilleur temps aux essais, a mené la course jusqu'au trente-quatrième des cinquante-quatre tours, repoussant autant que faire se peut l'attaque inévitable d'Alan Jones. Bien avant le départ, Jacques Laffite savait que ses chances de remporter le Grand Prix de France étaient bien compromises.

Lorsque Jacques Laffite est allé se coucher, samedi soir, tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Aux essais, il avait surclassé de plus d'une demi-seconde ses adversaires les plus rapides. A l'évidence, les réglages de sa voiture et le compromis aérodynamique défini par l'équipe Ligier assuraient à Laffite une bonne marge de supériorité pour la course. En formule 1 un tel avantage aux essais est significatif.

Le mulet

C'est après avoir changé de moteur et boîte de vitesses, samedi soir, que les mécaniciens de Ligier se rendirent compte que la voiture de Laffite ne pourrait pas prendre le départ, une partie de la coque qui fait tampon avec le réservoir d'essence étant fêlée. Une fuite de carburant dans une course est une avarie sans remède dans un si court laps de temps. Immédiatement, la décision fut prise de transférer sur la voiture de réserve — on l'appelle le « mulet » — les solutions aérodynamiques particulières au Grand Prix de France répondant aux nécessités de la longue ligne droite du Castelet, et de faire en sorte que Laffite dispose, dans la mesure du possible, d'une voiture aux performances proches de celle qui l'avait qualifié en première position.

Or, l'efficacité d'une monoplace de formule 1 repose pour une bonne part sur les réglages opérés tout au long des essais au fil des tours, et il est impossible de reproduire ce travail de fignolage, même au prix de la plus minutieuse nuit de labeur.

Lorsque Jacques Laffite revint sur le circuit dimanche matin, il n'était au courant de rien. Il avait quitté la veille le Castelet avec des idées de victoire, il le retrouvait avec la quasi-certitude d'être battu. Tout juste lui restait-il la possibilité de parer au plus pressé et d'essayer de régler à la va-vite sa voiture dans l'heure d'essais libres qui figure le dimanche au programme de tous les grands prix. On imagine sans doute mal ce que peut être la déception d'un pilote confronté, d'un coup, à une telle réalité. Laffite n'était cependant pas au bout de ses peines. Dès les premiers tours de circuit, il se rendit compte que les rapports de boîte de vitesses étaient inadaptés. Dans leur précipitation, les mécaniciens de Ligier avaient commis l'erreur de ne pas reporter sur la voiture de réserve les bons rapports de boîte. Le temps de corriger l'erreur, l'heure d'essais était presque passée, et Laffite n'avait pas eu la possibilité de procéder au minimum de réglages jugés nécessaires.

Aucun incident de ce genre ne peut être gardé secret dans les stands d'un grand prix, encore moins lorsqu'il concerne celui qui a réussi le meilleur temps des essais. Avant le départ de l'épreuve, Alan Jones savait que la répartition des chances, pour la course, avait changé. Comme, de notoriété publique, René Arnoux (Renault) était pénalisé par son équipement en pneumatiques (Michelin), Didier Pironi, le coéquipier de Laffite, restait le seul adversaire dangereux de Jones. Dans cette perspective, l'Australien a effectué la course tactique que l'on pouvait attendre d'un pilote expérimenté, rompu à toutes les subtilités d'un grand prix de formule 1 où l'essentiel n'est pas toujours de jouer les lièvres. Entraînant Pironi dans son sillage, habile dans le trafic, Alan Jones a porté son attaque au bon moment, lorsque les pneumatiques de Laffite, détériorés par une voiture manquant de mise au point pour les raisons que l'on sait, ont perdu une bonne part de leur efficacité. Encore une fois, le match Ligier-Williams avait tourné à l'avantage de Williams.

FRANÇOIS JANIN.

CYCLISME

TOUR DE FRANCE

Bertin et Pevenage : le temps des outsiders

De notre envoyé spécial

Liège. — Le Tour le France est, depuis Francfort, la course des surprises. Après Yvon Bertin, leader inattendu à Metz, c'est Rudi Pevenage, un Belge de vingt-six ans originaire de Grammont, un haut lieu du cyclisme flamand, qui s'est emparé du maillot jaune dimanche 29 juin, au terme de la longue étape Metz-Liège (282 kilomètres) remportée par le Néerlandais Lubberding. Hinault occupe la sixième place avec un retard de 8 min. 42 sec.

Yvon Bertin a perdu ses illusions — pour autant qu'il en ait jamais eues — dans la côte de Wanne, à 72 kilomètres de l'arrivée, et il a terminé à Liège cent-vingtième de l'étape, un quart d'heure après Lubberding, rétrogradant du même coup de la première à la quarante-deuxième place du classement général. Son rêve, dont il n'était pas vraiment sorti, aura donc été de courte durée, mais ce docile équipier de Bernard Hinault qu'on ne destinait pas aux premiers rôles éprouvera au moins une satisfaction qui fut refusée à Raymond Poulidor en quinze ans de carrière : porter le maillot jaune, serait-ce un seul jour.

A l'origine de cette performance, on trouve un événement unique dans l'histoire du Tour et aussi un gag énorme : une échappée de 260 kilomètres déclenchée par trois outsiders — Pevenage, Bazzo et lui-même — qui prit dix minutes d'avance samedi sur la route de Metz, après avoir relégué momentanément le peloton à près d'une demi-heure. Il faut dire que Gerrie Knetemann, le leader de l'épreuve, se désintéressa totalement de l'affaire, laissant à d'autres, à Hinault en particulier, le soin de colmater la brèche. Si l'équipe Gitanes n'était intervenue pour réduire l'écart à des proportions plus décentes, l'aventure eût sans doute provoqué la déroute des favoris.

Elle ne fut pas, on l'imagine, du goût de Bernard Hinault, dont la colère, au soir de cette étape bizarre, semblait annoncer une offensive imminente. Le Breton n'allait-il pas pénétrer sur le terrain de ses exploits ? La route du Tour empruntait précisément la fin de parcours de Liège-Bastogne-Liège avec ses célèbres côtes de Stavelot, du Rosier et des Forges. Le secteur se prêtait à l'attaque...

Pourtant, le Français n'a pas réagi. C'est, au contraire, l'équipe Raleigh, trop passive la veille, qui a pris l'initiative des opérations pour propulser l'ancien champion des Pays-Bas, Henk Lubberding.

On peut penser que Bernard Hinault, ayant renoncé au maillot jaune de bout en bout a choisi de temporiser.

La route est longue, comme dirait Philippe Tesnières. Victime d'une chute, le leader du Grand Prix de la Montagne, sérieusement éprouvé, a terminé hors des délais, à plus de deux heures du vainqueur : *« Il faut se casser un bras ou une jambe pour abandonner le Tour »*, a-t-il déclaré, superbe, à sa descente de vélo, avant de quitter la course la tête haute. Son courage, digne de l'époque héroïque, lui vaudra une popularité méritée et de nombreux contrats.

JACQUES AUGENDRE.

JEUX OLYMPIQUES

Europe occidentale : drapeau et hymne du C.I.O.

Réunis à Paris samedi 28 juin, dix-neuf comités nationaux olympiques d'Europe occidentale ont confirmé leur attitude, définie le 3 mai dernier à Rome, à propos des modalités de leur participation aux Jeux de Moscou. Ainsi, les comités nationaux olympiques d'Andorre, de Belgique, de France, de Grande-Bretagne, d'Irlande, d'Islande, d'Italie, du Luxembourg, des Pays-Bas, de San-Marin, de Suisse et du Portugal, se sont prononcés pour la non-utilisation des drapeaux nationaux, des hymnes nationaux et des noms des pays participants. Les comités nationaux d'Autriche, du Danemark, présents à Paris, devraient se rallier à cette position dans les prochains jours. Le comité national olympique suédois examinera cette proposition, de même que son homologue grec, début juillet.

Dans leur communiqué, les dix-neuf comités nationaux olympiques « confirment une fois encore que le principe de leur participation ne peut être interprété comme l'acceptation implicite d'aucune idéologie ni d'aucun comportement politique ». *Ils demandent, d'autre part, au comité national olympique de maintenir son congrès de 1981 à Baden-Baden, malgré le boycottage des Jeux par la République fédérale d'Allemagne.*

Le drapeau et l'hymne olympiques seront donc utilisés par les Européens de l'Ouest pour toutes les cérémonies. Ces derniers ne participeront pas au défilé d'ouverture, où seul un porte-drapeau olympique fourni par les Soviétiques suivra les pancartes avec le nom des comités olympiques nationaux.

JOURS D'ÉTÉ

RADIO TÉLÉVISION

Lundi 30 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h Caméra au poing.
Les oiseaux de l'île de Pâques.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal.
20 h 35 L'avenir du futur : « les Rescapés du futur ».
Film américain de R. T. Heffron (1976), avec P. Fonda, B. Danner, A. Hill, Y. Brynner, J. Ryan, S. Margolin.
Deux journalistes de télévision viennent visiter Delos, ville de loisirs reconstruite après la révolte des robots. Ils s'aperçoivent qu'elle cache un secret.
La suite de Mondwest, *de Michael Crichton, sur le même thème de science-fiction : les hommes remplacés par des robots faits à leur image. Ce n'est pas réussi comme le film précédent.*
22 h 30 Débat : Faut-il changer nos rythmes de vie ?
Avec les professeurs A. Reinberg, directeur de recherche au C.N.R.S., équipe de chronobiologie humaine, H. Laborit, biologiste, J.-C. Colli, délégué à la qualité de la vie, le docteur L. Bertagna, psychiatre, et l'historien A. Conte.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h Récré A 2.
Le fantôme de l'espace ; Mlle Rose et Charlemagne, Santanas et Diabolo, Dino Boy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés.
20 h Journal.
20 h 30 Magazine : Question de temps.
Les Français et leur drogue légale : l'alcool.
22 h 10 Documentaire : André Derain.
23 h 5 Variétés : Salle des fêtes.
23 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Les jeunes dans la société : la drogue.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Fred Basset : le champion ; Hebdo-jeunes.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : « la Nuit des généraux ».
Film franco-britannique d'A. Litvak (1966), avec P. O'Toole, O. Sharif, T. Courtenay, D. Pleasence, J. Pettet, P. Noiret, C. Plummer, P. Mondy, N. Courcel, C. Gray, J. Greco, R. Burr. (Rediffusion).
A Varsovie, en 1942, une prostituée est assassinée par un maniaque. Trois généraux de l'armée allemande d'occupation sont soupçonnés. Un major de la police militaire cherche à démasquer le coupable qui tuera encore deux fois, à Paris en 1944 et à Hambourg en 1945.
D'après un roman de Hans Helmut Kirst, un passionnant suspense policier et psychanalytique sur fond de tableau historique (la deuxième guerre mondiale et le nazisme).
22 h 40 Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Martin Eden », d'après J. London.
19 h. 30, Présence des arts : A la recherche de Gromaire.
20 h., « Ne m'oublie pas », tragédie divertissante de B. Gillet et M. Louys, avec M. Bonseignour, B. Haller et M. Viard, prix de la R.A.I. 1976 (redif.).
20 h. 38, Musique enregistrée.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « Aurélia », de G. de Nerval.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Festival du jeune cinéma à Hyères.

FRANCE - MUSIQUE

17 h. 15, Concert : « Le triomphe de la mort » Martinet); « Concerto n° 3 » (Prokofiev), « La tragédie de Salomé » (Schmitt), par l'Orchestre national de France, dir. P. Dervaux, avec G. Tacchino, piano ; 19 h. 5, Kiosque.
20 h. 30, Concert Vivaldi : « Concerto en ut majeur » RV 117 ; « Cantate Vergo a voi luci adorate » RV 682 ; « Concerto en mi mineur pour violon » RV 281 ; « Sinfonia en si bémol majeur » RV 162 ; « Concerto en ut majeur pour basson » RV 471 ; « Motet Vos aurae per montes » RV 634, par I Filarmonici del Teatro Comunale di Bologna, dir. Angelo Ephrikian, avec J. Sternotte, soprano, O. Anghel, basson et G. Adamo, violon.
22 h. Les nuits d'été : Le nouvel instrument : le clavecin, avec E. Chojnacka (Berio, Ligeti, Ellington, Finzi, Xenakis et Constant) ; 23 h. 5, Bruxelles, deux grands violonistes : E. Ysaye et A. Grumiaux (Mozart, Ysaye, Franck) ; 0 h. 5, La Chapelle royale à la cour de Charles de Lorraine à Bruxelles : La musicologie de François-Joseph Fetis à Suzanne Clercx ; Le musée instrumental de la ville de Bruxelles.

Mardi 1er juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Tennis à Wimbledon.
12 h 30 Le francophonissime.
13 h Journal.
13 h 30 Série : « Le riche et le pauvre ».
Réalisation D. Greene, avec P. Strauss, N. Nolte, S. Blakely...
14 h 25 Jeune pratique.
15 h 45 Scoubidou.
16 h 15 Tour de France.
17 h 25 Croque vacances.
18 h Documentaire : Regards sur le monde.
Ballade en Irlande.
19 h Caméra au poing.
De la paille pour les léopards.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Tour de France.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Des magiciens.
21 h 30 Série : Les Français du bout du monde.
De P. Dhostel et J. Eyquer.
La Californie.
22 h 20 La roue de la vie.
La mort.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 10 Spécial Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Ah ! quelle famille.
14 h Feuilleton : La dynastie des Forsyte.
14 h 55 Sports : Tennis à Wimbledon.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés.
20 h Journal.
20 h 40 Dossiers de l'écran : Avant et après.
Film américain de Kim Friedman, d'après un scénario d'Hinge Brooks, avec Pate Duke Austin et Bradford Dillman.
21 h 40 Débat : Les kilos en trop.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
L' « Ile mystérieuse », d'après Jules Verne ; Les couleurs du temps.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « la Maîtresse de fer ».
Film américain de G. Douglas (1952), avec A. Ladd, V. Mayo, J. Calleia, P. Kirk, A. Kjellin, D. Dick, T. Caruso, N. Young.
coquette et perfide, pour laquelle il s'efforce de devenir riche. Elle cause la mort de plusieurs hommes.
Histoire romancée de Jim Bowie, qui inventa un poignard à longue lame auquel il laissa son nom. Un mélodrame bien conduit, avec femme fatale et Alan Ladd en héros viril et tourmenté.
22 h 15 Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Le Moyen Age (l'écriture) ; à 8 h. 32, La demeure et la cité ; à 8 h. 50, La clairière de feu.
9 h. 7, La matinée des autres : « la Ballade de Maître Manolé » (folklore des Balkans).
10 h. 45, Etranger mon ami : « Histoire d'une jeunesse », Mémoires d'E. Canetti.
11 h. 2, Carl Nielsen ou la lumière du Nord (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « Aujourd'hui l'Opéra », avec M. Rostaing.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Sons : Canton (Flânerie sur l'île Shamian).
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Putsch », de John Updike.
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 50, Actualité : La science, facteur d'inégalité ?
18 h. 30, Feuilleton : « Martin Eden », d'après J. London.
19 h. 30, Sciences : La restauration des vitraux (à Champs-sur-Marne).
20 h., Dialogues franco-norvégiens : « La Norvège et les droits de l'homme », avec N. Questiaux et T. Opsahl.
21 h. 15, Musiques de notre temps : Eric Satie.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Bruits de pages.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, La musique aux champs : Œuvres de Gounod, Boccherini, Strauss, Martini, Rossini-Respighi, Lehar, Khatchaturian.
7 h. 30, Intégrale pour orgue de Buxtehude.
8 h., Un grand soleil chargé d'amour : Claudio Monteverdi : « Il combattimento di Tancredi e Clorinda » ; 8 h. 35, Kiosque ; 9 h. 30, Le délire des doigts : « L'intégrale », de Liszt.
10 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « L'Orféo » (Monteverdi) ; 11 h., Monteverdi et nous.
11 h. 15, Concert : « Psaumes n° 4 et n° 11 » (Marcello) ; « Stabat Mater » (Pergolèse), par le Nouvel Orchestre philharmonique et la Maîtrise de Radio-France, dir. J. Jouineau, avec B. Hendricks, B. Finnila et C. Wirz.
13 h. 5, Jazz vivant estival : Le Show Bizz Band de Claude Bolling et le Quintette de Harry Sweet Edison.
14 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : Œuvres de Beethoven, Dufourt, Dallapiccola, Dvorak et Monteverdi ; 17 h., Monteverdi et nous.
17 h. 15, Concert : « Quintette pour piano et vents » (Mozart) ; « Thème et Variations » (Bottesini) ; « Intendo à deux percussions et piano » (Benguerel) ; « Sonate pour flûte, alto et harpe » (Debussy) ; « Trois Pièces » opus 11 (Webern) ; « Sextuor » (Tansman), par l'Ensemble Pupitre 14, dir. E. Rosenfeld ; 19 h. 5, Kiosque.
20 h. 30, IVes Soirées de Saint-Aignan : Villancicos et Romances du Cancionero del Palacio ; Chansons parisiennes du XVIe siècle, de Pierre Sandrin ; Chants de carnaval ; Laudes (Italie XVIe siècle) ; Madrigaux spirituels ; Pièces pour clavecin du XVe s. (Espagne, Italie), par l'Ensemble Gilles Binchois.
23 h., Les Nuits d'Eté : Bruxelles (Debussy, Chostakovitch, Ravel) ; Musique belge du XXe s. : Aball, Pousseur ; Concert de musique ancienne donné à l'occasion du Millénaire de Bruxelles ; Le Théâtre de la Monnaie (Auber, Wagner, Beethoven, Webern, P. Henry).

VU

K comme Kennedy

L'ennui, avec les Kennedy, c'est qu'on en a tellement parlé qu'il n'y a vraiment plus grand-chose à en dire. Aucune famille au monde n'a suscité autant d'intérêt, de sympathie, de curiosité, d'indignation, de regrets et de pitié que la First Family américaine du temps où elle occupait la Maison Blanche. Et surtout depuis. Elle est entrée dans l'histoire à Dallas le jour de l'assassinat du président et dans la légende un an plus tard, quand son frère s'est écroulé à son tour sur les marches du pouvoir.

La mort, l'amour, les fausses couches, l'argent, le cancer, la drogue, l'ambition, l'alcool, enfin tous les ingrédients des grands récits populaires qui trouvent aujourd'hui leur expression dans les romans d'aérogare et les feuilletons anglo-saxons se sont trouvés miraculeusement réunis à la lettre K comme Kennedy. Il n'y avait qu'à tendre la main pour alimenter les colonnes des journaux et les chaînes de télé et de radio. Il n'y a pas de semaine, en effet, où l'on ne nous donne des nouvelles détaillées du clan : le fils aîné de Robert, Joseph junior, attend des jumeaux ; Jacqueline Onassis va se remarier, elle a déniché un autre milliardaire...

Les peuples ont les idoles qu'ils méritent. Forcément : ce sont eux qui les fabriquent. A leur image. Une image un peu déformée, un peu aplatie par le seul fait que, en l'occurrence, elle n'est vraiment qu'une image sur une feuille de papier ou sur un écran. C'était frappant, dimanche soir, avec ce portrait de Ted tissé de clichés qu'a présenté TF 1. Difficile, je sais bien, de les éviter et de tenter, au contraire, de montrer la réalité qu'ils recouvrent. On aurait quand même pu essayer. Ce sera pour une autre fois.

Là, on n'a eu droit qu'aux déclarations les plus banales, les plus attendues, de sa femme, de ses amis, de ses collègues, de ses neveux, de sa vieille nurse. Chacun y allait distraitement, gentiment, de son couplet, un peu comme on lance des cacahuètes aux singes insatiables que nous sommes, accroupis derrière nos grilles : c'est un bon père, Ted, un oncle attentif... Tiens, attrape ! L'accident de Chappaquiddick, ça l'a mûri, ça l'a transformé, son épouse est charmante, courageuse... Allez, ne vous disputez pas, y en aura pour tout le monde. Petit garçon, déjà, il était fier de monter à cheval avec son papa, et s'il brigue la plus haute responsabilité de l'Etat, ce n'est pas par goût du pouvoir, c'est par sens du devoir.

On ne nous a même pas balancé une bonne petite banane, une grosse noix à se mettre sous la dent. Personne ne nous a dit si Ted Kennedy avait vraiment renoncé à boire, à tricher, à... flirter, bref, à se croire tout permis. C'est pourtant l'impression qu'il donnait, sans même s'en rendre compte, bien sûr, chaque fois qu'on voyait s'inscrire sous la loupe de l'écran le visage un peu lourd, un peu sanguin, de quelqu'un qui aura du mal à renoncer, même en aussi mauvais chemin, à l'espoir d'un revirement à la convention démocrate.

CLAUDE SARRAUTE.

LES DEUX STATIONS DE RADIO ANDORRANES VONT PASSER ENTRE LES MAINS DE LA PRINCIPAUTÉ

De notre correspondant régional

Toulouse. — La guerre des ondes est sur le point de se terminer en principauté d'Andorre où le Conseil général des Vallées, autrement dit l'organisme gouvernemental placé sous le contrôle des deux viguiers représentant les coprinces, M. Giscard d'Estaing pour l'Etat français, Mgr Allanis pour l'évêché de la Seo de Urgel, vient de déclarer que les deux stations de radio émettant à partir de la principauté *« font partie du patrimoine inaliénable de l'Andorre »*. Le Conseil général des Vallées, qui avait dénoncé il y a neuf mois, le contrat passé avec les deux sociétés (*le Monde* daté 16-17 septembre 1979), a appuyé sa décision sur les conclusions de la conférence internationale de Genève de 1977, qui affirmaient que *« les ondes radiophoniques s'intègrent dans l'ensemble des richesses des pays »*.

Par sa prise de position très ferme, le conseil andorran manifeste là son intention de « décoloniser » l'émetteur de Sud-Radio, contrôlé par la Sofirad, société française dont l'intention est de ne pas se laisser déposséder (elle pourrait, dit-on, installer son émetteur à Tanger) et celui de Radio-Andorre, dont la direction, au contraire, a toujours abondé dans le sens de la volonté légitime des dirigeants de la principauté. Ces derniers veulent mettre sur pied, à l'expiration l'an prochain du contrat, le 29 mars 1981, une société de droit public à caractère autonome, qui prendra la dénomination de *Radio-Diffusion andorrane*.

LEO PALACIO.

∴

M. Xavier Gouyou-Beauchamps, président-directeur général de la SOFIRAD, nous a déclaré, lundi matin 30 juin, que, selon ses informations, le Conseil général des Vallées n'avait pas « nationalisé » les deux radios andorranes, mais avait seulement constitué une commission pour étudier la question. Il nous a précisé qu'il n'envisageait nullement un transfert de Sud-Radio à Tanger, et que cette rumeur pouvait provenir d'une confusion, la SOFIRAD étant partie prenante dans la société franco-marocaine qui exploitera, temporairement, à partir de septembre, Radio-Tanger, en attendant la mise en place, à Nador, de Radio-Méditerranée internationale.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 30 JUIN

— M. *Michel Debré*, ancien premier ministre, député R.P.R. de la Réunion, est l'invité du Journal de 20 heures sur TF 1.

CARNET

Naissances

— M. Jean-Philippe HUBIN, Mme, née Alix Letestu, et Constance sont heureux d'annoncer la naissance de
Félix,
Paris, le 21 juin 1980.
170 bis, rue de Grenelle, Paris (7e).

— M. Alain MINC, Mme, née Sophie Boisrond, et Edouard, sont heureux d'annoncer la naissance de
Constance,
le 28 juin 1980.

Décès

— Mme André Barret, née Simone Meusnier, son épouse,
Le général et Mme Roland Glavany,
M. et Mme Claude Barret,
M. et Mme Axel Krause,
ses enfants,
Le docteur Alain Glavany,
Michel et Marie-Noëlle Glavany,
Jean et Armelle Glavany,
Hélène Glavany,
Véronique et France Barret,
Caroline et Anthony Krause,
ses petits-enfants,
Jérôme, Francesca-Maria, Mathieu, Sophie Glavany, ses arrière-petits-enfants,
Mlle Germaine Barret,
MM. Henri et Pierre Barret,
Les familles Delage, Delye, Levacher, Meusnier et Coulon,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André BARRET,
directeur honoraire de recherche à l'INRA,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite agricole,
survenu le 27 juin 1980, à Paris (13e), à l'âge de quatre-vingts ans.
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris (14e), le mercredi 2 juillet 1980, à 8 h. 30.
49, boulevard du Lycée,
92170 Vanves.

— M. Jacques Benoist,
M. et Mme Michel Benoist,
Marie-Agnès, Henri-Xavier, Guillaume et Jean-Philippe Benoist,
M. et Mme Jean Benoist et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jacques Marchon et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jacques BENOIST,
née Odette Bourdoux,
pieusement rappelée à Dieu le 26 juin 1980.
La messe sera célébrée le jeudi 3 juillet, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris (16e).
L'inhumation sera précédée d'une absoute, donnée le même jour, à 17 h. 30, en l'église de Saint-Laurent-sur-Mer (14).
56, rue de Passy, 75016 Paris.

— Sa famille et ses amis ont le regret de faire part du décès de
Jacques Paul Marie BRILLARD,
survenu le 21 juin 1980, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
L'inhumation a eu lieu à Mormoiron, dans la plus stricte intimité.
Une pensée est demandée à ceux qui lui témoignaient de l'amitié.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Bacalan, 84570 Mormoiron.

— Mme Laure Brun, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Brun, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Lavergne, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Pierre Lavergne,
M. et Mme Perfettini, leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Louis BRUN,
née Louise Lavergne,
survenu à Paris, le 26 juin, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 1er juillet, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, où l'on se réunira.
16, rue Bois-le-Vent, 75016 Paris.
8, rue Maurice-Adrien,
Saint-Cyr-sur-Loire,
37100 Tours.

— Mme André Carrus,
M. et Mme Jean Iché et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Carrus,
M. et Mme Jacques Carrus et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
André CARRUS,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1914-1918,
survenu à Paris le 24 juin 1980, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Conformément au désir du défunt, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le jeudi 26 juin 1980.
92, boulevard Flandrin, 75116 Paris.
15, boulevard Flandrin, 75116 Paris.
18, rue de l'Assomption, 75016 Paris.
8, rue Decamps, 75116 Paris.
(*Le Monde* daté 29-30 juin.)

— Nous apprenons le décès de
M. Paul DRIANT,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite agricole,
président honoraire du conseil général de la Moselle,
décédé à Metz, le 25 juin 1980.
[Paul Driant, ancien sénateur, né le 24 septembre 1909, a exercé la profession d'agriculteur à Gravelotte (Moselle). Sénateur de ce département de 1948 à 1974, il siégeait au groupe des républicains indépendants.
Maire de Gravelotte de 1953 à 1977, il était conseiller général du canton d'Ars-sur-Moselle et président de l'assemblée départementale depuis 1954. Il a également exercé les fonctions de président (de 1960 à 1974), puis de président d'honneur, de la Caisse nationale du Crédit agricole.]

— Mme Noël Germa,
Mme Fernand Germa,
M. et Mme Pierre Combrade et Laetitia,
Mlle Germaine Maitre,
Les familles Germa, Sablayrolles, leurs enfants et petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de
M. Noël GERMA,
survenu subitement le 27 juin 1980, à Paris, dans sa cinquante-huitième année.
Les obsèques seront célébrées le mercredi 2 juillet 1980, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame de Sorèze (Tarn), suivies de l'inhumation au cimetière de Durfort, dans le caveau de famille.
44, rue de la Butte-aux-Cailles, 75013 Paris.
Rue de Puyvert, Sorèze, 81110 Dourgne.
6, rue du 8-Mai-1945, 42700 Firminy.
Villandric, 31620 Fronton.

— M. et Mme Mach Phuoc-Thanh et leurs enfants,
M. et Mme Mach Phuoc-Sinh et leurs enfants,
M. Vu The Vu et son épouse, née Mach Thanh Chau,
ses enfants et petits-enfants,
M. Buu Loc,
M. et Mme Buu Cao,
M. et Mme Buu Ke,
M. et Mme Buu-Chuong,
Mme Chantal Contant,
ses frères, sœur, beaux-frères et belles-sœurs,
M. et Mme Mach Phuoc-Thiên et leurs enfants, ses neveu, nièce, petit-neveu, petite-nièce,
Et toute la famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès du
docteur MACH Dung,
et de celui de son épouse
CONG TON NU Thanh-Thuong,
survenus à Paris, le 23 juin 1980.
Les obsèques auront lieu le mercredi 2 juillet 1980.
On se réunira à l'entrée principale du cimetière du Montparnasse, boulevard Edgar-Quinet, Paris (14e), à 10 h. 30.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
91 B, les Bois-du-Cerf,
91450 Etiolles.

— Anne Machet, son épouse,
Christian, Danièle Machet, Samuel et Geneviève,
Marie-Thérèse, Michel Crouzel, Yvan, Myriam et Rémi,
Roland, Sophie Machet, Olivier, Gérard Machet,
Hélène, Jean-Luc Pietropaoli, David,
ses enfants et petits-enfants,
Parents, alliés et amis,
font part du départ vers Dieu de
Charles MACHET,
sculpteur,
survenu à Limonest, le 28 juin 1980.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 1er juillet, à 10 heures, en l'église de Limonest.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Robert Vogt-Hoerner et toute la famille,
Ses amis,
Les soignants dévoués de l'hôpital de Vernon,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert VOGT,
chevalier de la Légion d'honneur,
président-directeur général honoraire de Bata-France,
survenu le 27 juin à Vernon, à l'âge de quatre-vingts ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée mardi 1er juillet en la collégiale de Vernon, à 10 heures.
Réunion à l'église.
L'inhumation aura lieu à Mulhouse, dans la plus stricte intimité familiale.
Ni fleurs ni couronnes, selon le vœu du défunt.
62, avenue de l'Ardèche,
27200 Vernon.

— Le conseil d'administration, la direction et le personnel des sociétés Bata à Moussey, Manufactures de Saint-Marcel à Vernon, Marbot et Compagnie à Neuvic-sur-l'Isle, Atlex à Paris, ont le regret de faire part du décès de leur président-directeur général honoraire,
M. Robert VOGT,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 27 juin à Vernon, à l'âge de quatre-vingts ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée mardi 1er juillet, en la collégiale de Vernon, à 10 heures.
Réunion à l'église.
L'inhumation aura lieu à Mulhouse, dans la plus stricte intimité familiale.
Ni fleurs ni couronnes, selon le vœu du défunt.

— Le baron Berndt von Nolcken et sa famille,
Mme Cyril Thompson et sa famille,
Mme Bellflower-von Nolcken,
ont la douleur de faire part du décès de la
baronne G. Axel VON NOLCKEN,
née Madeleine Thompson,
survenu le 25 juin 1980, après une courte maladie.
Un culte aura lieu le mercredi 2 juillet, à 11 heures, en l'église de Saint-Jean-de-Cour, à Lausanne.
Domicile de la famille : 5, boulevard de Grancy, Lausanne.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Le comte Pozzo di Borgo,
M. et Mme Philippe Toussaint,
Carl, Alexandre et Vanina Pozzo di Borgo,
Et toute leur famille,
profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de la
comtesse POZZO di BORGO,
à la scène Odile VERSOIS,
et dans l'impossibilité de remercier individuellement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine, les prient de trouver ici l'expression de leur gratitude.

— Mme Cora Vaucaire, son épouse,
Mme Claudine Vaucaire-Malard, sa fille,
M. Alain Malard, son gendre,
Julia, sa petite-fille,
Mme Lisbeth Vaucaire, sa sœur,
Ses neveux et nièces,
Toute la famille et ses amis,
très sensibles aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Michel VAUCAIRE,
expriment leurs sincères remerciements.

Messes anniversaires

— Le 2 juillet, quatrième anniversaire, une messe sera célébrée à Wroclaw (Pologne) par M. l'abbé Mercier, à la mémoire de
Mme Paul LÉVEILLÉ,
née Marcelle Bédène.
Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

MUSIQUE

AUX RENCONTRES DE LA ROCHELLE

Flippers, cigales et prophétisme

Les « états généraux du bruit » ont connu dimanche à La Rochelle deux manifestations violemment antithétiques : une Symphonie du Luberon, *de Knud Viktor, et un* Concerto Grosso, *du Flip Chamber Orchestra, qui a d'emblée accédé à une célébrité indéniable. Grâce à ces flippers, la musique contemporaine a fait une percée à La Rochelle.*

« Hier, *écrit Louis Dandrel dans le programme,* le flipper se contentait de cligner ses yeux luisants. Il est temps de le faire sortir des coins obscurs du bistrot, où il côtoie imprudemment le téléscripteur du P.M.U. Il est etmps de lui donner sa place dans le monde des arts. Le flipper est un instrument comme le violon, comme le piano. »

C'est au bord de la mer, au-delà de la tour de la Lanterne, dans un ancien restaurant battu par les vents et promis à la démolition, qu'a eu lieu cette création hors série. Lumières violentes, atmosphère psychédélique, les onze flippers reflétés par des glaces au plafond sont pris d'assaut par des monstres hurlants, eux-mêmes identifiés par leurs accoutrements aux « créatures d'horreur ou de rêve » *qui scintillent sud les appareils. Une musique terrifiante, assourdissante, sort de la* « nuit électrique claquant sous les coups de mille fouets au frôlement des billes de métal, ânonnant ses mélodies synthétiques ou explosant comme des grenades pour un bonus maxi. »

On l'aura compris au ton de Dandrel, il s'agit d'une pochade symbolique et pleine d'humour qui célèbre le flipper à la manière dont le Weill de Mahagonny *célébrait la civilisation moderne. Les acteurs frénétiques qui claquent, frappent et maltraitent leurs instruments, reproduisent les gestes ritualisés des joueurs fanatiques. Les pauvres flippers ne donnent guère de musique par eux-mêmes, mais ils sont « magnifiés » trois quarts d'heure durant par une bande sonore faite à partir de leurs éructations butées et simplistes, auxquelles Dandrel et son complice Denis Fortier ajoutent parfois les rugissements des «* monstres cornus jaillis des espaces sidéraux ».

Entre les poutres d'une admirable charpente, dans le grenier de l'Arsenal construit par Choderlos de Laclos, c'est une symphonie de la nature plus authentique que présente Knud Viktor, un Danois installé depuis treize ans en Provence, qui écoute passionnément tous les bruits de la terre, même les plus infimes. « En cueillant des sons, *dit-il,* j'essaie d'obtenir l'air, la lumière, le vent, les pluies et aussi le roc, la végétation rugueuse et parfumée du Luberon. »

Les sons très beaux, agencés avec beaucoup de simplicité et d'art, gardent en effet toute leur puissance suggestive. L'eau, le vent, les oiseaux, l'orgue, les sources et surtout les cigales, dont Viktor a capté les métamorphoses souterraines et les vrombissements prodigieux comme des chœurs intenses et cruels de Penderecki, exaltent merveilleusement le travail incessant de la nature, malgré quelques redondances dans la dernière partie où le mystère des bruits s'émousse un peu.

Un mystère touffu

Avec Brian Ferneyhough, le Festival de La Rochelle touche enfin aux avancées les plus hermétiques de la musique contemporaine. Révélé à Royan il y a six ans par Harry Halbreich, tenu par Boulez pour un des plus profonds penseurs de musique de ce temps, cet Anglais de trente-sept ans, qui vit en Suisse, écrit des œuvres d'une complexité extrême, d'une difficulté qui affole les interprètes. Il faut la passion, l'humanité et le talent d'un Pierre-Yves Artaud pour donner une telle stature à des œuvres pour flûte seule (Cassandra's Dream Song *et* Unity Capsule), *où la musique, le souffle et le geste forment une sorte de mystère touffu. Les crachements, les sifflements, les doubles notes, les terrifiantes polyphonies de cet instrument monodisque, s'organisent en de vastes poèmes d'une force captivante où l'interprète fait corps avec la musique et avec son instrument.*

Le profond dynamisme intérieur, le « prophétisme » de Ferneyhough, apparaissaient moins dans deux pièces pour double trio à cordes, contrebasse et harpe, Funerailles I *et* II, *sans doute parce qu'il est plus difficile à huit de pénétrer jusqu'aux racines d'œuvres aussi complexes. Malgré les qualités de l'Ensemble 2e2m, on restait un peu « devant le rideau » de cette cérémonie, qui se déroule dans le lointain au niveau de ces tressaillements, trémolos, glissandos, frappés, glissés, d'un raffinement inouï, sans discerner vraiment le réseau souterrain de phrases enchevêtrées. Il faudra du temps avant de comprendre pleinement une musique aussi concentrée et stylisée, bien que le public de La Rochelle ait bissé d'enthousiasme la seconde pièce donnée en création mondiale.*

Au même concert, Paul Mefano présentait un Hommage à Bruno Maderna, *œuvre mixte qui vaut surtout par une bande électro-acoustique d'un grain et d'un développement impressionnants, à laquelle s'ajoute une partie instrumentale parfois couverte par les haut-parleurs, et qui souvent s'harmonise assez mal avec la bande enregistrée.*

JACQUES LONCHAMPT.

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

TROMPETTE. — Premiers prix : André Chpelitch, Marc Bauer, Hiroki Yamashiro (tous trois élèves de Marcel Lagorce). Deuxièmes prix : Eric Geneste et Dominique Abrell.

CORNET. — Premiers prix : Jean-Michel Riquebourg, Richard Lubert (tous deux élèves de Marcel Lagorce), Hervé Cunty, Jacques Guillemaud (tous deux élèves de Pierre Thibaud). Deuxième prix : Dominique Bougard.

COR. — Premiers prix : Guy Mouy, Christian Guillonneau. Deuxième prix : Pierre Squadrelli. Tous trois sont élèves de Georges Barboteu.

BASSON. — Premiers prix : Frédéric Moisand, Philippe Brille, Jean-François Morel. Deuxième prix : Jean-Bernard Matter. Tous quatre sont élèves de Maurice Allard.

EXPOSITIONS

Cires anatomiques au Centre belge

(Suite de la première page.)

Ici sont présentés des écorchés, des bébés crapauds dans leurs bocaux, des squelettes de fœtus rachitiques, et des nymphes de salamandre, un échantillonnage de selles de nourrissons, des opérations de la cornée, des accouchements douloureux, et aussi, repliés dans une vraie baraque de « gros beignets-glaces-croustillons-gaufres et frites », des chancres vénériens, des organes génitaux dégoulinants, des cratères de chair, des excroissances diverses et purulentes.

Il ne faut pas jouer les dégoûtés, ni les délicats dans cette histoire, mais les petits enfants sainement vicieux, ou curieux, comme celui qu'à dessiné récemment Claire Bretécher dans sa page du *Nouvel Observateur* pour raconter une visite familiale au musée des horreurs...

Un boniment moralisateur

Pierre Spitzner a fondé sa « collection d'hygiène sociale » en 1856, à Paris, au pavillon de la Ruche, sur l'ancienne place du Château-d'Eau. Il n'a alors que vingt-deux ans, et il est probable qu'il n'est pas plus médecin que les Papous et les Nubiens qu'il présente, moulés dans la cire, plus morts que vrais. La plupart des pièces présentées, qui proviennent de l'ancienne collection du docteur Dupuytren, sont des moulages d'organes ou de membres humains réalisés sur des cadavres à l'hôpital Saint-Louis, et il est probable aussi qu'ils ont été acquis de façon plus ou moins licite.

Mais il a une idée, et une très bonne idée en cette époque fanatique d'hygiène (on relève, par exemple, dans son catalogue que le cancer est un virus qui se niche dans la moisissure des murs), c'est de faire passer toutes ces horreurs fascinantes sous un boniment moralisateur : entrez, bonnes gens, et vous pourrez vous rendre compte par vous-mêmes des méfaits de l'alcoolisme, de la débauche qui engendre tous les vices, et de la saleté qui vous mène droit à la tombe. Et il en va, toujours dans son catalogue, d'un petit refrain sur la santé : « La santé doit être pour vous plus qu'argent et propriété. Pour cela tenez votre corps propre. » Et il convoque la Croix-Rouge, les assistantes sociales et les accoucheuses, les orphelines, les corps de pompiers.

Seulement il y a des gens mal intentionnés qui disent : « Il faut fermer ce musée infâme », et qui écrivent à des gens haut placés qui, eux, récupèrent ces projets d'assainissement moral pour leur campagne électorale. Dès 1885, le docteur Spitzner est exproprié avec tout son monde, contraint à faire les foires et à planter sa baraque de ville en ville, en Hollande, en Angleterre, puis en Belgique, entre celles du limonadier et du marchand de gaufres. Il y avait un gorille à l'entrée et une Vénus endormie qui respirait sous sa nuisette transparente, et il y avait la musique de l'orgue de Barbarie, ça sentait la friture.

Paul Delvaux a raconté que cette découverte, dans les années 20-30 du musée Spitzner, peu avant celle de Chirico, a été déterminante pour sa peinture, tandis que René Micha se souvient de la baraque d'un dresseur de puces qui faisait jouer à ses pensionnaires (très recherchées: il les achetait au public à prix d'or) le couronnement de la reine d'Angleterre, puis les récompensait en leur donnant accès, sur les veines de son bras, à sa grenadine globulaire...

Spitzner meurt assez jeune, en 1896, et sa femme Désirée poursuit le commerce jusqu'à sa mort, en 1939. Les trois cent pièces anatomiques, très bien conservées, qui composent la collection, seraient restées sous une bâche, dans un hangar forain, si Margo Bruynooghe, sur les conseils du conservateur du musée d'Ixelles, n'était partie à leur recherche. Elles ont été exposées dans ce musée il y a un an, et les voici à Paris, au Centre culturel de Belgique, en face du Centre Georges-Pompidou.

Un beau regard douloureux

On a juste défripé quelques costumes, on a repeint les cloisons en rouge vif pour disposer ces petits reliquaires païens, et l'on fait passer une musique de foire, moins sans doute pour replacer le musée dans son contexte d'origine que pour le décaper de sa morbidité flagrante. La visite égale effectivement les enfants : c'est un *lieu* très fort d'imaginaire, comme un livre de Jules Verne ou une nouvelle de Poe. Et puis, il y a des pièces de cire vraiment admirables : une Vénus anatomique qui fait un strip-tease radical ; un saint Sébastien aux blessures délicates comme des bouches, une peau entière d'homme, tannée, fendillée, jaunie, un cuir humain qui ferait une très bonne descente de lit pour un lion.

Mais le plus beau, c'est encore tout le matériel de présentation, d'ornementation, déployé autour de la cire : les étiquettes avec leurs tampons d'encre bleue, les cousins de velours noir où reposent les corps, le linge plâtré qui fait comme un cadre autour des visages suppliciés où surgit soudain un très beau regard douloureux ; les bandages, les veines qui affleurent sous la peau, et l'intrusion dans la cire des instruments de chirurgie, des canules, des pinces, des forceps. Si l'on montre l'accouchement d'une femme, ses jambes sont nouées par un foulard autour des chevilles, et des mains d'hommes sortent de partout, dans leurs manchettes amidonnées, pour placer des éponges entre le scalpel de la césarienne et la chemise empesée de la patient...
patiente...

HERVÉ GUIBERT.

★ 127, rue Saint-Martin. Jusqu'au 7 septembre.

CINÉMA

LE SHÉRIF ET LES EXTRA-TERRESTRES, de Michèle Lupo

Une « rencontre du troisième type » qui ressemble à un conte de fées.

A Newnan (Géorgie), on ne parle que des OVNI. Tous les habitants de la ville affirment en avoir vus, et un détachement de l'armée de l'air, cantonné sur place, se tient prêt à repousser les éventuels « envahisseurs ». Seul le shérif, colosse placide, féru de pêche à la ligne, refuse de croire à ces bobards.

Ce scepticisme sera de courte durée. Un soir, en effet, le shérif met la main sur un gosse apparemment perdu. « Comment t'appelles-tu ? — H. 7.25. — Et ton papa ? H. 7.24. — Et d'où viens-tu ? — De cette étoile, là-bas, à droite de la Voie lactée ». Le gosse est bel et bien un extra-terrestre, et il le prouve en accomplissant sous les yeux du shérif éberlué de signliers tours de passe-passe.

Alors, entre le défenseur de l'ordre et ce « kid » de l'espace commencent à se nouer des liens d'amitié que mille aventures — parmi lesquelles un rapt et une bataille rangée dans un drugstore — ne feront que renforcer.

Avec une telle histoire, le réalisateur, Michele Lupo, joue sur le velours. D'un côté, l'enfant, doué de pouvoirs surnaturels, mais qui a l'innocence, la malice, la fragilité d'un petit Terrien. De l'autre, ce Goliath, dont chaque coup de poing vaut un coup de canon, faisant l'apprentissage de la tendresse auprès de son protégé. Qui résisterait à tant de fraîcheur et de gentillesse ? En dépit d'une réalisation simplette et répétitive (les scènes de bagarre sont beaucoup trop longues) on est séduit, amusé et parfois même ému par la complicité des deux protagonistes. Parfaitement à l'aise dans son rôle de gros ours débonnaire, Bud Spencer porte allègrement le film sur ses larges épaules. Et le gosse est merveilleux.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

MORT DU PIANISTE JOSÉ ITURBI

Le pianiste Jose Iturbi, né en Espagne mais naturalisé américain, est mort samedi 28 juin à Los Angeles. Agé de quatre-vingt-quatre ans, il avait été hospitalisé pour une affection cardiaque.

« GRAND PARLEUR » ET « GRAND PERLEUR »

Né à Valence d'Espagne, en 1895, fils d'un accordeur de piano, José Iturbi commence, à trois ans, à s'exercer sur les instruments que son père répare ; à sept ans, il accompagne des films muets dans un cinéma de sa ville natale et « dirige » en agitant un bâton au-dessus des chaises du salon disposées comme des musiciens d'orchestre. A huit ans, pour subvenir aux besoins de sa famille, il donne des leçons de musique à des élèves qui ont parfois le double de son âge.

Il étudie au Conservatoire de Valence sous la férule débonnaire, dira-t-il, de Malats et obtient un premier prix à douze ans. Des amis, émus par ses dons, se cotisent pour lui offrir des études au Conservatoire de Paris : il a quinze ans et, arrivé en France, il joue le soir, dans un des cafés chantants des boulevards. En 1913, il obtient un premier prix dans la classe de Pierre Staub. Nommé directeur des classes de piano à Genève en 1918, il y reste jusqu'en 1922 puis se consacre à sa carrière de pianiste. Il fait des débuts triomphaux en Amérique en 1929 comme pianiste, chef d'orchestre et acteur de cinéma (il tournera neuf films). Il a également composé quelques partitions à cette époque.

Vif, rieur, « grand parleur et grand perleur », dira de lui Robert Kemp, qui le considère comme un des virtuoses les plus extraordinaires de son époque, réputé pour ses interprétations du répertoire espagnol (Granados, Albeniz), José Iturbi abordait l'ensemble du répertoire classique et romantique avec le même sens des dosages et des sonorités. Sa maison de disques avait installé chez lui un appareil qui lui permettait de réaliser des enregistrements sur son propre piano au moment qui lui convenait.

GÉRARD CONDÉ.

ROCK

Le Fantôme de Lou Reed

Après deux ou trois albums bien peu convaincants, on pouvait penser que Lou Reed n'intéresserait plus grand monde, mais les gens s'accrochent à des noms, à des légendes et, bien sûr, celle de l'ancien chanteur du Velvet Underground, du prince new-yorkais, est l'une des plus belles du rock'n roll. Il faut se rendre à l'évidence, chaque année un nouveau public le découvre, et, le samedi 28 juin, il y avait près de six mille personnes à la patinoire fédérale, ouverte depuis peu au rock et rebaptisée pour l'occasion Palais d'hiver de Boulogne-Billancourt. En outre, on peut regretter que la veille, dans cette même salle, Devo ait proposé l'un des plus beaux shows du moment devant à peine mille cinq cents personnes.

Alors que faut-il reprocher à Lou Reed aujourd'hui ? Certes pas d'être pathétique, puisque tous ses morceaux étaient invariablement salués par les ovations du public. Non, Lou Reed était simplement ennuyeux, figé dans une musique coupée des vibrations de la rue et qui a perdu ses substances, son magnétisme ; noyé dans un groupe de cow-boys patauds qui, en dépit de leur habileté technique, n'ont plus rien à voir avec les gangs des cités pressurisées qui l'accompagnaient autrefois. Bouffi, dépourvu de son pouvoir évocateur, Lou Reed faisait parfois de belles tentatives pour rappeler ce qu'il a été et c'était d'autant plus dérisoire. La musique était lourde, les interventions grossières, les compositions comme *Heroïn* ou celles de *Berlin*, complètement transformées, ôtées de leur contexte originel, de leurs passions ultimes, étaient insignifiantes, et tout le long du concert on ne parvenait pas à effacer le souvenir de ce qu'elles provoquaient en 1972.

Il est sain et naturel qu'un musicien évolue, mais de là à se renier ! Bien sûr, en voyant Lou Reed tituber sur scène, il y avait quelque chose de morbide à espérer le voir aller toujours plus loin, mais c'est parce qu'il le vivait jusqu'au bout qu'il pratiquait ce rock définitif porteur de mythes, qu'il inventait cette poésie urbaine aux résonances magiques. Lou Reed était un héros, l'un des plus subversifs, l'un des plus outrés, un héros toutes catégories, fantôme, un peu, et tellement présent. Au Palais d'hiver, en pleine santé, Lou Reed était absent et l'on aurait peut-être préféré qu'il le soit pour de bon. Il était mort pour le rock, et c'est un ectoplasme que le public acclamait.

ALAIN WAIS.

★ Le 30 juin, au Théâtre de Verdure de Nice.

Discographie chez Ariola.

Le dernier Dylan

Tout nouvel album de Bob Dylan est en soi un événement : Dylan est incontestablement le chanteur dont les chansons sociales, existentielles, politiques, surréalistes, ont exercé la plus profonde influence sur le rock et la musique populaire, en général, en Amérique et en Europe, et ont même inspiré de nouveaux comportements dans notre société. Par sa dynamique et son lyrisme, par son charisme et son universalité, Dylan s'est naturellement porté au-dessus de la mêlée au moment même où son aventure poétique empêchait qui que ce soit de l'étiqueter, de l'enfermer dans une formule.

Saved, qui paraît cette semaine en France, a été réalisé il y a déjà quelque temps dans les studios de Los Angeles avec une équipe de musiciens sensiblement différente de celle qui jouait dans le précédent album (*Slow train coming*), publié en septembre dernier — on retrouve Tim Drummond à la basse et Barry Beckett aux keyboards. Mais *Saved* est tout autant imprégné de religion que *Slow train coming*, la référence à Dieu et à la Bible est constante, et Dylan laisse courir dans des chansons extrêmement dépouillées sa tendance mystique. Les couleurs musicales sont, bien sûr, franchement noires et les chansons ont souvent l'allure de gospel. *Pressing on* et *A satisfied mind* ont particulièrement toute la force, l'intensité et la sobriété des meilleurs Dylan, tandis que *Saved*, qui donne son titre à l'album, est un rock chanté par la célèbre voix flexible, chaude, sauvage et rocailleuse.

Quelques thèmes dylanesques immuables sont, bien sûr, présents, notamment dans *Are you ready* (« *Pensez-vous par vous-mêmes ou suivez-vous la meute ?* », interroge Dylan). Mais nous attendons cependant avec impatience une autre nouvelle période du chanteur qui soit mieux en accord avec notre sensibilité.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ 33 t. C.B.S. 86 113.

THÉATRE

« SIMUL ET SINGULIS »

Pour fêter son tricentenaire, la Comédie-Française présente, sous le titre *Simul et Singulis*, trois montages de documents et d'extraits de pièces, joués et chantés, un par siècle.

Le premier de ces spectacles (*le Monde* du 16 janvier 1980) couvrait la période 1680-1780. On avait pris le parti de jouer des auteurs peu connus de ce temps-là. Ce n'était pas convaincant, les faits et le langage restaient lointains.

Cette seconde partie, 1780-1880, est plus vivante. Nous voyons passer Robespierre, Danton, Talma, Napoléon, Victor Hugo, Mlle Mars, Marie Dorval, Lamartine, Musset, Rachel, Mounet-Sully. Nous assistons aux démêlés des comédiens avec les censures successives. Des scènes d'*Hernani*, d'*Antony*, de *Chatterton*, du *Chandelier*, sont jouées avec esprit.

Peut-être les révolutions de 1830, 1848, et la Commune sont-elles expédiées avec trop de légèreté, comme si les acteurs du Français avaient, au dix-neuvième siècle, manqué de sens civique. Peut-être le décor eût-il pu être moins laid.

Mais cette soirée est pleine d'allant, bien conduite, enlevée par de bonnes musiques d'époque (deux chefs d'orchestre, Michel Frantz et Dominique Probst), et surtout interprétée par des comédiens excellents. Jean-Paul Roussillon (un Victor Hugo présent, généreux, naturel), Michel Aumont (parfait dans cinq rôles, et surtout en Théophile Gautier), Geneviève Casile (Marie Dorval jeune, inventive), Claire Vernet (Dona Sol fort autoritaire), Jean-Luc Boutté (Talma de grande classe), Yves Gasc, Richard Fontana, tous leurs camarades (ils sont plus de trente en scène), prouvent que la Comédie-Française, dame de trois cents ans, est une jeunesse, pleine de talent. Une mention spéciale peut-être à Alberte Aveline, qui joue une Rachel retenue, simple, vraie, très proche de ce que l'on imagine de cette actrice célèbre, physiquement et intérieurement, c'est beau.

MICHEL COURNOT.

★ Les deux dernières représentations auront lieu les 2 et 3 juillet, à 20 h. 30.

PETITES NOUVELLES

■ Le conseil du patrimoine ethnologique, créé par un décret du 15 avril, vient d'être mis en place par M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication. Composé de neuf représentants des organismes de recherche et de l'enseignement supérieur et de neuf personnalités choisies en raison de leur compétence, il comprend, au titre de la première catégorie, MM. L. Bernot, I. Chiva, J. Cuisenier, P. Jessu, J. Lacroix, Mme C. Marcel-Dubois, M. J. Metral, Mme M.-M. Pichonnet-Andral, M. X. Ravier, et, au titre de la seconde, MM. R. Benzaïd, P. Dumayet, M. Evrard, E. Leroy-Ladurie, E. Leynaud, Y. Malecot, Mme R. Moulin, MM. G.-H. Rivière, M. Vallère.

■ La Maison de la culture de Nevers sera fermée en novembre et en décembre prochain pour des raisons budgétaires, a annoncé son directeur, M. Serge Font-Sole, qui explique que cette solution a été décidée par le conseil d'administration de la Maison de la culture pour obtenir le versement de la deuxième partie des subventions accordées par l'Etat à la seule condition de présenter un budget en équilibre.

■ Le réalisateur de films Jean Delannoy vient d'être réélu président du conseil syndical du Syndicat national des auteurs et des compositeurs de musique ; il assume cette fonction depuis 1976.

MORT DE BORIS KAUFMAN DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE

Boris Kaufman, directeur de la photographie dans de nombreux films américains, et qui fut le chef opérateur de tous les films de Jean Vigo, est mort, le mardi 24 juin, à New-York.

[D'origine russe, Boris Kaufman est né à Bialystock (Pologne) au début du siècle. Sa date exacte de naissance n'est pas connue, certains documents avançant simplement l'année 1906. Il était le frère du metteur en scène soviétique Dziga Vertov, qui, en 1919, avait fondé le groupe Kino-Glass (cinéma-œil).

Boris Kaufman a émigré très jeune en France avant de gagner, en 1942, les Etats-Unis. C'est au cours de ses études à la Sorbonne qu'il se lie d'amitié avec Jean Vigo. Ils entreprennent, en 1929, leur premier court-métrage, *A propos de Nice* ; suivra *Jean Taris* (1931), qui préfigure ce que sera un quart de siècle plus tard le documentarisme « télévision ». Viendront ensuite *Zéro de conduite* et *l'Atalante*. Aux Etats-Unis, Kaufman a été le directeur de photographie de plusieurs films de Sydney Lumet, notamment lorsque celui-ci tourna, en 1957, *Douze hommes en colère*. Auparavant, il a été le chef opérateur du film d'Elia Kazan *On the waterfront*, pour lequel il reçoit, en 1954, l'Oscar de la meilleure photographie de l'académie Arward ; il a travaillé de nouveau avec ce réalisateur pour *Baby Doll* et a collaboré d'autre part avec Jules Dassin.]

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Centre Georges-Pompidou (277-12-33), 19 h. 30 : Cauchemar à 4 L 12 le soir de ses noces.
T.A.I.-Théâtre (274-11-51), 19 h. : les Bonnes ; 20 h. 30 : le Horla.
Théâtre Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : Tupac Tosco, spectacle argentin.
Hôtel de Fourcy (241-41-45), 21 h. : les Exploits d'Arlequin.

Les salles subventionnées

Opéra (742-57-50), 20 h. : la Bohème.
Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : la Mouette (dernière).
Centre Pompidou (277-12-33), 19 h. : les Cahiers du cinéma ; 20 h. 30, Débat : Ted Joans.

Les autres salles

Carreau du Temple (624-53-25), 21 h. : le Cirque de Molière.
Cloître Saint-Séverin, 22 h. : le Fou de la reine.
Conservatoire (874-44-30), 20 h. 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; la Fille bien gardée.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : les Dialogues putanesques.
Lucernaire (544-57-34), 18 h. 30 : le Biberon de la révolte ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : Archéologie. — II, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 15 : le Journal de Nijinski ; 22 h. 15 : After Liverpool. — III, 18 h. 15 : Parlons français.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Pour l'amour de l'humanité.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Temps de solitude.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : Tambours dans la nuit.
Théâtre de Poche (548-92-97), 20 h. 30 : Ouverture sur mer.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. : Patricia Lai ; 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 15 : A. Rivage.
Bistrot Beaubourg (277-48-02), 20 h. 15 : Deux pour le prix d'un ; 21 h. 30 : Naphtaline.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi l'souffle. —
Connétable (277-41-40), 21 h. : Promesses de la chanson ; 23 h. : J. Moonens et Presqu'île.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : Bill Deraime ; 21 h. 30 : la Matlouette.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : Monsieur Bouin, A. Cuniot et G. Verchère.

Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
Marais (278-03-53), 22 h. 15 : Phèdre, P. Dac.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 22 h. 30 : Chansonges. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 22 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Sélénite (354-58-14), 21 h. : Les lions oui... mais les panthères pas. — II, 21 h. : le Navire Night.
La Tanière ((377-74-39), 21 h. : B. Meulien et V.-A. Sens.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 21 h. 30 : le Retour de Frankenstein ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Pat papa ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : D. Kaminka.

Le music-hall

Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Los Machucambos.
Crypte Sainte-Agnès (296-88-32), 20 h. 45 : Christine Mondeyl.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Fiesta Flamenca.
Théâtre des Champs-Elysées, 21 h. : Michel Berger.

Les concerts

Point-Virgule, 21 h. : F. Kleynjans, guitare (Villa-Lobos, Ponce, Barrios, Kleynjans).

Jazz, pop' et folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : Maxime Saury Jazz Fanfare.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Claude Barthélemy Quartet ; 22 h. 45 : Los Salseros.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Peter Adams Quartet.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Sam Ateba.
Petit-Journal (326-28-59), 22 h. : Janie Noelle Quartet.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 45 : Saba' Minlamba'.

XVIIe Festival du Marais

Hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : Xavier Lacouture ; 22 h. : Philippe Garnier, le souffleur de vers.
Place du Marché-Sainte-Catherine, 19 h. 30 : Perce-Oreille ; 20 h. 30 : les Aventures prodigieuses de Tartarin de Tarascon.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar.
Hôtel Carnavalet, 21 h. 15 : Trio à cordes de Paris ; G. Giroux, soprano (Mozart, Beethoven, Chaynes).

Dans la région parisienne

Chatou, Louis-Jouvet (952-20-07), 21 h. : Ballet Eurythmie.
Enghien, Casino, 21 h. : Lyre amicale d'Eaubonne (Fauré, Mozart).
Montreuil, Studio Berthelot (857-38-01), 20 h. 30 : Nous irons tous a capella.
Saint-Maur, Théâtre (883-14-67), 21 h. : Ah ! les z'enfants...
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-34), 20 h. 30 : Haute surveillance ; Huis clos.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 30 juin

cinémas

La cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Cavalleria Rusticana, d'A. Palermi ; 17 h., Cinéma japonais : Arappoi Nowa Gomen Daze, de S. Segawa ; 19 h. : Tobby, de H. Jurgen Pohland.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : l'Epée de bois, 5e (337-57-47).
ALIEN (A., v.o.) (**) : Broadway, 16e (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
L'ARME AU POING (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
AU BOULOT JERRY (A., v.f.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
CAPTAIN AMERICA (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE CHAINON MANQUANT (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Balzac, 8e (561-10-60) — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
CHERE INCONNUE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45)
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
DROLES DE DIAMS (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
ENQUETE SUR UNE PASSION (A., v.o.) (**) : St-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83)
LES FAISEURS DE SUISSES (Suisse) Marais, 4e (278-47-86)
FANTOMES DE LA VIDEO : LA T.V. DE R. RUIZ : Action-République, 11e (805-51-33)
LE GANG DES FRERES JAMES (Long Riders) (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE GUIGNOLO (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46)
GUYANA, LA SECTE DE L'ENFER (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55)
LES HERITIERES (Hong., v.o.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; V.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
INTERNATIONAL PROSTITUTION (Fr.-Chin., v.f.) (**) : George-V, 8e (562-41-46) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75)
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52)
LE JOUR DE LA FIN DU MONDE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31)
JOURNAL D'UNE MAISON DE CORRECTION (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Studio Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Paris, 8e (359-53-99) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LULU (Fr.-All., vers. allem.) (**) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Murat, 16e (651-99-75).

LES FILMS NOUVEAUX

LE SHERIFF ET LES EXTRA-TERRESTRES, film italien de M. Lupo (v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
FORCE ONE, film américain de P. Aaron (v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Rex, 2e (236-83-93)
CONTES PERVERS, film franco-italien de Régine Deforges (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71)
HORROR SHOW, film américain de R. Schickel (**) (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64)

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; May-Fair, 16e (525-27-06).
LES MONSTRESSES (It., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 3e (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75)
LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
THE ROSE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Elysées (359-04-67) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Kino-Panorama, 15e (306-50-50) ; Athéna, 12e (343-07-48). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
SATURN III (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It., v.it.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
SCUM (Ang., v.o.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90).
TELEPHONE PUBLIC (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
UN COUPLE TRES PARTICULIER (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

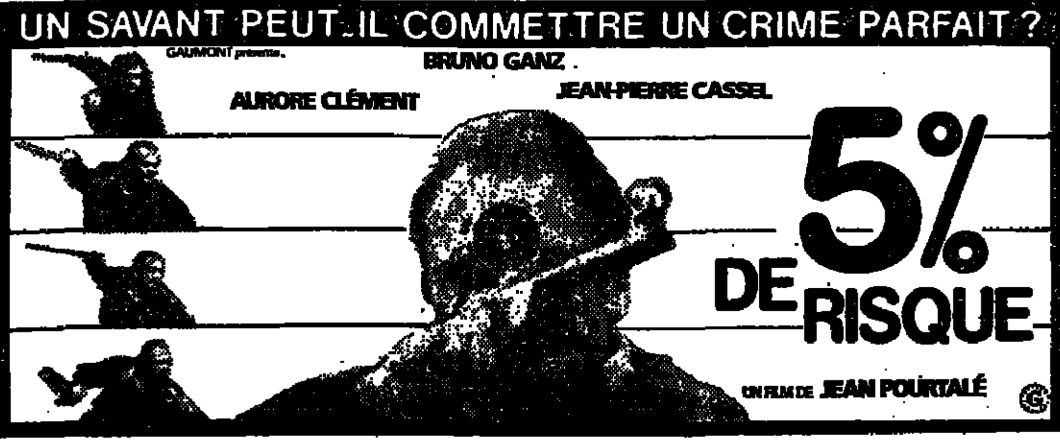
Les grandes reprises

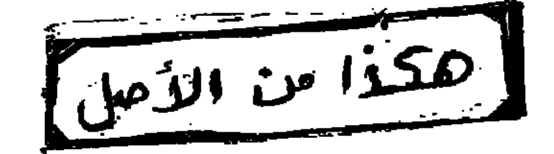
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
LA BETE (Fr.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES CANONS DE NAVARONE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
CATCH 22 (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
CHINATOWN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70). — V.f. : Nation, 12e (343-04-67).
LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Boul' Mich, 5e (354-48-29).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DINGO ET DONALD CHAMPIONS OLYMPIQUES (A., v.f.) Richelieu, 2e (233-56-70) Marignan, 8e (359-92-82), La Royale, 8e (265-82-66), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DUMBO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40), Parnassiens, 14e (329-83-11) Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Forum Cinéma, 1er (297-53-74), Parnassiens, 14e (329-83-11).

FRITZ THE CAT (A., v.f.) (**) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
FRANKENSTEIN Jr. (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
JAMES BOND CONTRE Dr NO (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Mercury, 8e (562-45-90). — V.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
L'INCROYABLE RANDONNEE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
JOHNNY GOT IS GUN (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; La Clef, 5e (337-90-90).
LE JOUR LE PLUS LONG (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Forum Cinéma, 1er (297-53-74).
JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LA MARCHE TRIOMPHALE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04)
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11)
MONTY-PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LA NUIT DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (**) : Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MURIEL (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25)
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : A-Bazin, 13e (337-74-39)
LA PALOMA (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont-Sud, 14e (327-94-50).
PSYCHOSE (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).
QUE VIVA MEXICO (Sov., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. sp
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LE RENARD DU DESERT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA ROULETTE CHINOISE (All., v.o.) : le Seine-Ciné, 5e (325-95-99) H. sp.
ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : le Seine-Ciné, 5e (325-95-99) H. sp
LE SEXE FOU (It., v.o) : le Seine-Ciné, 5e (325-95-99) H. sp
SHOCK CORRIDOR (A., v.o) : Action Christine, 6e (325-85-78).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
THE LAST WALTZ (A.) : Magic-Convention, 15e (828-42-27).
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).



MERCREDI





Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Europa

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT

LES ÉVÉNEMENTS D'AFRIQUE AUSTRALE

Alors que la politique d'apartheid vient à nouveau de provoquer des heurts sanglants en Afrique du Sud, tandis que plus au nord les efforts d'« africanisation » du jeune gouvernement du Zimbabwe entraînent des dissensions parmi ses dirigeants qui ne trouvent pas tous qu'elle va assez vite, les premiers ministres des deux Etats, dont la stabilité importe au monde entier, ont accepté de livrer à « Europa » leur analyse de la situation. Signalons que ces deux entretiens se sont déroulés avant les derniers événements de Soweto.

M. Pieter Botha, premier ministre d'Afrique du Sud : *Notre économie est ainsi conçue que nous avons besoin des Noirs et qu'ils ont besoin de nous*

« Votre politique intérieure porte différentes appellations. On parlait autrefois d'apartheid. Aujourd'hui il s'agit de « développement séparé » que vous appelez, vous, « bon voisinage ». Vous partez de l'idée que les populations noires doivent vivre à l'écart dans leurs régions d'origine ou dans des entités comme le Transkei. Jusqu'à aujourd'hui, pour 13 % le territoire a été alloué à près de 80 % de la population, à savoir la population noire. Les Noirs estiment cette répartition injuste. Projetez-vous d'étendre les territoires des Noirs ?

— Oui, nous avons un projet d'élargissement. Je donnerai plus de détails sur ce sujet d'ici à la fin de l'année. Nous avons déjà dépensé des centaines de millions sur ces territoires et des centaines de millions devront encore être déboursés. Mais je tiens à souligner que ces régions où vivent les Noirs sont les plus fertiles, celles qui reçoivent le plus de pluies. La terre y est une des meilleures de toute l'Afrique du Sud, alors que de vastes régions comme le Karro, occupées actuellement par les Blancs, sont des territoires où le sol est sec et les chutes de pluie très faibles. Aussi ne peut-on établir de comparaisons.

— Votre réponse implique-t-elle que beaucoup de Noirs ne sont pas capables de tirer parti de ce qui leur a été donné ?

— Ils ont pris du retard. Ils manquent de connaissances, et je crois que c'est là un des plus gros problèmes auxquels sont confrontés les gouvernements de ces régions. Il leur faut apprendre aux gens à bien utiliser le sol. Je suis persuadé que les terres actuellement occupées par les Noirs peuvent davantage produire et, cultivées selon des méthodes plus scientifiques, nourrir les vingt-quatre millions d'habitants qui les peuplent. Mais nous en sommes encore loin.

— Lorsque l'on voyage sur ces territoires réservés aux Noirs, on remarque peu de changements, pourtant le Transkei possède déjà sa propre compagnie aérienne.

— Le problème que nous avons est le même que l'on trouve partout en Afrique. L'Afrique pourrait se suffire à elle-même sur le plan alimentaire, pourtant elle n'y parvient pas. Il faudra des générations pour convaincre les populations et leur apprendre à utiliser ce dont elles disposent. Ce n'est pas en un ou deux ans que la situation changera.

— Cela est-il possible sans l'aide de conseillers blancs ?

— Je ne crois pas que cela soit jamais possible sans conseillers blancs.

— Votre politique s'appuie sur l'idée d'appartenance à une région d'origine, sur l'idée des Etats. Tous les Noirs seront-ils un jour, qu'ils y vivent ou non, rattachés à ces entités ?

— Il y aura toujours des Noirs dans les zones urbanisées qui prolongent les villes des Blancs. Notre économie est ainsi conçue que nous avons besoin des Noirs comme ils ont besoin de nous.

Propos recueillis par WALTER SPIEGEL.

(Lire la suite page 23.)

M. Robert Mugabe, premier ministre du Zimbabwe : *Des relations politiques avec Pretoria sont exclues mais les liens économiques seront maintenus*

« Vous avez dit que vous n'aviez pas mené la lutte au Zimbabwe pour y maintenir le statu quo. *Depuis le peu de temps que vous gouvernez jusqu'où avez vous pu aller pour changer ce* statu quo *et dans quelle mesure votre action a-t-elle été limitée par la situation politique et économique dont vous avez hérité ?*

— Le changement du *statu quo* ne peut être réalisé du jour au lendemain. Nous avons fait ce que nous avons pu jusqu'ici, mais bien entendu nous sommes guidés par des priorités précises. L'une est de réaliser une paix totale, et de rétablir la sécurité dans le pays. Ce n'est que dans un contexte de paix que nous pourrons nous attaquer aux problèmes sociaux et économiques qui se présentent. Les gens peuvent maintenant se déplacer librement, bien qu'il y ait encore quelques dissidents dans la nature. Le processus d'intégration de nos forces, bien que lent, est en route. Nous commençons peu à peu à nous attaquer à d'autres problèmes qui visent à la réalisation de nos objectifs sociaux et économiques : la tâche de réinstaller notre peuple sur le terrain, de reconstruire notre économie, d'apporter éducation et services de santé au peuple. Il faut aussi répondre à la demande immédiate d'augmentation des salaires dans les divers secteurs, privés et publics. Nous avons institué des échelles de salaires minima, ce qui est un bon départ. Nous allons bientôt nommer une commission pour enquêter sur l'ensemble des situations dans le secteur privé de manière à proposer des recommandations satisfaisantes d'échelles de salaires.

» En ce qui concerne le statut international du pays, j'ai beaucoup obtenu. Il n'y avait pratiquement aucune relation internationale entre ce pays et le monde extérieur. Aujourd'hui nous sommes amis avec presque tout le monde.

— Dans quelle mesure croyez-vous éviter les mesures qui pourraient provoquer un exode des Blancs au Zimbabwe ?

— Je pense que c'est très important. Nous sommes inquiets de voir qu'un grand nombre d'entre eux partent déjà. Nous ne pouvons nous passer de ces gens qui possèdent des capacités précises. Nous devons donc essayer de retenir les personnes qualifiées. Quant à la meilleure façon de développer des cadres africains, elle repose sur ceux qui existent déjà. Ils doivent devenir les instructeurs de la génération future.

— Pourquoi partent-ils ?

— Pour diverses raisons. Il y a ceux qui n'ont jamais accepté le fait que nous ayons remporté les élections, et qui croient que nos opinions politiques ne leur permettront pas de rester. Il y a ceux qui partent sous l'effet de la crainte — la crainte que nous n'agissions contre eux, peut-être au sens physique.

Propos recueillis par NICHOLAS ASHFORD.

(Lire la suite page 23.)

Soyons sérieux
Maigret s'impatiente

Il faisait trop chaud à Venise. Maigret s'y sentait lourd, maussade, mal à l'aise, dans cette vieille ville qui sombrait lentement, insensiblement, dans la vase.

« Ce n'est pas un lieu de vacances », pensa-t-il.

Et pourtant, il y avait des visiteurs, réunis en congrès au moins deux fois à quelques jours d'intervalle. Ce furent des débats, des discours, des grands dîners. Mme Maigret a mis sa robe de soirée, Maigret son smoking. Après, ils écoutaient l'orchestre chez Florian, place Saint-Marc. Mme Maigret fredonnait des valses centenaires.

Le commissaire bourra sa pipe.

« Tu sais, il y a quelque chose qui cloche. L'Américain de ce matin... Il esquisse des sourires, mais que fait-il réellement ?

— Et les Européens ? demanda Mme Maigret.

— Ah, les Européens ! Quelle pagaille ! Cette dame... Elle ne pense qu'à son soc à main... Et les Français qui se comportent en paysans, qui veulent barrer l'entrée aux autres... »

Mme Maigret posa son tricot. Il se fâchait si rarement qu'elle eut presque peur.

« Mais...

— Oui, c'est l'air de Venise. On a bien l'impression d'y sombrer soi-même. Alors que... »

Maigret regardait vers la lagune.

« Là-bas, ça bouge. Et bientôt, ça va barder. Si l'on ne veut pas être engloutis, il faut aller beaucoup plus vite. »

PANGLOSS.

La fièvre islamique traduit les rêves nationalistes fracassés

par MOHAMED HEIKAL (*)

LORSQUE Disraeli disait que les solutions simples devaient, chaque fois que cela était possible, être écartées en faveur des plus compliquées, il parlait en politicien qui savait que la politique doit se présenter comme « l'art de l'impossible » si ceux qui la font veulent garder leur prestige et leur autorité. Ce conseil ironique, beaucoup d'observateurs semblent le suivre qui tentent aujourd'hui d'expliquer ce qu'ils appellent le « renouveau islamique » — renouveau impliquant une absence antérieure.

Or il n'y a en fait jamais eu absence, la divinité dans l'islam ne transcendant jamais l'histoire, mais restant toujours en elle. Pour les musulmans, le Coran est la vraie parole de Dieu telle qu'elle fut révélée à Mahomet, qui n'était pas seulement un prophète chargé de répandre son enseignement, mais un guerrier prêt à le faire appliquer. L'islam ne fait aucune distinction entre le temporel et le spirituel, et la main qui dispense la justice est celle-là même qui manie l'épée. Ainsi dans l'éthique musulmane, religion et nationalisme ne sont-ils pas vraiment distincts.

Continuité islamique

Ceux qui parlent de « renouveau islamique » se servent de la révolution iranienne pour faire la preuve du bien-fondé de leur théorie, oubliant que l'article premier de la Constitution de ce pays, en vigueur déjà du temps du chah, stipule que l'islam est la religion d'Etat et que l'Iran doit être gouverné selon la loi qu'impose la doctrine chiite ja'fari des Douze Imams (Ithna'ashariyya) que le chah avait pour mission d'enseigner et d'encourager. Autrement dit, le chah détenait sa légitimité du Douzième Imam, qui l'avait laissée en dépôt depuis le neuvième siècle après Jésus-Christ, et à la place duquel le monarche iranien gouvernait. Pour ce dernier, gagner, donc, l'approbation des ayatollahs dans les mosquées et dans les écoles coraniques de Qom, la ville sainte de la religion chiite, n'était pas moins important que de construire une armée forte.

En fait, le rôle joué par l'ayatollah Khomeiny se situe dans la ligne traditionnelle de la vie politique iranienne où les ayatollahs de Qom ont toujours été très présents, sinon aussi importants que Khomeiny. On trouve, en effet, un ayatollah à la tête du mouvement contre le régime des capitulations (droits extra-territoriaux des étrangers, abrogés en 1927), un autre pour conduire la bataille de la Constitution (adoptée officiellement en 1907), et ce fut encore un ayatollah qui mena le combat pour déposer la dynastie Qadjar et préparer la voie à l'accession au pouvoir des Pahlavi, en 1925.

De même, lorsqu'en 1951 Mohamed Mossadegh conduisit la révolution qui devait aboutir à la nationalisation du pétrole iranien, il avait auprès de lui un personnage important, le leader religieux le plus influent à l'époque en Iran, l'ayatollah Kashany. Paradoxalement, ce furent précisément les raisons qui amenèrent l'ayatollah Kashany à accepter en 1951 de s'associer à Mossadegh qui permirent à Khomeiny de se dispenser, plus d'un quart de siècle plus tard, de la présence d'un laïc à ses côtés.

La révolution de Mossadegh s'intégrait dans le grand mouvement de libération nationale qui saisit le tiers-monde au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Les années 50 et 60 furent marquées, partout dans ces régions, par la révolution nationaliste — période de décolonisation qui vit apparaître de nouveaux Etats-nations, époque d'optimisme, d'espoirs et de rêves, ponctuée par les mouvements menés en Indonésie par Sukarno, par Gandhi et Nehru en Inde, Jinnah au Pakistan, Mossadegh en Iran, Nasser en Egypte, Nkrumah au Ghana, Ben Bella et Boumediène en Algérie.

On croyait alors l'indépendance assurée une fois qu'elle avait été proclamée, la liberté politique et sociale possible grâce aux institutions parlementaires élues, et le progrès au coin de la rue avec les ambitieux plans de développement que l'on s'apprêtait à mettre en place. Saisi par l'euphorie de l'indépendance, chacun pensait qu'en même temps que l'impérialisme le sous-développement avait été vaincu.

Il est intéressant de voir comment fut accueilli par les autres pays cette montée du nationalisme dans le tiers-monde. Dans un message manuscrit adressé à Nasser en 1965, de Gaulle déclarait que *« le nationalisme est la principale force qui forge l'histoire des nations au vingtième siècle »*. J'avais, un an auparavant, entendu une tout autre appréciation de la situation dans la bouche de Nikita Khrouchtchev, qui me demandait : *« Où ce nationalisme va-t-il vous mener ? Vous respirez le nationalisme, mangez, buvez, parlez nationalisme — un jour vous attraperez une indigestion ; avec le temps, vous apprendrez que le nationalisme est une idée du passé et que l'avenir appartient à l'internationalisme prolétarien. »*

Le visionnaire et le pragmatique, en fait, avaient tort tous les deux. De Gaulle, la tête dans les nuages, n'avait pas vu le terrain miné que les jeunes Etats-nations allaient avoir à traverser, tandis que Khrouchtchev avait allégrement feint d'ignorer que non seulement l'internationalisme prolétarien n'avait pas réussi à résorber les conflits qui avaient surgi entre deux Etats — l'Union soviétique et la Chine, — tous deux soumis au pouvoir prolétarien, mais qu'il n'avait pas non plus résolu le problème des nationalités au sein même de l'U.R.S.S.

Ainsi, les révolutions nationalistes qui avaient apporté tant d'espoirs aux peuples du tiers-monde leur apprirent-elles que ces espoirs semblant si proches dans l'euphorie qui avait suivi l'indépendance restaient inaccessibles.

Désillusions nationales

A l'assujettissement colonial succédait une dépendance économique et technologique. Les modèles démocratiques, qu'ils aient été inspirés du libéralisme à l'occidentale avec toute la diversité que cela implique, ou coulés dans le moule social de l'Europe de l'Est, ne remplirent pas leurs promesses. Là où, dans leur pays d'origine, ces modèles étaient l'expression d'un stade de développement politique et social, et permettaient, par leurs mécanismes, un dialogue entre les différentes classes sociales, ils n'aboutirent à rien de positif au sein des jeunes Etats-nations.

Quant au développement, il se révéla un processus beaucoup plus complexe qu'on ne l'avait initialement imaginé, et tous les plans et les projets élaborés, s'ils paraissaient parfaitement adaptés sur le papier, se révélèrent pratiquement inefficaces en l'absence de ressources suffisantes, d'expérience et de marchés. Devant pareils obstacles, le culte de l'industrialisation et des plans quinquennaux finit par perdre le terrain qu'il avait gagné dans les années 50 et 60.

Maintenir même la cohésion au sein des jeunes Etats-nations devint un problème.

(Lire la suite page 24.

(*) Ancien rédacteur en chef d'*Al Ahram*.

LE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la participation de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par le regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) Croissance la plus forte possible ; b) Croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) Croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissement suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

LES CLÉS DE LA CONJONCTURE

L'inflation cède du terrain

L'INFLATION reculerait-elle enfin, entraînant une diminution significative des taux d'intérêt ? Il est frappant de constater dans de nombreux pays une nette décélération des prix de gros et des produits importés, conséquence de la baisse des prix des matières premières industrielles, elle-même entraînée par le ralentissement de l'activité et surtout par la récession sur le plus important marché mondial, celui des Etats-Unis. Une seule exception, mais de taille, celle du pétrole, bien que l'offre, après les réajustements en baisse de la production de l'OPEP, reste toujours supérieure à la demande.

A la suite de leur réunion du 10 juin à Alger, les producteurs ont fixé un nouveau prix de base de 32 dollars, supérieur de 4 dollars à celui de l'Arabie Saoudite, ce qui laisse prévoir d'autres hausses.

Pourtant, pour le moment, le recul de l'inflation semble bien engagé aux Etats-Unis. Les prix de gros, particulièrement significatifs, voient leur taux mensuel décroître régulièrement : 1,4 % en mars, 0,5 % en avril et 0,3 % seulement en mai. Ces chiffres sont venus apporter quelque satisfaction aux autorités qui en ont bien besoin vu les résultats plutôt catastrophiques d'activité et de chômage qui sont en train de battre les records de la récession de 1974 (ainsi le recul de plus de 4 % de la production industrielle en deux mois). De leur côté, les taux d'intérêt du marché monétaire sont redescendus en flèche, de 20 % à 8 %, le prime rate ayant baissé dans une moindre mesure, de 20 % à 12 %. Cependant cette baisse considérable fait chuter le dollar, ce qui n'est pas de bon augure à terme pour l'inflation américaine. Les observateurs s'interrogent sur la politique des autorités monétaires : le démantèlement accéléré des mesures restrictives prises en mars a-t-il été entraîné uniquement par la diminution des demandes de crédit et l'attente d'un recul de l'inflation, comme le soutient M. Volcker, le président de la Banque de réserve fédérale, ou n'a-t-il pas été précipité devant les résultats alarmants d'activité des derniers mois dans l'espoir d'une relance ?

Dans les autres pays industriels, l'inflation, si elle ne recule pas comme aux Etats-Unis, donne néanmoins des signes d'essoufflement. C'est le cas pour nos quatre grands pays européens comme le montre notre courbe. Les prix de gros allemands voient leur allure ralentir, de 0,5 % en mars à 0,3 % en avril, de même que les prix de détail, dont les hausses mensuelles ont été de 0,6 % en mars et avril, et de 0,4 % seulement en mai, ce qui a permis de ramener leur rythme annuel, calculé sur trois mois, de 9 % à 7 %. Il est vrai que, en sens inverse, le taux évalué sur douze mois a augmenté, lui, de 5,8 % à 6 %, et atteint le niveau le plus élevé depuis 1975. M. Matthoeffer, ministre des finances, estime que l'inflation est maintenant à son sommet et devrait redescendre à 5,5 % ou même 5 % d'ici à la fin de l'année. Cependant M. Poehl, président de la Bundesbank, reste prudent. Loin de suivre la détente des taux américains il avait déjà, il y a plus d'un mois, relevé ses taux pilotes et les a laissés à leur niveau. Conséquence : l'écart avec les taux américains s'est réduit à zéro, alors que la différence entre les taux d'inflation reste importante, de telle sorte que les capitaux se dirigent à nouveau vers le deutschemark permettant à l'Allemagne de mieux lutter contre les hausses de prix à l'importation.

En France, début 1980, la poussée inflationniste a été considérable, surtout en janvier (1,9 %), amenant le rythme calculé sur trois mois à 18 %, c'est-à-dire le double de celui de l'Allemagne. Depuis, il y a eu un reflux à 14 %, ce qui est encore élevé. Mais des facteurs de modération sont à l'œuvre. La progression des salaires s'est ralentie par rapport aux prix, puisque pour la première fois depuis dix ans le pouvoir d'achat du salaire horaire a diminué de 0,30 % au premier trimestre 1980. Les prix des matières premières importées ont baissé, trois mois de suite de 8 % en mars et avril et de 3,8 % en mai, et les anticipations inflationnistes se sont estompées. M. Monory, ministre de l'économie et des finances, estime que le plus mauvais moment est passé et escompte un sensible ralentissement au deuxième semestre, le taux annuel devant redescendre, d'après lui, à 12,5 %, ce qui paraît optimiste à beaucoup d'observateurs, compte tenu des nouvelles mesures de libération des prix envisagées par le gouvernement. Ce dernier d'ailleurs reste prudent en maintenant élevé le taux du marché monétaire et en ne laissant baisser que très lentement un taux à long terme favorisé par la bonne tenue du franc et l'afflux de capitaux étrangers.

En Grande-Bretagne, l'inflation a fusé au cours des derniers mois, passant à 27 % (calculé sur trois mois et dépassant nettement les prévisions du gouvernement. Plus récemment, ce rythme a pu être réduit à 25 % grâce au résultat moins mauvais de mai (0,9 %). Par ailleurs, les prix de gros ont légèrement décéléré, de 1,5 % en avril à 1,25 % en mai. Cependant, à la différence de ce qui se passe en France, le rythme des salaires ne donne aucun signe de décélération et se maintient au-dessus de 21 %. Les autorités, fidèles à leur politique, surveillent avant tout la croissance monétaire et espèrent ainsi, comme l'a indiqué Sir Geoffrey Howe, chancelier de l'Echiquier, ramener l'inflation à 16,5 % à la fin de l'année 1980 (suscitant le scepticisme de l'Institut national des statistiques, qui doute de l'efficacité des contraintes monétaires sur les salaires). Elles restent donc très dures sur les taux d'intérêt, malgré les demandes pressantes du C.B.I. (le patronat) de réduire les lourdes charges financières qui pèsent sur les entreprises. Comme l'a rappelé encore récemment Mme Thatcher, il n'est pas question de les abaisser tant que la masse monétaire continuera de croître de manière excessive, ainsi qu'elle l'a fait en mai (2 %).

En Italie, l'explosion des prix de début 1980 a été suivie d'un net tassement : le rythme annuel d'inflation, qui est calculé sur les trois derniers mois, est redescendu de 29 % à 23 %, puis à 15 %, grâce aux résultats relativement moins mauvais de mars (1 %) et de mai (0,9 %). Cependant, tout comme en Grande-Bretagne, se pose le problème des salaires, qui alourdissent les coûts industriels, rendant de plus en plus difficile la position des exportateurs, dont la marge est laminée par les contraintes imposées à la lire dans le cadre du système monétaire européen. D'où la pression des chefs d'entreprise, qui réclament une dévaluation. Solution qui ne serait qu'illusoire si elle n'est pas accompagnée d'autres mesures et relancerait à bref délai l'inflation à des niveaux plus élevés. M. Carlo Ciampi, le nouveau gouverneur de la Banque d'Italie, jouant son rôle traditionnel de censeur vis-à-vis du gouvernement et des partis, a rappelé : « *Nous avons encore une marge suffisante, même si elle est réduite, pour juguler l'inflation.* »

Le Japon, à la différence des autres grands pays capitalistes, n'a pas encore été frappé à plein par la vague inflationniste. Pendant de longs mois, celle-ci n'a atteint que les prix de gros, dont le rythme a dépassé les 25 %, avec 2,7 % sur le seul mois d'avril. Ce n'est que plus récemment, en avril, que les prix de détail ont vu leur rythme s'accélérer à 15 % (calculé sur trois mois). Il est vrai qu'ici, à la différence de la Grande-Bretagne et de l'Italie, les salaires n'augmentent qu'à une allure limitée (5,6 % en 1979), et les derniers accords de printemps ont fait apparaître une remarquable modération des syndicats (7 % seulement). Cependant, conscient des dangers inflationnistes, M. Mayakewa, gouverneur de la Banque centrale, qui, après beaucoup d'hésitations, avait augmenté ses taux d'intérêt, à la suite de l'escalade américaine, refuse maintenant de suivre le reflux malgré les vives protestations du patronat.

MAURICE BOMMENSATH.

NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Échanges	Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	+	—	—	++	+	+
(tendance précédente)	++	— —	—	++	+	+
FRANCE	+	— —	— —	+	— —	+
(tendance précédente)	+	— —	—	+	—	+
ITALIE	++	— —	— —	+	— —	—
(tendance précédente)	++	— —	— —	+	— —	+
GRANDE-BRETAGNE	—	— — —	— —	— —	+	+
(tendance précédente)	—	— — —	— —	— —	—	+

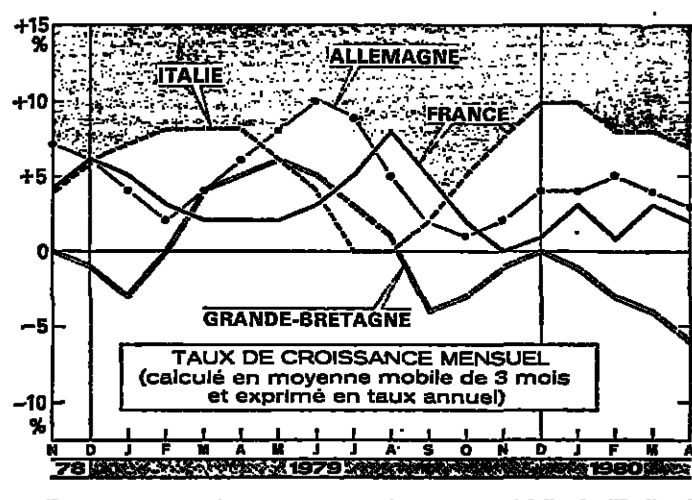
+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais (en grisé) tendance précédente

(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges, n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

ÉTATS-UNIS : SITUATIONS ET INCIDENCES

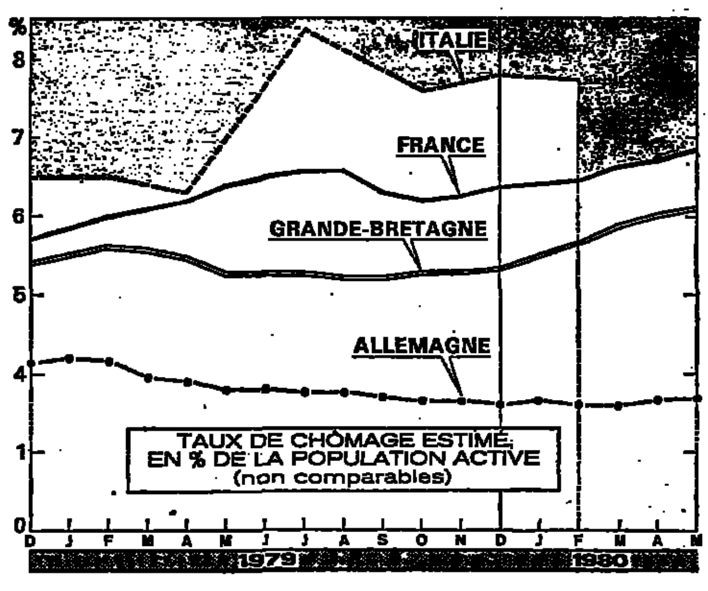
CROISSANCE	— — — (— —)	Les baisses d'activité enregistrées maintenant sont toutes en train de battre des records, atteignant ou dépassant ceux de la récession de 1974. On peut citer entre autres : le recul en avril de 4,8 % des indicateurs en avance, de 5,5 % des commandes à l'industrie et de 3,6 % des dépenses de construction, et, en mai, de 2,1 % de la production industrielle.
PRIX	— — (— —)	La hausse des prix de gros a continué à ralentir fortement en mai (0,3 %) : le rythme annuel des trois derniers mois revient de 14,5 % à 9,1 %, en particulier sous l'effet d'une baisse des prix alimentaires. L'évolution des prix de détail s'annonce, elle aussi, plus favorable avec un rythme de 15,8 %.
CHOMAGE	— — — (— — —)	Le taux de chômage par rapport à la population active, reflétant la récession, a encore une fois fait un bond de 7 % en avril à 7,8 % en mai. Le nombre de chômeurs a augmenté de 890 000, alors que l'effectif au travail a diminué de 160 000.
CAPACITE	— — (— —)	Le taux d'utilisation des capacités de l'industrie a baissé de manière accélérée depuis le début 1980 : de 84,2 % en janvier, il est passé à 83,9 % en février, puis à 83 % en mars et, d'un seul coup, à 81 % en avril et à 79 % en mai.
ECHANGES	— (— —)	Sous les effets de la récession et de la baisse des importations (en particulier celles de pétrole), le déficit commercial a diminué de 5,57 milliards de dollars en février ; il est revenu à 2,16 milliards en mars et 1,87 milliard seulement en avril. Mais il est remonté à 3,96 milliards en mai.
MONETAIRE ET FINANCIER		La baisse des taux d'intérêt américains se poursuit, le prime rate revenant à 12 % et le taux d'escompte à 11 %. Mais elle n'a pas eu d'incidences significatives sur les taux à court terme des grands pays européens. En revanche, les taux à long terme allemands et français ont marqué une détente.
ECONOMIQUE		La récession aggravée américaine n'affecte pas pour le moment l'activité européenne, en particulier allemande et française, mais les mauvaises nouvelles d'outre-Atlantique pourraient affecter le moral des industriels et leurs décisions d'investissement.

TAUX DE CROISSANCE



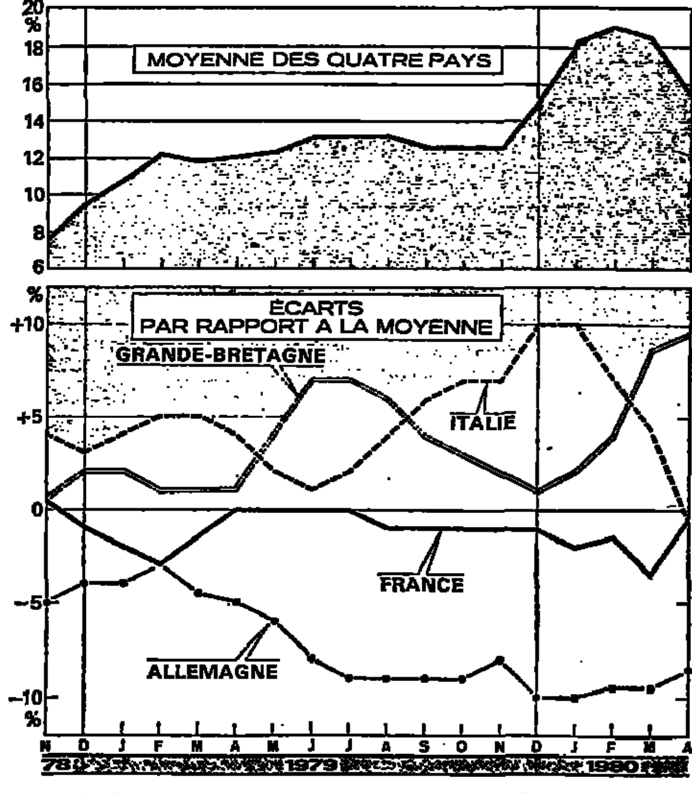
Entre mars et avril, les taux de croissance industrielle de l'Italie, de l'Allemagne et de la France ont baissé respectivement de 8 % à 7 %, de 4 % à 3 % et de 3 % à 2 %. En Grande-Bretagne, le recul s'est accentué de —4 % à —6 %.

NIVEAU DE CHOMAGE



Entre avril et mai, le taux de chômage par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, a fortement augmenté en France de 6,70 % à 6,85 % et en Grande-Bretagne de 6,10 % à 6,20 %, et plus modérément en Allemagne de 3,65 % à 3,70 %.

ÉVOLUTION DES PRIX



L'inflation moyenne des quatre grands pays européens est nettement redescendue, entre avril et mai, de 18,5 % à 15,5 %. Le ralentissement a été particulièrement fort en Italie (de 23 % à 15 %) et plus faible en Allemagne (de 9 % à 7 %) et en Grande-Bretagne (de 27 % à 25 %), en France (de 15 % à 14 %), si bien que la différence entre les taux italien et anglais devient considérable. Rappelons que ces taux sont calculés sur les trois derniers mois. Evalués sur douze mois, ils sont de 6 % en Allemagne, 13,7 % en France, 20,7 % en Italie et 21,9 % en Grande-Bretagne.

ÉCHANGES EXTÉRIEURS

ALLEMAGNE
FRANCE
GRANDE-BRETAGNE
ITALIE
TAUX DE COUVERTURE
EXPORT F.O.B./IMPORT C.A.F.

Entre mars et avril, le taux de couverture des importations par les exportations (calculé Fob-Caf et corrigé des variations saisonnières) est resté stable à 105 % en Allemagne et est légèrement descendu de 79 % à 77 % en Italie. Entre avril et mai, ce taux s'est sensiblement amélioré de 88 % à 95 % en Grande-Bretagne, mais s'est considérablement détérioré de 89 % à 81 % en France.



Conseil de rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Mario Fasanotti (« la Stampa »), John Greig, David Spanier (« The Times »), Ingeborg Schawohl, Walter Spiegel (« Die Welt »).
Rédaction en chef : Jacqueline Grapin.
Publicité : Yves Morvan (« le Monde »), Dante Secchia (« la Stampa »), Bryan Todd (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »).
Coordonnateur : Eric Wolfensohn.

L'ÉLARGISSEMENT DE LA C.E.E.

A l'heure où les relations entre la France et l'Espagne compliquent les perspectives de l'élargissement du Marché commun aux nations méditerranéennes, la Turquie et le Portugal font mine de rester sur leurs positions : non loin de l'entrée. Un important industriel turc explique ici pourquoi son pays s'apprête à demander formellement son adhésion à la C.E.E. De son côté, Piero de Garzarolli brosse le tableau de la candidature portugaise aujourd'hui.

La Turquie doit entrer le plus vite possible dans la Communauté européenne

nous déclare M. Vehbi Koç, président du groupe Koç

L'une des plus grandes aventures industrielles de la Turquie contemporaine, sans doute est-ce celle de Vehbi Koc. En 1917, à l'âge de seize ans, il convainc son père d'ouvrir une petite épicerie à Ankara. Lorsque Atatürk fait de cette ville la capitale de la jeune République, Vehbi Koç se lance dans la fabrication de matériaux de construction, y ajoute en 1928 la représentation de firmes européennes et américaines. En 1940, il entreprend à la fois le développement de produits fabriqués et l'import-export. En 1963, lorsqu'il fonde la Koç Holding Company, Vehbi Koç gouverne un large empire : fer, acier, électronique, textiles, produits alimentaires, électro-ménager, énergie, construction de moteurs et d'automobiles, radio et télévision, banque, tourisme, assurances, distribution de pétrole, aciérie. Au total, près de 1,2 milliard de dollars d'actifs à la fin de 1978 ; 46,14 % des actions sont détenus par M. Vehbi Koç et sa famille, 11,26 % par le personnel, 8 % par la Fondation Vehbi Koç, qui assure des tâches philanthropiques dans les domaines de l'instruction publique et de la médecine.

Le fondateur — un Agnelli, un Ford turc — de cette entreprise du capitalisme privé en Turquie nous a accordé un entretien où il s'exprime sur les destins économiques de son pays, au moment où Ankara s'apprête à demander formellement son entrée dans la Communauté européenne.

« LA Turquie est prête, nous dit-il, à relever le défi que représenterait son entrée dans la Communauté européenne. D'abord, du point de vue économique, elle n'est pas en retard sur l'Espagne ou sur la Grèce. Pour elle, c'est une nécessité de s'ouvrir à un marché de 300 millions d'habitants, aux technologies, aux échanges de capitaux et de crédits. Si nous devons demeurer hors du Marché commun, nos ouvriers qui travaillent en Europe reviendront ; les 1,5 ou 2 milliards de dollars qu'ils envoient chaque année disparaîtront. Si, au contraire, la Turquie devient membre à part entière, l'embauche de nos travailleurs à l'étranger en sera facilitée et nos revenus en devises s'accroîtront.

» Réciproquement, la Communauté européenne bénéficierait du potentiel très riche de la Turquie dans le domaine agricole, industriel et touristique. Nous avons des secteurs, l'agro-alimentaire, les textiles, parfaitement compétitifs, et nous pouvons entrer dans une intégration équilibrée avec l'économie des autres Etats membres.

Un objectif stratégique

» Loin d'être écrasée par la concurrence, notre industrie atteindrait à une structure saine du point de vue de la qualité, de la productivité, du prix de revient, à la condition toutefois que s'accroisse l'exportation de produits industriels fabriqués, ce qui suppose l'importation de matières premières et le développement de la production d'énergie.

» Les pays d'Europe occidentale, au surplus membres de l'alliance atlantique, doivent soutenir la Turquie dans le domaine économique, non parce qu'elle aussi appartient à l'alliance mais parce qu'elle accorde des fonds importants à la défense et qu'elle se sacrifie pour le maintien de la démocratie.

» L'adhésion complète au Marché commun n'empêcherait pas le développement des relations économiques avec d'autres pays. Mais elle est nécessaire et doit se faire aussitôt que possible.

— *Le plus urgent n'est-il pas la sortie, au moins partielle, de l'actuel état de marasme économique ?*

— Personnellement, je soutiens complètement les mesures prises par le gouvernement Demirel pour une politique monétaire sérieuse. Mais il est trop tôt pour faire une évaluation des résultats possibles.

» Depuis vingt ans, la Turquie menait un développement économique planifié, et, bien qu'elle ne produise pas de pétrole, elle a pu durant de longues années réaliser un taux de croissance de 7 % par an. Mais cet effort au-dessus de nos possibilités a engendré les difficultés qu'a accentuées la crise pétrolière. Elles ont redoublé au jour le jour à cause de la priorité accordée à « la politique électorale » par les partis qui se sont succédé au pouvoir. L'inflation et ses taux très élevés, la hausse astronomique des prix du pétrole, les échecs rencontrés dans l'augmentation de la production et de l'exportation, la pénurie de devises, l'augmentation des dettes extérieures, l'impossibilité de rembourser à temps, tout cela a conduit à la crise actuelle.

» On ne peut pas en sortir par des mesures étatiques ni par la vertu des entreprises économiques d'Etat, qui détiennent 54 % de l'économie nationale et font payer au Trésor public la facture de leur mauvaise gestion. On ne peut pas continuer à contrôler le marché avec des comités ni poursuivre l'endettement à l'étranger. Qu'on en finisse avec ces comités de contrôle, avec le fardeau des entreprises d'Etat.

» Il est nécessaire de permettre à l'industrie de vivre avec ses ressources propres, avec ses propres lois, sans renoncer à la coordination centralisée des décisions économiques importantes. Mais il faut aussi relancer les investissements en donnant la priorité à la production d'énergie et aux industries d'exportation. Le contrôle de l'inflation ne doit pas aboutir à un reserrement excessif des crédits. La réforme fiscale est indispensable, par une véritable lutte contre la fraude et par une très profonde réforme élargissant le nombre des contribuables, car le fardeau fiscal pèse actuellement sur les salariés, sur les banques et les holdings, sur les firmes industrielles et commerciales sérieuses.

» Quant aux mesures sociales, elles sont urgentes dans une optique nouvelle des relations de travail. Nous ne nous opposons pas aux droits acquis, mais nous estimons que, comme en Allemagne fédérale, les règlements négociés doivent être chiffrés. L'anarchie des propositions des syndicats, dans ce pays, lors des discussions sur les conventions collectives, multiplie le temps perdu pour conclure, entraîne des grèves interminables. L'économie y épuise sa vitalité, et tout le monde y perd : les ouvriers, les industriels, l'Etat.

» Dans notre système d'économie mixte, le secteur public pèse et freine. Aucun gouvernement ne peut le réduire, et d'ailleurs le secteur privé ne serait pas preneur en raison du fardeau des personnels.

» C'est l'effort de l'économie privée qu'il s'agit de relancer. Lui seul obligera les entreprises publiques à se réorganiser pour vivre. »

JACQUES NOBECOURT.

LA PLUS IMPORTANTE AIDE ÉTRANGÈRE

La Turquie est le pays qui reçoit la plus importante aide étrangère. Elle vient juste d'obtenir un prêt d'un milliard six de dollars du F.M.I., qui s'ajoute aux deux milliards déjà accordés sous d'autres formes. Le taux élevé des crédits oblige le premier ministre, Suleiman Demirel, à gérer un budget restreint ce qui signifie : réduction des subventions aux industries nationalisées, diminution des dépenses publiques, dévaluation à plus ou moins long terme de la livre turque pour lutter contre le chômage, qui se situe actuellement à 20 %, et l'inflation qui approche les 80 %.

Le Portugal se prête de bonne grâce à la course d'obstacles qui lui est imposée

Quand, il y a trois ans, le Portugal a demandé officiellement à entrer dans la C.E.E., ce fut une course contre la montre vis-à-vis de son éternelle rivale, l'Espagne, pour présenter une demande d'adhésion à la Communauté. Le Portugal est toujours engagé dans cette affaire, devenue maintenant une course d'obstacles...

LES difficultés à surmonter sont multiples et constellent la voie sur laquelle les futurs époux devraient idéalement se rencontrer à mi-chemin. D'une part une Europe à neuf, encore tremblante à la pensée d'élargir un cercle de famille déjà si peu discipliné, de l'autre un pays historiquement relégué à la périphérie du continent, et qui exige une récompense pour la reconquête de sa démocratie.

Il est évident que le processus d'accès du Portugal au Marché commun préoccupe Bruxelles, pour ne pas parler des appréhensions de Rome, de Paris, et des deux prochains membres, l'Espagne et la Grèce.

A les entendre, ils sont tous d'accord sur l'opportunité des décisions prises. Tous les jours des hommes politiques autorisés de tous les pays communautaires expriment leur plein appui aux instances portugaises. On salue avec affection le nouveau partenaire, on le considère comme un vieil ami retrouvé, et pourtant nombreux sont les gestes de conjuration, en douce.

Il s'agit *grosso modo* de coordonner deux mécanismes qui non seulement ne disposent pas de plusieurs vitesses, mais dont les engrenages ont été conçus dans des buts différents. La difficulté principale à résoudre reste donc d'adapter un éléphant qui a *appris* tant bien que mal à se mouvoir à un autre animal, d'âge tendre, fragile, mais qui désire grandir sain et robuste avant que ses os ne se brisent.

Un moindre mal

« *Le prix de l'intégration économique et sociale des pays moins favorisés sera toujours inférieur à la dépense que l'Europe plus développée devrait assurer en cas de détérioration, d'affaiblissement et de disparition de la démocratie sur son flanc sud.* » Cette déclaration du président portugais Ramalho Eanes résume l'inéluctabilité de la situation.

« *On ne peut pas revenir en arrière* », dit Rui Almeida Mendes, le jeune avocat qui défend la cause portugaise depuis des années. Aujourd'hui sous-secrétaire d'Etat chargé des rapports communautaires, il passe la moitié de son temps à Bruxelles et dans les capitales de la C.E.E. pour soutenir la vocation européenne du gouvernement de coalition de Francisco Sa Carneiro, en fonction depuis décembre après avoir battu les socialistes de Mario Soares. « *Nous sommes accusés de vouloir agir trop rapidement. Ce n'est pas vrai : il s'agit d'accélérer les négociations d'adhésion pour rattraper le temps perdu.* » Référence évidente à ce climat de « *confiance prudente* » qui a caractérisé l'attitude de la diplomatie occidentale dans ses rapports avec le Portugal pendant la période tiers-mondiste confuse de la gestion de Vasco Gonçalves : c'était alors un allié atlantiste, mais un allié gênant.

« *Maintenant, heureusement, tout est différent*, explique M. Mendes. *En revenant dans ces organismes dont on avait tenté de nous exclure, nous avons repris la place qui nous revient dans les rouages les plus délicats de l'OTAN ; pourquoi devrions-nous être les mauvais sujets de la future Europe à douze ?* »

Les étapes à parcourir sont maintenant définies. Les négociations de préadhésion devraient arriver à leur terme d'ici à la fin de l'année. Il faudra en particulier mettre au point un mécanisme complexe pour l'emploi des 278 millions d'unités de compte (400 millions de dollars) que le Portugal a demandé à la C.E.E. de lui prêter pour les trois prochaines années, dans l'intention d'aligner les structures économiques et productives portugaises aux exigences de la Communauté. « *Si elle nous est accordée, nous emploierons cette somme*, dit encore M. Mendes, *pour moderniser notre agriculture, actuellement trop parcellaire et chroniquement incapable de s'organiser. Nous l'utiliserons pour redonner du souffle aux petites et moyennes entreprises, toujours à court de financement, et pour les amener à entreprendre des investissements productifs. En bref, nous devons faire comprendre à nos entrepreneurs que le moment est venu de penser et d'agir en termes européens.* »

D'ici 1981, les accords seront définis au niveau intergouvernemental pour passer ensuite à la phase de ratification par les neuf Parlements nationaux avant 1982, et permettre enfin la signature solennelle de l'entrée du Portugal dans la C.E.E. le 1er janvier 1983.

A Lisbonne, personne ne se fait d'illusions sur le fait que le Portugal « made in Europe » a encore beaucoup d'ennemis. Une idée largement répandue en est en grande partie responsable : la production agricole portugaise, à cause du faible coût de sa main-d'œuvre, serait une concurrente dangereuse pour l'Italie et la France dans le domaine des tomates, de l'huile d'olive, des sardines en boîte.

Les Portugais s'emploient à démentir ce lieu commun en rappelant que les revenus de l'agriculture n'entrent que pour 12 % dans leur P.N.B., et que le pays continue à devoir importer plus de la moitié de ses besoins alimentaires : « *Pas de compétition mais plutôt une complémentarité productive* », affirment-ils.

Une chose est sûre. Avec l'entrée du Portugal, de l'Espagne et de la Grèce — et peut-être, plus tard, de la Turquie — l'axe de la C.E.E. se déplacera vers le midi. Seul l'engagement solidaire des membres de la Communauté pourra éviter des déchirures périlleuses, et éloigner le spectre d'une Europe non plus à deux, mais à trois vitesses.

PIERO DE GARZAROLLI.

FORUM

Il faut renégocier le traité de Rome

par BINO OLIVI (*)

DEPUIS longtemps un fantôme hante la Communauté des Neuf, celui du « pouvoir européen ». Comment agir et réagir ensemble ? Jamais une présence efficace et « crédible » de l'Europe n'a été autant requise du fait des intérêts en jeu. De plus une grande partie du monde attend et réclame des Européens qu'ils redeviennent protagonistes de l'histoire. Or, à l'intérieur de la C.E.E., le scepticisme est général dans l'opinion publique : habituée désormais à vivre dans la crise, elle se replie de plus en plus sur la vision et sur la comptabilité des problèmes quotidiens, refusant en même temps les ambitions et les projets allant au-delà des frontières nationales.

Force est de constater qu'il existe une grande crise européenne dans la grande crise mondiale. Le noyau central des mécanismes de ce qui existe d'union européenne reste l'ensemble des traités qui ont donné vie aux institutions communautaires, auxquelles ont été au fur et à mesure délégué des pouvoirs de législation et de décision dans les matières prévues par les traités eux-mêmes. C'est dans ces mécanismes et dans ces institutions que la crise d'aujourd'hui s'est enracinée, provoquant d'irrémédiables dégâts et s'étendant à tous les domaines de

Quelles sont les raisons de fond ? Les traités communautaires ont plus de vingt ans. Ils avaient été inspirés par l'optimisme cartésien et l'habileté des négociateurs français de la IVe République. Le traité de la CECA était né de la crise découlant de la réorganisation des rapports franco-allemands. Les traités sur le Marché commun et l'Euratom avaient été stimulés et provoqués essentiellement par la grande crise européenne qui avait suivi la crise de Suez. Ainsi avait pris naissance une « méthode » communautaire, qui devrait avoir pour résultat une nouvelle qualité des rapports inter-européens.

Après l'entrée de la Grande-Bretagne

Même si l'interprétation de base sur la nature politique des objectifs des traités et, ensuite, sur les mécanismes mêmes du processus décisionnel restait très divergente entre les membres fondateurs, on peut bien dire que la Communauté à *six a assez bien fonctionné*, au moins dans la mesure où il s'agissait de mettre en application les règles du traité. Mais déjà les difficultés étaient évidentes lorsqu'on élargissait à des domaines non *prévus* par les traités ce qu'on avait coutume d'appeler la « construction européenne ». Ensuite, la dégradation de la situation économique, le déclenchement de la crise monétaire et l'élargissement de la Communauté à la Grande-Bretagne ont profondément altéré la structure de l'intégration. On peut ainsi *résumer* les principales de ces modifications :

1) Ce qu'on appelait la « méthode communautaire » est *définitivement* périmé. Cette méthode semblait être garantie par la nature même des traités de Rome et en particulier de celui sur la Communauté économique européenne, qui était en substance un traité-cadre fixant les buts politiques et économiques *de l'intégration* et les *procédures* pour les atteindre.

Chaque Etat membre pouvait éviter les calculs précis et immédiats des profits et pertes, dans l'attente légitime d'une *récupération*, ou d'une *compensation*, à une autre occasion de la construction communautaire. Cette méthode avait permis la mise en place de la politique agricole commune avant la conclusion positive des négociations tarifaires du Kennedy Round, la première étant réclamée par la France, la deuxième par l'Allemagne.

Il ne reste plus trace de cette confiance réciproque, et la Communauté d'aujourd'hui n'est plus que le cadre et le lieu d'une négociation permanente et acharnée à tous les niveaux et sur tous les sujets. Il va sans dire que la disparition de la méthode communautaire n'est pas la dernière raison de la décadence progressive du rôle de la Commission comme « moteur de l'intégration ».

2) La tempête monétaire et la crise économique ont mis en évidence les insuffisances du traité sur la Communauté économique européenne et en même temps la mauvaise volonté des Etats membres pour le modifier. Il est bien connu que le traité ne prévoit pas la réalisation de politiques communes monétaire, énergétique et régionale. Tous les efforts pour réaliser ces politiques par la voie d'accords entre les Etats ont donné lieu à des résultats partiels, insuffisants et temporaires, qui, de l'avis général, n'ont pas résolu les problèmes qui se posaient.

3) En acceptant ce qu'on appelle l'acquis communautaire au moment de leur adhésion à la Communauté, les Britanniques espéraient de toute évidence (et avec une confiance excessive dans leurs traditions « pragmatistes ») que l'on aurait pu changer les lignes fondamentales de l'intégration européenne, et en particulier la politique agricole commune, sans *refaire* le traité. A présent, ils s'aperçoivent que dans la Communauté rien n'est plus tenace que la fidélité à la lettre des traités et des règlements, conformément à la tradition latino-germanique de toujours. Le résultat est que, aux yeux de tous, les accords *temporaires* ou *informels* obtenus en dehors des mécanismes du traité sont *insuffisants* et précaires

D'autre part, les Britanniques n'ont pas pu, ou n'ont pas voulu, adapter leur économie à la réalité et aux logiques du Marché commun, si bien que, en l'absence de politiques de rééquilibre, la Communauté est condamnée à s'enliser dans la pratique des compromis provisoires pour atténuer les conséquences de l'inaptitude anglaise à l'intégration européenne.

4) D'autres pays européens, riches surtout en problèmes, frappent à la porte de la Communauté, et leur adhésion provoquera certainement des troubles profonds dans la physionomie globale de l'Europe communautaire, auxquels on ne pourra pas faire face uniquement par des expédients.

Ces observations suffisent pour mesurer la profondeur de la crise de l'Europe communautaire. Si on ajoute à cela la gravité de la crise des rapports *politiques* de l'Europe avec les Etats-Unis et les incertitudes croissantes en matière de défense du monde occidental, il est évident qu'une révision globale et radicale des pactes européens s'*impose*. Les traités *de Rome* ont été signés pour l'éternité, mais la mutation radicale de la situation mondiale et *européenne* et les rides évidentes qui les marquent devraient inciter les pays membres, et les pays candidats, à une nouvelle réflexion sur la rénovation de ces documents, de leurs objectifs et de leurs mécanismes. Cela ne peut se faire seulement en confiant à des « sages » la rédaction de rapports qui apaisent momentanément *les inquiétudes*

Ce qui est urgent est une nouvelle « conférence de Messine », comme celle qui, *en* 1956, fournit les bases du grand accord qui mena aux traités de Rome. Il serait possible alors de vérifier la volonté politique des Etats membres de formuler les nouvelles règles de la solidarité européenne et d'assumer les obligations correspondant aux objectifs à atteindre. A cette grande rencontre devraient figurer les forces politiques européennes aujourd'hui représentées dans le Parlement élu, qui, plus que toute autre institution comme l'a écrit Ralf Dahrendorf, représente la voix de la raison politique.

(*) Ancien porte-parole de la Commission des Communautés européennes.

LA COOPÉRATION POLITIQUE ENTRE LES «NEUF»

Un ensemble à géométrie variable

AU cours des événements dramatiques qui ont marqué l'année 1980, la coopération politique européenne a accusé une courbe en dents de scie, où succès et échecs se sont succédé de façon tout à fait *extraordinaire. Le point* le plus bas a coïncidé avec l'invasion de l'Afghanistan par les forces soviétiques à la fin de 1979, invasion devant laquelle les neuf membres de la Communauté sont d'abord restés muets. Il a fallu attendre deux semaines, à une époque où les communications sont instantanées, pour que les Neuf réussissent à adopter une attitude concertée.

Le point le plus haut de cette coopération politique, il faut le dire, a été marqué, le 19 février de cette année, par la décision prise par les neuf Etats membres de la Communauté de riposter à la crise en réclamant la neutralité et le non-alignement de l'Afghanistan. Cette idée, avancée par le ministre britannique des affaires étrangères, lord Carrington, constitue depuis lors la base de la diplomatie occidentale dans la lutte qu'elle tente de mener contre l'expansionnisme soviétique.

On peut tirer de cette évolution plusieurs leçons. La première est que les Européens n'étaient pas prêts à réagir. En dépit de tous les avertissements, les Neuf se sont laissé prendre par surprise. C'était bien la période des vacances, mais le monde s'arrête-t-il de tourner pour les fêtes du Nouvel An ? La deuxième leçon est qu'en l'absence d'un secrétariat assurant le maintien de la coopération politique entre nos pays, aucun plan ne put être arrêté pour faire face à un événement imprévu.

Les Irlandais occupaient, à l'époque, le fauteuil présidentiel, et se préparaient à passer la main aux *Italiens. Ils ont correctement* agi, mais la succession n'étant en aucune façon encore organisée, personne ne pensa aux Neuf, dans le tohu-bohu des réactions. C'est ainsi que les Etats-Unis prirent l'initiative de convoquer une réunion à Londres.

Il est vrai qu'il faut toujours du temps, parfois beaucoup de temps, aux démocraties pour qu'elles réagissent à un danger. Mais l'Europe s'est montrée particulièrement lente en l'occurrence.

Une autre leçon, d'une portée plus grande pour l'Europe, dépasse la question de la coopération politique : elle tient au fait que la crise a eu lieu très loin des frontières de la Communauté. Il est évident que, dans le monde actuel, les événements d'Afrique ou du Proche-Orient peuvent affecter l'Europe autant que ce qui se passe chez elle ; *mais c'est alors qu'il* devient difficile de rassembler les forces de l'alliance pour faire face au danger.

Selon les dossiers

L'important cependant est que *les Européens soient parvenus* à une position commune, bien que — et cela est intéressant — la « solution » ait été trouvée grâce à l'intervention d'un seul individu, et non d'un comité. Après son succès au Zimbabwe, lord Carrington a été écouté avec *davantage de respect. Les Neuf* se trouvaient, par ailleurs, dans l'obligation d'agir. L'opinion publique attendait une décision. Deux cents journalistes étaient postés aux portes de la salle où se tenait la réunion. Et, à l'intérieur, les ministres ne pouvaient se permettre d'échouer, et de les *décevoir. Ainsi les médias* ont-ils joué dans cette affaire, un rôle-clé ?

Les points forts et les faiblesses de la coopération politique au sein de la Communauté apparaissent clairement. Les Neuf doivent travailler ensemble dans *plusieurs domaines s'ils veulent* poursuivre l'importante entreprise économique qu'est le Marché commun. Mais ils ne sont pas, en fait, efficacement organisés, en dépit d'une longue expérience de travail (et de non-travail) en commun. On fait, cependant, probablement erreur en croyant que les Neuf, par principe, « doivent » travailler ensemble dans tous les domaines. Il leur faut seulement suivre une politique commune...

La diplomatie moderne se *caractérise par* la nécessité d'approcher chaque problème en particulier, ce qui entraîne divers systèmes d'alliances ponctuelles au niveau international. Ainsi, sur la question de la Namibie, c'est un groupe de cinq nations occidentales, dont trois seulement appartiennent à la Communauté, qui mènent les événements en négociant avec l'Afrique du Sud. En matière de défense, c'est l'OTAN, avec ses quinze membres, qui constitue le forum naturel où sont prises les décisions.

La coopération politique entre les Neuf se situe quelque part entre ces deux groupes. Elle a remporté un certain nombre de succès, qui donne davantage d'audience à la préparation de la conférence sur la sécurité et la coopération européennes qui s'est tenue à Helsinki en 1978. Dans les faits, cependant, les comptes rendus montrent que sur beaucoup de questions mineures, les Neuf ont été d'accord pour ne pas exprimer le même avis.

Aux Nations unies, les Neuf essaient de travailler ensemble, et passent de longues heures chaque semaine à examiner les différents problèmes. Dans le reste du monde — et c'est là un paradoxe intéressant, — on considère les Neuf comme un bloc, un ensemble régional. Mais les textes révèlent que si les Neuf votent la plupart du temps ensemble à l'Assemblée générale, ils n'ont en aucun cas une même façon d'envisager les problèmes. Il est vrai que des membres de la Communauté ont parfois voté les uns « contre » les autres, et soutenu des opinions opposées, *ou encore se sont divisés* en trois clans — avec partisans du « oui », partisans du « non » et abstentionnistes.

Plus récemment, la communauté de vues à laquelle les Neuf sont parvenus sur le Proche-Orient a été saluée comme un nouveau succès de la coopération européenne. C'est là, certes, un résultat. Mais cette « initiative » est le produit de mois et de mois de travail, au cours desquels la position des Etats membres a considérablement divergé. Aujourd'hui encore, on n'avance que très lentement.

L'Afrique est la zone géographique où les problèmes sont les plus délicats et deviennent des facteurs de division. Par exemple, la Grande-Bretagne a encore d'importants investissements, des intérêts commerciaux et des attaches en Afrique du Sud. Tandis que ses partenaires n'en ont pas. La France est engagée dans d'autres pays. D'autres membres de la Communauté se sentent en revanche beaucoup moins liés à cette région. Il est donc difficile de parvenir à une politique commune qui prenne en compte des positions de départ aussi divergentes.

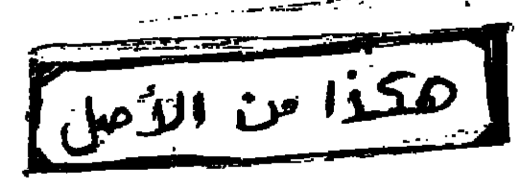
La souveraineté nationale

Entre les hauts fonctionnaires qui préparent les réunions des ministres des affaires étrangères qui ont lieu officiellement six fois par an, la consultation est assez efficace. Mais les hommes politiques ne sont pas toujours aussi prudents. A preuve le détour impromptu du président Giscard d'Estaing par Varsovie pour rencontrer M. Brejnev. Une telle rencontre peut avoir son intérêt, mais était-il vraiment si nécessaire que la France la cache à ses partenaires jusqu'au dernier moment ?

Le gouvernement français a toujours craint de voir la coopération politique empiéter sur la souveraineté nationale : et même sur une question aussi bien préparée que la reconnaissance de l'Angola, la France s'est arrangée pour agir avant tout le monde. A propos du Proche-Orient également, le gouvernement français donne l'impression, à tort ou à raison, de davantage rechercher l'approbation du monde arabe que de vouloir parvenir à un accord garantissant une certaine sécurité.

Ces dernières semaines, les ambassadeurs à Téhéran des Etats membres de la Communauté ont réussi à adopter, dans des circonstances extrêmement difficiles, une attitude de solidarité face au gouvernement iranien. Les Japonais ont également été associés de près à la diplomatie européenne. *Les Neuf ont,* collectivement, acquis une force qu'ils n'auraient peut-être jamais eue individuellement. C'est un pas en avant qui mérite d'être encouragé, même si cette coopération politique ne s'est pas étendue aux affaires économiques courantes de la Communauté, qui restent toujours aussi fermées.

DAVID SPANIER.



LES ÉVÉNEMENTS D'AFRIQUE AUSTRALE

Les déclarations de M. Pieter Botha et celles de M. Robert Mugabe

(Suite de la page 19.)

Aussi devons-nous leur permettre de vivre dans un certain nombre de communes, comme Soweto, qui se développent considérablement. A Soweto, nous nous occupons de l'électrification. Nous avons mis en place un vaste programme de logement et de formation. Nous croyons au développement urbain pour les Noirs, mais naturellement, qu'ils vivent en zone urbaine ou dans leurs régions d'origine, il reste qu'ils appartiennent tous aux mêmes groupes culturels et historiques. Nous devons faire en sorte qu'ils gardent des liens avec ces régions.

— Détiendront-ils des passeports particuliers ?

— Oui, et certains, qui sont nés dans les zones urbaines d'Afrique du Sud, sont aujourd'hui ministres dans ces régions.

— En poursuivant dans cette voie, n'aboutira-t-on pas à une République d'Afrique du Sud peuplée, sur le plan juridique, seulement de Blancs, d'Indiens et de quelques autres populations, avec quelques millions de Noirs qui se retrouveront, au regard de la loi, des étrangers ?

— Nous n'avons pas encore résolu ce problème. Nous recherchons des solutions. Certaines des objections concernant la citoyenneté d'un nouvel Etat noir se fondent sur le problème des papiers que devront détenir ces populations pour leurs déplacements ; c'est là une question que nous avons portée devant un comité constitutionnel. Je crois que la solution sera trouvée lorsque nous serons enfin parvenus à constituer une constellation d'Etats sous la forme d'une confédération.

Particularismes tribaux

— Pourquoi ne pas l'appliquer dès maintenant à tout le monde ?

— C'est une question de trésorerie. Le problème est de mettre en place un plan qui ne bouleverse pas le budget.

— Supposons que le système du développement séparé soit abandonné, et que le pincipe d'un vote pour un homme soit adopté, qu'arriverait-il à ce pays ?

— Permettez-moi d'abord de dire que tous les partis représentés au Parlement, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition, sont hostiles au principe d'un homme une voix dans un Etat unitaire. Je citerai à ce propos le rapport intérimaire de la commission d'enquête sur la Constitution. « La commission » estime que le système de gouvernement de Westminster, s'il » n'est pas adapté, ne peut apporter de solution aux problèmes » constitutionnels de la République. Dans le cadre de la » représentation constitutionnelle » actuelle, le système dit un » homme une voix conduirait à » la domination des minorités » par les majorités, et à un » conflit grave entre les groupes » de population au sein de la » République. » Nous avons un problème de minorités. Les Zoulous, par exemple, constituent une minorité face au reste de la population.

— Mais tous les Noirs ne se sentent-ils pas, actuellement du moins, appartenir à un seul et même groupe ?

— Non, non, non. Laissez-moi vous donner un exemple, celui du Transkei et du Lesotho. Le Transkei est un pays indépendant. Il a une frontière commune avec le Lesotho, qui est également un Etat indépendant. Pourtant ces deux peuples ne se mélangent pas. Ils ne constituent pas un même Etat, ne forment pas une fédération, restent séparés.

— Pourquoi ?

— Parce que ce sont des peuples différents qui ne veulent pas fusionner ; ils sont prêts à coopérer sur le plan économique, comme l'Europe veut la coopération. Mais pour les mêmes raisons que vous ne pourrez fondre les Pays-Bas et l'Allemagne en un seul Etat, vous ne pouvez unir le Lesotho et le Transkei.

— Ce qui les empêche de fusionner, n'est-ce pas plutôt le fait que les quelques hommes qui détiennent le pouvoir ne veulent pas perdre leur position dominante ?

— Non, ce problème ne tient pas à quelques hommes. C'est une question de différences culturelles et historiques. Les Zoulous ne s'uniront pas aux Xhosas. Ce sont des peuples différents. Bien que noirs, ils ont des traditions, une histoire, une langue qui leur sont propres, et l'on doit prendre conscience de ces différences.

Eriger un glacis au nord

— Vous êtes également ministre de la défense. Vous aviez l'intention d'ériger un glacis dans le nord de la République. Depuis les changements intervenus au Zimbabwe, cette région a éclaté. En Namibie, l'avenir est incertain. Devrez-vous modifier votre défense au Nord ?

— Non. Je ne suis pas d'accord avec votre présentation des faits. Ce que nous avons voulu, c'est la stabilité dans le sud de l'Afrique. Il est aussi de l'intérêt de nos voisins qu'ils ne deviennent pas communistes. Les marxistes se sont introduits en Angola et au Mozambique, et, sur le plan économique, il s'en est suivi une détérioration de la situation dans ces pays. Le Mozambique, il y a quelques années seulement, exportait des produits alimentaires ; il connaît aujourd'hui la pénurie. La même chose est arrivée à l'Angola. La situation est aujourd'hui tragique dans cette région. Des populations entières n'ont aucun espoir d'avenir. Toute l'Afrique méridionale doit être protégée de ce type de dégradation. Nous croyons à la libre entreprise, et nous sommes persuadés que ce système peut se développer si le sud de l'Afrique reste stable. Aussi avons-nous tenu à nous assurer une bonne défense. Nous n'exigeons rien de nos voisins, mais nous pensons qu'avec une bonne défense nous pourrons contribuer à la stabilité de la région, dans l'intérêt de la République, mais également de ces voisins. C'est ainsi que nous voyons la situation...

— Les résultats des élections au Zimbabwe vous ont-ils surpris ?

— Je m'attendais à ces résultats. Ils ont constitué une surprise pour certaines communautés internationales, mais pas pour nous.

— Les médias sud-africains ont été surpris.

— Je ne l'ai pas été. J'attendais des résultats de cet ordre. Ces populations en avaient assez de la guerre ; elles savaient que le seul moyen d'y mettre fin était de voter comme elles l'ont fait. L'ancien premier ministre, l'archevêque Muzorewa, s'est laissé convaincre par les Britanniques de renoncer à ses fonctions, il a ainsi présenté l'image d'une personnalité faible.

— Le Zimbabwe n'est pas désireux de coopérer politiquement avec vous, mais il dépend de vous sur le plan économique ?

— Il est assez intéressant de se pencher sur quelques chiffres révélateurs. Les importations sud-africaines en provenance du Zimbabwe se montaient en 1979 à 177 millions de rands. Sur le plan économique, l'intérêt de ce pays est de coopérer avec nous. Nous n'imposons pas à nos voisins leur forme de gouvernement, mais nous ne leur permettrons pas non plus de nous imposer la leur. Aussi longtemps qu'ils voudront rester en paix avec nous, nous n'interviendrons pas dans leurs affaires intérieures. Nous commerçons avec ceux qui sont prêts à commercer avec nous, et c'est l'attitude que devraient adopter tous les pays du monde.

— On entend très souvent cette réflexion en Afrique du Sud : peu importe s'ils critiquent notre politique intérieure. Ils dépendent de nous. Cela est vrai, dans une certaine mesure, de l'Europe, mais ne l'est pas des Etats-Unis.

— Je n'en suis pas si sûr. Les minerais stratégiques tels que le chrome ou le manganèse sont également importants pour l'Europe occidentale et les Etats-Unis ; et si l'Afrique du Sud devait tomber entre des mains malveillantes et être dominée par les forces marxistes, il ne fait aucun doute, à mon avis, que cela créerait une situation très grave pour l'ensemble du monde libre.

Beaucoup d'hypocrisie

» Il y a beaucoup d'hypocrisie chez ceux qui nous condamnent, et ils le font souvent par opportunisme, pour satisfaire les exigences de certains Etats. Prenez le cas de Miami. Les émeutes raciales les plus graves ont eu lieu dans cette ville ; on y a dénombré des morts. Un des leaders noirs américains a récemment été tué. L'Amérique a cependant l'audace de critiquer, par l'intermédiaire d'un de ses départements, l'Afrique du Sud pour les problèmes intérieurs qu'elle connaît dans certaines régions du pays.

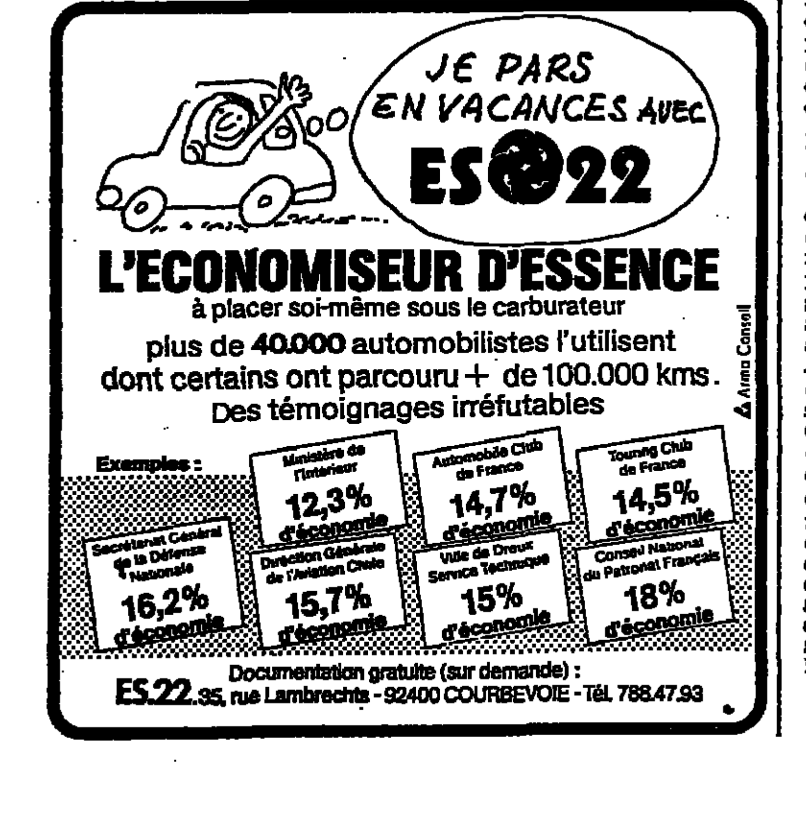
» Partout le monde libre doit aujourd'hui lutter contre une agitation interne. L'Allemagne a ses terroristes qui, dans une certaine mesure, empêchent le maintien de l'ordre. La Grande-Bretagne a ses propres remous. La France aussi a connu des difficultés de cet ordre. Personne pourtant ne parle jamais de ces problèmes, comme on parle de ceux de l'Afrique du Sud.

— L'Afrique du Sud aussi fait preuve d'hypocrisie. Si elle voulait admettre qu'il y a deux classes de gens et que des changements radicaux modifieraient le mode de vie de la population blanche, ceux qui critiquent auraient moins d'arguments.

— Non, je ne crois pas que l'on puisse appeler cela de l'hypocrisie. Nous essayons d'échapper à notre passé colonial. Le gouvernement actuel est au pouvoir depuis maintenant trente ans. Nous avons hérité un passé colonial, et nous luttons aujourd'hui encore contre lui. Mon propre peuple a acquis son indépendance il y a moins d'un siècle, et nous avons été les premiers à éteindre la flamme du colonialisme en Afrique du Sud. Aussi ne doit-on pas nous accuser d'hypocrisie.

» Je crois à l'évolution dans le domaine des droits politiques, comme dans celui du développement économique et du développement du pays d'une manière générale. Mais je ne crois pas aux forces révolutionnaires. Nous avons certes des problèmes en Afrique du Sud. Les possibilités cependant sont si grandes, à mon sens dans ce sous-continent qu'avec la coopération, en particulier de ces pays qui dépendent de nous sur le plan économique, et pour ce qui est de la protection des routes maritimes autour du Cap, nous pourrons, s'ils nous en laissent le temps, faire de cette région un lieu vraiment agréable pour tous les peuples qui l'habitent, et contribuer ainsi à la stabilité du monde libre. »

Propos recueillis par WALTER SPIEGEL.



(Suite de la page 19.)

Mais ils pensent surtout au risque que notre politique soit de remplacer les Blancs par des Noirs. Enfin, d'autres ont peur de voir s'évanouir leurs avantages acquis.

— Ces craintes sont-elles justifiées ?

— Non. Je ne pense pas qu'elles soient justifiées au point où les gens les ressentent. Premièrement, nous n'avons pas l'intention d'agir physiquement contre quiconque. Nous nous sommes engagés à mener une politique de paix et de réconciliation. La Constitution nous interdit de légiférer rétroactivement, et nous n'avons aucun désir de le faire. Nous nous sommes engagés à respecter le principe du pardon. Pour ce qui est de l'autre type de crainte, celle du remplacement, nous menons une politique de progrès des Africains, mais cela ne signifie pas que nous allons rendre la fonction publique, ou tout autre service, entièrement noire. Nous ne pouvons le faire. Il est vrai que les Noirs sont la majorité. Mais ce qu'il nous faut, c'est un certain équilibre. Si nous menons la promotion des Noirs au point qui nous semble satisfaisant, l'étape suivante sera de recruter sur la base du mérite.

— Vous avez dit à plusieurs occasions que votre objectif est l'établissement d'un Etat cialistes. Cela signifie-t-il que on ne peut guère qualifier vos politiques actuelles de so- socialiste au Zimbabwe. Mais vous avez modifié votre but

— Non. Nous allons œuvrer pour l'établissement d'une société socialiste. Mais nous avons tenu compte de la réalité du système capitaliste ici. On ne détruit pas une infrastructure qui existe pour réaliser ses objectifs socialistes. On ne peut le faire qu'en construisant sur ce qui existe. Qu'est-ce que le socialisme de toute façon ? De quoi s'agit-il ? Il s'agit d'élever le niveau de vie des gens et d'utiliser des méthodes précises. Notre opinion est que nous pouvons déjà commencer à travailler selon les principes socialistes à l'heure actuelle. Un nombre assez important de choses ont déjà été socialisées. L'éducation et la santé sont déjà contrôlées par l'Etat. Nous allons avoir une agriculture collective. Mais cela ne peut être imposé. Il faut éduquer les gens pour qu'ils acceptent le système.

— L'Etat aura-t-il quelque participation dans des secteurs comme les mines ou l'industrie ?

— Oui. Je suis heureux de voir que la plupart des sociétés multinationales et étrangères que nous souhaitons voir investir dans le pays suggèrent une participation de l'Etat. Là où nous le pouvons, nous participerons, bien entendu, mais là où nous pensons que le champ doit être laissé entièrement à l'entreprise privée, nous agissons en conséquence. Je pense que, dans le commerce et l'industrie en général, il vaut mieux laisser place à l'entreprise privée. Mais dans les domaines d'une importance cruciale, comme les mines et certains secteurs des réseaux d'infrastructure dont les plans d'irrigation, la nécessité d'une intervention de l'Etat existe.

Désir d'association avec la C.E.E.

— Où trouverez-vous l'argent nécessaire à vos réformes dans l'agriculture, l'éducation et la santé ?

— Nous avons essayé de mendier et les dons n'ont pas été tellement abondants, en dépit de la lune de miel que beaucoup de gens connaissent avec nous. Les Britanniques nous ont donné 75 millions de livres sterling, les Américains environ 35 millions de dollars, les Allemands 50 millions de deutschemarks et des sommes plus faibles viennent d'autres pays. C'est tout en fait de dons. Mais je ne pense pas que nous continuerons même à recevoir des sommes aussi importantes à l'avenir. Nous voulons des prêts, et nous nous occupons d'en obtenir pour divers projets.

— Le flux d'aide étrangère vous a-t-il déçu ?

— La situation économique en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis n'est pas encourageante, et la situation politique du moment non plus, avec la campagne électorale, en cours aux Etats-Unis. Toute l'économie européenne marche au ralenti. Je suppose également qu'après avoir jeté un coup d'œil sur notre infrastructure, les gens pensent que nous ne méritons pas beaucoup d'aide. C'est un désavantage qui vient de notre niveau de développement.

— Quel rôle entendez-vous assigner à l'investissement étranger et pensez-vous que les investisseurs étrangers s'abstiendront en attendant de voir les vrais couleurs de votre gouvernement ?

— Certainement pas. Contrairement à ce que suggèrent certains milieux en Europe, nous prenons notre temps pour examiner quels investisseurs étrangers peuvent nous apporter les meilleurs avantages.

— Vous n'envisagez pas de changements dans les réglementations concernant l'investissement étranger ?

— Non. Toutefois nous attendrons que les hommes d'affaires proposent des coentreprises avec l'Etat, si nous ne le suggérons pas. Ils sont libres de venir, mais nous préférerions que les entreprises prennent un caractère local.

— La politique étrangère du Zimbabwe est celle du non-alignement. Comment voyez-vous les relations du Zimbabwe se développer avec l'Ouest ? Particulièrement avec la C.E.E. ?

— Sur cette base du non-alignement, nous voulons être associés avec la C.E.E. suivant la convention de Lomé. Nous sommes en train de mettre au point les dispositions pour notre adhésion comme membre associé.

— Les bulletins d'information de la radio du Zimbabwe désignent toujours l'Afrique du Sud comme un Etat raciste, pays de l'apartheid. Pourtant votre pays va sans doute devoir importer jusqu'à 200 000 tonnes de maïs d'Afrique du Sud l'année prochaine. Pouvez-vous définir votre attitude envers elle ?

— Notre position est claire. Des relations politiques avec l'Afrique du Sud sont hors de question. Pour des raisons évidentes. Nous sommes écœurés par leur système d'apartheid. Ce que nous avons renversé ici, ils le pratiquent toujours là-bas. Mais en ce qui concerne les liens économiques, les rapports existant avec nous continueront, car la réalité est que notre économie, tant historiquement que géographiquement, a eu tendance à dépendre de plus en plus de celle de l'Afrique du Sud. Ce fait doit être reconnu, bien qu'à Lusaka, lors d'une réunion en avril entre neuf pays noirs d'Afrique australe, nous nous soyons engagés à accroître l'interdépendance de nos autres économies dans cette région et à réduire notre dépendance à l'égard de l'Afrique du Sud.

— Avez-vous eu des contacts avec des dirigeants blancs sud-africains ?

— Non. Mais nous sommes prêts à patronner une réunion ici entre l'Afrique du Sud et la South West Africa People's Organization (SWAPO) sur la question de la Namibie

— Pensez-vous qu'on puisse parvenir à une solution négociée en Namibie sur la base de la résolution 435 du Conseil de sécurité des Nations unies ?

— Je le pense. Les principes ont été exprimés, et certaines exigences formulées par l'Afrique du Sud semblent avoir été remplies. Il semble que la SWAPO est ouverte, peut-être plus que l'Afrique du Sud, à l'idée d'une conférence destinée à mettre au point les façons d'appliquer la résolution des Nations unies sur la Namibie.

— Beaucoup de gens, en particulier dans la Communauté européenne, croient que le Zimbabwe deviendra tôt ou tard un Etat à parti unique comme la plupart des autres pays d'Afrique. Est-ce que cela va se produire ? Est-ce désirable ?

— Ce pays a déjà eu un parti unique dans le passé, non parce que la Constitution le décrétait, mais parce que c'était la réalité. Je ne suis pas moi-même contre un Etat à parti unique, à condition qu'il résulte de la décision populaire. Mais pour l'instant je ne vois pas cela comme la tendance politique. Nous avons une Constitution qui accepte un système multipartite, sous lequel nous avons remporté une victoire raz de marée. Il n'y a rien aujourd'hui de préoccupant pour qui que ce soit qui nous imposerait d'essayer d'établir un Etat à parti unique. »

Propos recueillis par NICHOLAS ASHFORD.

AVEC L'AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS INTERNATIONALES

Il faut relancer l'expansion économique dans le tiers-monde

Les liquidités internationales surabondantes créées à la suite de l'augmentation des prix du pétrole ne peuvent continuer à être en grande partie stérilisées ou gaspillées dans les pays industrialisés. Au-delà de la méfiance et des égoïsmes nationaux, le bon sens commande de les utiliser plus efficacement pour relancer l'expansion économique internationale à travers les pays en voie de développement. Partant de l'observation réaliste du marché des pétrodollars, Pierre Longone soutient ici une thèse proche de celle de la commission Brandt, souvent critiquée au nom, précisément, du réalisme.

par PIERRE LONGONE (*)

L'AUGMENTATION massive du prix du pétrole, depuis 1973, a provoqué un double effet sur l'économie mondiale : un ralentissement sensible des progrès du niveau de vie et même quelquefois un recul dans les pays importateurs d'énergie, qu'ils soient industrialisés ou en voie de développement ; une stérilisation, pour les investissements, d'une fraction importante du prix de ce pétrole payé à la dizaine de pays exportateurs.

Le premier effet s'est traduit par l'accroissement du chômage et de l'inflation ; le second, par le mauvais recyclage des pétrodollars. Les nations ne peuvent plus résoudre ces difficultés en ordre dispersé, dans un chacun pour soi totalement inefficace. Elles doivent concevoir une nouvelle politique économique mondiale qui oriente le maximum de pétrodollars vers le financement *d'investissements utiles dans les pays en développement.* L'expansion dans ces régions déshéritées *constituera un facteur* d'impulsion économique mondiale qui, dans un deuxième temps, relancera l'activité des pays industriels ; en somme, un plan Marshall à l'échelle mondiale dont le financement ne proviendrait plus des Etats-Unis, mais essentiellement des pays de l'OPEP ; ceux-ci deviendraient, en quelques décennies, détenteurs d'actifs et de créances considérables dans les pays du tiers-monde, les mettant ainsi en mesure d'assurer leur propre transition économique lorsque leurs ressources pétrolières seront épuisées.

L'aide publique au développement (A.P.D.) procurée par les pays riches et qui comporte des dons pour les trois quarts, représentait, en 1965, 0,44 % du produit national brut des dix-sept pays membres du Comité d'aide au développement (C.A.D.) et, en 1978, seulement 0,32 %.

Un développement trop lent

Quant à l'effort en faveur de l'aide publique au développement, il se situe en 1978, à la moitié de l'objectif prévu pour 1975, à prix constants, cette A.P.D. augmentait de 44 % dans la décennie 60 et de seulement 21 % entre 1970 et 1978 ; en 1960, l'A.P.D. représentait 60 % de toutes les ressources mises à la disposition des pays en développement et 30 % seulement en 1978, *le reste étant constitué par* des prêts ou des investissements aux conditions générales du marché, coûteux et générateur d'une dette de plus en plus lourde.

Les deux principales raisons du trop lent développement du *tiers-monde sont donc la quasi-*stagnation de l'A.P.D. et la hausse considérable du pétrole en 1973 qui se poursuit. Evaluée à prix constants, l'A.P.D. de 14 milliards de dollars en 1965 stagnait à 14,8 en 1977 alors que le P.N.B. *des pays* industriels de l'O.C.D.E. fournisseurs de cette aide avait doublé durant la période. Quant à la facture énergétique des pays en développement non producteurs de pétrole, elle était passée de 4 milliards de dollars en 1980.

Entre 1978 et 1980, les augmentations de prix représentent à peu près l'équivalent de l'A.P.D. annuelle apportée par les dix-sept pays industriels membres du C.A.D. Ainsi, la part de l'énergie dans le coût des importations de l'Inde passe-t-elle de 6 % en 1960 à 25 % aujourd'hui, dans un pays où, pourtant, la consommation d'énergie est, respectivement, vingt-quatre fois et cinquante fois moindre qu'en Allemagne fédérale et aux Etats-Unis.

Les dix grands exportateurs de pétrole qui produisent la moitié du pétrole mondial totalisent cent quarante millions d'habitants, et le montant de leurs ventes, en 1980, sera de l'ordre de 190 milliards de dollars ; on peut s'interroger sur l'efficacité économique, au plan mondial, de l'énorme masse de pouvoir d'achat mise ainsi à la disposition des détenteurs de ces richesses naturelles dont le prix a été multiplié par douze en sept ans et va continuer de croître ? On peut se demander s'il est plus avisé, à long terme, pour ces producteurs d'acheter des obligations américaines ou anglaises, des chaînes hôtelières en France, une fraction des usines Krupp ou de participer intensément au développement de l'Inde, du Pakistan, de l'Indonésie ou de l'Amérique latine.

L'expérience des vingt années passées nous a appris plusieurs choses. Un taux de croissance annuel d'au moins 6,6 % est nécessaire dans « tous » les pays en voie de développement pour réduire de moitié, d'ici à l'an 2000, le nombre des « très pauvres » qui végètent au seuil de la survie, évalué actuellement à huit cents *millions*. A cause de l'interdépendance des phénomènes économiques mondiaux, cet objectif est inaccessible si le taux de croissance du monde développé est inférieur à 5 % ; or il a été de l'ordre de 2,2 % en 1979. On sait qu'il faudrait de 30 à 40 milliards de dollars d'investissements annuels dans l'agriculture des pays en voie de développement pour que la production alimentaire suffise aux quelque six milliards d'occupants de la Terre à la fin du siècle. On *sait enfin que le tiers-monde* ne peut presque rien attendre des pays communistes dont les apports, au titre de l'A.P.D., en 1978, ont correspondu à 0,04 % de leur P.N.B. et même 0,03 % pour l'U.R.S.S., soit dix fois moins que celui, *déjà modeste*, des membres de l'O.C.D.E. ; cette aide est d'ailleurs polarisée sur très peu de pays, comme le Vietnam, l'Angola, la Syrie, l'Ethiopie. Même la contribution de la Chine est proportionnellement supérieure, équivalant à 0,06 % de son P.N.B.

L'expansion mondiale, très rapide dans les années 60, avait contribué à la croissance de tous, riches et pauvres, le seul frein pour le tiers-monde ayant été *l'explosion démographique* qui avait consommé, dans ces régions l'essentiel du progrès économique. Aujourd'hui, l'économie mondiale étant confrontée au défi du prix de l'énergie, les Etats ont tendance à se réfugier dans le protectionnisme et l'inflation, deux voies qui ne peuvent qu'aggraver et généraliser la crise. Or les liquidités internationales sont surabondantes, car la demande de biens dans les pays *exportateurs* peu peuplés est sans aucune mesure avec les ressources *que procure ce pétrole*, si bien qu'elles sont mal employées, en partie gaspillées, en partie stérilisées dans les pays riches. Cette troisième décennie du développement, qui débute si mal, devrait être l'occasion de repenser le problème de l'économie mondiale en fonction de son évidente complémentarité ; cette économie ne manque ni d'hommes, ni de technologies, ni de capital, mais elle étouffe dans la méfiance et les égoïsmes. Le plan Marshall, après guerre, avait permis le redémarrage des économies européennes, or il se révéla finalement profitable pour les Etats-Unis.

Jeu à trois

Désormais, le jeu se joue à trois : les pays industriels qui regorgent de savoir-faire, de cadres et de techniciens, mais dont la croissance a été sinon brisée, du moins très ralentie par *la brutale ponction du coût de* l'énergie ; les pays du tiers-monde dépourvus d'énergie, la majorité d'entre eux, qui pâtissent du double contre coup, prix du pétrole et stagnation de l'Occident et enfin, troisième partenaire, *les quelques pays grands* exportateurs de pétrole incapables d'absorber ces avoirs gigantesques (mais provisoires).

Il s'impose, l'Irak avait d'ailleurs imaginé quelque chose dans ce genre, de mettre au point une politique triangulaire, à l'échelle mondiale, accordant la priorité au décollage général du tiers-monde. L'issue à la crise n'est pas dans une vaine relance des économies des pays industriels qui cherchent, tous et chacun, le salut dans l'accroissement *de leurs exportations dont les* trois quarts vont déjà vers d'autres pays industriels ; le bon sens indique bien les limites de cette stratégie. Il est indispensable que les marchés du tiers-monde deviennent capables d'absorber une fraction bien plus forte du commerce des pays industriels pour que ceux-ci puissent rompre le cercle infernal de la stagnation, de l'inflation et du chômage.

A quand une conférence mondiale, au plus haut niveau, pour relancer l'expansion mondiale ?

(*) Ancien rédacteur en chef de *Population et Société*, revue de l'Institut national d'Etudes démographiques.

La fièvre islamique traduit les rêves nationalistes fracassés

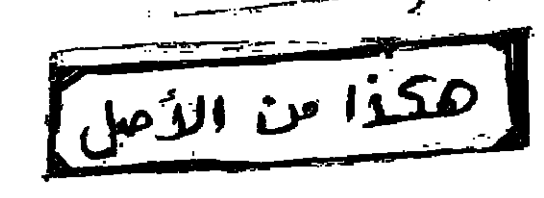
(Suite de la page 19.)

Car les affiliations traditionnelles *de nature tribale, féodale*, communale, éthique et religieuse ne peuvent céder en un jour devant le concept nouveau de loyauté à l'Etat-nation, concept qu'il avait fallu à l'Europe quelque quatre siècles pour accepter.

Les nationalismes, qui s'étaient embrasés de tant d'espoirs dans les années 50 et 60, étaient assaillis de problèmes de tous ordres. Sur le plan interne, il leur fallait lutter non seulement contre les difficultés et les *frustrations inhérentes* à ce stade transitoire du développement d'une nation, mais également contre les entraves qu'y ajoutait l'extension de la corruption au sein des élites au pouvoir, jalouses de leurs nouveaux privilèges et de leur soudaine richesse. Ces nationalismes furent également soumis à de terribles pressions venues de l'extérieur, économiques, politiques, et même militaires, dans une lutte pour le pouvoir au niveau mondial qui limitait encore leur liberté d'action. Ainsi, si les années 50 et 60 avaient été les grandes époques de la révolution nationaliste, les années 70 furent celles du *retranchement*.

Ce que le conseiller américain à la sécurité, M. Zbigniew Brzezinski appelle l'« arc de crise » est, en fait, constitué d'enclaves isolées où des nationalismes encerclés, aux rêves fracassés, aux valeurs ébranlées, aux priorités bouleversées, ont cherché refuge dans la religion, seul absolu dans cet océan d'incertitudes — havre temporaire tout au moins, — avant qu'ils n'aient pu se retrouver et prendre à nouveau la route.

MOHAMED HEIKAL.



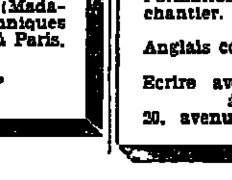
	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

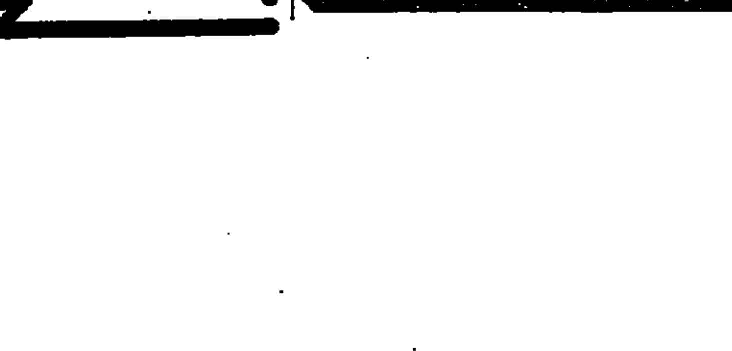
ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)







emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

RHINOLITH s.a.

En raison de nos perspectives de développement dans le domaine de la fabrication et de la vente de matériaux isolants pour le bâtiment, nous recherchons

DES INGÉNIEURS AM, ENSI, INSA

ou équivalent, débutants ou première expérience

UN ARCHITECTE DPLG

Après une période de formation à nos techniques, ils devront pouvoir s'intégrer à l'équipe de Direction.

Ces postes **évolutifs**, basés en ALSACE, nécessitent des déplacements de courte durée en France et en Europe
La connaissance de l'allemand est indispensable, celle de l'anglais souhaitée.

Adresser C.V., prétentions et photo au Service du Personnel, Zone Industrielle, à 68190 UNGERSHEIM.

DIRECTEUR FINANCIER
180 - 200.000 F

Développement Régional Centre

Une société ayant pour mission la mise en valeur et l'aménagement de régions du centre de la France, recherche son DIRECTEUR FINANCIER Sous l'autorité du Directeur Général et avec l'assistance d'une douzaine de personnes, il sera chargé de la gestion financière et comptable de la société, traitée de façon informatique (comptabilités générale et analytique, trésorerie...), de la mise en place et du suivi des financements, du contrôle de gestion (actualisation trimestrielle des budgets avec analyse des écarts...) et des déclarations fiscales Il entretiendra les relations avec les banques et les administrations. Il mènera les études financières et il assurera le suivi financier d'organismes extérieurs Il sera le conseiller du Directeur Général pour tous les problèmes de gestion de la société et spécialement en matière de fiscalité et droit des contrats Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, de formation supérieure type ESSEC, E.S.C. ou Expertise Comptable, possédera plusieurs années d'une expérience professionnelle acquise dans une fonction semblable. Ce poste implique de solides connaissances juridiques et fiscales. Ecrire sous référence 370 M à :

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur - 75007 PARIS
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

BANQUE HERVET
recherche

UN CHEF DE PROJET

Le département **Organisation et Informatique** recrute un Ingénieur répondant aux critères suivants :
- diplôme d'Ingénieur Grandes Ecoles Scientifiques
- Ancienneté de 3 à 7 ans informatique de gestion, de préférence en milieu bancaire
- aptitudes et volonté d'encadrement équipe de réalisations.

Le poste est à pourvoir à BOURGES.

Adressez c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions à BANQUE HERVET, Centre Administratif de Fussy, Monsieur BARDON, B.P. 4043, 18028 BOURGES.

Plein Champs



composants et ensembles hydrauliques
520 pers. à l'usine de LYON, 65 % export

chef service contrôle qualité

C'est un ingénieur, chef de fabrication ou responsable contrôle qualité en constructions mécaniques. Homme de commandement et de terrain, c'est aussi un animateur capable de développer l'esprit qualité.

Les produits que conçoit et réalise l'entreprise nécessitent des usinages de grande précision pour offrir une fiabilité absolue. En conséquence, le service contrôle qualité (42 p.) est très bien équipé et investit régulièrement. C'est à la fois un organe de contrôle, de conseil et d'assistance technique, en relation étroite avec la production, le BE, les achats et le SAV.

Merci d'envoyer CV + appoint. actuel et souhaité (réf. YM) à



SCHNEIDER
RECRUTEMENT
55, montée de choulans 69323 Lyon cédex 1

Région RHONE-ALPES

Filiale d'un des plus importants groupes industriels français, producteur de matériels mécaniques de grande série, recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

Diplômé d'une grande école commerciale ou d'Ingénieurs, le candidat devra posséder une très solide expérience dans le domaine de la vente d'équipements industriels mais aussi des qualités particulières de dynamisme et d'imagination.

Rattaché au Directeur Général de la Société, il en élaborera la politique commerciale, assumera ses orientations et les gérera et il animera les délégués commerciaux et les agences à l'étranger.

Il parlera parfaitement l'anglais et aura au moins 35 ans.

La Société est l'un des premiers spécialistes mondiaux d'un produit de haut niveau de technicité.

Adresser dossier de candidature à n° 6389
EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney 75002 PARIS

Emplois et Entreprises

SEB

S.A. SEB
recherche

CHARGE D'ETUDES MARKETING

65/85000

Assiste le Responsable du Service Etudes
- *Conçoit, suit, analyse les études et statistiques sur produits nouveaux ou existants*
- *Relations avec services Marketing, ventes, cabinets d'études.*

Poste à pouvoir à 35 km de Dijon.
Pour ce poste il faut une formation supérieure et 1 à 2 ans d'expérience.

Adresser CV. manuscrit complet et détaillé, photo et prétentions à SEB - Direction du Personnel - 21260 SELONGEY.



LA SOCIÉTÉ DES AUTOROUTES PARIS - RHIN - RHONE, chargée de l'exploitation des axes routiers **PARIS-LYON** et **BEAUNE-MULHOUSE**
recherche

CADRE

Responsable fonctionnel au niveau Société de l'activité Entretien électronique et électrique

30 ANS MINIMUM

MISSIONS PRINCIPALES
- élaboration et suivi de l'application des normes et méthodes d'entretien du matériel de péage, des installations d'éclairage, radio et téléphone ;
- encadrement technique de l'équipe d'électroniciens de la Société ;
- encadrement et contrôle des entreprises intervenant dans la Société dans le cadre de contrats de maintenance (gestion des marchés centralisés)

COMPÉTENCES DEMANDÉES

Ce sera avant tout un spécialiste très compétent en électronique (y compris microprocesseurs) et en électricité Connaissances en radio et en transmissions appréciées
- expérience de plusieurs années dans une activité pouvant être considérée comme analogue.
- en même temps animateur et homme de gestion.

Rémunération liée à l'expérience.
Voiture de fonction.
Poste basé à DIJON. Libre immédiatement.

Adresser C V détaillé avec prétentions à :
STE DES AUTOROUTES PARIS - RHIN - RHONE.
Service des Relations humaines,
B.P 52 - 21019 DIJON GRESILLES.

Un important groupe international CREE dans l'une de ses Sociétés de production (près de 350 personnes)

le poste de :

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Rattaché au directeur de la société, ce nouveau collaborateur sera chargé :
- de la création des comptabilités générale et analytique
- de la conception et mise en oeuvre, en relation avec les services spécialisés du groupe, d'un système de contrôle de gestion
- de la recherche et utilisation de procédures informatiques notamment pour le suivi de la production et la gestion des stocks.

Il encadre une équipe de 8 personnes.

Profil :
De formation type Sup. de Co, ISA, ICG ou équivalent, le candidat recherché possède une expérience de plusieurs années en comptabilité et contrôle de gestion dans une entreprise industrielle de préférence.
Il maîtrise l'outil informatique.

Son tempérament novateur et pragmatique lui permettra de donner à ce poste sa véritable dimension, et de se développer dans le groupe.
Bonne connaissance de l'anglais souhaitée.
Poste situé à POITIERS.

Merci d'adresser dossier de candidature, photo et rémunération actuelle sous N° 6280 à

PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

SOCIETE INDUSTRIELLE
Secteur de pointe (effectif 1200 p.)
Filiale d'un groupe important recherche pour siège social de Lyon

CHEF COMPTABLE

Le candidat, âgé d'environ 35 ans, de formation supérieure (Ecole de Commerce), possédant au moins le DECS et une bonne expérience d'un poste similaire

se verra confier
- la responsabilité de la comptabilité générale et analytique,
- la préparation des états financiers et de toutes les déclarations,
- la surveillance des coûts et des marges.

Il est nécessaire de pouvoir dialoguer avec les informaticiens.

La préférence sera donnée à candidat connaissant l'allemand.

Adresser CV détaillé, prétentions et photo à
S.F.F.E.C.
BP 361-08 75365 PARIS CEDEX 08
sous référence 651

JEUNES DIPLOMÉS
(BTS, DUT, LICENCE)
Libérés obligations militaires

MICHELIN

vous propose une

CARRIÈRE COMMERCIALE

- **LA FORMATION** initiale de 6 mois est rémunérée. L'acquisition des connaissances techniques à Clermont-Fd alterne avec des applications commerciales sur "le terrain". Votre personnalité et vos compétences vous permettront alors de prendre :
- **LA RESPONSABILITÉ COMMERCIALE** d'une clientèle de professionnels de l'Automobile sur un territoire sensiblement égal à un département. Vous aurez à **VENDRE** un produit de haute technicité et à mettre votre expérience des techniques d'utilisation au **SERVICE du CLIENT.**
- **LA DIMENSION** du Groupe - 2e rang mondial, 51 usines, présence commerciale dans 150 pays, autorise de nombreuses possibilités d'**ÉVOLUTION** en France comme à l'Etranger.



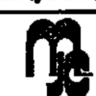
Adresser votre candidature et C.V. détaillé à :

MICHELIN
SP 33/ 9001 D
63040 CLERMONT FERRAND CEDEX

BATIMENT — NORMANDIE
Importante Entreprise de Bâtiment, C.A. 300 M, recherche pour l'une de ses Agences :

directeur de travaux

âgé au minimum de 30 ans, de formation supérieure souhaitée, et (ou) possédant une solide expérience de la CONDUITE et de la GESTION des chantiers, de l'ANIMATION des hommes et de la COORDINATION et du CONTROLE des différents corps d'états.
Responsable à part entière de plusieurs chantiers (méthodes, travaux, prix de revient, choix des soustraitants, délais. . .), animateur d'une équipe de Conducteurs de travaux, il devra également entretenir les meilleurs contacts avec sa clientèle ou ses représentants.
Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 764 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS



Technologie des Plastiques

Produits Grand-Public

Une société française à taille humaine, fabriquant en série et commercialisant des articles de grande consommation dans le domaine ménager, sanitaire, décor et camping, recherche pour étoffer son équipe dirigeante :

Directeur Commercial

Rattaché au Président il prendra en charge le développement commercial de la société (animation de l'équipe de représentants, action personnelle au niveau des centrales d'achat et administration des ventes). Son action l'amènera rapidement à créer la fonction marketing dans l'entreprise (analyse de marchés, développement produits et lancement produits nouveaux). Il assurera de plus la gestion des stocks produits finis. Ce poste basé dans le JURA, intéresse un candidat âgé de 28 ans minimum, de formation commerciale supérieure (ESC - ESSEC...), possédant une expérience réussie de l'animation et de la gestion des ventes auprès de la grande distribution et souhaitant évoluer vers une direction commerciale complète incluant la fonction marketing. La pratique de l'anglais constitue un atout supplémentaire. La rémunération annuelle, de l'ordre de 130 000 F, sera liée à l'expérience et au potentiel du candidatu retenu. (Réf. 831 M)

Directeur Technique

Rattaché au Président, il sera responsable de la préparation des fabrication (études, outillages, plannings, achats, sous-traitances, contrôle,...), de la maintenance et du développement de l'outil de production (bâtiments, machines, énergie...). Ce poste pouvant évoluer à terme vers des responsabilités plus larges, convient à un candidat ingénieur de formation (A.M., ou équivalent), âgé de 35 ans minimum, possédant une spécialisation dans le domaine de la transformation des plastiques (injection, soufflage). Son expérience professionnelle l'aura amené à exercer des responsabilités techniques en fabrication de série. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 180 000 F sera liée à l'expérience et au potentiel du candidat retenu. (Réf. 832 M)

Merci d'adresser votre candidature sous référence correspondante à Alain RICHARD qui traite confidentiellement cette recherche.



CENTOR RHONE-ALPES
17, rue Louis Guérin
69100 VILLEURBANNE
Tél. : (78) 89.37.16

Contrôleur budgétaire
Débutant ou 1ère expérience

Entreprise - 300 millions de C.A. - recherche CONTROLEUR BUDGETAIRE débutant ou 1ère expérience. Ayant reçu la formation d'une Grande Ecole Commerciale, option finance comptabilité.

Il assiste un Directeur de Production : définition et suivi des budgets, analyse, prévisions d'activités, trésorerie.

Dans un groupe à vocation internationale, cette mission permet de déboucher à moyen terme sur des responsabilités au niveau de la Direction de l'entreprise.

Le poste est à pourvoir dans une ville universitaire du NORD OUEST.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 6000 à : rscg-carrières - 64, rue la Boëtie - 75008 PARIS - qui transmettra.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

audit
LYON

CABINET D'AUDIT INTERNATIONAL

recherche pour contribuer au développement de son bureau de Lyon

SENIOR

NOUS offrons un développement de carrière au sein d'une équipe dynamique et un complément de formation aux techniques d'audit les plus avancées.

Le POSTE nécessite :
- 3 ans d'expérience en révision comptable,
- le niveau certificats supérieurs de l'expertise comptable,
- un diplôme d'enseignement supérieur (Grande Ecole de Commerce ou équivalent).

Une expérience audit informatique sera appréciée.

Des déplacements dans la région Rhône-Alpes sont à prévoir.

Merci d'adresser curriculum vitae avec photo sous référence 1826-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Société en expansion (Haute-Savoie)
FABRICANT D'AUTOMATISMES INDUSTRIELS

recherche

INGÉNIEUR
Centrale Paris ou A.M.

pour prendre en main
LA GESTION INDUSTRIELLE
d'une usine 450 personnes
(petite série et matériel à la demande)

Le poste exige :
- Age 35 ans minimum ;
- Expérience INDUSTRIELLE ;
- Aptitude à maîtriser L'ORGANISATION ;
- Capacité D'ANIMER et coordonner équipes de travail.

Evolution de carrière.

Adresser C.V. manuscrit + photo et prétentions nº 64.668, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION RADIO - TV - HI FI
Filiale d'un Grand Groupe Français
recherche

inspecteurs commerciaux

pour REGIONS LANGUEDOC et CENTRE

NOUS DEMANDONS :
- une formation Sup de Co, ESSEC ou autodidacte d'un niveau équivalent,
- grande mobilité, dynamisme,
- goût du commerce, de la négociation et des responsabilités,
- voiture personnelle en bon état.

NOUS OFFRONS :
- position cadre,
- rémunération intéressante,
- indemnités de déplacements,
- possibilité de promotion ultérieure au sein du Groupe.

Envoyer C.V. et photo sous la réf. 2264 à P. LICHAU SA - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

SOCIETE INDUSTRIELLE PARIS CHERCHE POUR SA FILIALE DE CENTRE BRETAGNE

CHEF COMPTABLE

(comptabilité générale/payes/analytique)

- H. ou F. minimum 30 ans.
- Niveau D.E.C.S.
- Rémunération 90 000 F +.

LIEU DE TRAVAIL : LOUDEAC

Tél. 550-32-09 poste 60.

THOMSON C.S.F.
Département circuits Hybrides
recherche
pour son Usine de PUISEAUX, Loiret

AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN

pour mesures et conduites d'essais sur composants électroniques.

Niveau B.T.S. ou D.U.T.
Adresser acte de candidature avec C.V., photo et prétentions à :
THOMSON C.S.F., D.C.H., B.P. 32, 45390 PUISEAUX

RESPONSABLE DE LA FORCE DE VENTE

Nous sommes une Société de première importance sur le plan national dans la distribution des produits d'énergie.

En tant que responsable de la force de vente, vous aurez à assurer la rentabilité des agences réparties sur le territoire français, à diriger et animer les équipes commerciales en leur fixant des objectifs précis. Vous serez un appui à leur développement de clientèle et de chiffre d'affaires. Vous coordonnerez les actions de ces différents centres de profit. Vous serez chargé, en outre, de quelques négociations délicates et de très haut niveau.
Le poste est à pourvoir à 100 km environ au nord de LYON.

Adressez votre candidature sous référence 8170 à :

O.P. organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

Région RHONE-LOIRE

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Recherché

pour très importante usine — 1300 personnes — d'équipements mécaniques de grandes séries.

Le candidat, ingénieur diplômé de grande école, aura de solides références dans les techniques de la forge, de l'usinage, des machines-outils productrices de grosses pièces et l'habitude du commandement d'importantes équipes d'un personnel hautement qualifié.

La société est l'un des premiers spécialistes mondiaux de son produit.

Elle est filiale d'un des premiers groupes industriels français.

Adresser dossier de candidature à 306 BAILLY CONSEIL 40, av. Hoche 75008 PARIS.

SEREG
Schlumberger

ROBINETTERIE HAUTES PERFORMANCES
ETABLISSEMENT DE LYON
recherche

Ingénieur Organisateur

DANS LE CADRE DU PLAN INFORMATIQUE

Il sera chargé :
- de la mise en place d'un IBM 34 puis IBM 38
- de l'automatisation de la gestion de production
- de la constitution et de l'animation du service informatique.

Il devra :
- être ingénieur grande école
- avoir une expérience de cinq ans comme chef de projets ou organisateur en milieu industriel.

Nous lui offrons :
- des perspectives de carrière à l'intérieur du groupe.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Bruno de TARLE - Société SEREG 1, Cours Albert Thomas - 69424 LYON Cedex 3.

POLYSAR FRANCE

SITUE à 10 km au NORD de STRASBOURG cherche pour son laboratoire de recherche et développement des latex

UN INGÉNIEUR CHIMISTE

(ou formation équivalente)

Ce poste peut convenir à des débutants mais une expérience dans les applications des latex dans le domaine textile serait un atout certain.

La pratique de l'allemand est indispensable ainsi que de bonnes notions en anglais.

Les candidatures sont à adresser à la Direction du Personnel à POLYSAR France, boîte postale nº 7, 67610 LA WANTZENEAU.

Dans la perspective de son développement, une Société Minière ayant son activité principale dans l'uranium, recherche pour création d'une cellule d'études située en province :

UN INGÉNIEUR CIVIL DES MINES

(30 ans minimum)

Il devra avoir le goût et les connaissances nécessaires :
- à l'étude géostatique de gisements et à l'établissement de plans d'exploitation ;
- à l'étude de programmes de travaux neufs concernant des mines souterraines et à ciel ouvert ;
- à la gestion et au suivi d'importants programmes de travaux neufs.

Après quelques années dans cette fonction, il pourra se voir confier un poste de responsabilité.

Envoyer C.V. à :
COMPAGNIE MINIERE DONG TRIEU
24, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

Société Aéronautique du Sud-Ouest (950 personnes) recherche

PROGRAMMEUR SYSTEME

connaissant DOS/VS - CICS FORTRAN - COBOL
Expérience min. 3 années dans la fonction.

Adr. C.V., photo et prétentions, nº T 020.970 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

STE d'EXPERTISE COMPTAB. PROVENCE-MIDI-PYRENEES recrute

EXPERTS COMPTABLES DIPLOMÉS

- Formation « Réviseur » appréciée ;
- pour Direction importante, bureaux secondaires.

Ecr. av. C.V., photo et prétent. s/réf 2.613, à P. LICHAU S.A., 41, rue Paul-Chenavard 69001 Lyon, qui transmettra.

Verrerie ouvrière d'Albi
(coopérative de production, 550 personnes, 160.000.000 F de C.A.)

en expansion continue, recherche son

chef de division finances/informatique

Responsable :
- du contrôle de gestion,
- des prévisions et du contrôle budgétaire,
- de la comptabilité analytique,
- des relations avec les banques et les institutions financières,
- de la gestion du service informatique (IBM 34)

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'une GRANDE ECOLE DE GESTION (HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent) possédant quelques années d'expérience dans un poste comparable.

Le statut original de l'entreprise offre des responsabilités, une rémunération et des avantages sociaux particulièrement attrayants.

Adresser rapidement CV manuscrit, photo et numéro de téléphone à Verrerie Ouvrière d'Albi, Monsieur Denjean, 146 av. Dembourg, 81003 Albi Cédex.

média-system



ETBS
recherche

Ingénieur Arts et Métiers

ou équivalent

pour activités organisation et méthodes.
Expérience en pyrotechnie souhaitée.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 80/12 à :
Monsieur le Directeur de l'Etablissement Technique de Bourges
Carrefour de Zéro-Nord/Route de Guerry
BP 712 - 18015 BOURGES CEDEX

RÉGION SUD HAUTE-MARNE
DANS LE CADRE DE L'EXTENSION DE SA NOUVELLE USINE DE FORGE ET D'ESTAMPAGE
recherche

1 INGÉNIEUR DE PRODUCTION

Le titulaire du poste est responsable de l'ensemble des activités de fabrication, d'entretien et de maintenance du matériel de cette usine.

Sa responsabilité s'exerce autant dans les domaines techniques et matériel qu'économique et humain.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur de 30 ans environ, de formation à base mécanique, justifiant d'une expérience industrielle réussie.

Cette expérience l'a rompu aux contraintes de la fabrication, à l'animation et à la direction d'équipes et lui a permis de mettre en valeur des qualités d'initiative et d'autonomie.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire Nº 8.607, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE
ÉQUIPÉ D'UN RÉSEAU D'ORDINATEURS
recherche

1 INGÉNIEUR SYSTÈME

CONFIRME M.V.S., I.M.S.V.S.

1 JEUNE INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Ils seront chargés de l'étude et de l'installation des logiciels de base ainsi que de l'assistance et de la formation des équipes d'études et d'exploitation.

Les possibilités d'évolution de carrière sont assurées pour les candidats de valeur.

Adresser curriculum vitae et prétentions au : Nº 8.606, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

Pour le service informatique de son usine de Notre-Dame-de-Gravenchon (région du Havre), ESSO-CHIMIE recherche un

analyste-programmeur

Titulaire d'un D.U.T. informatique ou équivalent, vous avez une première expérience de 2 ans dans l'analyse et la programmation, si possible dans un environnement IBM 370 ou/et mini-ordinateurs.

Intégré dans une structure légère, vous serez amené à travailler en liaison étroite avec les services utilisateurs.
L'évolution ultérieure vers des fonctions d'analyse dépendra de vos résultats.

La connaissance de l'Anglais serait un atout.

Les candidatures sont à adresser sous la référence 8001 à
ESSO-CHIMIE Département des Relations Sociales — ESSO — B.P. 52 76330 NOTRE DAME DE GRAVENCHON
CHIMIE

HAVAS CONTACT



Souhaite recruter

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

ayant quelques années d'expérience dans le domaine de l'évaporation et/ou du séchage (calculs, constructions, mise en route).

Evolution possible vers le technico-commercial. Anglais courant indispensable.

Adresser C.V. et prétentions à SOCIETE A.P.V., B.P. 684 27006 EVREUX. Tél. (32) 39.16.12.

---

controller
POITOU 200.000 ±

L'unité de production pour l'Europe d'un groupe multinational de produits de grande consommation s'est installée récemment dans la région Poitevine. Son CA de 250 M de F est en expansion rapide. On crée le poste de Controller, dépendant du Directeur Général, qui sera responsable de la création et de la mise en place des procédures de comptabilité et de contrôle de gestion informatisées nécessaires pour contrôler la production d'une usine de 500 personnes, ainsi que de la formation et de l'animation de son équipe.

Les candidats de formation type HEC, ESSEC, etc..., devront posséder une expérience similaire acquise au sein d'une société industrielle anglo-saxonne.

Ecrire avec C.V., salaire actuel sous référence 1821-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS



Société d'Engineering 1er plan (50 millions de F d'honoraires) offre poste

ADJOINT DIRECTEUR D'AGENCE (Rouen)

Effectif : 30 personnes
Formation supérieure type Centrale, T.P., ...
Expérience technique : 5 à 10 ans dans un bureau d'études.
Qualités : dynamisme, sens de la gestion et sens de l'organisation.

Adresser lettre manusc., C.V., photo et prétent. s/référ. 152, à Mlle de Clinchamps, E.A.M. Recrutement, 14, rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge. Réponse et discrétion assurées.



Société de HAM (SOMME) recherche jeune homme libéré des obligations militaires.

COMPTABLE ANALYTIQUE

ayant de bonnes connaissances en informatique
Expérience souhaitée.

Ecr. nº 8.601, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

MAIRIE 89400 MIGENNES recrute :

M.N.S.

du 1er-07 au 15-09. Renseign. téléph. : (86) 80-09-45

IMPORTANTE ADMINISTRATION

recherche pour son département informatique (résidence à LYON)

CADRE

diplômé de l'enseignement supérieur (min. BAC + 4). Compte tenu de l'importance de l'effectif, ce poste requiert une grande expérience de l'encadrement.

Une bonne connaissance du matériel IBM, des différents langages de programmation et de la gestion des bases de données est indispensable.

SALAIRE ANNUEL : 105.253 FRANCS

Adr. C.V. s/référ. 1030, à RSCG CARRIERES - 69, rue de la République - 69002 LYON, qui transmettra.

LA COMMUNAUTE URBAINE DU MANS
recrute pour son service informatique

UN INFORMATICIEN

(niveau ingénieur)
possédant par ailleurs des aptitudes à l'organisation.
Adress. avant le 15 juillet 1980 C.V détaillé, prétentions (salaire, statut, etc.), à M. le PRESIDENT de la COMMUNAUTE URBAINE du MANS
Hôtel de Ville - B.P. nº 505
72017 LE MANS CEDEX

Ecole Secondaire Privée TOULOUSE ch., rentrée 80, Profes. Maths, Phys. Ch., Anglais, Hist., Géo, Français, 4 a. d'exp. min. C.V. + photo. Ecr. nº E. 6.958 HAVAS, 31002 TOULOUSE.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Groupe chimique américain spécialisé dans les produits isolants destinés aux industries électriques et électroniques, recherche pour son bureau de Paris un

JEUNE INGÉNIEUR DES VENTES

Sa mission, après une période de formation de 3-4 semaines aux U.S.A., sera le maintien des contacts avec la clientèle existante et le développement des ventes de ses produits dans un esprit de conseil.

Ce poste s'adresse à un jeune cadre, ingénieur de formation (chimie ou électronique), parlant couramment anglais et si possible espagnol.

La fonction proposée exige une bonne aptitude à travailler de façon autonome et une grande disponibilité pour de fréquents déplacements. La rémunération sera assortie d'un intéressement aux résultats et d'une voiture de fonction.

Envoyer C.V. et prétentions sous n° 8.567 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens 75427 PARIS Cedex 09, qui transmettra.

Importante Société de Services PARIS (9e)
(C.A. 120 millions de francs)
recherche

RESPONSABLE DES SERVICES COMPTABLES

(10 personnes)

Formation souhaitée : D.E.C.S., SUP DE CO, H.E.C.
Expérience indispensable.
Poste évolutif.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous n° 8.583, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex.

Le Centre socio-culturel *franco-néerlandais* « Volkshogeschool Meridon »
Château de Meridon, 78460 CHEVREUSE, recherche

1 — UN(E) ANIMATEUR (TRICE)

Ses activités comprendront l'organisation et l'animation de stages s'adressant :
— à 70 % au secteur agricole ;
— à 30 % à d'autres catégories sociales et professionnelles.
Date d'entrée en fonctions : 01/09/1980.

2 — UN(E) ANIMATEUR (TRICE)

Ses activités comprendront l'organisation en l'animation de stages s'adressant :
— à 30 % au secteur agricole ;
— à 70 % à d'autres catégories sociales et professionnelles.
Date d'entrée en fonctions : 01/09/1980.

En plus des compétences spécifiques que requièrent ces deux fonctions, les candidats doivent satisfaire aux exigences suivantes :

— excellentes connaissances écrites et parlées des langues néeélandaise et française ;
— connaissances solides des sociétés néerlandaise et française ;
— formation universitaire ou équivalente ;
— expérience d'animation de groupe (adultes).

Les futur(es) collaborateur(trices) devront s'engager à participer activement au développement *démocratique du fonctionnement* du centre.

Les conditions d'embauche sont fixées par la convention collective en vigueur. La durée du contrat de travail est limitée à 1 an. Après cette période, un contrat à durée illimitée pourra être proposé.

La sélection des candidatures sera faite par une « commission de recrutement » composée de représentants du Conseil d'Administration et du Personnel. En raison de la période de vavances, la convocation des candidats débutera vers la mi-août.

Adressez C.V. détaillé avant le 15 juillet 1980 :

1. - Au Président du Conseil d'Administration :
Drs H.H.W. SCHOLTE
Grotestraat 120
7622 GP BORNE - Pays-Bas.
2. - A la « *Commission de Recrutement* »
Château de Meridon - 78460 CHEVREUSE.

Le « Château de Meridon » organise des stages de formation pour adultes. Sa vocation est de favoriser le processus de démocratisation et d'émancipation. Le contenu des stages relève des domaines politique, économique et social.

Si le centre s'adresse en particulier aux groupes, provenant entre autres du secteur agricole et de l'enseignement, il organise également des stages thématiques à inscription individuelle.

---

responsables de formations

LE CENTRE DE COOPERATION INTERNATIONALE
— Filiale de CIT-ALCATEL
— Spécialisé dans le transfert de connaissance et savoir faire en TELECOMMUNICATIONS
— et devant faire face à un besoin croissant de la demande nationale et internationale dans ce domaine, recherche

DES INGENIEURS ELECTRONICIENS
DES INFORMATICIENS
ET DES TECHNICIENS CONFIRMES
de niveau DUT ou BTS

ayant si possible une expérience dans le domaine des TELECOMMUNICATIONS.
Anglais courant indispensable.

Ces postes peuvent impliquer des déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions avec photo sous référence 51692 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

DANS LE CADRE DE SON DÉVELOPPEMENT SOCIETE INDUSTRIELLE recherche

2 INGÉNIEURS COMMERCIAUX

responsable de secteur. Bonne expérience de la vente d'équipements industriels Génie chimique.

Déplacements fréquents de courte durée en France,

Anglais indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions. au n° 8.596 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

Un journaliste venu d'ailleurs...

Journaliste, vous ne l'êtes pas encore. Mais cette profession vous attire. Votre goût pour la communication s'est déjà traduit dans vos précédentes fonctions : Conseil, Enseignant, Formateur, Responsable Marketing, Commercial...

Vous avez une formation supérieure et vous croyez pouvoir vous intéresser tout particulièrement à l'industrie et à ses problèmes concrets d'expansion et de mutation. Nous aimerions vous confier la responsabilité de nos rubriques :

Economie d'Entreprise, Gestion, Commerce international

Notre revue industrielle (d'audience nationale), apporte chaque semaine aux cadres et dirigeants d'entreprises des informations pratiques, des exemples de solutions originales, des réussites instructives. Car nous voulons rendre de réels services aux entreprises, partager leurs préoccupations, vivre aux côtés des hommes qui les animent. La recherche de nouveaux marchés nous parait un thème particulièrement important.

Voilà ce que nous voulons réaliser avec vous, en vous donnant la responsabilité d'un département doté d'une large capacité d'initiative. Vous avez les qualités de contact et d'expression que suppose notre métier. Vous parlez l'anglais et peut-être une seconde langue étrangère. Les déplacements ne sont pas pour vous déplaire.

Michel Collet vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous réf. C 3033, 1, rue de Berri 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

---

négociateur immobilier de très haut niveau

Nous sommes un des plus importants groupes français de PROMOTION et de CONSTRUCTION de MAISONS INDIVIDUELLES en SECTEUR GROUPE.

Le développement constant de nos activités nous conduit à rechercher un CADRE COMMERCIAL de TRES HAUT NIVEAU.

Chargé de promouvoir et gérer nos ventes auprès d'investisseurs publics et privés.
Ce poste implique une expérience réussie de la négociation au plus haut niveau.
Une parfaite connaissance du milieu immobilier et des relations avec les banques seront des atouts déterminants.
Un candidat de valeur, bénéficiera d'une rémunération particulièrement motivante liée en partie à ses résultats.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + photo + salaire actuel) sous référence 8099 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

qui garantit la discrétion des candidatures.

---

jeunes licenciés en droit

PROMOTION - CONSTRUCTION - IMMOBILIER

Nous sommes une des plus importantes sociétés de promotion et construction de maisons individuelles en secteur groupé.
Notre action se développe à l'échelon national et nous recherchons de JEUNES LICENCIES en DROIT
qui seront nos futurs « cadres fonciers ».
Nous leur assurerons si nécessaire la formation à cette fonction.

Les dimensions et l'expansion de notre groupe offrent de larges perspectives d'évolution à des candidats de valeur.

Vous adresserez votre dossier de candidature sous référence 8096 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

DEVENIR CONSEIL MARKETING « NIELSEN »

Diplômé d'une Grande Ecole commerciale (H.E.C.- E.S.S.E.C. - E.S.C.P.) ou scientifique (Centrale - Mines), votre première expérience, d'une à deux années, vous a sensibilisé aux produits de grande consommation.
Vous êtes attiré par les fonctions de Conseil, et *vous estimez en avoir les capacités : qualité* d'analyse et de synthèse, maîtrise de votre expression orale, disponibilité aux problèmes des clients, autonomie.
Nous proposons à des candidats correspondant à ces exigences, des fonctions de Conseil en Marketing. Totalement responsables des dossiers qui leur seront confiés, ils prendront en charge l'exploitation et le développement d'études de marchés réalisées pour le compte d'entreprises clientes (Panel Distribution - Etude ad hoc) : analyse des résultats, établissement et présentation des recommandations, définition d'études spécifiques, négociation des budgets annuels. Une formation de plusieurs mois est prévue, intégrant *un stage à l'étranger. Une bonne connaissance* de l'anglais est nécessaire. Celle de l'allemand serait un atout supplémentaire.
Les candidatures sont à adresser, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photo, à :

Mademoiselle THORBAHN,
A.C. NIELSEN Co,
28, boulevard de Grenelle - 75015 PARIS.

A.C. NIELSEN COMPANY

VOLVO

DIVISION VEHICULES INDUSTRIELS
recherche

Directeurs de région

Pour faire face au développement important de nos ventes en France, nous recherchons Directeurs de Région :
Représentants de la Direction Générale dans leur région, ils auront à animer les concessionnaires, les former et les aider à atteindre leurs objectifs dans le cadre de la politique de la marque.
Ils devront maîtriser le marché correspondant au territoire attribué et développer en nombre et qualité la place de Volvo.
Ils coordonnent les relations entre les concessionnaires et les différents départements de la Division afin de leur apporter l'assistance nécessaire dans le domaine du marketing, du service et du contrôle de gestion.

Ces postes s'adressent à des hommes d'envergure, capables d'aborder les problèmes commerciaux, humains et de gestion avec le dynamisme et la diplomatie nécessaire dans un travail d'équipe.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur dossier (lettre manuscrite, CV, photo, rémunération actuelle) sous la réf. 1200 M à :
VOLVO France — Direction du Personnel
1 Chemin de la Nouvelle France, 78130 Les Mureaux

SOURCES

WILLIAMS FRANCE

LE RASAGE - LA PARFUMERIE - L'HYGIÈNE - LA BEAUTÉ

Nous recherchons pour faire face à notre développement 3 NOUVEAUX COLLABORATEURS. Basés au siège Paris (16e). Les postes sont à pourvoir en 09 ou 10-80.
Pour bien nous situer voici quelques références : Ligne SAVANE, lotion AQUA VELVA, mousses WILLIAMS, produits solaires SKOL, QUICKIES, DEODORANTS, etc...

Réf. : W1 CHEF DE GROUPE
GRANDES SOCIÉTÉS
Homme de clientele, vous serez l'interlocuteur et le négociateur de centrales d'achats et de grandes sociétés. La connaissance du secteur G.M.S. sera un atoût.

Réf. : W2 CHEF DE RÉGION
GRANDES ET MOYENNES SURFACES
HM - SM - GM - MP

Réf. : W3 CHEF DE RÉGION
COMMERCES SPÉCIALISÉS
PH - DR - COIF...

Vous serez rattachés au chef des ventes GMS ou CS et animerez une structure de 8 *commerciaux exclusifs. Commercial, animateur et leader, formateur* et gestionnaire, voici les atoûts que vous devrez posséder pour réussir sur les bases d'une direction par objectifs. Votre dynamisme et votre disponibilité associés à un réel potentiel de développement personnel doivent vous permettre d'évoluer au sein de notre Société. Position cadre, rémunération motivante.
Nous avons demandé à notre conseil en recrutements de vous recevoir pour vous présenter la fonction et vous assurer une totale discrétion à cette démarche. Merci d'adresser votre C.V. et photo en mentionnant la référence et la date de disponibilité pour l'entretien (07, 08 ou 09-80) à :
NORAY Consultants, 28, rue de l'Echiquier - 75010 PARIS
Téléphone 246.12.28.

DIEU

CSNCR

BANQUE PRIVEE PARIS 8è
recrute

Adjoint Chef de Service étranger

Agent expérimenté (classe IV ou V) connaissant bien les opérations courantes et capable de superviser une dizaine de personnes.

Adresser CV et lettre manuscrite
sous référence 9874 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris
Cedex 02 - qui transmettra

GRANDE BANQUE PRIVEE
à PARIS
recherche pour son département
IMMOBILIER PROMOTEURS

EXPLOITANT CONFIRME

Sa mission :
• gérer un fonds de clientèle existant
• développer celui-ci par des actions commerciales appropriées.

Pour être retenu, il faut :
• être diplômé de l'enseignement supérieur
• avoir une *connaissance approfondie des crédits* promoteurs d'environ 5 ans au département Promoteurs d'une banque
• avoir fait la preuve de son dynamisme commercial.

Dans ces conditions, de réelles perspectives de carrière peuvent être envisagées.

Envoyer lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous réf. 6084 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS, qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

NOUS VOUS INVITONS A PARTAGER NOTRE SUCCÈS

NOUS SOMMES :

UNE MAISON D'ÉDITION CONNUE EN ALLEMAGNE

Où nous ne cessons de nous développer grâce à une foule d'idées nouvelles.

Nous éditons des livres spécialisés pour l'industrie et l'économie dans les domaines suivants : droit, fiscalité, gestion, succès professionnel, santé, etc.

En outre, nous réalisons des brochures d'information pour les municipalités.

Nous sommes parvenus en un temps très court à nous faire un nom en France où nous avons établi des bases économiques solides.

NOTRE NOUVEAU COLLABORATEUR SERA

LE DIRECTEUR DE NOTRE FILIALE FRANÇAISE A PARIS

Voici son profil : il,
- possède l'expérience de la V.P.C.,
- connait bien le marché Français.
- sait donner l'impulsion nécessaire à son équipe.
- sait négocier avec les autorités administratives et les responsables d'entreprises,
- est un excellent organisateur,
- aime la responsabilité dans son travail,
- est ambitieux et fier de ses réalisations,
- bénéficiera d'une préparation approfondie aux tâches qui l'attendent,
- obtiendra le soutien complet de la Maison mère et
- réside à PARIS où se trouve le siège de la filiale.

Une expérience de la branche de l'édition de même que des connaissances de base de la langue Allemande, bien que non indispensables, constitueraient des atouts supplémentaires.

Une rémunération motivante sera à la hauteur du poste proposé. Veuillez envoyer votre candidature avec vos prétentions, C.V. et photo à : REGIE-PRESSE, n° 854.960 M, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE

Paris Est Métro

recherche

ingénieur de fabrication

Réf. M1

POSITION II ou III A

INGENIEUR MECANICIEN Arts et Métiers, ECAM, ICAM
Expérience industrielle mini 3 ans
Connaissance informatique ou méthode

MISSION :
Responsable de la Gestion Industrielle, il aura la responsabilité des sections :
- Planning, méthode développement devis, informatique, mécanique, entretien

ingénieur

Réf. M2

POSITION II

INGENIEUR MECANICIEN ou ELECTROMECANICIEN
Expérience industrielle
Connaissance de l'anglais

MISSION :
Responsable du service Contrôle-Qualité

cadre commercial

BTS ELECTRONICIEN ou SUPERIEUR *Réf. M2 bis*
Maîtrise de la langue anglaise
Expérience marketing ou Vente

MISSION :
Action commerciale : marketing et vente sur les marchés France et Export

cadre administratif

POSITION II ou III A *Réf. M3*

Contrôleur de gestion
ou
Responsable d'un Service de Personnel
Expérience dans la fonction

MISSION :
Responsable Administratif des services :
- Personnel, Comptabilité, Gestion

responsable du secrétariat commercial

NIVEAU V ou CADRE *Réf. M4*

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE ou équivalent
Expérience gestion commerciale ou établissement budget
Maîtrise de la langue anglaise
Frappe sténo-dactylo souhaitable

Domaine d'activité : centralisation des consultations, émission des offres, gestion des tarifs et budgets...

Adresser lettre manuscrite avec CV détaillé, photo et rémunération souhaitée sous No 64.914 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra en précisant la référence du poste choisi. Discrétion assurée.

Groupe privé d'assurances
Paris 8e
recherche pour son
département informatique

analystes fonctionnels

- Formation supérieure.
- 3 ans d'expérience concrète en organisation dans société de conseil ou entreprise.
- Connaissances informatique de gestion et téléprocessing appréciées.

Salaire : + 100.000 F.

Adresser CV et photo sous réf. 9393 à Média System 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

Concilier le développement des personnes et la permanence de l'efficacité est une volonté de l'entreprise.

Cette filiale française d'une société internationale en très forte expansion (220 millions de CA en France, taux de croissance 35% par an) recherche pour remplacer son

responsable des services comptables

appelé à exercer d'autres fonctions au sein du Groupe, un (une) jeune ESC ou équivalent + DECS, ayant réalisé une première expérience et familiarisé (ée) avec les pratiques comptables anglo-saxonnes.

Il (elle) s'intégrera dans une équipe financière dynamique, où il (elle) aura à exercer des responsabilités formatrices.

Ses missions incluront bien entendu la responsabilité d'une équipe (8 à 10 personnes) et le reporting mensuel à la société mère.

Lieu de travail : Cergy-Pontoise.

LES ENTRETIENS AURONT LIEU AVANT LE 20 JUILLET.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 232 TA, à :

SCOTI 33 rue de Miromesnil 75008 Paris. Discrétion assurée.

média-system

Cabinet de conseil américain recherche pour son bureau de Paris employant environ 20 personnes

ADMINISTRATION AND ACCOUNTING MANAGER

Cette personne aura la responsabilité :
- de la gestion administrative ;
- des procédures ;
- de l'organisation ;
- de la comptabilité ;
- du reporting mensuel en comptabilité anglo-saxonne ;
- des relations avec les bureaux européens, les auditeurs et experts comptables.

Ce poste conviendrait à un homme ou une femme ayant un diplôme supérieur de comptabilité et une expérience de quelques années au sein d'une direction administrative et financière de la filiale française d'une société internationale.

ANGLAIS/FRANÇAIS INDISPENSABLES.
NATIONALITE INDIFFERENTE.

Ecrire à n° 65.047, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX, qui transmettra.

Vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieurs et vous avez une première expérience du management. Devenez notre

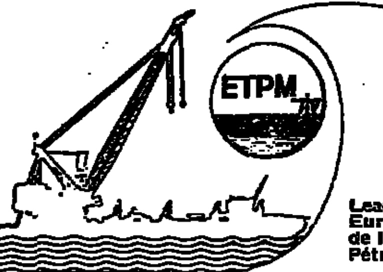
DIRECTEUR TECHNIQUE

Dans un premier temps, il vous sera confié l'organisation et la gestion de nos ateliers de production, situés en région parisienne.

Rapidement, votre fonction évoluera vers de plus larges responsabilités et vous assurerez la coordination des services achats, fabrication, stocks et distribution.

Votre rémunération sera fonction de votre expérience antérieure et votre plan de carrière s'inscrira dans le cadre du groupe international auquel nous appartenons.

Merci d'envoyer votre candidature avec photo et prétentions sous réf. 6013 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder 75009 Paris qui transmettra.



Leader Européen de l'Offshore Pétrolier

Recherche

INGENIEURS SOUDEURS

Ils auront en charge :
la commande de matériel de soudage, la rédaction de procédures et la formation de personnel spécialisé

Les candidats devront :
posséder une formation en technique de soudage et avoir une expérience de quelques années en construction métallique ou tuyauterie industrielle.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. 1974 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 PARIS cédex 02 qui transmettra.

---

un pharmacien de haut niveau

chimie organique et thérapeutique

Important laboratoire pharmaceutique du Sud-Ouest, filiale d'un groupe pharmaceutique de renommée internationale, nous cherchons un pharmacien d'au moins 30 ans, parlant couramment anglais et ayant de solides connaissances en chimie organique et en thérapeutique acquises en tant que maître-assistant dans une faculté, ou responsable d'un service de chimie pharmaceutique par exemple. Dans un premier temps, il participe à la recherche de nouveaux produits, et dans un deuxième, peut accéder à un poste de haute responsabilité. Notre consultant, R. BEROUD, vous remercie de lui écrire (réf. 575 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Une entreprise mondialement connue, leader sur le marché «BRICOLAGE» recherche pour son Département MARKETING

CHEF DE PRODUIT

- Formation Supérieure ESSEC, HEC
- Expérience de 2 à 3 ans d'un poste similaire dans les produits grand public
- Pratique courante de l'anglais
- Esprit créatif, il travaillera avec les services de Recherche pour mettre au point les produits nouveaux et trouver des améliorations techniques
- Il aura la capacité et les compétences pour analyser les marchés et les réseaux de distribution, pour définir les plans d'action et proposer les moyens promotionnels et publicitaires destinés à vendre le produit.

En liaison constante avec les services commerciaux et financiers il contrôlera ses résultats en termes de prix et de marges.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous no 64746 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.

BANQUE VERSAILLES
recherche

INGÉNIEURS OPTION INFORMATIQUE

Débutants ou quelques années d'expérience

- Participation à la réalisation d'un réseau de télétraitement pour agences bancaires ;
- Mini-ordinateurs IBM 8100 connectés au site central ;
- Formation complémentaire assurée ;
- Disponible et dynamisme indispensables.

Adresser C.V., photo et prétentions à

B.P.R.O.P. 2, Département du Personnel, Esplanade du Grand-Siècle 78003 VERSAILLES.

DIPLOME de l'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR. ET APRES ?

La vente y avez-vous pensé ?

Récession économique, chômage... votre avenir vous paraît plutôt sombre. La vente se porte bien !

Mais, bien sûr, il y a vente et vente. Les vendeurs chez RANK XEROX sont de véritables spécialistes. Sur le plan "technologie des produits", ils ont une connaissance parfaite des matériels qu'ils proposent et de toutes les applications possibles. Ils savent analyser les besoins en organisation de l'entreprise et recommander le matériel adapté en termes de gestion, efficacité, coût.

Nous vous assurons la formation et les moyens techniques nécessaires à votre réussite personnelle dans des structures où l'expression individuelle est privilégiée.

Des postes sont à pourvoir à PARIS et sa banlieue et dans toutes les grandes VILLES DE PROVINCE. Merci d'adresser votre candidature + C.V. sous réf. V 88 (en précisant l'affectation désirée) à RANK XEROX Service Recrutement, 93607 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX.

Plain Champs

RANK XEROX

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Ingénieurs process confirmés

Société d'Ingénierie de renommée internationale recherche pour son service Procédés Pétrole - Pétrochimie, des INGENIEURS PROCESS CONFIRMES (5 ans d'expérience)
Anglais apprécié - Grandes possibilités d'évolution de carrière au sein de la Société.

Ecrire lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. 805 à rscg carrières - 64, rue la Boëtie - 75008 PARIS.

Création de poste

Sté des Ciments Français, C.A. 2 milliards, effectifs 4 000 pers., recherche pour son usine d'Airvault

Jeune collaborateur (trice)

service administration et gestion

Formation BTS comptabilité et gestion...

Missions : Sous l'autorité du responsable du service administration et gestion il devra, dans un premier temps :
- participer à l'élaboration des budgets et au développement des procédures administratives informatisées,
- coordonner les diverses activités administratives,
- « animer » la gestion informatisée des stocks, puis dans un deuxième temps :
- jouer un rôle très opérationnel dans l'animation du contrôle de gestion.

Ce poste évolutif convient à un jeune débutant (H ou F), de très bon potentiel (dégagé des obligations militaires pour les hommes) ou ayant 1 à 2 ans d'expérience comptable dans une société industrielle. Complément de formation assuré. Lieu de travail : Poitou-Charentes.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée, sous référence 73531/M à Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Membre de SYNTEC

Leader francais de la distribution pharmaceutique

Nous recherchons des

INGENIEURS DEBUTANTS

Pour participer à la réalisation des applications suivantes :
- sur IBM 370 : gestion du personnel, comptabilité, gestion commerciale et financière
  Ces applications mettent en œuvre des techniques de TEMPS REEL et à terme de BASE DE DONNEES.
- Sur les mini -ordinateurs de nos 65 points de vente saisie et ordonnancement de commandes, gestion de stock...
  Cette application s'inscrit dans le cadre de l'INTERCONNEXION MULTIFONCTIONNELLE de nos systèmes.

Une intégration dynamique permettra aux candidats retenus de s'initier à l'ensemble des techniques mises en œuvre dans notre Société.

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo à : O.C.P. REPARTITION, Direction des Affaires Sociales - Service du Recrutement - 24, rue des Ardennes 75019 PARIS.

REPARTITION

CONTROLE BAILEY

Premier Fabricant français de systèmes de contrôle et régulation industriels

recherche

INGÉNIEURS ANALYSTES

POUR ÉTUDES ET RÉALISATION DE SYSTÈMES TEMPS RÉEL

Expérience logiciel et matériel SOLAR demandée

Téléphoner : 630-22-46 ou envoyer C.V. et prétent. au Service du Personnel
5, avenue Newton, Z.I. - 92142 CLAMART.

Région parisienne Ouest

Contrôle qualité

Electro-ménager

Société industrielle - 300 personnes - 120 M. C.A., nous sommes la filiale française d'un groupe international connu.

Nous recherchons le RESPONSABLE de notre SERVICE CONTROLE QUALITE
Il animera une équipe de techniciens qualifiés - 10 personnes environ - et devra améliorer l'organisation existante, en liaison avec les filiales européennes de notre groupe. Il rapportera au Directeur Technique.
Cette fonction sera confiée à un INGENIEUR ayant plusieurs années d'expérience du contrôle qualité, acquise de préférence dans l'industrie « grande série ». La pratique de l'anglais et - ou - de l'allemand est indispensable. Possibilités d'évolution de carrière au sein du Groupe.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous référence 71559/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.
Rendez-vous prévus dans la troisième semaine de juillet.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Membre de SYNTEC

BUREAU VERITAS

recherche

INGENIEURS DEBUTANTS

pour étude de structures de navires et offshore, examen de plans, calculs.

Bonnes connaissances en résistance des matériaux et bonnes connaissances de l'anglais indispensables.
Connaissances en programmation souhaitées.
Formation en hydrodynamique appréciée

Envoyer CV et prétentions sous réf. 38
BUREAU VERITAS
Direction du Personnel
31, rue Henri-Rochefort 75017 PARIS.

Emplois et Entreprises

Filiale d'un puissant groupe industriel français

CIT ALCATEL

leader de la commutation temporelle, recrute

INGENIEURS LOGICIEL GRANDES ECOLES

DEBUTANTS
X - MINES - CENTRALE -
SUP ELEC - TELECOM - SUP AERO
ou équivalent

Intégrés dans des équipes d'ingénieurs de haut niveau, ils participeront au développement du logiciel de E10S, système nouveau de télécommunications de technologie avancée.

Les candidats de valeur pourront accéder rapidement à des postes de responsabilités.

Ces postes sont à pourvoir en banlieue SUD-OUEST de PARIS.

Adresser C.V. détaillé photo et prétentions au Service Recrutement et Orientation - 10 rue Latécoère
78140 VELIZY



THOMSON-CSF

CENTRE DE LEVALLOIS

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

GRANDES ÉCOLES

a) pour études de systèmes de télécommunications terrestres et spatiales.
b) pour ses groupes d'essais.

Adr. curr. vitae, photo et prét. à Thomson-C.S.F., Division faisceaux hertziens liaisons spatiales, Service Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS.

Message à un

DIRECTEUR JURIDIQUE

Vous souhaitez entrer dans l'un des premiers groupes français, très diversifié au niveau de ses filiales.
Le Directeur de notre Division Juridique sera prochainement appelé à d'autres fonctions. Nous recherchons son successeur.
C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous avez une formation juridique supérieure :

ENA, Sc. Po + Doctorat

et si vous avez acquis, soit dans une entreprise, soit dans un grand cabinet d'avocats, une expérience de 10 à 15 ans du droit des affaires.

Notre conseil étudiera confidentiellement les candidatures que vous enverrez sous référence M/116/A à

mcp — CABINET Henri PHILIPPE
91, Faubourg St-Honoré 75008 Paris

Assistant Juridique

Pour notre service juridique-crédit-recouvrement.
Nous souhaitons vous confier la responsabilité complète du

Recouvrement des Créances

Vous assisterez le chef du service dans tous ses domaines d'interventions.

Votre formation de base (maîtrise en droit) et votre EXPERIENCE (2-3 ans au sein d'un cabinet juridique ou dans un service comparable) ont confirmé vos capacités techniques.

Votre désir d'évoluer et vos capacités de contacts vous rendent capable d'INNOVER.

Nous évoluons nous mêmes très vite.

Lieu de travail : RUEIL MALMAISON.

Merci d'envoyer lettre, C.V. et photo, sous référence C.460-3 à J.J. CRAMPE. (Réponse et discrétion assurées).



PLACOPLATRE
SERVICE RECRUTEMENT
B.P. 316
92506 RUEIL MALMAISON

MEDIA BA

CONTRÔLE DE GESTION

INGENIEUR + GESTION

La SFENA, Société d'équipements aéronautiques (CA 79 : 613 millions, effectif 2.600 personnes), dans le cadre du développement de son service, central de gestion, offre le poste de Chef du Service d'analyse de gestion.

Ce poste s'adresse à un candidat diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs, ayant reçu une formation supérieure en gestion (de préférence MBA, INSEAD, ISA...), et possédant une expérience industrielle de quelques années.

Le candidat retenu participera à la mise en place de ce service (12 personnes) et assurera les fonctions suivantes :
- établissement et suivi des budgets,
- contrôle des coûts et de la rentabilité,
- préparation des tableaux de bord,
- études des projets d'investissements,
- participation à la préparation des plans à moyen et long termes.

Une connaissance de l'anglais lu est indispensable.

Larges possibilités d'évolution pour un candidat de valeur.

Adresser CV, photo et prétentions sous référence A 202 à SFENA, BP 59, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

SFENA

média system

Ingénieur Génie Chimique

«SAINT GOBAIN RECHERCHE»

La société est filiale de SAINT-GOBAIN PONT-A-MOUSSON. Sa vocation est la recherche verrière pour les sociétés industrielles du groupe. Elle engage un JEUNE INGENIEUR GENIE CHIMIQUE pour lui confier l'animation d'une équipe de recherche.

Sa formation, complémentaire à celles existantes dans la société, aura été acquise dans une école d'ingénieurs, spécialisée ou possédant une option Génie Chimique ou encore par un travail de recherche dans ce domaine.
Il aura la responsabilité de programmes de recherches et d'essais tenant compte des réalités industrielles.

Un développement de carrière hors de la Recherche est envisageable.
Ce poste est à pourvoir dans la proche banlieue Nord de Paris.

SEFOP remercie les personnes intéressées de lui adresser leur dossier sous référence SGR 640 M.

SEFOP 11, rue des Pyramides 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SOCIETE MONTROUGE (92)
recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR COBOL

sur CII HB 61/60.2
Tél. : 735-64-40 poste 49.

APPAREILS A PRESSION

OPPORTUNITE POUR UN INGENIEUR

Pour tout ce qui ne relève pas directement des techniques spécifiques de la production des entreprises, l'APPAVE - organisme de vérifications techniques de sécurité - offre l'assistance d'équipes spécialisées à haute qualification technique.

L'actuel responsable du service «SECURITE DES APPAREILS A PRESSION» (70 personnes) prend sa retraite. Il lui faut un successeur.

Ce poste d'encadrement de haut niveau vous concerne si vous êtes ingénieur issu d'une grande école (ECP, AM,...) et doté d'une BONNE EXPERIENCE DE LA REGLEMENTATION ET LA MISE EN OEUVRE DES APPAREILS A PRESSION.
Une bonne connaissance de la langue anglaise écrite et parlée est nécessaire. Celle de l'allemand est souhaitée.

Adressez c.v. détaillé, photo et prétentions sous référence 80-21 à APPAVE - Service Recrutement - 17, rue Salneuve - 75854 Paris Cedex 17.
Réponse et discrétion assurées.



Société moyenne importance PARIS, spécialisée dans les problèmes de CREDIT et rattachée à importante banque privée, recherche son

chef comptable

30 ans minimum, formation supérieure + DECS, auquel il sera confié, avec l'aide d'une petite équipe, toute la responsabilité de la comptabilité jusqu'au bilan.

Pour ce poste, il est indispensable d'avoir une solide expérience de la tenue d'une comptabilité générale et de bonnes notions informatiques.

Il pourra, dans un deuxième temps, se voir attribuer des responsabilités plus larges, telles que la préparation des budgets au sein de cette Direction Financière et Administrative.

Veuillez écrire, sous référence 9433, à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

média-system

Un des plus importants Groupes Français de BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS recherche un

CADRE FINANCIER

Le poste est à pourvoir au sein de la Direction financière du siège.

Il convient à un jeune diplômé de l'Enseignement supérieur ayant une **première expérience bancaire (HEC - ESSEC - SUP de CO ou ingénieur + formation complémentaire en gestion).**

Ce premier poste, qui donne une vision complète du Groupe, constitue une étape vers des postes autonomes de responsables administratifs et financiers dans des filiales, en France ou à l'Etranger.

Adresser candidature avec C.V. et prétentions sous référence 8158 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OUI TRANS.

هكذا من الأصل

Marketing Minded People Looking for a New Career

Are your experienced in either - SALES
or - MARKETING
and do you want to be involved in determining what makes the Computer Industry tick then join INTERNATIONAL DATA CORPORATION the world's largest computer market research organisation.

We offer a challenging and rewarding career with starting salaries in the range 90.000 F to 110.000 F.

IDC — INTERNATIONAL DATA CORPORATION

To find out more please write to
IDC, 39, Champs-Elysées
75008 PARIS

Directeur Export

PARIS (proche banlieue sud)

Notre activité se situe dans l'appareillage pour réseaux et installations électriques industrielles.

Notre entreprise, en croissance soutenue occupe place premier plan dans sa spécialité et forte position export dans plus de 40 pays par concessionnaires importateurs dans les principaux ou par agents représentants. Possibilités substantielles de développement et ouverture nouveaux marchés.

Le Directeur Export de formation supérieure, doit pouvoir faire état solide expérience des marchés export et résultats probants vente matériels électriques ou fournitures industrielles. Pratique absolument courante anglais et allemand indispensable, espagnol apprécié.

Sous l'autorité de la direction générale, il aura en charge le fonctionnement du service, les relations courantes clients et agents, le suivi de l'exécution commandes, le développement des marchés et la prospection.

Déplacements assez nombreux mais espacés, l'activité prépondérante demeurant au siège.

Ce poste exige une personnalité de premier plan avec formation de base technique ou commerciale, mais très à l'aise dans les 2 domaines. Puissance de travail, mémoire, facilité d'adaptation, aisance des contacts à niveau élevé.

Excellentes conditions de travail et perspectives avenir.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions à
N. 230 PUBLICITES REUNIES, 112, Bd Voltaire -75011 PARIS
qui transmettra

deux jeunes scientifiques pour vendre nos minis

PARIS et NANTES

OLIVETTI France occupe une des toutes premières places sur le marché des mini-ordinateurs. Un marché qui va continuer de se développer fortement dans les années qui viennent.
Vous êtes diplômés de l'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SCIENTIFIQUE, à la recherche de votre premier emploi ou vous avez déjà une courte expérience professionnelle. Chez nous, vous recevrez une formation personnalisée à nos produits puis exercerez une activité de vente à haut niveau. Il s'agit d'un emploi très formateur dans le cadre d'un groupe international de premier plan.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 8140 à OLIVETTI France - D.P.R.H. - 91, rue du Fbg. Saint-Honoré - 75001 PARIS.

olivetti DIVISION MINI-ORDINATEURS

Nous sommes une Entreprise de Bâtiment de 1er plan.

Nous recherchons un

INGENIEUR

Grande Ecole

(X, Centrale, Ponts, ESTP, Mines)
+ MBA, ISA ou IAE

En formation pendant 1 à 2 ans à un poste de
CONTROLEUR DE GESTION,
il acquiert les connaissances indispensables pour devenir
OPERATIONNEL TRAVAUX.

Débutant ou possédant une première expérience en entreprise, la taille du Groupe offre de larges possibilités d'avenir en France et/ou à l'étranger.

Adresser candidature avec C.V. détaillé sous référence 8084 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OOI TRANS.

BANQUE HERVET

recherche pour PARIS un

EXPLOITANT CONFIRME

pour lui confier après une période d'adpatation un portefeuille de **clientèle privée.** En plus de la gestion et du suivi, il devra développer son fonds de commerce par toute action de prospection qui s'avérera utile.

Pour faire acte de candidature, il convient :
- d'être de formation supérieure
- d'avoir une expérience professionnelle réussie de 3 ans minimum dans la profession bancaire et une bonne connaissance des marchés boursiers et de la gestion d'un portefeuille-titres.

Envoyer lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à BANQUE HERVET, Direction du Personnel, 127, av. Charles de Gaulle, 92201 NEUILLY SUR SEINE.

Plan Champs

Swift

Filiale d'un groupe multinational, nous distribuons en Europe des tissus pour l'industrie des jeans

Notre forte expansion nous amène à créer le poste de :

CONTROLEUR DE GESTION

Jeune diplômé d'une grande école commerciale (niveau HEC, ESSEC, INSEAD ou équivalent), vous avez déjà acquis une première expérience et vous désirez à présent accéder à un poste opérationnel. Nous vous offrons l'opportunité exceptionnelle de vous intégrer à une équipe de direction jeune et décidée.

Initialement chargé d'audits opérationnels, vous aurez ensuite à créer et superviser un système de contrôle de gestion, sous la responsabilité du directeur financier.

Une certaine mobilité semble indispensable et la pratique de la langue anglaise serait fort appréciée.

La taille et le dynamisme du groupe assurent des perspectives d'avenir à des candidats de valeur.

Adressez votre C.V., photo et prétentions au n° 8.602, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.



ENTREPRISE
DE TRAVAUX PUBLICS
à Vocation Internationale
Recherche

INGENIEURS

Ils auront une expérience de plus de 25 ans dans les domaines suivants :
- Inginiérie ;
- Travaux maritimes ;
- Constructions navales ;
- ou Société de Contrôle industriel.

Ils participeront à l'élaboration de manuels techniques et à la formation de personnel dans le domaine des Travaux Publics en mer.

Ce poste conviendrait à un ingénieur en fin de carrière.

Envoyer CV, photo et prétentions sous la réf. 1976 à
P. LICHAU S.A. - BP 220
75063 Paris cédex 02
qui transmettra.



MAZDA lampes et appareils d'éclairage

de l'analyste fonctionnel au chef de projet...

Fraîchement émoulu d'une Ecole Supérieure de Commerce ou d'Ingénieurs, vous avez l'ambition de vouloir assumer à terme la totale maîtrise d'œuvre d'un projet.

Nous vous offrons l'opportunité d'entrer de plain-pied dans la vie active en vous intégrant à l'équipe chargée d'un projet d'envergure et qui nous tient à cœur.

Après avoir assisté le Chef de Projet dans la phase d'analyse détaillée des circuits d'information, vous participerez à la conception, la réalisation et la mise en place des traitements et procédures informatisées ainsi que des moyens de communication entre le système d'information et les utilisateurs.

Des connaissances de base en informatique vous aideraient mais ne sont pas indispensables. Nous souhaitons surtout trouver en vous des aptitudes à l'analyse fine et à la synthèse complète et une capacité à concevoir des solutions rationnelles et réalistes.

Ce poste est à pourvoir dans la banlieue Sud-Est de Paris (R.E.R.).

S'il vous intéresse, écrivez-nous avec C.V., photo et prétentions à COMPAGNIE DES LAMPES - Service Recrutement 29, rue de Lisbonne - 75008 PARIS.

CMC FRANCE — SYSTEMES D'INFORMATIQUE REPARTIE

recherche

INGENIEURS TECHNICO COMMERCIAUX

(confirmés ou débutants)

Désireux de s'intégrer dans une équipe ambitieuse et dynamique.
- Formation supérieure
- Esprit d'initiatives
- Travail en équipe
- Anglais recommandé.

Postes à pourvoir à VERSAILLES et en PROVINCE.

Ecrire à CMC FRANCE
à l'attention de J. MIDAN
26, rue de Mademoiselle 78000 VERSAILLES

PROCTER & GAMBLE FRANCE

Filiale de l'un des plus importants groupes de l'industrie chimique mondiale (savons et détergents)
propose

UN(E) JEUNE DIPLOME(E)

EN DROIT - D.E.S. Droit Privé apprécié

Un poste dans son SERVICE JURIDIQUE dont la mission est de travailler avec tous les départements à l'étude des problèmes juridiques que posent les diverses activités d'une Société dynamique sur un marché concurrentiel.
Au sein d'une équipe jeune, les différentes responsabilités de ce premier poste, comportent de nombreux contacts à tous les niveaux.
Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire - une expérience professionnelle sans être indispensable serait appréciée.
Les candidats (dégagés de leur obligations militaires) et les candidates intéressées sont priés d'écrire à :

PROCTER & GAMBLE FRANCE
Département du Personnel
(Recrutement Cadres)
96, av. Charles de Gaulle
92201 NEUILLY/SEINE

PA

CHEF DÉPARTEMENT COMPTABILITÉ — 150.000 F

La filiale d'un important groupe américain, employant en France environ 1.000 personnes et réalisant un chiffre d'affaires de l'ordre de 600 millions de francs hors taxe, recherche le Chef de son Département Comptabilité. Rapportant au Directeur de la Comptabilité et de la Distribution, il sera dans un premier temps, responsable de la comptabilité générale et, à ce titre, de l'émission des résultats comptables dans les délais impartis en respectant les réglementations et les procédures internes et externes. Par ailleurs, il supervisera le service paye et contrôlera la gestion d'une importante flotte de voitures en leasing. Il aura pour mission de développer l'organisation comptable et les systèmes nécessaires compte tenu de l'évolution de la société et des réglementations. Il aura autorité sur un département d'une quinzaine de personnes. Ce poste évolutif conviendrait à un candidat, âgé d'au moins 30 ans, titulaire d'un D.E.C.S. complété par une formation commerciale supérieure, ayant acquis une expérience similaire, ou d'Audit, d'au moins trois ans dans une société anglo-saxonne et possédant de bonnes connaissances en informatique. La pratique de l'anglais est indispensable. La rémunération de l'ordre de 150.000 francs sera essentiellement fonction de l'expérience. Le poste est situé à Saint-Cloud. Écrire à J.-A. DENNINGER. Réf. A/2943M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS - Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Barcelone - Bruxelles - Copenhague - Croix - Francfort - Londres - Lyon - Madrid - Milan - Nantes - New York - Stockholm - Strasbourg - Zurich

IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE
FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL

recherche pour l'une de ses unités de Production située dans le SUD-OUEST (550 personnes)

LE RESPONSABLE DE SERVICE FABRICATION ET CONTROLE

Directement rattaché au Responsable de Production :
- il supervisera les 2 Chefs des Services Fabrication et Contrôle ;
- il assurera la gestion et l'animation de ces 2 services (290 personnes) ;
- il sera responsable de la réalisation des objectifs de production (qualité, coûts et délais).

Ce poste conviendrait à un INGENIEUR A.M. ou équivalent âgé d'au moins 30 ans et ayant une expérience dans une fonction analogue acquise si possible dans une industrie électronique.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous No 64094,
CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra,
75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

(PRODUCTION)

recherche

INGENIEUR de PROCEDES

Chargé d'études de procédés relatives à la conception et la définition détaillée d'installations de production ou de traitement de gaz naturel et d'huile.

Ingénieur grande école, si possible spécialisé en génie chimique et possédant quelques années d'expérience d'exploitation industrielle de production pétrolière ou gazière ou de raffinage ou d'engineering.

Anglais écrit et parlé indispensable. Adaptation rapide à la technologie des matériels et au calcul informatisé.

Mobilité Province-Paris-expatriation.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions en rappelant la référence 64081 à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement 26, avenue des Lilas (Tour 12.04) 64000 PAU

Un important établissement financier situé à Paris propose des opportunités professionnelles diversifiées, à deux

Jeunes Informaticiens Débutants

MIAGE ou école d'ingénieurs

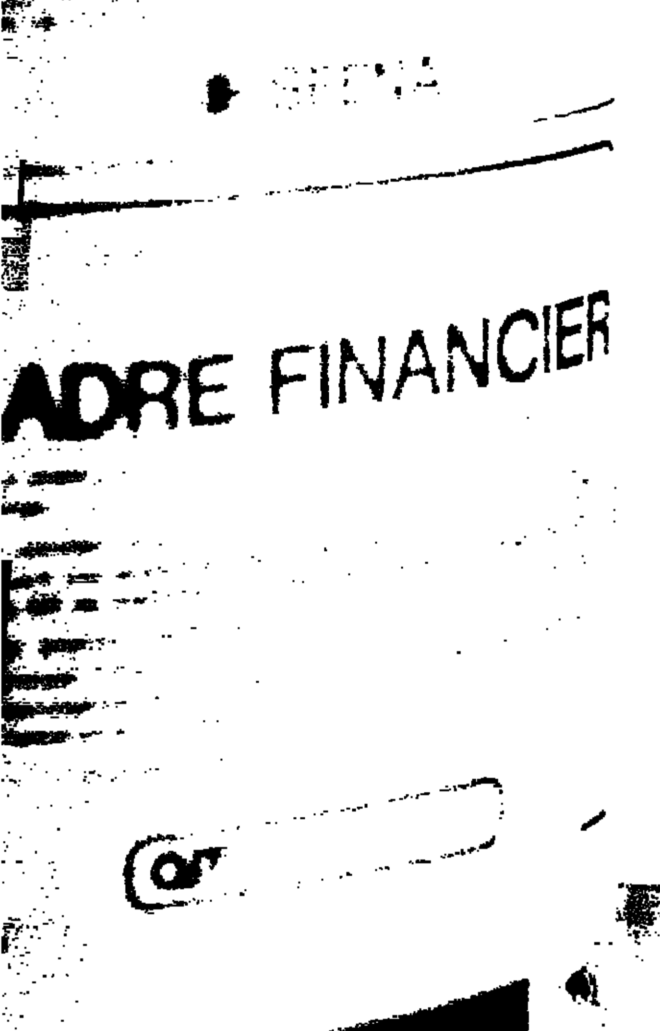
Après une courte formation à nos structures, ils seront affectés dans un premier temps à une petite équipe chargée des systèmes spécialisés (minis).
Bons généralistes, capables d'utiliser et de choisir des logiciels, leur mission sera de permettre aux responsables de différents secteurs de l'entreprise d'utiliser directement l'informatique.
Ces postes recouvrent des activités variées, de conseil, d'assistance et de formation des utilisateurs.



GROUPE ETHNOS

Les recrutements ont été confiés à
ETHNOS
Conseil en recrutement
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS,
qui recevra les candidatures sous la réf. 79560 M.

HAVAS CONTACT



offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

LE GROUPE HORLOGER MATRA-V.D.O.
RECRUTE POUR SES LABORATOIRES DE RECHERCHE
ET DE DÉVELOPPEMENT

DES TECHNICIENS ET INGÉNIEURS

**AVEC OU SANS EXPERIENCE PROFESSIONNELLE DANS L'HORLOGERIE OU LA MICRO-MECANIQUE ELECTRONIQUE.
CONNAISSANCE DE LA LANGUE ALLEMANDE APPRECIEE MAIS NON INDISPENSABLE.**

Les candidats doivent être disponibles pour une éventuelle mobilité nécessitée par les travaux dans les laboratoires de recherche des diverses sociétés du groupe en France, en Suisse et en Allemagne.
Ils doivent pouvoir, après une période de formation, assumer la responsabilité personnelle de certains projets et/ou de certaines études fondamentales.

Envoyer curriculum vitae détaillé, prétentions et préférences à :
MATRA - V.D.O.
23, rue Auguste-Vacquerie, 75016 PARIS.

Adjoint Responsable Système

C'est le poste que nous proposons à un jeune candidat désireux de travailler à Paris dans une équipe dynamique.
- Matériels : 370, 43 XX,
- Exploitation : DOS/VS, DOS/VSE,
- Programmation : temps réel, COBOL, Assembleur,
- Bases de données : DL 1,
- Télétraitement : CICS.

Ce poste devrait vous intéresser si vous avez une bonne expérience de programmation en gestion dans un service informatique similaire.


GROUPE
ZURICH / FRANCE
Assurances

Adressez C.V. et prétentions à
Madame de BACKER
14, Bd Poissonnière
B.P. 259-09 - 75426 PARIS cedex 09

MEDIA BA

CINOREN, SOCIETE DE CONSEIL,
STRUCTURE SON EXPANSION ET RECHERCHE

Attaché Commercial HF

De formation supérieure

Sera chargé de la prospection et de la promotion de nos produits et services (informatique, formation, recrutement).

Il sera fortement assisté par des Consultants de haut niveau pour la négociation finale.

La rémunération sera constituée d'un fixe important et d'un intéressement au résultat. (Réf. M 01)

Consultant Marketing

De formation économique supérieure
Sera chargé de missions complètes de formation et d'animation de vente.
Il complètera l'équipe actuelle dans les travaux d'études marketing.
(Réf. M 02)

Ecrire avec C.V., photo et prétentions en indiquant la référence du poste à CINOREN 104, rue Lafayette 75010 PARIS, qui garantit totale discrétion.



MEDIA BA

Cabinet Conseil Fiscal
clientèle et implantation internationales recherche

fiscaliste confirmé

2 ans d'expérience minimum.
Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 8000 à :

organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
FILIALE D'UN GROUPE
MULTINATIONAL
recherche

UN AUDITEUR INTERNE

de formation Grande École de Commerce
ou études comptables supérieures

Le candidat devra :
- Justifier d'une expérience de 3 ans minimum en tant que senior auditor au sein d'un cabinet Anglo-Saxon ou d'un groupe international.
- Avoir une bonne connaissance de l'Anglais et si possible de l'Espagnol ou du Portugais.

Lieu du Poste : BOULOGNE-SUR-SEINE
Déplacements à prévoir.
Rémunération proposée : 120.000 F. et +
*Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 97432 M à BLEU Publicité
17, rue Lebel - 94300 VINCENNES - Q.T.*

IMPORTANT GROUPE COMMERCIAL
DÉFENSE - Proximité Pont de Neuilly
offre poste

RÉVISEUR COMPTABLE

(minimum 5 ans d'expérience dans la fonction)

Le poste est basé au siège, mais nécessite de fréquents déplacements en province pour le contrôle comptable des filiales.

Rémunération intéressante.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. sous n° 64.968.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

jeune ingénieur de haut niveau X, ECP...

ENTREPRISE MOYENNE
(2500 personnes, C.A. 500 M)
du secteur B.T.P., recherche pour
PARIS,
Jeune ingénieur de haut niveau
(X, ECP...)

formation complémentaire en gestion souhaitée

ayant au plus 3 à 4 ans d'expérience

pour lui confier sous l'autorité du Directeur Général la gestion d'un secteur d'activités : appels d'offres, révisions de prix, gestion des marchés, contrôle d'activités des agences, plans de charges des travaux.

Pour un candidat de valeur ayant prouvé sa compétence, ce poste doit évoluer rapidement vers une Direction de Service important.

Pour postuler envoyez lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant prétentions sous référence 1800-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

GROUPE D'ASSURANCES de 1er Plan
recherche pour son établissement parisien

Un Responsable du Bureau d'Etudes IARD

PROFIL DU POSTE :
- animation de réunions d'études sur des sujets techniques
- études comparatives des produits
- mise au point de nouvelles formules de garanties
- élaboration d'instruments de production...

Ce poste, motivant et à responsabilités, conviendrait à un JURISTE (Maîtrise de droit + formation complémentaire en économie ou en assurance), ayant environ 5 années d'expérience IARD en Compagnie ou en courtage.

Nous vous remercions d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée sous No 64.716 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui garantit la plus grande discrétion

ingénieur électricien

PARIS - PORTE MAILLOT

Nous sommes un groupe multinational de sociétés d'engineering et de construction, opérant en Europe, au Moyen-Orient et aux Etats-Unis.

Notre société, réalisant des projets «clés en main» de plusieurs millions de dollars (stations de dessalement d'eau de mer, centrales électriques, transport d'énergie à haute tension), nous souhaitons rencontrer un ingénieur électricien *diplômé et expérimenté* (5 à 6 ans minimum).

Au sein du département «PROCUREMENT», nous lui confierons les achats de matériels et équipements électriques très variés (transformateurs, alternateurs, commutateurs, consoles de contrôle...). A ce titre, il sera chargé de l'évaluation technique des produits, de la recherche des meilleurs coûts et de l'appréciation des fournisseurs.

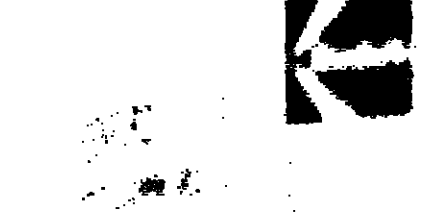
Compte tenu de l'importance des projets qui nous sont confiés et du développement de nos activités, il existe de réelles possibilités d'évolution de carrière au sein du groupe.

Une expérience des achats serait un atout mais n'est pas indispensable.
La maîtrise de l'Anglais est nécessaire.

Pour un premier contact, envoyez votre dossier de candidature à SOGEX, Direction du Personnel, 15/25 bd de l'Amiral Bruix, 75116 Paris.
Discrétion assurée.

SOGEX

média-system



RESPONSABLE COMPTABLE

IMPORTANT
ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT BAIL
PARIS 8e

Nous recherchons un homme apte à animer une jeune équipe de 10 personnes travaillant avec l'Informatique.

Il assurera les liaisons avec notre Maison mère (Groupe bancaire de premier plan) et nos interlocuteurs fiscaux.

Nous souhaitons un candidat de 35 ans environ, de formation supérieure + D.E.C.S., justifiant une pratique de la comptabilité sur informatique de 3 ans minimum.

REMUNERATION STIMULANTE

Envoyer C.V., photo et lettre manuscrite à REGIE-PRESSE, sous réf. T 020.795 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Cette recherche est strictement confidentielle.
Il sera répondu à toutes les candidatures.

IMPORTANTE SOCIETE
CHAUDRONNERIE LOURDE
recherche
pour son Bureau d'Etudes
dans le cadre de recherche de
produits nouveaux

UN INGENIEUR EXPERIMENTE

- Pour études de conception, suivi technique de contrat, rédaction de dossier de synthèse sur problèmes de fabrication, élaboration de notes de dimensionnement.
  - Connaissances indispensables en résistance des matériaux et dessin industriel.
  - Connaissance spécifique du code ASME (section III)
  - *Anglais lu et écrit.*

Ecrire avec C.V. à no 64934 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

SOVAC

RECRUTE
POUR AGENCE BANLIEUE OUEST PARIS

UN ATTACHÉ COMMERCIAL
SPÉCIALISÉ CRÉDIT IMMOBILIER ACQUÉREUR

Le poste comprend :
— la responsabilité d'un chiffre d'affaires à développer ;
— le suivi commercial et la prospection de professionnels de l'immobilier (Constructeurs et Agences Immobilières notamment).

Le candidat retenu aura déjà une expérience de *plusieurs années dans ce type de fonction* et sera en mesure d'apporter les preuves de ses premières réussites.

Il est offert :
— Classe V ;
— voiture de fonction ;
— conditions de travail et perspectives d'évolution intéressantes.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions, sous la référence OV 383 à TELEX P.A., 24, bd Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra.

UNE SOCIETE
DE PRODUITS CHIMIQUES
appartenant à un groupe international
recherche

UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour assurer le développement des ventes de sa gamme de plastiques techniques auprès d'une clientèle industrielle.
Il sera responsable de son secteur d'activité : prévisions, budgets, programme d'action, essais d'application.
Le candidat recherché possède si possible une formation en électromécanique et (ou) une expérience de la vente de produits techniques à l'industrie.
Connaissance de l'anglais ou de l'allemand souhaitée.
Le poste est actuellement basé à LYON et implique une grande mobilité géographique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature et photo sous N° 6275 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

GROUPE PHARMACEUTIQUE,
Banlieue N.E. Paris, 380 personnes,
recherche pour renforcer son
DEPARTEMENT
RECHERCHES CHIMIQUES

1 technicien(ne) chimiste

CONFIRME (E)
- Formation B.T.S. ou équivalent
- *Minimum 5 ans d'expérience en synthèse organique*
- Possibilité d'évolution

Adresser lettre manuscrite + C.V. sous référence DB.06.80 à :


guerbet s.a.
15-24, rue Jean Chaptal
93609 Aulnay-sous-Bois cédex

Organisme Financier

recherche un

Collaborateur

de formation Supérieure, il aura un profil de commercial, une expérience des relations sociales dans l'entreprise et l'habitude de dialoguer avec l'Informatique.

Mission : prendre en charge une action commerciale auprès d'entreprises industrielles consistant à représenter et promouvoir un Organisme collectif d'épargne et de financements socials. Connaissance du domaine BTP appréciée.

Adressez CV (photo + prétentions) sous réf. 3882 à Marie-Alix Bordes.

GAMMA Sélection
60, Boulevard Malesherbes 75008 PARIS

MEDIA BA

TUYAUTERIE INDUSTRIELLE
Importante entreprise de T.P. recherche dans le cadre du développement de son activité tuyauterie industrielle

ingénieur études

âgé au minimum de 30 ans, de formation supérieure (A. et M., INSA ou équivalent) et ayant acquis une première expérience (au moins 5 années) dans la spécialité.
Responsable des projets au niveau des études (conception, calculs. . .) il assurera la relation technique avec la clientèle, en liaison étroite avec les agences chargées de la réalisation des travaux.
Envoyer CV, photo et prétentions en précisant la référence 747 M sur l'enveloppe au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

FILIALE chargée de la mise en œuvre des SYSTEMES INFORMATIQUES
d'un très important GROUPE D'ASSURANCES recherche des

analystes

(réf. 9416 A)
Maîtrise d'Informatique, Ecole d'Ingénieur ou équivalent,

et des

programmeurs

DUT informatique ou équivalent. (réf. 9416 P)

débutants

pour travailler au développement de systèmes informatiques utilisant les bases de données et le télétraitement.
- Formation complémentaire assurée
- Matériel utilisé : IBM sous OS
- Langage utilisé : Assembleur.

GIE
Envoyer CV, en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel,
Tour Franklin, Cédex 11,
92081 PARIS La Défense.

média-system

Pour PARIS
nous offrons des postes de

ANALYSTES et PROGRAMMEURS

EXPERIMENTES SUR
GRANDS SYSTEMES

- COBOL, PL/1, ASSEMBLEUR
- CICS, IMS/DL 1, IDS/TDS
- PROTEE, PAC, ATOS

Envoyer C.V., prétentions et photo d'identité à :

40, rue de Ponthieu
75008 - PARIS
APSIDE
225.12.46
359.27.00

THOMSON-CSF

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

(ENSAE - ENST - ESE - ENSTA - ENSI...)
LA DIVISION AVIONIQUE
recherche des

Electroniciens débutants

pour leur confier, au sein de ses équipes techniques, des travaux de CONCEPTION et REALISATION de PROTOTYPES d'EQUIPEMENTS AEROPORTES.

A) PLUSIEURS postes sont offerts dans des secteurs variés de technologies avancées où dominent :
- — systèmes digitaux - traitement du signal ;
- — électronique analogique - circuits vidéo ;
- — électronique de puissance ;
- — MICRO-ONDES - antennes et circuits à large bande.

B) ENSEMBLES RADARS conception de systèmes, coordination technique de haut niveau, suivi de projets complexes : première expérience appréciée mais non indispensable pour personnalités de valeur ayant très solide formation initiale, comportant des bases en techniques radars.

Envoyer C.V. et photo en précisant les centres d'intérêts techniques au Serv. du Pers., Division Avionique, 68, av. P.-Brossolette - 92240 Malakoff.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIE ELECTRONIQUE

recherche :

INGENIEURS
ANALYSTES PROGRAMMEURS

ayant expérience programmation TEMPS REEL ou souhaitant se spécialiser dans ce domaine.

POSTE A POURVOIR A PARIS (PORTE D'IVRY)

Ecrire avec CV et prétentions à no 328, PUBLI G.R. - *27,* Fg Montmartre Paris 9è *(qui transmettra).*

L'AIR LIQUIDE

RECHERCHE

POUR SON CENTRE TECHNIQUE DES APPLICATIONS DU SOUDAGE SAINT-OUEN-L'AUMONE (Val-d'Oise)

INGÉNIEUR CHEF DE SERVICE

Responsable de la conception des équipements manuels et automatiques pour soudage, coupage, brasage et chauffage à la flamme.

Le candidat retenu sera nécessairement Ingénieur diplômé A.M., I.C.A.M., E.C.A.M.., et aura au moins cinq ans d'expérience réelle de gestion de bureau d'études - constructions mécaniques.

Il aura à assumer la direction d'une équipe de 12 ingénieurs et techniciens, et à assurer le contrôle des bureaux d'études sous-traitants.

Ecrire avec C.V., sous référence A. 223, à TELEX P.A., 34, boulevard Haussmann, 75009 Paris, qui transmettra.

GROUPE INTERNATIONAL SPECIALISE DANS LES TRAVAUX PETROLIERS MARITIMES

Recherche

INGENIEUR de SECURITE

Le candidat devra posséder une expérience de 5 ans minimum et une bonne connaissance des règlementations en vigueur dans le secteur des Travaux Publics à vocation maritime.

Basé au Siège à Paris, il effectuera de nombreux déplacements de courte durée dans nos établissements et filiales à l'étranger (Moyen-Orient, Afrique Centre-Ouest, Amériques...)

Une pratique courante de l'Anglais est indispensable.

Envoyer CV photo et prétentions sous réf. 1975 à P. LICHAU S.A. - BP 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

IMPTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE

Activités Spatiales
recherche pour REGION PARISIENNE

INGÉNIEURS
Position I - II - III A

GRANDES ECOLES (E.N.S.T. - E.N.S.A. - E.S.E.)
Quelques années d'expérience ou débutants

MISSION :
- Conception ;
- Développement ;
- Gestion de projets spatiaux.

DOMAINE :
- — Télécommunications ;
- — Hyperfréquences ;
- — Télévision ;
- — Radar ;
- — Transmission d'images ;
- — Electronique numérique ou analogique.

Anglais écrit et parlé.

Ecrire avec C.V., photo et rémunération souhaitée à no 64.894, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01

Banque

FILIALE D'UN DES PLUS PUISSANTS GROUPES BANCAIRES EUROPÉENS

recherche pour son département GRANDES ENTREPRISES A PARIS

COLLABORATEUR
Forte personnalité

Sont indispensables pour réussir dans cette fonction :
- — excellente présentation, dynamisme,
- — très grande aisance dans contacts à haut niveau,
- — formation supérieure, bonne maîtrise de la langue anglaise,
- — solide expérience bancaire, de préférence dans une banque d'affaires ou similaire,
- — bonne connaissance des financements : internationaux Francs et devises ainsi que des problèmes de change et du commerce extérieur.

Le poste offert est du niveau classe VI ou VII pour débuter.

Développement de carrière au sein de l'Etablissement, et éventuellement dans le cadre du groupe.

Adresser dossier de candidature avec C.V., photo, prétentions no 64.743 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01. Discrétion absolue assurée.



KODAK PATHÉ
93 SEVRAN

recherche

BTS - DUT ÉLECTROTECHNIQUE

pour ses services de maintenance de matériel de photo-finishing

Les candidats (libérés des O.M.) devront avoir des connaissances approfondies en électronique et une bonne pratique de la langue Anglaise afin de pouvoir s'adapter rapidement à un matériel évolutif faisant appel à une technologie de pointe.
- Formation assurée.
- Salaire intéressant.
- Larges possibilités d'évolution.

Téléphoner pour rendez-vous
Service du Personnel
Tél. : 384.93.00 (poste 202 ou 302)

bleu

DIVISION DE VENTE D'UNE MULTINATIONALE AMÉRICAINE

DOMAINE AUTOMATISATION INDUSTRIELLE (C.A. 20 millions)
recherche

MATERIAL CONTROL MANAGER

Sa compétence, résultat d'une formation de bon niveau et d'une expérience professionnelle de 5 ans minimum dans poste similaire lui permettra :
- — d'assurer la responsabilité des Approvisionnements (import) ;
- — de diriger 3 personnes traitant des commandes clients ;
- — de traiter tous les aspects de la gestion des stocks ;
- — de collaborer efficacement aux applications *informatiques dans ce domaine.*

Le but est d'apporter le meilleur service à la clientèle, en respectant les objectifs financiers de rotations des stocks.

Connaissance et pratique de l'anglais nécessaires. Dépendance hiérarchique : controller.

Lieu de travail : proche Paris (94).

Adresser C.V. + prét. + photo à no 65.237 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

(8 usines, 5.000 personnes)
recherche

INGÉNIEURS débutants
diplômés GRANDES ÉCOLES
(Centrale, Mines, Supelec...)

Intéressés par un début de carrière dans la division informatique dont les besoins actuels sont renouvelés par d'importants projets, dont les intéressés devront prendre rapidement la responsabilité.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. sous no 64.978.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

LABORATOIRES INDUSTRIELS DE RECHERCHES

Banlieue Sud Paris, recrutent

INGÉNIEUR THERMICIEN
GRANDE ÉCOLE - Thèse appréciée

SA MISSION :
- Recherches appliquées et pré-développement dans le domaine.

Énergies nouvelles et Économies d'énergie
(stockage thermique, échangeurs, gazogènes)

Adresser C.V. détaillé + lettre manuscrite + prétentions et photo en précisant la Réf. 80 à No 65.042, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

BRAUN

BRAUN ELECTRIC FRANCE
recherche

CHEF DE SERVICE APRÈS-VENTE
(gamme électro-ménager et photo)

LE POSTE :
- — diriger l'équipe en place (14 personnes) et lui *apporter le support technique nécessaire,*
- — être l'interlocuteur France auprès des services techniques de la maison mère.

LE CANDIDAT IDÉAL :
- — technicien en électronique (niveau mini. B.T.S.),
- — expérience d'animation d'un groupe et de relations avec la clientèle,
- — pratique de l'allemand ou de l'anglais indispensable.

Envoyer candidature accompagnée d'un C.V. avec photo et rémunération actuelle :
M. W. LISCHETTI, BRAUN ELECTRIC FRANCE 22-28, rue Henri-Barbusse, 92110 CLICHY.

La Caisse d'Épargne de Paris

recrute pour le Service de ses agences de PARIS et de LA PROCHE BANLIEUE

DES TITULAIRES DU C.A.P. ou du BREVET PROFESSIONNEL DE BANQUE

Agés de moins de 30 ans

Le niveau de la rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 54.000 F + PRIMES.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et des pièces justificatives seront reçues jusqu'au 15 juillet 1980 sous le no 64.262 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.



La Société TELESYSTEMES recherche pour ses Centres de Paris

2 CHEFS DE PROJETS

- Formation supérieure : école d'ingénieurs, maîtrise ou équivalence
- expérience de gros système exigée (acquise si possible dans le cadre d'une société de services ou de constructeurs d'ordinateurs).

Le potentiel d'évolution des candidats sera plus important que le nombre d'années d'expérience.

Adressez-nous pour examen confidentiel votre C.V. avec photo et prétentions sous réf. TM 8 à A. MILSAN

Ordis Conseil en Recrutement 10, rue Auber PARIS 9ème

amp

SOCIETE DE CONSEIL PARIS

Filiale d'une banque de dépôt, rech.

INGÉNIEUR CONSULTANT

Sa mission :
Il renforcera dans le domaine de la gestion financière, une équipe jeune et en fort développement.

Son profil :
- *— Débutant (e) ou 1 ou 2 ans d'expérience* (Conseil ou gestion financière).
- — Sens commercial.
- — Désir de participer à l'évolution de la Société.
- — Goût de la finance.

Sa formation :
Ingénieur + gestion ou Ecole Supér. de Commerce.

Adr. C.V. avec photo + lettre man. no 64.871 CONTESSE Publ., 20, avenue Opéra, PARIS-1er.

CONTROLE BAILEY

Premier fabricant français de systèmes de contrôle et régulation industriels
recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

pour mise en service en France et à l'étranger DE SYSTEME TEMPS REEL A BASE DE MICROPROCESSEURS ET DE MINI-CALCULATEURS

Expérience en matériel et logiciel SOLAR et TEXAS appréciée.

Téléphoner : 630-22-46 ou envoyer C.V. et prétent. au Service du Personnel
5, avenue Newton, Z.I. - 92142 CLAMART

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE SPÉCIALISÉE DANS LA VENTE DE SÉCHEURS ET FOURS POUR CÉRAMIQUES

recherche

UN INGÉNIEUR

AYANT UNE EXPERIENCE PRATIQUE EN INDUSTRIE CERAMIQUE
ANGLAIS INDISPENSABLE

- — Journée continue
- — Proche Banlieue Ouest de Paris

Adresser C.V. sous numéro référence 2958 à PRO MULTIS
47, rue des Tournelles, 75003 PARIS, qui transmettra.

CADRE COMMERCIAL

H.E.C. - E.S.S.E.C. - E.S.C.

Nous sommes une Société Française fabriquant des produits de grande consommation, filiale d'un groupe connu utilisant des méthodes modernes de gestion.

Notre croissance forte et régulière au cours des dernières années (+ 30 % l'an, C.A. : 130 millions de francs, 300 personnes) nous amène à renforcer notre Direction Commerciale.

L'Homme que nous recherchons est un homme d'action.Diplômé d'une grande école il aura, si possible, une première expérience dans une fonction commerciale ou marketing. Il est apte au commandement et a le sens de la créativité et de l'innovation.

Il assumera à court terme des responsabilités importantes dans la direction et l'animation d'un Service Commercial et d'un réseau de ventes.

Perspectives d'avenir intéressantes, liées à l'expansion de la société et du groupe.

Envoyer C.V., photo et prétentions, No 49.580 M sur enveloppe à :

J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui transmettra.

GROUPE FAMILIAL EN EXPANSION

(50 millions chiffre d'affaires) cherche

CADRE confirmé

Pour collaborer à la direction de son Bureau de Paris :
- Gestion du Personnel.
- Questions financières.
- Informatique.
- Animation commerciale et promotionnelle.

50 ans mini. Sérieuses références exigées.

Adr. lettre manuscrite, C.V. et photo à no 64.866, CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.



Télédiffusion de France

Etablissement public de l'Etat
recherche

pour division informatique

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

- — Débutant ou ayant quelques années d'expérience.
- — Titulaire maîtrise D.E.A. ou diplôme équivalent (option informatique).
- — Connaissance FORTRAN et PL1 ou COBOL appréciée.

Envoyer C.V. à Télédiffusion de France, Division du Personnel, pièce 603, B.P. 518, 92542 Montrouge Cedex.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche

RESPONSABLE SERVICE EXPÉDITIONS

Il est demandé :
- expérience de plusieurs années ;
- bilingue allemand ;
- autorité, dynamisme et sens de l'organisation ;
- connaissance du stockage et de la gestion de magasins de produits finis.

Il est offert :
- position cadre ;
- rémunération intéressante ;
- avantages sociaux.

Adresser C.V. + photo à PERCEVAL (réf. M 25), 16, rue d'Athènes, 75009 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE MARITIME

recherche pour lignes containers

ASSISTANTE CHEF DE LIGNE

Bilingue anglais
2 à 3 ans d'expérience souhaités.
Nombreux avantages sociaux.

Envoyer C.V. à No 64.486
Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01
qui transmettra.

INSTITUTION FINANCIÈRE

recherche

ANIMATEURS COMMERCIAUX

Pour :
- — Animer des séminaires de techniques commerciales.
- — Assurer le suivi pratique de cette activité.
- — Participer ponctuellement à la création ou à la mise à jour des programmes.
- — Diplômé de l'enseignement supérieur.
- — Une expérience en matière de techniques bancaires et/ou d'animation commerciale sera appréciée.

Déplacements fréquents en province.

Envoyer C.V. salaire, photo et prétentions à no 64.585 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, q. t.r

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE CHAUDRONNERIE LOURDE
recherche
pour son bureau d'études

UN TECHNICIEN DESSINATEUR

NIVEAU IV ou V

- réalisation de notes de calcul de dimensionnement d'appareils, de notices d'exploitation et d'entretien de matériels lourds
- suivi de problèmes techniques
  - expérience en chaudronnerie nécessaire, en dimensionnement suivant ASME
  - anglais lu impératif.

Conviendrait à Technicien Bureau d'Etudes en chaudronnerie avec expérience.

Ecrire avec C.V sous No 64931, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Nous sommes l'un des premiers FABRICANTS de MATÉRIEL pour SALLES DE BAINS

Nous souhaitons compléter notre équipe chargée de l'organisation des foires et de l'assistance aux grossistes (salles d'expositions) par un (e) spécialiste en

ARTS GRAPHIQUES et DÉCORATION

Quelques années de pratique dans un poste similaire ou en aménagement de la maison, une formation art graphique, un très bon sens de l'organisation sont nécessaires.

Déplacements fréquents de courte durée.

Ecrire avec C.V. prét. à numéro 64.346 Contesse Publicité 20, avenue Opéra, 75040 PARIS Cédex 01, qui transmettra.

Ecole priv. ss cont. ass. cher conseiller éducation expér. Ecr. nº 8.553 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Marais. Cabinet immobilier ch. Collaborateur (trice), 40 %, ambiance dynamique et détend. 272-70-81.

SECODIP

Importante Société D'ETUDES ET DE MARCHÉS, 2, rue Francis-Pédron, 78241 CHAMBOURCY,

recherche

PROGRAMMEUR-ASSEMBLEUR

CONFIRMÉ

Sur I.B.M. 370/158 Dos et I.B.M. 4341.

Téléph. à Claude FOUSSARD : 965-56-56.

NOTRE SPÉCIALISATION dans les IMPRIMES MECANOGRAPHIQUES nous font rechercher

un CHEF du SERVICE COMMERCIAL

156.000 F/AN + intéressement.

Actif et travailleur, ce Collaborateur direct du P.-D. G. assurera le suivi et développera la clientèle existante.

Adr. C.V. manuscrit à S.C.I.P., 160, boulevard de la République, 92210 SAINT-CLOUD (chargée de ce recrutement). MERCI !

Important Cabinet de

RÉVISION COMPTABLE

recherche

— UN COLLABORATEUR ayant 2 ans d'expérience dans un cabinet d'audit.

— DES COLLABORATEURS débutants ESCP - ESCAE...

Adr. C.V. et photo (obligatoire) sous référence 8.145 à ORGANISATION et PUBLICITÉ, 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

SODEXHO

BOIS-D'ARCY recrute

DOCUMENTALISTE DIPLOMÉE

2 à 3 ans d'expérience. Anglais exigé.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo et prétentions : SODEXHO 3, avenue Newton, 78390 BOIS-D'ARCY.

Ch. AMBULANCIER

C.C.A. - B.N.S. Tél. : 357-81-80.

PARIS 9e P.M.E. recherche son ou sa

COMPTABLE

Expérience bilan et déclarations fiscales indispensables. Libre de suite. Se prés. INFORMATE, 8, rue Boudreau, Paris 9e ou tél. : 742-80-01.

ERIN

recherche

- **DES INGÉNIEURS** débutants à 3 ans d'expérience
- **DES ANALYSTES PROGRAMMEURS**

— développement logiciel de base
— contrôle de processus industriels
— connaissances Matériels MITRA - SOLAR - SEL appréciées.

Salaires motivants.

Ecrire avec C.V. s. réf. 5.448 à Axial Publicité 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra ou tél. pour rendez-vous au 058-24-75.

COLLABORATEUR RICE

dynamique pour poste près direction commerciale prospection et contact clientèle. Réf. exigées. DAREP : 355-88-77.

WANTED pour vente de MINI-INFORMATIQUE de gest.

INGÉNIEURS CCIAUX

- Expér. et réf. indispensables.
- Salaire 5.500 + commissions.
- Postes pour Paris-Lyon-Lille.

PRENDRE CONTACT AVEC: **CAPA** 150, rue de Rivoli (1er) Tél. 296-36-74

I.N.R.A. recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

NIVEAU D.U.T. pour mise en place et maintenance d'une application de gestion budgétaire. Adr. C.V., photo et prét., à I.N.R.A., M. BOUSSET, 11, rue Jean-Nicot 75007 PARIS.

Sté Expertise comptable recherche pour son service juridique

UN JURISTE INSCRIT

ou susceptible d'être inscrit, connaissant particulièrement droit des affaires et droit des sociétés. Envoyer C.V. et prétentions à Concorde Européenne. AUDIT Fiduciaire de l'Est, 21 bis rue Lord-Byron 75008 PARIS.

JOURNAL SPECIALISE cher. ELEVES H.E.C., ESSEC, pour mener enquêtes sur distribution industrie économie textile, habillement. Collaboration suivie. Ecrire M. HABERT, 5 bis, rue du Chemin-Vert - 75011 PARIS.

SOCIÉTÉ INFORMATIQUE recherche pour la mise en place et la gestion d'un Centre de Traitement en TIME SHARING

INGÉNIEUR SYSTEM

pour équipement type 370 158 Operating System type VM/CMS. Ecrire avec curriculum vitae : SOCIÉTÉ NORBERT BEYRARD FRANCE 68, r. Pierre-Charron, Paris-8e.

Nous sommes fabricant français de pompes volumétriques en région parisienne. Nous recherchons :

UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

30 ans environ formation BTS (mécanique), hydraulique, génie chimique) pour être le correspondant sédentaire à notre Siège de 4 itinérants responsables de secteurs ; et à ce titre effectuer devis et courrier commercial courants, assurer le suivi des actions entreprises sur le terrain, veiller au bon aboutissement des commandes à l'intérieur de notre organisation. Anglais souhaité. Libre rapidement.

Ecrire avec C.V. manuscrit, photo, prétentions à POMPES COMPRESSEURS MECANIQUE, 17, rue Ernest-Laval, 92170 VANVES.

Administration recherche

NÉGOCIATEURS-RÉDACTEURS

de MARCHÉS PUBLICS. Diplômes requis : Niveau DUT ou équivalent. Ecrire sous réf. 3.594, à : P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

TIME LIFE LIB. INC.

MI-TEMPS

Nous souhaitons rencontrer des personnes de plus de 23 ans :
— Hautement motivées par l'argent ;
— Capables de dialoguer et de convaincre 4 heures par jour par téléphone.

Pour proposer aux particuliers la consultation de livres de collection, de renommée internationale.

Nous sommes situés à SAINT-AUGUSTIN. Pour un premier contact, téléphonez-nous au 742-56-83.

IMPORTANTE SOCIETE COMMERCIALE PARIS XVIe recherche

COMPTABLE

Titulaire D.E.C.S. Expérience fiscalité souhaitée. Horaire mobile 40 h./semaine. Restaurant d'entreprise. 13e mois + primes. Adres. C.V. + prét. à nº 64.532 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE (30 personnes) situé à PARIS-7e recherche

a) RÉVISEURS CONFIRMÉS

PARIS-PROVINCE

Les postes conviendraient à des candidats titulaires d'un certificat supérieur ayant une expérience pratique de la révision et du commissariat aux comptes de 2 ans mini. Rémunération entre 85 000 F et 95 000 F/an.

b) CHEF DE MISSION

Le poste conviendrait à un candidat d'au moins 28 ans. Niveau du certificat supérieur de révision comptable ayant acquis en cabinet une expérience similaire. Rémunération entre 110 000 F et 120 000 F.

Env. C.V. à nº 64 874 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75040 Ced. 01 en précisant le poste choisi.

POUR OUVERTURE

CENTRE SOCIAL

1er SEPTEMBRE ASSOCIATION recherche

DIRECTEUR

Expér. souhaitée, sér. réf. exig., envoyer C.V. à Mme Busnel, Mairie de Montgeron 91230 MONTGERON. Il ne sera pas répondu au tél.

Importante Société de courtage recrute

AGENTS COMMERCIAUX

Contact et suivi clientèle. Stage formation. Démarrage septembre. Rémunération sur commissions. Tél. au 723-78-67, poste 213-214 pour rendez-vous.

SOCIETE DE MAINTENANCE automatisée électronique recherche pour banlieue Ouest

- **INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS**
Débutants et confirmés pour élaborat. programmation de tests, étude de maintenabilité et faisabilité.
- **INGÉNIEURS INFORMATICIENS**
Débutants et confirmés pour travx analyse et program. sur systèmes temps réel, pratiq. de l'Algol Pascal

Adr. C.V., prétent., photo à : nº T 20.734 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Groupement professionnel SECTEUR ASSURANCES

370 / 148, VM / CMS sous DOS/VS

recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

PROGRAMEURS

Niveau BTS ou DUT Langage PL 1. Une première expér. de DL/1 ou C.I.C.S. est souhaitée.

PUPITREURS

DOS/VS, Power/VS Travail en équipe 2 X 8.

Env. C.V., photo, prétentions annuelles sous référence 1/B. à M. D. DERYNCK-AGSAA, 118, rue de Tocqueville, 75850 Paris cedex 17.

SYNDICAT PATRONAL

recherche

POUR SON SERVICE LEGISLATION SOCIALE

JEUNE DÉBUTANTE

AYANT ACQUIS UNE **MAITRISE ou LICENCE de DROIT PRIVÉ** et UNE SPECIALISATION DE **DROIT du TRAVAIL**

Libre immédiatement 5 X 8 - Mo WAGRAM

Tél. 766-01-28

EMPLOI TEMPS PARTIEL TOUTES REGIONS

Diplômés enseignement supér., libres deux jours par sem. pour animer conférences devant public de jeunes. Expérience pédagog. souhaitée. Voiture indispensable. Env. C.V. + photo, à O. S. V., 25, rue Bergère - Paris 9e

---

T.I.T.N. FILIALE THOMSON CSF INFORMATIQUE

recherche pour ses travaux de conception et de réalisation de systèmes de gestion dans le domaine de l'informatique répartie sur mini- et micro-ordinateurs ainsi que pour ses travaux dans le domaine des réseaux de la commutation de messages et de la télé-informatique.

— INGENIEURS SYSTEMES
Formation grande école, plusieurs années d'expérience dans le domaine du logiciel tps réel.

— INGENIEURS débutants.
Option informatique ou maîtrise informatique.

— ANALYSTES PROGRAMMEURS I.U.T. INFORMATIQUE.

Lieu de travail : Banlieue Sud (proximité Orly) ou 40 km à l'Ouest de Paris. Env. C.V., photo et prétent. en précisant référence SOFT à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

LES AFFAIRES
1er Magazine de Conseils Pratiques aux Entreprises recherche pour le lancement de sa nouvelle formule

1) UN(E) SPECIALISTE MATÉRIEL de BUREAU et de l'INFORMATIQUE

Pour la réalisation de bancs d'essais et de tests comparatifs.

2) UN(E) JOURNALISTE

Connaissant bien les problèmes de l'entreprise pour la réalisation d'enquêtes pratiques sur les différents aspects de la gestion d'une entreprise (marketing, finances, personnel).

3) UN(E) MAQUETTISTE DE PRESSE

2 ans d'expérience minimum, esprit d'équipe et d'initiative. Disponible rapidement.

Ecrire avec C.V., photo et prét. en précisant le poste souhaité à

LES AFFAIRES

Service Recrutement, 61, rue de Malte, 75011 PARIS.

URGENT

Sté de Transports spécialisés recherche

COLLABORATRICES

Service logistique transports internationaux

— Formation supérieure
— Anglais indispensable

Adresser C.V. + photo, à **T.N.** 11, rue Christophe-Colomb 75008 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE ARMEMENT en pleine expansion recherche

RESPONSABLE

DEPARTEMENT RECHANGES

Formation : technique solide, expérience mini. 5 ans gestion rechanges (50.000 articles). Bonnes connaissances informatiques et pratique export. Anglais courant indispensable. Rémunér. 140.000 à 160.000 F, selon expérience. Envoyer C.V., photo, sous référence 2.380 M, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09

ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS rech. pour son département Diffusion-Vente (région Paris)

COLLABORATEURS COLLABORATRICES

Libres de suite. 26 ans minim. Le goût des contacts humains. Excellente présentation. Forte personnalité. Bonne culture générale. Nous vous offrons formation rapide, rémunération importante, possibilité réelle de promotion.

N'hésitez pas à contacter pour rendez-vous, M. CHABARD, au 538-66-23, de 11 à 13 h et de 15 à 17 h.

Importante Entreprise située banlieue NORD-OUEST PARIS

recrute pour son service RECHERCHE

UN INGÉNIEUR DÉBUTANT

Formation ; Ecole chimie Paris - Ecole des Mines - Ecole supérieure électrochimie et électrométallurgie Grenoble... + D.E.A. métallurgie Anglais exigé

UN INGÉNIEUR DÉBUTANT

Formation : Grandes Ecoles (X - Mines - Centrale) Ayant des qualités de concepteur - Anglais exigé.

Env. C.V. + photo et prétent., à nº 96.988 M., BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes

---

ECOLE PRIVEE MIXTE HORS CONTRAT SUD PARIS

1er et 2e cycles avec internat 200 élèves, recherche

1) CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION.

2) RESPONSABLE INTERNAT

Expérience confirmée

Ecr. nº T 020946 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Important distributeur parisien papiers recherche

ATTACHE COMMERCIAL

Connaissance papier exigée pour clientèle Paris et proche province. Libre de suite. Ecrire à nº 97.630 M, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmett.

La première Société Française de Services et Conseils en Bureautique (SSCB)

recherche

BUREAUTICIENNES BUREAUTICIENS

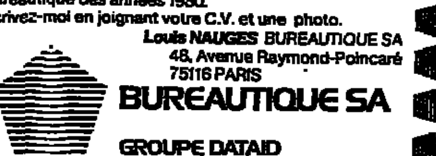
Vous avez :
- Une formation supérieure
- De 1 à 15 ans d'expérience professionnelle
- Une première expérience en bureautique

Vous êtes :
- Passionnés par la bureautique
- Désireux de faire partager vos compétences et votre enthousiasme aux entreprises françaises les plus dynamiques.
- Persuadés que la réussite en bureautique demande une grande attention aux problèmes des charges de travail, d'ergonomie, de formation, la technologie n'étant qu'un moyen puissant et non une fin en soi.

L'équipe de BUREAUTIQUE SA vous invite à la rejoindre, au sein de la première SSCB française. Vous serez les acteurs du démarrage de la grande mutation bureautique des années 1980.

Écrivez-moi en joignant votre C.V. et une photo.

Louis NAUGES BUREAUTIQUE SA
48, Avenue Raymond-Poincaré
75116 PARIS



BUREAUTIQUE SA

GROUPE DATAID

CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL DE LA CONSTRUCTION METALLIQUE (La Défense) recherche :

1°_ Ingénieurs

Intéressés par le développement de programmes sur ordinateurs de toute taille dans les domaines calcul de structures, en particulier structures OFF-SHORE et conception assistée par ordinateur.

Les candidats devront être diplômés de Grande Ecole, avoir une bonne connaissance de l'Anglais.

2°_ Projeteur

CONSTRUCTION METALLIQUE

pour participer au développement et à l'implantation, dans les entreprises, de systèmes de conception assistée par ordinateur.

Le candidat devra avoir une bonne formation dans le domaine de la construction métallique et en particulier du bâtiment industriel courant. Il devra être capable de s'adapter, après formation, à l'utilisation d'une technique informatique.

Adresser CV manuscrit et prétentions au C.T.I.C.M. Service du Personnel 20, rue Jean Jaurès 92807 Puteaux

---

CENTRE DE FORMATION DE CADRES POUR L'EXPORTATION

recherche

PROFESSEURS

(langue des affaires)

ANGLAIS - ALLEMAND ESPAGNOL - ARABE

Temps partiel et complet Ecrire : IDOPS, 5, rue Bellini, 92800 PUTEAUX. Tél. 774-72-14.

CERABATI

(2.500 personnes - 7 usines - C.A. 400 millions), fabriquant des produits céramiques pour le bâtiment, cherche pour sa DIRECTION du DEVELOPPEMENT à 50 km au Nord de Paris :

UN INGÉNIEUR PROJETS

Placé sous l'autorité du Directeur des travaux neufs, il aura pour mission d'étudier et de réaliser de nouvelles unités de production (bâtiment et ligne de matériels) en France et à l'étranger.

Ce poste convient à un Ingénieur Grandes Ecoles, 30 ans mini, ayant acquis une première expérience :
— Soit dans l'engineering.
— Soit dans les biens d'équipements lourds.

La connaissance de l'allemand serait appréciée. Le salaire annuel de départ sera fonction des compétences et ne sera pas inférieur à 140.000 F par an.

Adresser C.V. et photo, à nº 65.035, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris 1er

---

Organisme Financier Paris Saint-Lazare recherche URGENT

ANALYSTES CONFIRMES

Dynamiques pour accéder à des postes de responsabilités :
— ORGANISATEUR
— CHEF de PROJET

Pour la mise en œuvre d'une informatique répartie : multi-projets, multi-sociétés sur matériel HONEYWELL DPS 6, connaissances TDS, PAC appréciées.

Adr. C.V. et prét., ss nº 65.101 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

IMPORTANTE CABLERIE Nord-Ouest PARIS recherche

INGÉNIEUR DE FABRICATION

Formation A.M. ou similaire 4 à 5 ans d'expérience d'atelier de production Connaissance câblerie appréciée

Poste proposé :
Après une période probatoire, responsabilité d'un atelier de production de câbles isolés au P.V.C.

Adr. C.V., photo et prétentions, à nº 65.204 CONTESSE Publ. 20, avenue de l'Opéra, Paris 1er

---

T.I.T.N. FILIALE THOMSON CSF INFORMATIQUE

recherche INGENIEURS ELECTRONICIENS chefs de projets, ayant au moins cinq ans d'expérience dans la conception et l'intégration de systèmes à base de mini ou microprocesseurs. Ils auront la responsabilité de projets et devront assurer l'encadrement technique d'une équipe. Une évolution est souhaitée vers des fonctions d'ingénieur en chef (coordination de projets, l'encadrement technique au service commercial)

INGENIEURS Grande Ecole débutants ou quelques années d'expérience pour développement sur micro-processeurs.

Lieu de travail : banlieue Sud (prox. Orly) ou 40 km Ouest de Paris. Env. C.V., photo et prétentions, en précisant référ. HARD, à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS

Equipe d'Orthophonistes recherche

UNE INSTITUTRICE

SPECIALISEE à MI-TEMPS pour 5 enfants sourds profonds A partir du 15 septembre 1980 Tél. le matin mercredi 2 juillet au 628-77-11

MASSON

EDITEUR recherche :

TECHNICIEN DE FABRICAT.

Chargé du suivi de la réalisation d'ouvrages scientifiques
- Niveau Bac C ou D.
- 3 ans d'expérience minimum dans l'édition.
- Qualités de rigueur et d'organisation.
- Disponible rapidement.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo (réf. 104), à MASSON, 120, bd St-Germain, 75280 PARIS CEDEX 06

LE REVENU FRANÇAIS (Premier mensuel de conseil en gestion de patrimoine) recherche

1) UN SPÉCIALISTE DE LA BOURSE ET DES PRODUITS FINANCIERS

Expérience banque, agent de change ou presse économique indispensable.

2) UN CHEF DE PUBLICITE

HAUT NIVEAU

Justifiant d'une expérience réussie dans des responsabilités similaires (finances, immobilier ou placements)

Ecr. avec C.V., photo et prét., au REVENU FRANÇAIS Service Recrutement 61, rue de Malte 75011 PARIS

F.J.T. banlieue Ouest recherche

ANIMATEUR (TRICE)

pour début AOUT Tél. pr rendez-vous au 242-56-65

secrétaires

GROUPE PECHINEY UGINE KUHLMANN Quartier Etoile recherche

pour secrétariat direction

BONNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

Très bonne présentation

8 h X 5 - 13e mois - restaurant d'entreprise.

Tél. : 227-04-80, poste 421

Société expertise comptable recherche pour son service juridique

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

connaissant droit des Stés. Env. C.V. et prétentions à Concorde Européenne Audit Fiduciaire de l'Est. 21 bis, r. Lord-Byron, Paris-8e.

Importante filiale d'une société allemande RECHERCHE URGENT :

SECRÉTAIRE DACTYLO EXPÉRIMENTÉE

bilingue français, allemand, intérêt du poste évoluant en fonction des capacités, possibilité secrétariat de direction. Env. C.V. : KALLFASS, 72, av. Félix-Faure 92000 NANTERRE, ou tél. M. NAVARRO : 204-07-53.

Recherche pour poste stable à Clichy 92

SECRÉTAIRE CCIALE

EXPERIMENTEE STENO (Pr. Del.) DACTYLO 52.000 F par an. Tickets restaurant, mutuelle. Ecr. avec C.V. sous référence Nº T 02100 1M REGIE PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

information divers

POUR

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

Pour connaître les emplois offerts Outre-Mer, Etranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie), demander la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Monthyon, Paris (9e).

représent. offre

POUR LANCEMENT SYSTEME DE PROTECTION électronique contre les RONGEURS NUISIBLES seul sur marché. Recherchons

M.C. EXCLUSIFS

PARIS - PROVINCE
Bien introduits, dans secteurs grandes surfaces, entreprises, coopératives, exploitations agricoles, élevage, etc. Age indifférent. Tél. ou écrire SOPROREC 177, bd de Créteil, 94100 St-Maur Tél. 889-42-15

capitaux ou proposit. comm.

ADT, INC.

INCREASE YOUR CAPITAL in the Most Expanding Area in U.S.A.

Our group one of the most active in land and income properties propose a large range of lands for industry and housing in

LAS-VEGAS

Return on investment 30 % yearly. Loan possible. Tax 2 % Write to ADT. INC. 2037 OTTAWA DRIVE DE SYSTEMES TEMPS REEL

Contact ou representative in Paris :

DATA BANK, 5, rue Bellini, 92800 PUTEAUX. Tél. : 774-72-14 or 778-93-99.

Vds EST-PARIS, opportunité excep. pour INVESTISSEUR TERRES SABLIFIERES avec ou sans terres de culture et ensemble moderne d'élevage agricole + pav. neuf, vendu ensemble ou séparém., premier contact confidentiel. - 265-64-11.

Vous cherchez pr la Suisse un partenaire actif avec bureau et locx de stockage. Nous sommes une jeune entreprise ds le sect. de distrib. d'articles de marque av. expér. intern. Ecrivez-nous au chiffre 1208 Zb, Orell Füssli Werbe AG, CH-8022 Zurich.

occasions occasions

La S.A.E. - Dép. ÉVREUX

cède une chaîne complète d'impression typo avec presse rotative Albert, de capacité 24 pages format quotidien, plus une couleur d'accompagnement.

Ensemble du matériel visible en état de marche à Louviers (Eure) - Zone industrielle, rue de Lery.

enseignem.

APPRENDRE L'AMERICAIN à

L'AMERICAN CENTER

261, bd RASPAIL, PARIS-14e

Tél. : 633-67-28.

SESSION INTENSIVE du 30 JUIN au 11 JUILLET pour :
- Gens pressés ;
- Lycéens en mal d'anglais ;
- Touristes.

METHODE ORALE
Cours dans la journée et le soir

Inscriptions du 2 au 26 juin

EGALEMENT COURS PRIVES

cours et leçons

ANGLAIS INTENSIF

Juillet, professeur angl., amér., Cent. Paris. Prix modéré. Téléphone : 634-42-62.

travail à domicile

Dactylographie raffinée de vos manuscrits sur I.B.M. à sphères. Tél. : 373-93-27.

Secrétaire Direction confirmée frappe tous textes sur I.B.M. boule. — Téléph. : 961-21-26.

Compt. H. 28 a., réf., ch. thèse ou scénar. à taper sur mach. à domicile. Tél. : 357-24-68.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Collaborateur journal vend 304 Peugeot blanche, 1975, 57 000 km.
TRÈS BON ÉTAT
911-27-42.

A vendre DAF-Marathon, 1973, 65.000 km. Idéale 2e voiture. 3.000 F. Tél. : 236-47-11.

8 à 11 C.V.

Particuliers vendent VOITURES 6 à 9 mois d'occasion. Tél. à Comité d'Etablissement Automobiles PEUGEOT Siège. Tél. : 502-11-33, P. 3440 de 9 h. à 11 h. et de 14 h. 30 à 16 h.

+ de 16 C.V.

Mercédès 280 S.E., bleu ciel métal., 79, B.A., cuir. Etat neuf. Tél. heures bur. : 543-10-01 - 45-54.

locat.-autos

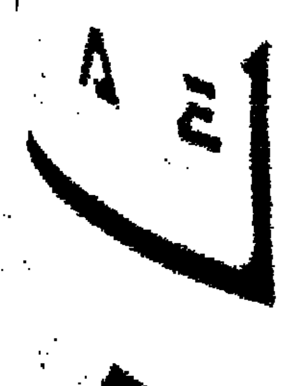
LOUEZ 1 VOITURE
C'EST AVANTAGEUX

EXPRESS ASSISTANCE
Le moins cher des loueurs.

TÉL. : 504-01-50.

véhicules utilitaires

Garage BERTHOLET Frères 08240 Buzancy, cherche camion SAVIEM ou UNIC/FIAT, plateau et benne P.T.C. 3 500 kg. (24) 30-00-55.



هكذا من الأصل

demandes d'emploi

CHEFS D'ENTREPRISE
VOTRE DEMANDE :
Jeunes diplômés grandes écoles.
● Dynamiques, fiables;
● Sérieux, efficaces ;
● Goût de la négociation ;
● Facilité de contact.
NOTRE OFFRE :
ESSEC
Sc. ECO IEP
DECS IAE, etc.,
dont nous garantissons l'adaptation au poste.
AFIPEC : 281-13-44.

J. H. 28 ans, BTS-DECS, expér. 3 ans de cabinet, désirant s'orienter vers fonction administrative ou personnel ds entreprise, banque, assurances. Etudie toutes propositions. Ecr. nº T 020.944 M, REG.-PRESSE 85 bis, r. Réaumur 75002 Paris.

J.F. 29 ans, format. supérieure, bilingue anglais, expérience enseignement, mode, parfums, beauté (marketing, relations publiques), cherche situation. Egalem. intéressée par presse, édition, publicité... Ecrire à Mlle OLIVÉ, 71, av. de Villiers PARIS-17e. Téléph. : 267-19-49.

TRADUCTEUR
Nté all., fr.-angl.-ital., dipl. d'Etat. 35 ans, marié, 2 enf. Lgues exp. traduc. techn. + tt genre, ch. poste stable, étudie ttes propositions.
Ecr. nº 8.580 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced 09

DIRECTEUR DES VENTES
dans secteur électronique
35 ans, sérieuses références.
Négociation, encadrement, budget, définition stratégie, organisation.
Situation aléatoire s'abstenir.
C.V. ss demande en précisant activité. Discrétion absolue.
Ecr. nº 2.453 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

RELATION PRESSE
Hme 30 ans, ens. sup., 8 ans d'exp. étud. ttes propositions. Tél. : 541-77-52 après 18 h.

CYCLE SUP. DE CO. ACHAT INDUSTRIEL
Expérience achat, négociation, comptabilité, cherche poste à responsabilités.
Ecr. nº 96.738 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DOCUMENTALISTE INTD
Maîtrise d'angl., espagn. lu, écr. parlé, 2 an. d'expér., ayant créé centre de docum. rech. poste à responsabilités. Libre de suite.
Ecr. nº 2.458 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

TRADUCTRICE-INTERPRÈTE
Allemand - Anglais - Français Espagnol
Membre S.F.T., étudie ttes propositions. Téléphoner 093-02-86 et 439-52-55.

HEC, CADRE EXPORT
26 ans, exp. animation réseau agents Europe + promotion des ventes U.S.A. - Parf. bil. anglais + allem., Esp. étud. ttes prop. terrain export mark. Tél. 745-78-45, après 17 h 30 Ecr. C. BALAY, 87, av. Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

J.F. 24 a. Maîtr. DROIT PRIV. Ch. emploi. Etudie ttes propos. Ecr. nº 8.550 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 24 a., Russe, allem. parl., écr. couramm., diplôm. univ., longs séj. Moscou, Allemagne, étudie toutes propositions. Ecr. nº 2.441 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 27 a. Ag. tech. frigoriste AFPA + 5 a. exp. compt. + angl. cour. Lib. im. rech. empl. techn. Installat. S.A. V. maintenance. Suivi clients. Ecr. nº 2.443 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune cadre, maîtrise de gest., 2 ans contrôle de gestion, ch. emploi Paris ou Sud-Ouest. Ecr. nº 2.459 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced 09.

Communicat./promot. des vtes, Américaine 33 a., 5 a. exp. publicité, relat. publ., prom. prod. industr. de haute technologie. anglais, français, italien, rech. poste corresp. à expér. en Sté ou Agence dynamique. Ecr. nº 96.799 M. Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Officier supérieur, 42 an, cherc. poste responsabilité métropole ou étranger pour entreprendre 2e carrière. Ecr. sous nº 8.600 « le Monde » Publ., rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

Cadre Cial 44 ans, 17 ans expér. petite, gde distribution biens d'équipement de la maison rompu contacts tous niveaux. Maîtrise direction par objectif, encadrement représentants, gestion, etc. Etudierait ttes propositions de préférence gde distribution. Libre rapidement. Ecr. Nº 2.448 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75247 Paris Ced 09.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
J.F. 28 ans, 5 ans expér., B.T.S. esp., angl. + licence d'allemand, cherche emploi au MAROC. Etudie ttes prop. Ecr. Nº 8.579 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris, Ced. 09.

ECRITURE, REECRITURE, ENTRETIENS
textes à écrire ou réécrire ? études, rapports, synopsis, chansons... textes d'intérêt global et spécif. (élevage agro médecine.)
personne pour le faire ?
et vous,
pas le temps ?
pas inspiré (ée) ?
la flemme ?
étranger (ère) et n'écrivant pas très facilement en français ?
Vous parlez en conférence... et... personne pour se déplacer et écrire les textes dont vous aurez besoin ?
Besoin d'une personne pour entretiens non directifs ? semi-directifs ouverts ?
Femme, 40 ans, sociologue, expérience expert N.U.
Tél. : 567-25-34.

Psychologue-psychothérapeute maghrebin. D.E.S.S.-D.E.A. de psychologie clinique. Parlant l'arabe et le berbère, 5 ans d'expérience enfance inadaptée, ch. empl. Étud. ttes propositions. Ecr. Nº 2.451 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75247 Paris Ced 09.

CADRE FEM.
parfaitement trilingue,
Franç. - Angl. - Ital.
rompue négociat. internat. pour compte grands magasins U.S.A., désire prendre en main service export. M.E. connaiss. approf. marchés Europe - Amérique du Nord pour biens de consommation. Rég. Rhône-Alpes. Ecr. Havas nº 40.471.B.P.297, 38044 Grenoble

H. 39 a. Chimiste DEA + 9 a. exp. lab. + dip. gest. organ. et inform. cherche empl. en rap. Ecr. nº 2.461 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

J.H. 30 ans, Bac E, licence droit, 10 ans expér. gestion personnel, commerciale, administrative et financière divers secteurs d'activité, ambitieux, dynamique, goût des contacts, cherche poste attaché direction d'un dirigeant de P.M.E. ou similaire. Etudie ttes propositions. Libre début septembre. Ecr. ss nº 7.841, PUBLIFOP, 29, rue Bleue, Paris 9e, qui transmettra.

J.F. 18 ans, étudiante, dispon. vacances, rech. emploi saison. Tél. (37) 38-93-59.

Secrétaire, 25 ans, 19 mois exp. France et 3 ans en R.F.A., rech. sur Paris emploi de secrétariat bil. allem. ou tril. anglais, sté allemande de préférence. Dispon. mi-août. Ecr. nº T 020.973 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

UNIVERSITAIRE, 34 ans, Agr. de lettres, ancien élève E.N.S., expér. enseignement et relat. culturelles en Afrique et Moyen-Orient. Allemand, anglais. conn. arabe. Célib., étud. ttes prop. France ou étranger. Ecr. nº 2.462 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Dame 35 ans, excell. présentat. ch. emploi standardiste, hôtesse accueil ou travail à domicile. Tél. 357-24-68.

Docteur en droit, sc. po. (H.), 46 a., spécial. droit aff. import., expér. redressements, rapprochements, cessions d'entreprises étudierait proposit. de Conseils, Groupe financier ou Banque. Ecr. nº 2.456 « le Mnde » Publ 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced 09.

J.F. 25 ans, maîtr. lettres, parlant cour. anglais, Etudie toutes propos. demploi créatif région Paris ou province. Disponible voyager étranger. Grande facilité d'adaptation ttes situations. Tél. hres repas (16-35) 86-06-27 ou écrire S. Maillard, La Vannepré, 76117 Incheville.

Ancien journaliste cadre 35 ans ancienneté, spécialisé cotacts humains, autorité et bon enquêteur cherche situation intéressante. Répondre seulement par lettre avec propositios précises (travail et rémunérat. offerts). Ecr. nº T 020.938 M Régie Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 36 a., I.A.E., droit, langues, basic et pascal, 9 ans, dir compt. France et Afrique, ch. pour rentrée empl. valant stage expertise comptable. Ecr. nº 2.457 « le Monde Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced 09

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
● INGENIEURS toutes spécialisations
● CADRES administratifs, commerciaux
● JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE SUPERIEUR CHIMIE. — Grande école - Expérience technique étendue - Chimie organique et matières plastiques - Commerciale - Administrative - Sécurité - Environnement - Parlant anglais, espagnol et allemand.

RECHERCHE : poste responsabilités commerciales ou études (section BCO/LA).

H. 45 ans. — Diplômé E.C.O.I.P. - Cadre commercial PME - Position VRP - Responsable d'un département produits imprimerie - Expérience réussie de treize ans dans animation et responsabilité des ventes, organisation et approvisionnement des produits et gestion des stocks — Une habitude des contacts à haut niveau.

RECHERCHE : Fonctions similaires ou approchantes (Section BCO/E).

CADRE TEXTILE. — H. 30 ans - 6 ans d'expérience dans filatures à tissage toutes matières - Fonctions exercées : chef de fabrication - direction achat matières premières, prix de revient - Gestion de stock - Achat de matériel.

RECHERCHE : situation similaire ou technico-commerciale (Section BCO-JCB).

CADRE BANCAIRE, classe VII. — 36 ans - E.S.P.A. option économie et finance, commerce moderne - Stages divers bancaires - 11 ans d'expérience (crédit immobilier - exploitation - gestion - inspection internationale)

RECHERCHE : situation dans toutes sociétés désirant développer service financier - Paris - B.P. (Section BCO-JCB).

ANPE

s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

HALLES CLERY
BELLE RENOVATION PPTAIRE vd GD STUDIO et GD 2 P. 325-63-00.

3e arrdt.

5 P. 110 m2 à rénover + serv., gar., balc. 720.000 F - 575-23-75

MARAIS rue de Saintonge
Propriétaire vd 2 très gds 2 P. rénovés. - 325-63-00.

4e arrdt.

ILE SAINT-LOUIS - DUPLEX
135 M² STYLE PETITE MAISON
Décor raffiné - ORIGINAL
Réception + 3 chbres, 2 bains. 633-29-17 - 577-38-38

5e arrdt.

BROCA-CENSIER - 354-95-18
Séj. 50 m2, 4 chbres, plein ciel
TERRASSE 150 m2 Soleil

6e arrdt.

R. D'ASSAS ravissant duplex liv., 2 chbres, 2 bains, terrasse, balc. Exclusivité GARBI. 567-22-88.

VAUG.-Luxemb. Imm. XVIIe, 5e sans asc. 4 P. Ptres appar. Pet log., 2 terras., caract. EXCEP. EUROPA. - 705-24-10.

SAINT-PLACIDE tr. b. 5 P., 136 m2 env., 2 chbres de serv. 387-27-60.

34, RUE DAUPHINE
Studio tt cft 165.000 F, 2 fenêtres, 4e étage, visite mardi, 13 h. à 15 h. 297-40-86.

7e arrdt.

INVALIDES excep. 1er ét. sur joli jardin, séj. + 3 chbres, 110 m2, soleil, bel imm., réc. 1 550 000 F. - Parlel. 622-22-56.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND.
Du STUDIO au 4 P. GARAGES. Sur place, 11 à 19 h. 550-21-26.

CHAMP-DE-MARS Fond de cour
280 M² - 2.000.000 F
MAISON D'ARTISTE 550-34-00

8e arrdt.

14, RUE DES SAUSSAIES dans bel imm. face Ministère appart. 5 pces 150 m2, s. pl. demain 1er juillet, 13 à 19 h. Pasteyer, 266-35-84, le matin.

EUROPE 6 pièces. bains, 140 m2, parfaitement aménagé. MICHEL & REYL - 265-90-05

9e arrdt.

St-Georges beau 6 P. 140 m2 tt cft, chbre service, 2e ét., bel imm., soleil. 1 300 000 F. - 622-22-56.

10e arrdt.

10e Hauteville, gd Studio, ét. élevé 36 m2 + terrasse 15 m, Sud. - 242-84-67.

14e arrdt.

Vds petit 3 P. ds imm. ravalé, cuis., s. de bns, parf. état, calme, libre début 81. 563-52-35.

DENFERT Campagne à Paris
VILLA 300 m2, 9 P., dans PARC
Calme, parking - 354-42-70.

15e arrdt.

DUPLEX
Imm. récent., 4e étage, chbre, bains, w.c., parking, 175.000 F. Téléph. notaire : 555-07-64.

16e arrdt.

BD SUCHET (dans voie privée)
85 m2, dble liv. + 2 chbres. GARBI - 567-22-88.

EXELMANS 100 m du Métro
imm. stdg, 6e étage, ascenseur, ensoleillé, entrée, dble living, chambre, s. de bains, dressing, cuisine, balcon, v.-ordures, asc., service. PRIX INTERESSANT. S/pl. sam., dim., lundi 15-18 h. 72 BIS, RUE MICHEL-ANGE.

ÉTOILE-TROCADÉRO
ét. élevé appt divisible 380 m2. 551-68-39 de 9 à 13 heures.

A SAISIR Excellent 16e rue La Fontaine
Studio 35 m2 tt cft, tr. ensoleil., entrée, cuis., bains, chbre, cave, 5e étage + asc., imm. P. de T.
PRIX TRÈS INTÉRESSANT
GID 281-33-35/34, de 10 à 20 h. 257-61-62/89, domicile

18e arrdt.

MAIRIE 18e Bel imm. pierre de taille ravalé tapis escalier, entrée, 2 pces, coin cuis. éq., w.-c., bains moderne, chf. cent. Idéal pour location. Px 180.000 F Vr pptaire mardi, mercredi de 14 h. 30 à 19 h., 96, rue ORDENER 18e.

ATELIER DUPLEX
au pied du SACRE-CŒUR, séjour avec poutres, 2 chambres, 2 bains w.-c., à neuf. 766-87-81

19e arrdt.

BUTTES CHAUMONT (Près). Bel appt, liv; dble + 2 chbres, tt cft + grand grenier aménageable. — 750.000 F. —634-13-18.

20e arrdt.

LA CAMPAGNE A PARIS
MAISON DE CHARME
7 P. jardinet, garage soleil, vue dégagée - 550-34-00

Région parisienne

92 Hauts-de-Seine

A SAISIR ASNIERES MAIRIE Résidentiel + Mo
Excell. imm. ancien P. de T.
3 P. tout confort ensoleillé, 63 m2 + cave + cabanon
2 P. 37 m2 avec confort Spécial INVESTISSEUR
PRIX TRÈS INTÉRESSANT
GID 281-33-35/34, de 10 à 20 h. 257-61-62/89, sam. et dim.

NEUILLY MAILLOT
BEL IMM. STANDING. 2e étage ASC., BALC., CALME, SOLEIL
GD LIVING + 3 CHBRES
2 salles bains, placards, TT CFT
PRIX 1.250.000 F
Petits travaux à prévoir possible par nos soins. Vis. s/place mardi, mercredi, de 14 à 18 h :
12, RUE D'ARMENONVILLE ou Tél. 526-51-33

94 Val-de-Marne

EXCEPTIONNEL
SUR BOIS DE VINCENNES
Living, 3 chambres, balcon, état impeccable + chbre service + dble box. Prix 1.300.000 F.
NEVEU ET CIE 743-96-96

Province

ANTIBES Plein Centre - Appt 4 pièces, cuis., salle de bains + tél. Prix : 360.000 F. Ecrire à M. GUY CHARBIT, LA CROISETTE 2000 CANNES. Tél. : (93) 99-38-13.

appartem. achat

PAIE CPT CHEZ NOTAIRE. ACHETE 2 à 4 pces, Paris, bon quartier, avec ou sans confort. Mme LEULIER : 261-68-81 ou le soir : 900-56-51.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La-Motte-Picquet (15e), 566-00-75, rech. Paris, 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

RECH. appts 1 à 3 pces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou sans travx. Paiement COMPTANT CHEZ NOTAIRE Tél. : 873-23-55, même le soir.

ACHÈTE COMPTANT PARIS
BON QUARTIER, URGENT, 2-4PIECES. Tél. 873-20-67.

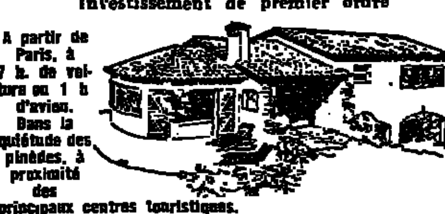
appartements occupés

ALÉSIA
3 P occupé, loué loi 1948, dame seule. Soleil. 563-52-35

Immobilier (information)

Soleil d'Espagne **COSTA BRAVA** Qualité de vie
Investissement de premier ordre

A partir de Paris, à 7 h. de voiture ou 1 h d'avion. Dans la quiétude des pinèdes, à proximité des principaux centres touristiques.



VOTRE VILLA AU BORD DE LA MER
UN RÊVE RÉALISABLE
Bungalows dès **140.000 FF**
Excellentes possibilités de location.
VOTRE GARANTIE : nos 15 années d'expérience.
Nos 850 clients en Europe. Notre position dominante sur le marché immobilier.
Profitez de nos visites hebdomadaires sur place, en avion ou en train, à des conditions très avantageuses.
Pour information, retournez le coupon ci-dessous à
DECESA FRANCE
87, rue de La Tour. 75016 PARIS.
DELEGATION GRUPO INMOBILIARIO AGA
M-27

Nom et prénom :
Adresse :
Tél. :
NP : Localité :

locations non meublées Demande

Paris

PROPRIETAIRES LOUEZ **SOUS 48 H**
SANS FRAIS VOS APPTS 261-53-88

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav., Hte banl. Loy. garantis. 5 000 max 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appats de standing 4 P et plus. 285-11-08.

immeubles

Recherche imm. libre ou occupé, PARIS BANLIEUE. Pierre BLUM : 265-64-11.

constructions neuves

EN SUISSE
sur les rives du
LAC DE GENÈVE
dans un site paradisiaque, nous avons construit pour votre bonheur et votre joie de vivre
des appartements et studios
qui vous feront rêver.
Pour une documentation gratuite et sans engagement adressez-vous à
C. Truan AGENCE ROMANDE IMMOBILIÈRE S.A.
Galeries BENJAMIN CONSTANT 1
1003 LAUSANNE - Suisse - Tél. 021-20 70 11

NOM .... Prénom ....
Rue ....
....
Ville .... Pays ....

locations non meublées Offre

Paris

MIROMESNIL BEAU STUDIO tt conft, 1 300 F + charges. 544-58-38.

CHAMP DE MARS
SUFFREN propriét. loue living, 2 chbres, 4.800 F. T. : 551-63-12.

17e Compagnie d'Assurances loue dans immeuble ANCIEN PIERRE DE TAILLE
— Studio 45 m2, 1.600 F + ch.
— 3 pièces 96 m2, 3.400 F + ch.
— 4 p. 103 m2, 3.600 F + ch.
H. LE CLAIR : 562-71-94.

GID Administrateur de Biens 21, rue de Douai, Paris-9e
LOUE Appts vides tout confort Paris et banlieue
13e Studio ancien 800 F + ch.
14e Alésia, 3-4 p., 2.500 F + ch.
17e Pl. Clichy, 2 p., 1.400 F + ch.
19e Studio récent, 900 F + ch.
Boulogne, 3 p., 1.400 F + ch.
Meudon, 3-4 p., 2.500 F + ch.
Bureau : 281-33-34-35, 10 à 20 h.
Dom. : 257-61-62-89, samedi-dim.

Région parisienne

PONTOISE
résidentiel maison, séjour double, bureau 5 chambres, cuis., s. de bains, cab. de toil., grand jardin, garage, 4.500 F. Libre. Tél. : 032-08-50.

MASSY (ESSONNE)
APPARTEMENTS A LOUER SANS COMMISSION
3 PIECES 76 m2 + 13 m2 loggia, loyer 1.434 F, charges 391 F.
4 PIECES 90 m2 + 13 m2 loggia, loyer 1.658 F, charges 489 F.
5 PIECES 105 m2 + 13 m2 loggia, loyer 1.926 F, charges 587 F.
S'adresser au Gardien : 1, rue Nationale 920-48-90 ou 920-48-92

villas

A 8 km Nîmes, part. vd villa P 8, conf., pet. jard., libre. Px : 50 U. Tél. : (66) 64-51-44.

VAL-D'OISE A-13, 70 km de Paris - S/6.000 m2 terrain clos, superbe villa gd stdg, très belle récept., 5 ch., 4 s. de bains. Renseignements tous les matins, T. : 551-68-39.

AULNAY-SOUS-BOIS
Particulier vend villa 200 m2 (8 pcas, tout conf., 2 s. de bns + cabinet de toilette + 3 w.-c.). Avec garage sur terrain de 500 m2 clos.
Px : 620.000 F - Tél. 866-39-75. Possibilité profession libérale.

10 km de VERSAILLES
villa 1972 plain-pied 175 m2, séj. 40 m2, cuis. equipée, 4 chbres, 2 bains, gar. 2 voitures, chf individuel gaz. Jard. 800 m2, 735.000 F. 954-68-60.

BRY-SUR-MARNE
QUARTIER RESIDENTIEL
6 P plain-pied, grand confort, garage, splendide jardin. 770.000 F - ROCHE : 532-66-10.

pavillons

ORRY-LA-VILLE (60)
25' gare du Nord,
bord. forêt, pavillon 74, ss-sol total, séjour, 3 chbres, s.-de-b., cab. toil., grenier aménagé, 3 ch., cab. toilette. Terrain 650 m2. Libre suite, 500.000 F. Tél. 078-09-13.

villégiatures

Landes 20/8 au 10/9 Charmant pavillon dans parc. Prox. mer et lac. Tél. : 48-09-30, le soir.

terrains

Côte d'Azur-Saint-Paul Terrain plat ensoleillé - P.C. Tél. : (93) 32-99-30.

Partic. vend plusieurs hectares TERRAINS CONSTRUCTIBLES dans village à 6 km de Mende (Lozère), préfecture, conviend. à promot. immobilier, comités d'entreprise, colonie de vacanc., placement foncier (eau de source, électricité, téléphone). VUE PANORAM. MAGNIFIQ. (Gorges du Tarn à 40 km) Ecrire : Maurice Seguin, 35, rue Alexandre-Dumas, 91270 VIGNEUX-SUR-SEINE.

Disposons terrains à bâtir construct. verticale, horizontale. Côte méditerranéenne. Recherchons promoteurs. Ecrire : LA MONTSEM, 31, rue Héliot, TOULOUSE.

manoirs

Allier
MANOIR
Grd style
déb. XIXe, 10 p. Tt conf. Mais. Gard., 5 p. Gdes dépend. Parc planté 2 ha env. doc. + phot. : Cab. PEZET 03500 Saulcet. Tél. : (70) 45-35-70.

fermettes

10 km EVREUX
véritable fermette normande entrée carrelée, séjour, pout., cuisine, 5 chambres, s. d'eau, w-c, chf. cent., gar., s/2.000 m2 terrain planté. Prix : 400.000 F.
AVIS 58, rue Saint-Louis, EVREUX
Tél. : (32) 39-28-16 ou 274-24-45.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

bureaux

Votre SIÈGE SOCIAL
BURX MEUBLES - TELEX
PARIS 8e - 9e - 15e
CONSTITUT. DE SOCIÉTÉS
prix compét., délais rapides.
ASPAC : 281-18-18 +.

CONSTITUT. DE SOCIÉTÉS
Votre bureau ou siège social, démarches, perman. téléphoniq. ACTE S.A. PARIS - 261-80-88 MARSEILLE (91) 93-11-13

QUAI AUX FLEURS
Propriétaire vend directement bureaux libres en toute ppté, 9 P. 200 m2, SITUATION EXCEPTIONNELLE. Vue sur la Seine - Téléphone : 887-08-21.

800 F le m2 l'an RUE ROYALE
Beaux bureaux. Ecr. nº 72.485, I.P.F., 12, r. de l'Isly, Paris 8e.

CONSTITUTION de S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales Tous services **355-17-50**

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

propriétés

10 KM SAINT-TROPEZ
Dans domaine privé 800 m mer, villa avec piscine. Superbe vue mer. 16 (94) 79-22-70 - 255-04-51.

VAR - PROVENCE
A vend. mas avec piscine, 1 ha ou 25 ha. Tél. le soir 010/414668. Richard, 81, rue Arthur-Hardy, 1350 Limal - Belgique.

NORD REGION DE VALENCIENNES
MONASTÈRE
avec dépendances, sur 4 HA
Possibilité lotissement
JOUBERT & ANDRE
5, rue Alphonse-de-Neuville, 75017 PARIS - 766-50-45.

A VENDRE très belle affaire
20 km de COGNAC
1 logis charentais (7 pièces) tt confort : 1 maison charentaise (en retour d'équerre) grand séjour 45 m2, 5 chambres + locaux commerciaux comprenant magasin d'antiquités 100 m2 + niveau de 60 m2, magasin contigu 35 m2 avec loggia, appartement rustique av. mezzanine, séjour, cuis., s. bains, 2 chambres. Le tout sur un terrain de 5.000 m2 pelouse, jardins d'ornement, potager et fruitier. Ecr. nº 6.255 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

15 km de ROANNE
vds propr. 102 ha seul tenant, terres, prés, bosquets, maison de maître, fermes.
Ecr. nº T 20574 M, Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

maisons de campagne

AMBLENY (02)
Dans un beau cadre de verdure à 10 km de SOISSONS tout près de la vallée de l'Aisne, des étangs de pêche et proche des forêts de Retz et de Compiègne.
Je vends
MAISON DE CARACTÈRE
(indépendante)
en pierre de taille,
4 p. cuis., très beau grenier aménageable, eau, électricité, 150 m2 habitables + 400 m2 de jardin.
Prix : 180.000 F + frais.
S'adresser Agence R. BILAT, 20, av du Général-de-Gaulle, 02200 SOISSONS.
Téléphone : (23) 59-41-90 et hors bureau : (23) 55-32-46. (sauf dimanche).

A VENDRE
MAISON DE CAMPAGNE A SOLIGNY-LA-TRAPPE.
Orne dans la forêt du Perche, 3 P., cuis., s. de b., w.-c., terr. 1.700 m2. Prix : 180.000 F. Tél. à partir de 14 h. : 827-57-02.

viagers

NEUILLY près BOIS, 4 Pièces occupées par couple 91-96 ans, 460.000 F. + 8.000 F/mensuel. VALEUR LIBRE : 1.250.000 F.
F CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

STE spécialiste VIAGERS
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garanties Etude gratuite discrète

OFFICIERS MINISTÉRIELS

ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vte au Palais de Justice de Versailles
Le mercredi 9 juillet 1980, à 10 h.
APPARTEMENT & CAVE
dans un ensemble immobilier sis 27 et 29, rue Rieussec, 5 à 11, Sente du Grand-Chalet et 7 et 9, avenue Henri-Welschinger, à
VIROFLAY (Yvelines)
Mise à prix : 30.000 francs
S'adresser à VERSAILLES au cabinet de Me Xavier SALONE, avt, 19, rue Ste-Sophie, t. 950-01-89. Au greffe du trib. de gde inst. où cah. ch. déposé.

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice de NANTERRE
Le MERCREDI 9 JUILLET 1980, à 14 Heures
UNE PROPRIÉTÉ à MEUDON-BELLEVUE (92)
53, route des Gardes (anc. nº 34 bis) - 20, rue Charles-Desvergnes
MISE A PRIX : 190.000 F. - S'ad. Mes LEOPOLD-COUTURIER
et BETHOUT, avocats associés à PARIS, 14, rue d'Anjou. Tous avocats pr. les Trib. de Gde Inst. de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE, CRETEIL. Sur les lieux pour visiter.

Vente au Palais de Justice de VERSAILLES (Yvelines), 3, place A.-Mignot
LE MERCREDI 9 JUILLET 1980, à 10 HEURES
PROPRIÉTÉ à CONDÉ-SUR-VESGRE (78)
composée d'un principal corps de bâtiment et de deux bâtiments et grand terrain d'agrément
LIEUDIT « CHAMPTIER de POULANPONT »
Le tout d'une contenance de 18.250 mètres carrés.
MISE A PRIX : 600.000 Francs
Pour tous renseignements, s'adresser à Me PHILIPPE JOHANET, avocat à VERSAILLES. 21, rue des Etats-Généraux - Téléphone : 950-03-28

Vente au Palais de Just. de CRETEIL le JEUDI 10 JUILLET 1980 à 9 h. 30
EN UN LOT :
UNE PROPRIÉTÉ
Contenance 320 m2
sise à
CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94)
30, rue Auguste-Taravella et rue Saint-Joseph, sans numéro à l'angle de ces deux voies
MISE A PRIX : 180 000 F
(pouvant être baissée d'un quart à défaut d'enchère)
S'adresser pour tous renseignements à :
la S.C.P. d'avocats Armand-René CERVESI et Catherine BELFAYOL-BROQUET, 166, bd Haussmann, à PARIS 8e (Tél. 562-19-94 - 526-21-96). Tous avocats postulant près les tribunaux de Grande Instance de CRETEIL - PARIS - BOBIGNY - NANTERRE et d'EVRY-CORBEIL. Et sur les lieux pour visiter.

VENTE au Palais de Justice de NANTERRE, le 9 juillet 1980, à 14 h.
UNE PROPRIÉTÉ à NANTERRE (92)
170-172, RUE ALFRED-DEQUEANT
d'une superficie totale de 1.510 m2, comprenant divers bâtiments à usage d'habitation de bureaux, et à usage commercial ou industriel.
MISE A PRIX : 250.000 Francs
S'adr. Mes Philippe BROUSMICHE Jeune, P. Xavier SIMONNET, Daniel PAQUET avocats associés à PARIS (8e), 11, rue de Rome 387-48-68

Le Monde

équipement

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

UN BILAN A LA VEILLE DE LA SESSION D'ÉTÉ

L'État refuse toujours aux régions les moyens d'attirer les emplois dont elles ont besoin

A la veille de la session d'été des assemblées régionales — les conseils régionaux sont convoqués pour les premiers jours de juillet — et au moment où quatre préfectures de région changent de titulaire, le gouvernement fournit dans une série de réponses à des sénateurs de l'Union centriste des démocrates de progrès (U.C.D.P.) publiées au « Journal officiel » du 20 juin, des précisions sur le rôle que les régions peuvent avoir dans le domaine du développement économique.

A M. Pierre Schiélé (Haut-Rhin), qui demande que les assemblées régionales, notamment leurs présidents, puissent recruter des fonctionnaires de haut niveau, des collaborateurs du préfet, « *afin de traiter en toute indépendance les problèmes qui leur sant soumis* », le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, répond tout net que, selon la loi de 1972, « *c'est le préfet et ses services qui instruisent les affaires soumises aux assemblées ; exécutent les délibérations ; assurent l'engagement des dépenses ; préparent et exécutent le budget* ». Mien n'est plus clair : le préfet c'est l'homme charnière, l'honne orchestre.

C'est lui ou le trésorier-payeur général — c'est-à-dire des fonctionnaires très représentatifs du jacobinisme administratif — qui sont responsables de la bonne gestion des ressources fiscales, ou d'emprunt, des régions. A eux donc de veiller à ce que les fonds régionaux soient utilisés avec le plus d'efficacité et d'opportunité. C'est ce qu'explique M. Chistian Bonnet à M. Edouard Le Jeune (Finistère) : « *L'attention des préfets de régions a été appelée sur la nécessité de veiller à ce que : d'une part, les crédits régionaux ne soient affetés qu'au finanment d'opérations d'investissement susceptibles d'être réalisées dans le courant de l'exercice, c'est-à-dire dont les projets sont techniquement prêts ; d'autre part, les fonds d'emprunts ne soient mobilisés que lorsque la situation de trésorierie l'exige.* »

Toutefois, pour assurer le fonctionnement des assemblées, les régions ont été autorisées à recruter huit agents (dont quatre d'encadrement), chiffre porté à douze en mars dernier, « *pour faire face aux besoins « nouveaux »* », précise M. Bonnet. Et le ministre d'ajouter : « *Les assemblées devraient désormais disposer d'un personnel suffisamment étoffé..., personnel qui peut toujours être renforcé lorsque la nécessité l'exige et pour une courte durée, pendant les réunions des assemblées par exemple, par du personnel vacataire.* »

Douze personnes, c'est un effectif manifestement « symbolique » qui met les élus et les membres des comités économiques et sociaux en évidente position d'infériorité par rapport au préfet. En Limousin, la mission régionale du préfet — et c'est vraisemblablement la plus légère de France — ne compte pas moins de dix-sept agents.

M. Kléber Malecot (Loiret), lui, aurait souhaité que les régions puissent financer des agences de développement écoonmique. « *Inutile d'envisager la création de nouveaux organismes,* tranche le ministre de l'intérieur, *car le dispositif existant actuellement répond de façon satisfaisante aux besoins de financement exprimés par les P.M.E.* » Sur ce point, d'ailleurs, on ne peut que suivre le gouvernement, qui n'a pas tort de considérer avec quelque sévérité l'inflation dans les régions d'organismes financiers de toutes sortes, parfois inefficaces, souvent inutilement concurrents.

On voit ainsi se créer à Nantes un Institut de partilcpation de l'Ouest (IPO) ; à Toulouse, un institut régional de développement industriel (IRDI) ; à Lyon, une société dénommée Siparex, et, dans le Nord, Participex, à côté des réseaux bancaires classiques et des sociétés de développement régional (S.D.R.). Or, depuis le décret du 27 juillet 1977 relatif aux fonds de garantie régionaux, les S.D.R., dont certaines ont près de vingt-cinq ans, ont pu nouer avec les deux assemblées régionales une collaboration étroite. « *De plus*, précise le ministre de l'écoonmie, M. René Monory, à M. Charles Zwickert (Haut-Rhin), *un élargissement des interventions de ces fonds a été introduit au début de 1980 avec la garantie de prêts pour le financement de l'innovation* ». Faire participer les régions au capital des S.D.R. « *nécessiterait une loi. Le gouvernement n'est pas favorable à cette formule car elle modifierait profondément l'équilibre actuel en substituant des fonds publics à l'épargne privée.* »

Le rôle des S.D.R.

Les sociétés de développement régional — dont beaucoup, de l'avis de la DATAR, n'ont pas joué le rôle d'entraînement qu'on attendait d'elles — devraient être les véritables fer de lance de l'investissement productif dans les régions et l'outil privilégié pour la collecte de l'épargne. Elles ont précisément été créées pour « *favoriser le développement des économies régionles sous forme soit de participation au capital social des entreprises, soit de prêts, soit de garanties d'emprunts. Depuis quelques années, l'Etat s'est d'ailleurs efforcé d'accroître les moyens d'intervention des S.D.R., par exemple en leur octroyant une prime pouvant représenter 25 ou 50 % du montant des prises de participation qu'elles souscrivent au capital des P.M.E. industrielles qui se créent ou étendent leurs activités* ».

Mais les responsables économiques et politiques des régions voudraient aller plus loin et disposer d'une liberté complète pour attribuer des primes aux entreprises, qu'elles soient artisanales ou industrielles, qu'il s'agisse de créations ou d'agrandissements d'entreprises. Le gouvernement, qui veut préserver la cohésion administrative des institutions régionales, considère toutefois qu'il serait dangereux de libéraliser complètemlnt le régime des primes. Car dans ce cas — et ce n'est pas faux — les régions riches, comme Rhône-Alpes, pourraient se montrer très généreuses, tandis que les moins favorisées (le Limousin) devraient, évidemment, consentir un effort fiscal par habitant beaucoup plus lourd. « *D'ailleurs*, précise M. Bonnet à M. Malécot, *depuis le 13 mai 1980, le montant maximum de la prime attribuée par les régions, qui était auparavant de 50 000 F ou 80 000 F, est unifié et porté à 100 000 F. Par ailleurs, et afin d'encourager notamment la création d'entreprises artisanales, le nombre minimum d'emplois à créer a été réduit de six à trois, étant entendu que, dans ce cas, le montant de la prime est fixé à 50 000 F.* »

Il serait désormais intéressant de savoir combien les primes d'origine régionale ont créé d'emplois et quelle a été leur efficacité économique comparée aux subventions diverses de l'Etat, financées par le budget national, et versées par le canal de la DATAR. C'est seulement au vu de cette étude — qui n'a pas encore été mise en chantier — qu'on pourra dire si les régions, les collectivités locales et les communes sont plus (ou moins) aptes que l'Etat à lutter contre la détérioration continue de la situation de l'emploi.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

TRANSPORTS

UN NOUVEAU CAR-FERRY SUR LES LIGNES DE L'ALGÉRIE

(De notre correspondant.)

Alger. — Sur les lignes de l'Algérie, un nouveau ferry flambant neuf, le *Liberté*, sorti des chantiers Dubigeon-Normandie de Nantes, armé par la Société nationale maritime Corse-Méditerranée (S.N.C.M.), vient de prendre la relève du *Roussillon*, vendu à une société grecque, qui avait cessé ses traversées depuis le mois de mars. *Liberté* peut transporter, à une vitesse de 21,5 nœuds, mille deux cent quarante passagers et ses garages peuvent accueillir quatre cent quarante voitures.

L'innovation principle est le remplacement, en classe économique, des longues rangées de fauteuils inclinés par des compartiments de quatre personnes, style S.N.C.F., dont les banquettes se transforment le soir venu en couchettes.

Le *Liberté* desservira, au rythme de trois rotations par semaine, Alger et Tunis. Sur les lignes algériennes, le *Liberté* se trouve en concurrence avec cinq car-ferries de la CNAN, la société algérienne de navigation, une concurrence d'ailleurs très théorique puisque les deux compagnies pratiquent les mêmes tarifs et ont passé entre elles des accords de coopération, la S.N.C.M. représentant la CNAN en France et la CNAN faisant de même pour la société française en Algérie.

La CNAN, qui a acheté ses bateaux au Japon, a été contrainte de se suréquiper pour pouvoir faire face à l'important trafic engendré par le retour en vacances des émigrés, surtout pendant l'été. Elle utilise, pendant les périodes creuses, ses bateaux à diverses fins et participe notamment au transport des pèlerins vers La Mecque. La société française n'a pas les mêmes possibilités et c'est pourquoi, tout en restant présente sur la ligne, elle n'y engage qu'un seul bateau.

D. J.

ENVIRONNEMENT

LE RASSEMBLEMENT ANTINUCLÉAIRE DE LA HAGUE

Un « Woodstock » normand gâché par la pluie

De notre correspondant

Cherbourg. — Annoncé comme un « woodstock » à la française, le rassemblement international organisé à 6 kilomètres de l'usine de La Hague par les comités locaux avec la participation de la coordination nationale antinucléaire, a frôlé le désastre. La pluie a, en effet, transformé en un formidable bourbier les 20 hectares de prés et de lande qui devaient accueillir les festivaliers.

Ils étaient pourtant nombreux ceux qui après Plogoff voulaient à nouveau témoigner contre le programme nucléaire français ou assister tout simplement à un spectacle de rock et de variétés. Mais la tempête qui a soufflé dans la nuit de vendredi à samedi accompagnée de pluies violentes puis de brouillard, des milliers de jeunes sont arrivés sac au dos par le train ou l'autocar, en voiture ou à moto. Le Festival a été transféré à Sainte-Mère-Eglise à 50 kilomètres de là où une dizaine de milliers de personnes selon les autorités et trente-cinq mille selon les organisateurs se sont finalement rassemblées, samedi soir, à l'abri du marché aux bestiaux.

Dans une ambiance désabusée et compte tenu de la présence d'inévitables casseurs, heureusement en petit nombre, on a dû toutefois déplorer des dégâts provoqués à Beaumont-Hague (vol avec effraction à la mairie et dans un garage) et à Sainte-Mère (vitrines de commerces brisées, église et monument aux morts profanés). Les militants antinucléaires se sont dépensés sans compter pour éviter les incidents et limiter les conséquences de ces bavures (les commerçants et les communes seront indemnisés). Les autorités locales se sont efforcées de leur faciliter les choses.

Les forces de l'ordre, pourtant elles aussi très nombreuses, sont restées dans leur casernement. Le sous-préfet a rapidement donné son accord au transfert de la fête. A ce moment-là, plusieurs milliers de véhicules convergeaient vers la Hague, et il était urgent de proposer autre chose aux manifestants, ce qui fut fait avec l'accord un peu forcé du maire de Sainte-Mère-Eglise, commune de mille cent habitants, la seule du Nord-Cotentin à être dotée d'un important parc à bestiaux convert.

Cette volonté de dialogue est un aspect nouveau des relations entre les écologistes et les autorités. Elle doit figurer au bilan de ce rassemblement, sauvé dimanche par le retour du beau temps. En revanche, malgré de nombreux appels, les syndicats et partis de gauche sont restés résolument à l'écart de la fête, à l'exception du P.S.U. et de la Ligue communiste révolutionnaire.

RENÉ MOIRAND.

Un plan, en cas de malheur

Les trois mille habitants des communes proches de la Hague ont reçu, voici quelques semaines, une plaquette leur expliquant ce qu'est le plan particulier d'intervention prévu en cas d'accident à l'usine de retraitement. Le document décrit les dispositifs de sécurité et détaille les précautions à prendre « *en cas d'accident de troisième niveau* », le seul à intéresser la population, puisque les deux premiers « niveaux » concernent les incidents ayant lieu à l'intérieur du site et sans émission de radioactivité.

En cas d'accident exposant les habitants de la presqu'île à des doses de radiation supérieures à 500 millirads/heure, la plaquette prévoit que le préfet peut prescrire le confinement dans un rayon de 2 kilomètres autour du site et l'évacuation dans un rayon de 5 kilomètres.

Le plan fixe aussi les moyens d'intervention, les centres de regroupement et les circuits de ramassage. C'est le maire qui est chargé de rencenser dans un délai d'une heure les personnes devant bénéficier d'une assistance particulière. Les consignes consistent essentiellement à bien se calfeutrer chez soi, à se mettre à l'écoute de la radio et à prendre certaines précautions avant de sortir ou de gagner le centre de ramassage si l'on doit être évacué.

Ce plan d'intervention, dont les imprécisions ont été critiquées par la presse locale et les écologistes, vient d'être mis à l'épreuve à Saint-Lô au cours d'un exercice théorique rassemblant les différentes administrations au siège de la protection civile. L'exercice a mis en évidence des lacunes à propos du rassemblement et de l'évacuation du bétail, l'insuffisance des moyens de transmission et l'impréparation des maires. Le chargé de mission aux affaires nucléaires, nommé par le préfet, a annoncé qu'un second exercice aurait lieu à l'automne.

● *Corse : manifestation contre la centrale du Vazzio.* — Une manifestation contre la construction d'une centrale thermique au Vazzio, près d'Ajaccio (Corse), a rassemblé, le samedi 28 juin, à Ajaccio, environ un millier de personnes, dont l'amiral Antoine Sanguinetti et M. Edmond Siméoni, responsable du mouvement autonomiste l'Union du peuple corse (U.P.C.). Cette manifestation étai torganisée par le comité anti-Vazzio, qui rassemble le parti socialiste, la C.F.D.T., l'U.P.C. et un syndicat de pêcheurs. Les manifestants ont réclamé l'abandon du projet, qui « *pourrait compromettre l'avenir de la Corse, peser sur la santé des Ajacciens et sur le micro-climat de la ville* ».

MAUVAISES ODEURS : L'USINE DÉMÉNAGE. — L'usine de produits chimiques S.T.P.C. de Joué-lès-Tours, en Indre-et-Loire, a annoncé son intention de fermer ses ateliers, de licencier les trente-huit membres de son personnel et de déménager dans l'Eure, puisqu'un arrêté du préfet lui impose une fermeture provisoire à cause d'émanations nauséabondes.

Une trentaine de riverains avaient, depuis huit mois, engagé une vigoureuse campagne pour faire cesser les émissions de gaz chargés d'insecticides.

● *Savoie : escalade contre les mines d'uranium.* — Un millier d'écologistes, ayant à leur tête M. Brise Lalonde, candidat aux élections présidentielles, ont escaladé, dimanche 29 juin, le col de la Madeleine, en Savoie, pour protester contre les recherches de gisements d'uranium entrepris par la société Minatome, dans la Tarentaise. L'ouverture de mines présente de gros risques pour les sites et pour les sources de la région, affirment les protestataires.

CIRCULATION

● *L'autoroute contourne Bayonne.* — Le contournement de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) par l'autoroute A 63 a été inauguré le 27 juin. Cette portion d'autoroute est longue de 6,1 kilomètres. Un pont de 100 mètres a été construit pour franchir la Nive et un autre de 470 mètres permettant de franchir l'Adour, la voie ferrée et une route départementale. Les automobilistes qui l'emprunteront devront payer 3,50 F de péage.

L'ÉNERGIE EN AUVERGNE : LE P.S. PROPOSE LA CRÉATION D'AGENCES RÉGIONALES

Une centrale nucléaire sera construite en Auvergne, sur l'Allier (*le Monde* du 25 juin). L'union régionale C.F.D.T. indique, dans une déclaration, qu'elle est hostile à ce projet.

Dans une brochure intitulée « Auvergne : les socialistes et l'énergie », M. Maurice Pourchon, député P.S., président du conseil régional, critique l'attitude de cette assemblée, au sein de laquelle les représentants du P.C. et ceux de la majorité ont demandé la construction d'une centrale.

M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., écrit, dans la conclusion de cette brochure : « *Est-ce qu'une région comme l'Auvergne ne recèle pas sur son sol les moyens — si l'assemblée régionale disposait de quelques pouvoirs — de s'équiper pour décentraliser, différencier et pour produire ? Voilà pourquoi nous sommes partisans de la création d'agences régionales de l'énergie ayant pour mission la mise en valeur de ressources énergétiques locales dans le cadre — bien entendu — d'une planification générale.* »

DEUX PLASTIQUEURS « ANTI-NUCLÉAIRES » ARRÊTÉS

Deux des auteurs de l'un des cinq attentats commis à Paris, dans la nuit du 26 au 27 juin, contre les sièges de sociétés fabriquant des matériels destinés à des installations nucléaires (*le Monde* du 28 juin), ont été arrêtés par les policiers de la brigade criminelle. Il s'agit de MM. Jean-Pierre Jacquet, vingt-trois ans, réparateur de télévision, et Jean-Jacques Smadja, originaire d'Oran (Algérie), surveillant d'internat, qui ont avoué avoir déposé une charge explosive au siège de la société Temaquip, rue Guenot (11e arrondissement), mais ont affirmé ne pas connaître les responsables des quatre autres plastiquages. Ils ont été déférés, dans la soirée du samedi 28 juin, au parquet, et inculpés d'attentat à l'explosif.

Les enquêteurs ont entendu, d'autre part, deux amis des suspects, MM. Lahouari Benchellal, vingt-cinq ans, originaire d'Oran, et Eric Wauquier, vingt ans, au domicile desquels avaient été trouvés un fusil de chasse à canon scié et des munitions. Ces deux personnes seront poursuivies pour détention d'armes.

Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

Peines d'argent pour les villes nouvelles

LES villes nouvelles devront accueillir dans les dix années à venir le quart, et peut-être même le tiers, des constructions neuves en Ile-de-France, prévoient les travaux préparatoires à la révision du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne. Les villes nouvelles, si souvent vilipendées, restent la clé de voûte de toute entreprise s'efforçant de maîtriser le développement de l'agglomération parisienne.

A regarder les choses de près, leur bilan est loin d'être négatif. Les immeubles ne sortent plus de terre n'importe où, n'importe quand, mais selon un plan, parfois contestable, mais cohérent. A l'ouest, à Saint-Quentin-en-Yvelines et à Cergy-Pontoise, les emplois ont suivi les logements, permettant de limiter les déplacements entre lieux d'habitation et lieux de travail ; les équipements collectifs arrivent plus vite que dans les autres ensembles neufs.

Mais les villes nouvelles traversent de graves difficultés financières. Leurs anciens habitants ne peuvent à eux seuls supporter le coût de la création d'un quartier neuf. Voilà pourquoi l'Etat et la région prennent en charge une partie des annuités d'emprunt de ces collectivités locales particulières et pourquoi le gouvernement accorde — par l'intermédiaire du groupe central des villes nouvelles, qui dépend du premier ministre — des subventions d'équilibre à celles d'entre elles dont les rentrées fiscales sont encore insuffisantes.

Certes, certaines villes nouvelles dont le démarrage a été particulièrement réussi — telles Cergy-Pontoise, Saint-Quentin-en-Yvelines, Noisy-le-Grand, Marne-la-Vallée ou Villeneuve-d'Asq près de Lille — réussissent par les ressources habituelles des communes à faire face — ou peu s'en faut — à leurs dépenses de fonctionnement. Ce n'est pas le cas de Meulin-Sénart, du Vaudreuil dans l'Eure, d'Evry qui souffre d'un découpage qui, tout en excluant de la ville nouvelle les principales zones d'activité, lui confie la très lourde charge d'équipements dont certains, comme l'Agora, ont un impact dépassant son strict périmètre, mais la prive des principaux fournisseurs de recettes. Ce n'est pas le cas surtout de Val-Maubuée, un des quartiers de Marne-la-Vallée, qui a le « tort » de sortir de terre en pleine crise économique.

Bien entendu tous les ans la négociation est serrée entre le groupe central des villes nouvelles, comptable des deniers de l'Etat, et les élus locaux qui souhaitent limiter la hausse de la pression fiscale tout en développant les services rendus à leurs populations.

Tout faire à la fois

Ainsi, le 23 juin, les élus, en majorité de gauche, d'Evry, soutenus par la plupart des syndicats et des associations, avaient organisé une journée « ville morte ». Alors qu'ils demandaient une subvention d'équilibre de 22 millions de francs pour un budget total de 80 millions, ce qui aurait permis de limiter la hausse des impôts locaux à 15 %, les élus ne se sont vu accorder par le gouvernement que 8 millions, ce qui implique quelques économies et une majoration de 25 % de la fiscalité.

La situation est identique à Val-Maubuée. Les socialistes sont majoritaires. Les élus demandaient 27 millions pour équilibrer, avec une hausse des impôts de 30 %, un budget de 88 millions. Les représentants du gouvernement, qui font remarquer que, l'an dernier, une subvention de 14 millions avait crevé tous les plafonds et expliquent : *« On ne peut pas tout faire à la fois. Il faut être raisonnable »*, ne proposent, dans un premier temps, pour 1980, que 13 millions et demandent un accroissement de la fiscalité de 33 %.

Ces difficultés financières se traduisent par des situations pour le moins surprenantes. Dans le quartier neuf de l'Arche-Guedon à Marne-la-Vallée, une piscine, un gymnase, une maison pour les associations sont prêts depuis un mois, mais ne peuvent être ouverts faute d'argent et de personnel pour les faire fonctionner.

Pour mieux faire face à ces difficultés, les représentants de ces collectivités locales viennent de créer une association des élus des villes nouvelles, ouverte à tous les élus, quel que soit l'organisme où ils siègent. Les neuf villes, toutes tendances politiques confondues, sont d'une manière ou d'une autre représentées dans cette association. Elle est présidée par M. Jacques Guyard (P.S.), président du Syndicat communautaire d'aménagement d'Evry, ses deux vice-présidents étant Mme Marie-Thérèse Goutmann, député communiste, maire de Noisy-le-Grand, et M. Hubert Renaut (divers modérés majorité), président du conseil d'administration de l'établissement public d'aménagement de Cergy-Pontoise.

Ainsi regroupés, les élus veulent lutter contre ce qu'ils appellent *« le désengagement financier de l'Etat »*, désengagement contesté par le groupe central des villes nouvelles, qui fait remarquer que, globalement, les crédits consacrés aux subventions d'équilibre augmenteront cette année plus que le coût de la vie.

M. Guyard précise ci-dessous les objectifs de l'association.

THIERRY BREHIER.

POINT DE VUE

700 000 Français abandonnés par l'État

par JACQUES GUYARD (*)

LES villes nouvelles ont mauvaise presse. Ces neuf grandes agglomérations lancées entre 1965 et 1970, avec d'importants moyens, grandissent moins vite que prévu en raison du non-respect du Plan et de la conjoncture économique et démographique. Elles rassemblent cependant sept cent mille habitants aujourd'hui, avec une écrasante majorité de familles jeunes et dynamiques. Elles concentrent des expériences d'urbanisme et d'architecture parfois discutables, mais qui apportent néanmoins aux habitants une qualité et une variété de services qu'on ne trouve guère ailleurs, qu'il s'agisse d'espaces verts, d'équipements sportifs, de crèches, de transports en commun, de centres culturels ou de loisirs, de sécurité pour la circulation ou d'activités pour les enfants et les adultes.

Bien sûr, cela coûte assez cher. Et le retard pris dans le développement (il devrait y avoir aujourd'hui près de un million cinq cent mille habitants, si les prévisions initiales, démentielles, il est vrai, avaient été respectées) fait que les habitants d'aujourd'hui ne peuvent y faire face avec leurs seules ressources.

Le gouvernement a donc reconnu que, pour plusieurs années encore, les villes nouvelles avaient droit à des aides spécifiques. Mais aujourd'hui, il semble hors d'état de tenir cet engagement. Dans le règlement des budgets qu'il opère actuellement, les coupures sont si drastiques qu'elles mettent en cause la vie même des collectivités.

Ainsi, au Vaudreuil, la plus jeune des villes nouvelles, on inaugure la bibliothèque, la piscine et le gymnase. Mais ils ne pourront fonctionner à la rentrée, car la création des postes nécessaires vient d'être interdite par le premier ministre.

Ainsi, à Evry, chef-lieu de l'Essonne, le premier ministre, pour réduire l'aide de l'Etat, veut licencier plus de trente salariés permanents, interdire l'ouverture d'une école maternelle, fermer l'école de musique, bloquer le fonctionnement du centre culturel et sportif de l'Agora.

Et l'on pourrait, hélas ! multiplier les exemples.

Or, dans le même temps, le même gouvernement affirme que les villes nouvelles sont le lieu où il faut concentrer la construction de nouveaux logements (quinze mille par an pour les cinq villes nouvelles d'Ile-de-France). Là sont, en effet, les seuls terrains constructibles équipés et bon marché. C'est ainsi qu'à Cergy-Pontoise, à Melun-Sénart ou à L'Isle-d'Abeau, l'Etat passe outre la volonté des élus et de la population pour imposer la construction de milliers de logements supplémentaires.

Pareille incohérence doit être corrigée au plus vite. Ce n'est pas en licenciant le personnel des collectivités et en laissant fermer les équipements que l'on assurera le développement harmonieux des villes nouvelles et leur attraction sur les jeunes ménages en quête d'un logement agréable.

Les villes nouvelles constituent, qu'on le veuille ou non, la seule grande initiative d'urbanisme du vingtième siècle en France. Un million de Français y vivront sous peu, dont 4 % des enfants de zéro à six ans et 4 % des jeunes couples de vingt à trente-cinq ans. Il semble qu'on préfère aujourd'hui, en haut lieu, consacrer les rares milliards disponibles aux opérations de prestige de La Villette, des Halles ou de Bercy. Rappelons que ces trois opérations ont, jusqu'à maintenant, coûté plus cher à l'Etat et à la Ville de Paris en dépenses extraordinaires que les neuf villes nouvelles, sans qu'elles aient accueilli un logement ni créé plus que quelques emplois.

Il est temps que le Plan retrouve un sens, et que la nécessaire continuité dans l'action de l'Etat redevienne une exigence. La construction d'une ville n'est pas affaire de mode, mais produit de l'effort persévérant d'une génération. Les habitants des villes nouvelles jugeront sur pièces, et immédiatement, de la volonté du gouvernement. Qu'on ne croie pas qu'ils se laisseront étouffer sans réagir. Ils savent bien, eux, que l'échec de leurs cités serait une catastrophe pour l'économie nationale, qui y a énormément investi.

(*) Président de l'Association des élus des villes nouvelles, président du Syndicat communautaire d'aménagement de l'agglomération nouvelle d'Evry.

Les requins des Halles

DES plaisantins qui souhaitaient remplir d'eau le deuxième trou des Halles seront partiellement exaucés : un grand aquarium sera aménagé dans le sous-sol encore disponible au pied de la Bourse du commerce. Etudié avec des spécialistes américains, le groupe Seaworld de San Diego (Californie), l'aquarium occuperait environ 14 000 mètres carrés et comprendrait plusieurs bassins pour les requins — oui, des requins — et un « théâtre marin » pour les dauphins. L'investissement (français) est évalué à 70 millions de francs et il intéresse le groupe Suez tandis que Seaworld prendrait en charge la gestion de l'ensemble. On estime à 35 millions de francs, soit 1,3 million d'entrées, le chiffre d'affaires nécessaire à l'équilibre ; la société d'aménagement des Halles étudie son intéressement aux bénéfices. Dans un quartier déjà sur-fréquenté, le succès est assuré pour une attraction de ce genre, unique en France.

D'autre part, la station de radio R.T.L. est preneur de 2 500 mètres carrés pour l'aménagement, près de la piscine, d'un studio public d'enregistrement. Outre le musée de la communication (18 000 mètres carrés sont affectés aux P.T.T.) et les équipements sportifs et sociaux de la Ville de Paris (10 000 mètres carrés), il reste à attribuer environ 10 000 mètres carrés qui pourraient accueillir un centre d'expositions et de séminaires.

L'étude d'ensemble de l'aménagement souterrain a été confiée à l'architecte Paul Chemetov, qui a notamment étudié les moyens d'accès à la piscine (qui sera bien évidemment située sous la place en éventail dessinée par Louis Arretche).

En surface, la partie du jardin qui jouxte le forum pourrait être aménagée assez rapidement. Un parc de jeux exclusivement destiné aux enfants de six à douze ans a été imaginé par Claude Lalanne : un territoire clos de 3 000 mètres carrés leur offrirait toutes sortes d'expériences sensibles, sur un terrain de jeux et d'aventures.

Les études continueront pour les « parasols » de Jean Willerval dont le coût risque de dépasser les 40 millions prévus. Les structures seront en métal peint et abriteront des commerces, la vidéothèque de la Ville de Paris, un gymnase et des locaux collectifs.

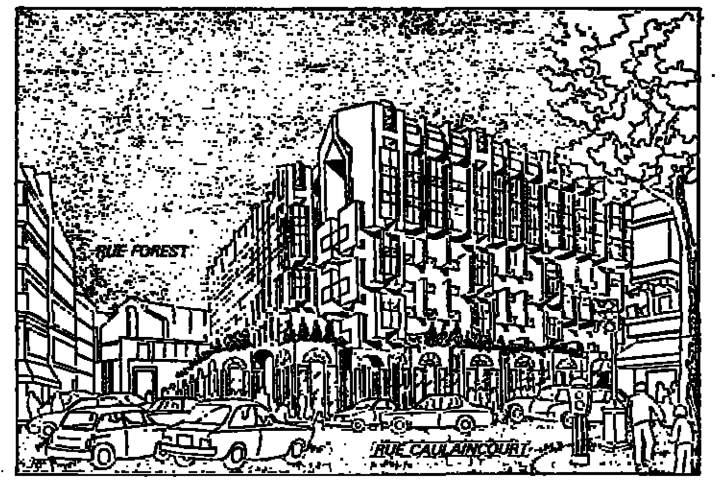
Enfin, le permis de construire des logements de l'équipe de Michel Ducharme, près de Saint-Eustache, est en cours d'instruction. — M. Ch.

PLACE CLICHY

Un hôtel sur les décombres du Gaumont Palace

UN hôtel en lieu et place de ce qui fut l'un des plus pittoresques endroits de spectacles de la capitale : le Gaumont Palace, place Clichy. C'est fait, ou presque fait. La commission des sites vient de donner un avis favorable aux nouvelles études des architectes — MM. Mario Heymann et Bernard Vitry.

Feu vert donc pour réaliser dans le dix-huitième arrondissement, à deux pas de la butte Montmartre, un ensemble hôtelier de six cent trente et une chambres réparties en deux établissements de deux et trois étoiles, avec, au rez-de-chaussée, une galerie marchande de 7 000 mètres carrés ouverte sur l'extérieur ; en sous-sol, un parc de stationnement de six cent soixante-treize places. Construit par la COGEDIM, ce bâtiment de neuf étages sera exploité par la chaîne Novotel-Ibis. Le nouveau permis de construire pourrait être délivré dans le courant de l'été. Les travaux commenceraient alors à la fin de cette année pour se terminer en 1982. Coût : 150 millions de francs.



Les destinées de ce terrain, situé dans un site inscrit à l'angle de la rue Forest, du boulevard de Clichy et de la rue Caulaincourt et jouxtant le cimetière de Montmartre, ont été multiples. A cet endroit, en effet, furent réalisés successivement un hippodrome en 1899, une patinoire et un cinéma en 1911, construit, à l'initiative de Léon Gaumont, puis, en 1931, un cinéma moderne de cinq mille places, l'un des plus grands d'Europe, démoli en 1973.

Un premier projet de complexe hôtelier a fait l'objet d'un permis de construire délivré le 8 août 1973, après sa présentation les 8 novembre et 19 décembre 1972 devant la commission des sites, qui avait émis un avis favorable. Ce permis fut prorogé au cours des années suivantes, car des travaux portant, notamment, sur la consolidation du sous-sol furent exécutés.

Mais, au cours de ces dernières années, le ralentissement de la demande hôtelière, le renoncement par les P.T.T. de construire en sous-sol un central téléphonique de deux cent mille lignes, la modification du plan d'occupation des sols de la Ville et la volonté de la nouvelle municipalité de réaliser un hôtel *« de style parisien et non de style international comme on en voit partout »* ont conduit à l'abandon du projet initial. Le volume du bâtiment reste le même, mais il s'agit aujourd'hui de *« réhabiliter la façade »*. C'est donc une demande de permis de construire modificatif qui a été déposée auprès de l'administration. La nouvelle façade est moins uniforme et moins dense que la précédente. Des plantations d'arbustes sont prévues sur la terrasse au-dessus du rez-de-chaussée et formeront un jardin. Les matériaux apparents sont le béton couleur pierre et la céramique blanche.

JEAN PERRIN.

Le Monde

économie

AGRICULTURE

LA CRISE DE LA POMME DE TERRE

Des véhicules des forces de l'ordre sont incendiés dans les Côtes-du-Nord

De notre correspondant

Saint-Brieuc. — Les producteurs de pommes de terre primeurs ont à nouveau manifesté, samedi après-midi, dans les Côtes-du-Nord. A la sortie de Plouagat, entre Saint-Brieuc et Guingamp, ils ont barré la R.N. 12 en y déversant des pommes de terre et en arrachant les glissières de sécurité de la voie express sur plusieurs centaines de mètres, détruisant également la signalisation.

Deux membres du service d'ordre ont été blessés. Au cours d'une véritable opération de commando, des paysans ont endommagé une estafette de la gendarmerie, brûlé une moto et une voiture des renseignements généraux. Deux manifestants ont été également blessés lors de l'intervention d'un escadron de gendarmerie mobile qui dégageait les véhicules bloqués sur la R.N. 12.

Le préfet des Côtes-du-Nord a condamné de tels agissements qui *« ternissent l'image de la Bretagne »* aux yeux des touristes, dont certains véhicules ont été endommagés, et annoncé qu'il déposait plainte. Il a félicité les fonctionnaires de police et les militaires de la gendarmerie pour leur sang-froid. Une plainte a été déposée et une instruction ouverte pour que soient identifiés les auteurs de ces destructions.

Vendredi après-midi, deux mille producteurs de pommes de terre, venus des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine et du Finistère, avaient vivement manifesté, à Rennes, devant la préfecture. — J. V.

Excédents momentanés ou... permanents ?

Dans une communiqué publié dimanche, la Fédération départementale des exploitants et le Centre des jeunes agriculteurs ont désapprouvé les *« actes de violence gratuits »* des primeuristes bretons. Mais les organisations professionnelles expliquent ces agissements par la remise en cause du compromis négocié le 7 juin dernier entre le ministre de l'agriculture et les responsables syndicaux.

Selon ces syndicats, le FORMA (Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles) n'aurait pas respecté les décisions de M. Méhaignerie. Le directeur de cet organisme, M. Prieur, pense qu'il s'agit d'une incompréhension de la part des produteurs de l'entrevue avec le ministre.

Les exploitants proposaient, pour réduire l'offre et faire remonter les cours, d'enfouir la production de 2 500 hectares, ce qui aurait coûté 16 millions de francs. Le gouvernement a donné son accord pour 300 hectares par semaine, soit 900 hectares jusqu'à la fin de la campagne. En ce qui concerne les retraits effectués sur le marché, *« nous avons payé les pommes de terre à un prix fixé d'avance pendant quarante-huit heures. Cette technique aurait été utile si l'excédent de production n'atteignait que 4 à 5 %. Mais cette fois, l'excédent est tel, qu'on aurait absorbé toute la récolte bretonne, et que les Grecs ou les Espagnols auraient non seulement pris le marchcé allemand et anglais, mais le marché français également. Ausi les retraits sont-ils opérés au cours du marché. »*

Les causes de ce marasme sont de trois ordres : le mauvais climat qui n'incite pas à la consommation de pommes de terre primeurs ; le stock des pommes de terre de conservation qui demeure offert à bas prix ; enfin et surtout, les subventions aux exportations accordées aux producteurs grecs et espagnols. Celles-ci leur ont permis de prendre les marchés britannique et allemand que détenaient la France, d'où un effondrement des cours en début de campagne, sans qu'un redressement puisse être opéré. Mauvaise conjoncture donc, mais certains pensent que l'excédent de pommes de terre primeurs n'est pas seulement dû à une conjoncture défavorable, mais aussi à des causes structurelles, la production dépasserait régulièrement les débouchés. — J. G.

ÉTRANGER

L'aide de l'Occident «ne correspond pas aux besoins» du tiers-monde

estime le président du Comité d'aide au développement

L'AIDE DE L'O.C.D.E.

	1979 En % du P.N.B.	1979 Millions de dollars	1978 %	1975 %
Suède	0,94	956	0,90	0,82
Norvège	0,93	428	0,90	0,66
Pays-Bas	0,93	1 404	0,82	0,75
Danemark	0,75	448	0,75	0,58
France	0,59	3 358	0,57	0,62
Belgique	0,56	631	0,55	0,59
Australie	0,52	620	0,55	0,65
Royaume-Uni	0,52	2 067	0,48	0,37
Canada	0,47	1 042	0,52	0,54
Allemagne fédérale	0,44	3 350	0,37	0,40
Nouvelle-Zélande	0,30	62	0,34	0,52
Japon	0,26	2 638	0,23	0,23
Finlande	0,21	86	0,17	0,18
Suisse	0,21	205	0,20	0,15
Autriche	0,19	127	0,29	0,21
Etats-Unis	0,19	4 567	0,27	0,26
Italie	0,09	279	0,14	0,16
C.A.D	0,34	22 267	0,35	0,35

... ET CELLE DE L'OPEP

	1979 En % du P.N.B.	1979 Millions de dollars	1978 %	1975 %
Quatar	5,60	251	3,65	15,62
Koweït	5,14	1 099	6,35	8,12
Arabie Saoudite	3.15	1970	2,76	5,40
Irak	2,94	861	0,76	1,65
Emirats arabes unis	1,58	207	5,60	14,12
Libye	0,58	146	0,93	2,31
Venezuela	0,18	83	0,28	0,11
Algérie	0,14	45	0,18	0,28
Nigéria	0,05	28	0,08	0,05
Iran	(0,03)	(21)	(0,33)	1,13
OPEP	1,28	4 711	1,35	2,71

Les pays membres de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) arriveront « tout juste à maintenir globalement leur niveau actuel d'aide au tiers-monde », *a déclaré, le 26 juin, le président du Comité d'aide au développement (CAD), M. John P. Lewis. Déjà, en 1979, le montant de cette aide* (le Monde *du 27 juin* « n'a pas correspondu aux besoins des pays en développement », *a-t-il ajouté.*

Cette aide a représenté l'an dernier presque la même proportion qu'en 1978 de la production nationale des pays occidentaux (0,34 % au lieu de 0,35 %). Avec, bien entendu, des variations disparates selon les pays : progrès de l'effort d'aide en Suède, en Norvège, aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne et surtout en R.F.A. ; recul aux Etats-Unis, au Canada, en Nouvelle-Zélande, en Autriche (voir ci-dessous). *M. John P. Lewis a émis la crainte d'une stagnation des versements américains dans les années à venir.*

● *Le président du groupe des « 77 »*, M. Terence Sanze, ambassadeur du Burundi après des Nations unies, à Genève, a estimé que l'accord sur les statuts du Fonds commun de stabilisation des cours des matières premières *« n'est qu'un jalon dans le vaste contexte du nouvel ordre économique international »*. Dans un discours prononcé le 38 juin, au cours de la séance de clôture des négociations sur le Fonds commun, il a indiqué que le groupe des « 77 » est *« ardemment attaché à cette débutante institution financière internationale consacrée au développement »*

● *M. Robert Ballanger*, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, député de Seine-Saint-Denis, a demandé, jeudi 26 juin, à M. Raymond Barre de recevoir une délégation de députés communistes. M. Ballanger souhaite exposer au premier ministre les propositions de son parti pour combattre la faim dans le monde.

En Corée du Sud

Les mesures de relance risquent d'alourdir la dette extérieure et de faire flamber les prix

De notre correspondant

Tokyo. — Officiellement le coût de la révolte armée des habitants de Kwangju, fin mai, s'élève à 45 millions de dollars. En fait ses conséquences sur l'économie sud-coréenne sont difficilement chiffrables. Après que le pays a été repris en main par les militaires, la principale question qui se pose est de savoir quel sera l'impact psychologique des événements de Kwangju sur le comportement et les décisions des partenaires étrangers de la Corée.

Bien que certains banquiers occidentaux, notamment les nouveaux venus, qui doivent sans doute justifier leur existence auprès de sièges lointains, affirment que la situation n'a jamais été aussi stable, les deux principaux investisseurs et bailleurs de fonds en Corée — les Etats-Unis et le Japon, — semblent beaucoup plus prudents dans leurs jugements. La Banque du Japon a en particulier publié un rapport sur l'activité économique en Asie, dans lequel elle écrit, à propos de la Corée, que ce pays s'enfonce de plus en plus profondément dans la récession en raison d'une *« instabilité politique croissante »*.

Les Américains pour leur part ont décidé de revoir leur politique envers Séoul — excepté en ce qui concerne les problèmes de sécurité (*le Monde* du 18 juin), — manifestant ainsi tout à la fois leur désaccord avec l'évolution du régime et leur réserve quant à l'avenir économique.

La venue d'une mission dirigée par le pérsident de Overseas Private Investment Corp a ainsi été ajournée. Sous la pression de Washington, la Banque asiatique de développement a, d'autre part, suspendu sa décision d'accorder deux prêts d'un montant de 60 millions de dollars à la Corée du Sud.

S'ils manifestent leur déaccord, les Etats-Unis ne désirent pas que la situation économique du pays se détériore, ce qui se produirait si les craintes des cercles financiers s'avivaient.

C'est pourquoi, selon le *New York Times*, une mission du président de la Banque d'export-import vient de se rendre à Séoul. Les autorités sud-coréennes essayent d'éviter que les incertitudes politiques ne puissent entamer la confiance des bailleurs de fonds. Cette année, la Corée doit emprunter plus de 6 milliards de dollars, d'abord pour régler sa note pétrolière (3,2 milliards), ensuite pour faire face à la charge de la dette extérieure (2,8 milliards).

Il n'y a, certes, aucune panique dans les milieux d'affaires étrangers à Séoul. La situation n'est pas comparable à celle qui prévalut au lendemain de la crise pétrolière de 1974 lorsque certains banquiers, pendant que le pays allait à la banqueroute, avaient brusquement suspendu leurs prêts.

Les banquiers japonais n'en semblent pas moins adopter une attitude de prudente expectative. Certains pensent que la reprise en main du pays par les militaires est de bon augure pour l'avenir. D'autres craignent qu'une « stabilité » obtenue par la force ne soit, à terme, porteuse de troubles qui pourraient prendre des proportions dramatiques. L'attitude réservée des banquiers va avoir pour conséquence directe une hausse du coût des prêts consentis à Séoul. En mars déjà, un prêt de 500 millions de dollars, accordé à la Korea Exchange Bank, comportait un taux d'intérêt de 0,75 % supérieur au Libor (1). Actuellement, on estime que le taux d'intérêt devrait se situer à 1,125 % au-dessus du taux interbancaire de Londres.

L'attitude française vis-à-vis de la Corée est maintenant plus prudente. On l'a vu lors de la réunion à Paris, les 23 et 24 juin, de l'Organisation économique internationale consultative. On le verra peut-être à l'automne, lorsqu'il faudra décider de l'octroi d'un prêt de 600 millions de dollars à la Banque coréenne de développement.

La Corée du Sud a, jusqu'à présent, toujours surmonté les « crises » qu'elle a traversées, notamment le renchérissement des matières premières. Aujourd'hui, la plupart des experts estiment que, sur le plan économique, malgré des difficultés, aggravées, certes, par la situation politique, mais dont elle n'a pas été la cause directe, la Corée du Sud devrait une nouvelle fois parvenir à passer le cap. L'incertitude est avant tout politique. Mais pour parer, à court terme, au risque d'instabilité sociale qu'engendrent un chômage croissant (5,3 % officiellement de la population active) et une inflation galopante (+ 28 % en un an), les autorités semblent vouloir revenir sur le plan de refroidissement de l'économie mis en place depuis l'année dernière pour freiner la hausse des prix.

C'est ainsi que le gouvernement a annoncé, le 5 juin, une série de mesures de relance qui se concrétisera par l'injection dans l'économie de plus de 1 milliard de dollars. On s'attend dès lors à une nouvelle flambée des prix : la hausse pourrait atteindre 37 % cette année. « *En agissant ainsi, le gouvernement prend le risque,* écrit le correspondant à Séoul de la *Far Eastern Economic Review* de Hong-Kong, *d'institutionnaliser une inflation rapide comme c'est le cas dans certains pays d'Amérique latine.* » Ce programme aura en outre pour conséquence, dans le meilleur des cas, d'alourdir la dette extérieure.

Il n'est pas évident que les prêteurs soient disposés, dans l'état actuel de la situation, à s'engager davantage en Corée du Sud. A moins que les autorités ne leur donnent certaines garanties. Mais une stabilisation par la force apparaîtrait probablement comme une solution plus inquiétante que vraiment rassurante.

PHILIPPE PONS.

(1) Le taux de base interbancaire à six mois sur le marché de Londres ser de référence aux coûts des emprunts en euro-dollars.

SOCIAL

O.I.T.

M. BARROMI (Israël) : les pays totalitaires sont ceux du bloc communiste.

M. Joël Barromi, ambassadeur, représentant permanent d'Israël auprès des Nations unies, à Genève, apporte une précision au compte rendu que nous avons donné de la conférence de l'O.I.T. (Organisation internationale du travail) dans *le Monde* du 26 juin. Il s'agissait de la résolution présentée par les pays arabes, relative aux territoires occupés par les Israéliens.

En séance plénière, avions-nous écrit, le délégué d'Israël avait déclaré que les pays du groupe dit des « 77 » *« étaient des totalitaires »*.

Le texte de M. Barromi était le suivant : *« Nous ne pouvons manquer de noter que beaucoup d'interventions en faveur de la résolution viennent de représentants de pays totalitaires, pays qui, notoirement, dénient les droits humains et les droits des travailleurs, pays où la liberté syndicale est un crime et où le travail forcé est pratiqué à échelle massive. »*

Et M. Barromi ajoute à l'intention *du Monde* : *« Cette phrase était une référence évidente aux pays du bloc communiste. Ce fut l'ambassadeur de Syrie qui, m'ayant interrompu sur un point d'ordre affirma que mes paroles se référaient au groupe des « 77 ». Il n'est pas logique de m'attribuer des propos prononcés par mon collègue syrien. »*

[Il est exact que le délégué syrien, M. Allah Dia el Fattal, a interrompu M. Barromi sur une question d'ordre en déclarant : « Le délégué d'Israël a dit que tous les pays du groupe des « 77 » sont des pays totalitaires et dictatoriaux » (compte rendu nº 43, page 6). Ajoutons qu'Israël entretient des relations amicales avec un certain nombre de pays du groupe des « 77 ».]

La C.F.T.C. fait des propositions pour créer et libérer des emplois

Les dirigeants de la C.F.T.C., qui doivent être reçus par le premier ministre le 2 juillet, viennent d'adresser au commissaire général au Plan une note sur *« les perspectives de l'évolution de l'emploi »*, qu'ils ont commentée devant la presse le 27 juin. Sans méconnaître *« les contraintes extérieures inéluctables au cours des années 1981 à 1985 »*, La C.F.T.C. fait trois grandes propositions, qu'elle réitérera au premier ministre, en même temps qu'elle l'interrogera sur l'inflation et la politique contractuelle :

1) *Créer des emplois supplémentaires, quel que soit le taux de croissance :* c'est possible, selon la C.F.T.C., en développant les activités artisanales (tout en réprimant plus efficacement le « travail noir »), en instaurant *« un programme national de rénovation de l'habitat ancien »* (un million de logements par an), en systématisant les créations d'emploi d'utilité collective, en interdisant les cumuls d'emploi abusifs et en réduisant, de façon *« progressive, mais effective »*, la durée du travail.

2) — *Permettre à ceux et à celles qui le souhaitent de libérer leur emploi :* en développant le travail salarié à mi-temps (avec des protections sociales et syndicales appropriées, en attribuant *« une allocation compensatrice de pertes des ressources aux mères de familles salariées »* (50 % à 25 % du SMIC selon le nombre des enfants, en généralisant le droit de *« cumuler une demi-retraite et un emploi à mi-temps »*.

3) — *Soutenir la croissance sans relancer l'inflation :* avec une politique d'emprunts à l'extérieur *« pratiquée à une échelle plus large »*, un déficit budgétaire supérieur à celui qui est actuellement toléré, mais financé par des procédures non inflationnistes, et un *« programme de développement à l'échelle mondiale, prenant en charge les besoins gigantesque du tiers-monde »*.

MM. Tessier, président, et Bornard, secrétaire général, ont assuré que cet ensemble de propositions *« pouvait se traduire, selon le sort qui lui sera réservé, par un million de chômeurs en plus ou en moins en 1985 ». « Le facteur déterminant en cette matière,* ont-ils ajouté, *nous parait être la volonté politique. »*

Considérant que le coût actuel du chômage peut être évalué à 50 milliards de francs (indemnités et manque à gagner en recettes fiscales et en cotisations sociales) et que les financements nécessaires à la création de nouveaux emplois seraient, en grande partie, compensés par la réduction du chômage, les dirigeants chrétiens ont conclu : *« Lorsque les calculs de l'ordinateur — entre 1,6 et 2,1 millions de chômeurs au terme du VIIIe Plan — conduisent à un résultat aussi clairement inacceptable, l'imagination doit nécessairement prendre le relais. »*

● *La grève générale à Monaco*, organisée pour vingt-quatre heures, le jeudi 26 juin, a été la plus suivie depuis de nombreuses années dans la principauté. Le mouvement, organisé par l'Union des syndicats de Monaco, avait pour but de protester contre un projet de loi réglementant le droit de grève, voté le 17 juin par le conseil national et prévoyant qu'un préavis de cinq jours devra être observé et annoncé par une lettre qui mentionnerait l'heure de cessation et de reprise collective du travail. Les ordures ménagères sont restées sur les trottoirs, habituellement d'une propreté légendaire. Les autobus étaient plus rares, même les portes du casino, ouvertes dès 9 heures pour les amateurs de jeux, sont restées closes jusqu'à midi, et certains croupiers ont observé le mouvement de grève. Quelque deux mille personnes ont défilé dans les rues de la principauté.

FAITS ET CHIFFRES

Etranger

● *Un accord sur le commerce des produits industriels entre la C.E.E. et la Roumanie* sera signé, en juillet à Bucarest, une ultime phase de négociations s'étant achevée, le 27 juin, à Bruxelles. Sans même attendre ce dernier round, l'accord avait été paraphé fin mars dans la capitale belge (*le Monde,* daté 30-31 mars). C'est la première fois que la Communauté en tant que telle conclut un accord commercial autre que sectoriel avec un pays de l'Est. Par ailleurs une nouvelle rencontre au niveau technique entre la C.E.E. et le mique des pays de l'Est, aura lieu le 16 juillet à Genève. Son objet est d'essayer de rapprocher le point de vue des deux parties sur le contenu d'un éventuel accord de coopération. Les tractations entre la C.E.E. et le Comecon se poursuivent sans succès depuis plusieurs années. — *(Corresp.)*

Social

● *Gerlach : une protestation de la C.G.T.* — La fédération des métaux C.G.T. proteste contre l'*« intolérable agression fasciste »* qui a eu lieu, le 25 juin, à l'usine Gerlach (pièces pour automobile) de Bouzonville (Moselle) contre les ouvriers en grève depuis six semaines, et au cours de laquelle deux personnes ont été blessées. Des heurts s'étaient en effet produits entre les piquets de grève et des vigiles accompagnés de chiens. La C.G.T. déclare qu'elle intervient auprès des ministres du travail et de l'intérieur *« pour que se règle ce conflit et que soient dissoutes les milices patronales »*. Une manifestation a réuni plusieurs centaines de personnes le vendredi 27 juin, à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T., de la C.F.T.C. et du parti communiste, devant la mairie de Bouzonville. Jeudi, la direction de cette entreprise de sept cents salariés avait signé avec les syndicats un protocole d'accord portant sur des augmentations de salaires et l'octroi d'une prime de vacances. Le travail devait reprendre normalement lundi matin 30 juin.

Les syndicats européens critiquent l'attitude des chefs d'entreprise

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Rien ne va plus entre la Confédération européenne des syndicats (C.E.S.) et l'Union des industries de la Communauté européenne (UNICE). La C.E.S. accuse les représentants des entreprises d'avoir *« une ligne destructrice à l'égard de tous les projets européens intéressant les travailleurs »*.

L'origine de cette diatribe est un projet de la Commission européenne, dont M. Vredeling, responsable des affaires sociales, a pris l'initiative. Ce projet porte sur l'information et la consultation obligatoire des travailleurs dans les groupes multinationaux exerçant leurs activités dans la C.E.E. Alors que la procédure de concertation entre les partenaires sociaux n'était pas achevée, l'UNICE a rendu publique, par la diffusion d'un communiqué, son *« opposition fondamentale »* au projet. La C.E.S. estime qu'il s'agit là d'une entorse à la pratique habituelle, afin de faire pression sur la Commission et de l'obliger ainsi à faire machine arrière.

M. Davignon est particulièrement visé parmi les membres du collège bruxellois. Les syndicats lui reprochent d'abonder un peu trop vite dans le sens des entreprises. Dans l'entourage du commissaire chargé des affaires industrielles, même si on déplore l'attitude de l'UNICE, qui n'a pas respecté la règle du jeu, on reconnait que le projet de M. Vredeling risque de discriminer les groupes de la Communauté par rapport à ceux installés au dehors.

Toujours est-il que la C.E.S. menace de demander formellement l'arbitrage de M. Jenkins, le président de la Commission, et d'entreprendre les démarches auprès des gouvernements des Neuf.

M. S.

● *L'inflation aux Etats-Unis* devrait être ramenée à « un seul chiffre » à la fin de l'année, et se maintenir à ce plafond en 1981, a estimé, dimanche 29 juin, le secrétaire américain au Trésor, M. Miller. Il s'est fermement prononcé contre toute réduction d'impôts avant l'année prochaine, et a préconisé de poursuivre la politique actuelle, qui consiste à donner la priorité à la lutte contre l'inflation, même si cela devait entraîner une nouvelle aggravation du chômage. — *(A.F.P.)*

● *Les investissements effectués par l'industrie manufacturière britannique* ont au premier trimestre de 1980, diminué de 3 % par rapport aux trois mois précédents. Pour la période octobre 1979-mars 1980, la baisse a atteint 2 % par rapport aux six mois précédents, masquée par des déclins sensibles notamment dans la sidérurgie (à cause notamment de la grève nationale), la construction automobile et mécanique, et le textile et habillement. En revanche les secteurs du charbon, du pétrole et du papier ont, pendant la même période, légèrement accru leurs investissements. — *(A.F.P.)*

MANIFESTE POUR UNE FRANCE SOLAIRE

Avant la fin de ce siècle, 20 à 25 % de nos besoins énergétiques pourraient être satisfaits par les énergies solaires : chaleur, lumière, vent, eau, bio-énergie. Certaines régions devraient largement dépasser ce taux moyen.

Nous sommes ici à la veille d'une révolution, comparable par son ampleur aux révolutions qu'ont provoquées hier l'électricité et l'automobile, ou à ces autres révolutions qu'engendreront demain la télématique et la biologie. Elle sera, plus sûrement que d'autres, bénéfique pour notre pays ; elle concordera, plus évidemment que d'autres, avec la sauvegarde de la nature et le respect de la vie.

Mais elle ne sera pas spontanée. Elle doit être engagée, tranquillement et vigoureusement, par une collectivité nationale consciente de l'enjeu ; et mobilisée pour relever le défi.

Cette page importante de notre histoire est encore à peu près vierge. C'est dès maintenant, dès le début des années 1980, qu'il faut commencer à l'écrire, d'une main ferme.

C'est chose possible. Contrairement aux idées reçues en France, plusieurs technologies sont au point ; plusieurs applications de l'énergie solaire sont compétitives. Chaque année qui passe améliore cette compétitivité : les applications du solaire se développent et deviennent moins chères ; les autres énergies deviennent plus chères.

Il faut partir, aujourd'hui, à la conquête du soleil : il est à notre portée.

EN FRANCE LE SOLEIL DEMEURE DANS L'OMBRE

La France et le solaire : un palmarès et des velléités

Les inventeurs sont souvent français. C'est le cas pour la mise en œuvre des énergies solaires. Mais, comme en d'autres matières, leurs découvertes sont appliquées surtout à l'étranger : murs Trombe, aérogénérateurs Darrieus, expériences d'Odeillo, procédés Georges Claude, lentilles de Fresnel...

Nous avons esquissé une politique du solaire. Succédant à une « Délégation aux énergies nouvelles », un « Commissariat à l'énergie solaire » a été installé en 1978. Organe national de coordination, il est chargé en particulier d'animer la recherche. Il a su, au-delà de la recherche, faire passer un début de message dans le pays, rencontrant ainsi l'action militante de nombreux mouvements associatifs, l'initiative d'une poignée d'industriels, et le goût d'innover de certains constructeurs et de quelques collectivités locales. Les premières réalisations et manifestation d'intérêt que l'on observe aujourd'hui, sont le produit heureux de cette double action de la base et du sommet.

A ce stade embryonnaire, et un an après le Jour du Soleil, on enregistre un résultat positif : dans l'opinion, le « solaire » apparaît désormais comme la plus populaire des énergies.

La France n'a pas de politique solaire

Une énergie populaire, mais un gadget écologique : le solaire chez nous n'est pas pris au sérieux. Ni dans le pays, si l'on excepte quelques milliers de militants et quelques centaines de chercheurs et d'entrepreneurs. Ni dans les milieux dirigeants, qui ne conçoivent guère que ces disciplines sympathiques puissent un jour requérir une action comparable à celle qu'ils conduisent, — en y concentrant leurs efforts et nos moyens —, en faveur du nucléaire.

Des objectifs sérieux pour 1990 ont été récemment annoncés par le Gouvernement. Mais on ne voit pas se mettre en place la politique d'ensemble qui permettrait de les atteindre.

Le budget solaire du pays demeure faible. 350 millions ont, toutes formes comprises, été investis en 1979 dans la recherche, le développement et la mise en œuvre d'énergies solaires, hydroélectricité exclue. Le budget du Commissariat à l'énergie solaire ne dépasse pas celui de l'Opéra ; il est égal, en francs constants, à 8 % du budget du Commissariat à l'énergie atomique en 1960, c'est-à-dire il y a vingt ans. Malgré l'annonce d'une majoration de 50 % de ce budget en 1981, — en francs courants —, les ordres de grandeur ne sont pas les bons. Nous restons loin du compte.

Le développement de toutes les autres formes d'énergie a été encouragé par les législations efficaces ou de puissantes interventions financières de l'Etat. Rien de tel ici. La recherche est certes stimulée, mais la France n'a pas de politique solaire : il n'existe ni loi en faveur du solaire, ni mesure générale pour son financement ; les primes de l'Etat, instituées en 1978, n'ont vécu qu'un an ; les bonifications de prêts pour les logements sociaux ont une portée très modeste.

Le solaire pénalisé et contrarié

L'énergie solaire est pénalisée. Elle est pénalisée parce que l'on compare son prix à celui d'autres énergies, dont la facturation ignore les nuisances qu'elles provoquent : dégradation de l'environnement, effets sur la santé, épuisement des ressources naturelles. Elle est pénalisée parce que les énergies classiques sont vendues à un tarif moyen tenant compte d'investissements déjà amortis ; le solaire se présente à découvert, au coût marginal, presque au coût d'un prototype.

Alors que l'on compte des millions de capteurs aux U.S.A., au Japon, en Israël, des milliers d'éoliennes en Scandinavie, huit millions de digesteurs à biogaz en Chine, la diffusion de ces équipements est chez nous inexistante ou dérisoire. Peu de fabrications ont atteint le stade industriel ; leur fiabilité demeure souvent médiocre ; elles ne bénéficient d'aucun encouragement *fiscal ou financier ; la formation des installateurs fait défaut.*

La réglementation n'est pas tendre pour les énergies renouvelables : elle dissuade la production et l'utilisation de l'électricité à l'échelle d'une communauté ; il est interdit d'alimenter une voiture à l'alcool, alors qu'au Brésil, il est prévu de généraliser d'ici cinq ans le recours à ce carburant, et qu'aux U.S.A., vingt Etats distribuent à la pompe un mélange alcool-essence.

Le solaire requiert des combinaisons élaborées : son développement reposera sur des technologies hybrides et des systèmes intégrés*. Or on a peine en France à concevoir, pour des applications courantes, des dispositions faisant appel à des disciplines, à des techniciens, ou simplement à des corps d'état, multiples. Notre goût des actions de pointe et de prestige relègue au second plan la diffusion à grande échelle d'équipements solaires domestiques.

Aussi, en dépit du terrain favorable que lui offre ce pays, le solaire en France n'a pas percé. Plus généralement, nous n'avons pas pris le tournant vers une croissance fondée sur un usage plus judicieux et plus économe de l'énergie.

Si les retards ne sont pas vite comblés, si les verrous demeurent tirés, nous ne relèverons pas le défi énergétique. Les objectifs annoncés par le Gouvernement ne seront même pas atteints.

Et pourtant, ces objectifs ne sont pas à la hauteur.

UNE POLITIQUE POUR LA FRANCE SOLAIRE

Nous devons viser plus haut. Nous pouvons le faire. Si elle veut relever le défi, il faut que la France relève la barre, et se donne, pour la franchir, une politique solaire.

Le solaire : 20 à 25 % de notre énergie en l'an 2000

20 à 25 % de quoi ? Certes pas des 310 millions de tonnes d'équivalent pétrole (TEP), — contre 213 en 1979 —, que consommeraient dans vingt ans 55 millions de gaspilleurs.

Tout commence ici par une croissance plus sobre en énergie. Cela ne signifie ni abaissement du niveau de vie, ni diminution de notre confort*, mais, au-delà des « économies » au sens actuel du terme, d'autres modes de consommation, d'urbanisation, de déplacement, d'autres équipements ménagers, des appareils plus performants. On peut ainsi envisager, pour l'an 2000, une consommation de 240 millions de TEP.

Deux gisements d'énergie doivent donc être exploités ensemble : le gisement des économies d'énergie, qui nous donnera 70 millions de TEP par an dans vingt ans ; le gisement solaire, qui devrait produire une cinquantaine de millions de TEP par an.

	MILLIONS TEP/AN		% DU BILAN ÉNERGÉTIQUE 240 M TEP
1. SOLAIRE DIRECT			
○ HABITAT-CHAUFFAGE,	7 à 7,5	9 à 11	3,7 à 4,6 %
○ INDUSTRIE, SERVICES	1 à 2		
○ PHOTOPILES	0,5 à 1		
○ CENTRALES SOLAIRES	0,5		
2. BIOMASSE			
○ TAILLIS, BOIS DE FEU, PAILLE DÉCHETS URBAINS, INDUSTRIELS	13 à 17	19,5 à 23,5	8,1 à 9,6 %
○ BIOGAZ	4		
○ ALCOOL, MÉTHANOL	2 à 4		
○ HYDROGÈNE	0,5		
3. HYDRO-ÉLECTRICITÉ			
○ CLASSIQUE	17	19,5	8,1 %
○ MICRO-CENTRALES	2,5		
4. VENT	2		0,8 %
TOTAL :	50 à 56		21 à 23 %
POUR MÉMOIRE : SOLAIRE INDIRECT : ARCHITECTURE CLIMATIQUE	5		*

* POURCENTAGE DÉDUIT DANS LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Ces objectifs constituent des moyennes nationales. Ils seront modulés selon les régions ; des taux plus forts seront atteints dans les zones les mieux dotées. La géothermie ou l'énergie des mers s'ajouteront par endroits au solaire pour améliorer le score énergétique régional.

Les objectifs varieront suivant les domaines d'activité* :

□ la part des énergies solaires dépassera la moitié de la consommation dans l'agriculture ; ce secteur aura vu le développement rapide de la biomasse, parfois nommée « énergie verte » ; les exploitations autonomes, ou « fermes solaires »*, s'y seront multipliées ;

□ la part du solaire dépassera le tiers dans l'habitat ; douze millions de logements seront équipés, l'architecture climatique sera entrée dans les mœurs ; de nombreuses « maisons solaires » seront autonomes* ;

□ cette part approchera le quart dans les services et équipements ; piscines, écoles et bâtiments publics seront largement « solarisés ».

Au total, l'objectif proposé est ambitieux, c'est-à-dire à la mesure de l'enjeu. Mais il est raisonnable, c'est-à-dire à la mesure des capacités nationales. Si nous avons la volonté et la persévérance, si nous nous donnons la politique de nos ambitions, cet objectif est à portée de la main.

Une politique volontaire et globale

Une politique, c'est d'abord une volonté.

L'Etat ne peut être indifférent ; il intervient déjà ; il doit le faire demain de manière puissante et diverse. Les grandes sources classiques d'énergie ont bénéficié, de sa part, d'appuis massifs ; il en va de même pour les économies d'énergie. Le solaire ne peut faire exception, tant du moins qu'il n'est pas mis sur orbite.

Cependant le solaire, énergie décentralisée, ne saurait dépendre de l'Etat seul. Les collectivités locales et les entreprises privées, le logement social et les associations, l'agriculture et l'artisanat, doivent, de leur propre mouvement, se lancer à fond dans le solaire.

Une politique, c'est ensuite des choix.

Quatre axes inspireront une politique solaire globale* :

- privilégier les techniques et équipements à faible coût et à forte pénétration : chauffe-eau, chaudières et poêles à bois, architecture climatique, digesteurs à méthane, micro-centrales, petites distilleries ;
- développer de nouvelles filières : les technologies solaires hybrides et les systèmes intégrés ; les cultures énergétiques et les *bois de taillis ; le recyclage énergétique des déchets ; le marché du* bois de feu ; les réseaux d'éoliennes ;
- soutenir la création d'entreprises moyennes et artisanales ; former les architectes, producteurs et installateurs ; former aussi des ingénieurs-système en énergétique appliquée ; aider les agriculteurs à aborder l'agro-énergétique ;
- soutenir la recherche, et surtout la mise en œuvre, sur le terrain, d'applications-pilote associant chercheurs, universitaires et professionnels ; la France proposera la création d'EUROSOL, Centre européen de recherche et d'application des technologies solaires.

Une politique, c'est enfin des moyens.

Information, formation, incitations, création d'un droit solaire, c'est par ces quatre voies que peut être propulsée la politique solaire.

Information

Un milieu favorable au solaire sera créé. La sensibilisation du public passe d'abord par l'expression de la détermination des Pouvoirs publics. Des plans d'information seront mis en œuvre par l'Etat et les régions :

□ création de centres d'information dans tous les départements,

□ création de banques de données nationales et régionales permettant aux élus locaux, professionnels et particuliers de « tout savoir » sur le solaire (état de la recherche, centres de recherche, matériels agréés, prix de référence, installateurs qualifiés, financements),

□ pédagogie du solaire à l'école ;

□ achat par l'Etat d'espaces publicitaires en faveur du solaire.

Formation

□ création de diplômes en génie solaire,

□ primes aux organismes offrant une formation au solaire (chambres de commerce, des métiers et d'agriculture, centres techniques professionnels) ; création d'un Centre technique du solaire ;

□ aide aux artisans formant des apprentis aux techniques solaires.

Incitation

Ces moyens se développeront sur quatre thèmes :

□ les emplois dans le solaire seront considérés comme des emplois d'utilité collective, et subventionnés en conséquence ;

□ les banques offriront des prêts d'équipements solaire, bonifiés et désencadrés, aux fabricants, bureaux d'études, exploitants agricoles et forestiers, constructeurs de logements et gestionnaires, propriétaires et accédants à la propriété.

□ La T.V.A. sera ramenée au taux des produits de première nécessité pour les équipements et leurs installations. Des déductions fiscales spécifiques seront accordées aux particuliers installant des matériels solaires ; s'agissant de mesures économiques et non sociales, elles concerneront l'ensemble des locaux (habitat principal, résidences secondaires, usines, entrepôts, serres), elles porteront sur le montant de l'impôt, et non sur le revenu imposable.

□ Des contrats de branche avec les industriels et fabricants, les inciteront à investir en leur assurant l'ouverture d'un marché sûr et continu.

Ces aides seront d'un niveau tel qu'elles remettront en cause l'intérêt immédiat que collectivités ou particuliers ont aujourd'hui à investir dans d'autres formes d'énergie.

Par ailleurs, les blocages actuels seront supprimés et les interdits levés.

Un droit du solaire*

La diffusion du recours à l'énergie solaire appelle des modifications du droit : production et distribution de l'énergie ; permis de construire et servitudes solaires ; droit au rayonnement solaire, assurant à tous la libre disposition de cette richesse collective, non susceptible d'appropriation, que doit être le soleil.

Une mobilisation générale, mais décentralisée.

- Les régions, départements, agglomérations et « pays » ruraux prépareront, et publieront dès 1982, des bilans énergétiques faisant une part aussi large que possible aux énergies renouvelables. Ils seront établis aux horizons 1990 et 2000. Des plans de développement et de reconversion énergétique, régionaux et locaux, seront établis pour atteindre ces objectifs ; ils valoriseront au mieux les ressources locales, et chiffreront les investissements nécessaires. Chaque région se dotera de sa propre politique de l'énergie, et en particulier de sa politique solaire.
- Les constructions nouvelles — logement, équipements publics, tertiaires —, auront un rôle moteur :

□ dès 1982, une variante solaire devra être présentée ; une étude *d'impact énergétique sera requise pour tout programme de plus* de 500 m² utilisables ;

□ dès 1985, un équipement solaire direct-biomasse sera obligatoire, sauf dérogation motivée ; une architecture climatique sera imposée ;

□ des concours, assortis de marchés de grande série et de surfinancements, seront organisés, pour divers équipements ou concepts.

- Un même rôle moteur sera joué par l'agriculture, avec le concours d'établissements financiers compétents. Il visera la promotion et la diffusion des usages de la biomasse, de l'eau et du vent, et le développement des cultures énergétiques.
- Enfin, le marché devra être transparent, et le consommateur protégé. Projet d'intérêt collectif, le développement du solaire ne saurait être l'occasion ni de profits abusifs, ni de duperies malhonnêtes.

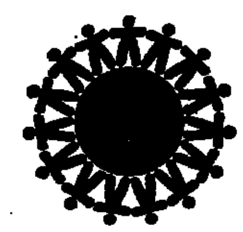
De sérieuses garanties seront prévues pour les usagers du solaire : agréments et garanties de fonctionnement des matériels seront prolongés par une normalisation des techniques et par des labels de qualité ; un code de bonne conduite des fabricants de matériel solaire imposera une information précontractuelle notamment pour les achats groupés et la location-vente, qui, par ailleurs, seront encouragés.

Sur l'objectif proposé pour le solaire, et sur une croissance plus économe, une déclaration d'utilité nationale devrait être prononcée, dès 1980, par les plus hautes autorités du pays. Poursuivre ces objectifs peut et doit constituer l'objet d'une mobilisation collective pour les années à venir ; cela devrait former un thème fort du Plan.

Mais l'horizon de l'hexagone n'a pas ici grand sens. De même que le solaire doit être l'occasion d'une main tendue au Tiers-Monde, de même veut-il une avancée parallèle de l'Europe tout entière. L'autonomie plus grande que le solaire permet aux économies nationales ne dispense ni d'un effort de coordination, ni d'une large ouverture des marchés aux techniques et équipements. La France garde un peu d'avance pour la recherche, elle aura fort à faire pour maintenir son rang au stade des applications, si l'on considère les projets actuels de nombreux pays européens. Elle doit, d'autant plus fermement, susciter une politique solaire pour l'Europe.

Quant à l'horizon à vingt ans, il ne sera qu'une étape. Dès 2005 ou 2010, le quart du bilan énergétique pourrait être fourni par les énergies solaires. Au long du siècle suivant, leur part ne cessera de s'accroître, changeant la face de la France, et lui donnant à coup sûr de meilleures chances dans un monde probablement plus dur.

Nous n'avons ni le temps ni le droit d'attendre. Saisissons cette chance aujourd'hui. Partons aujourd'hui à la conquête du soleil : il est à notre portée. Partons ensemble : loin d'être le domaine de quelques milliers d'écologistes, d'experts et d'industriels, ce projet pour la France sera désormais, pour peu qu'elle le veuille, notre aventure collective.



COMITÉ D'ACTION POUR LE SOLAIRE
7, rue du Laos - 75015 Paris - Tél. 783.48.31 et 567.69.40

Bureau 1980

Président : Robert Lion
Vice-Présidents : Georges Chavanes, Pierre Laffitte, Jean-Claude Alazard
Secrétaire Général : Louis Bériot
Secrétaire Adjoint : Claude Dieudonné
Trésorier : Jacques Seyfried

Membres : Serge Antoine, Alain Bombard, Guy Chassagne, Paul Estienne, Roger Ginocchio, Jean-Marie Rausch, Joël de Rosnay
Délégué Général : Pierre Lebaillif

Le texte complet du Manifeste et de ses annexes techniques sont disponibles au Comité.

CONJONCTURE

LA HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL EN MAI (%)

	EN 1 AN (mai 1980 comparé à mai 1979)	EN 6 MOIS (mai 1980 comparé à nov. 1979)	EN 3 MOIS (mai 1980 comparé à février 1979)	EN 1 MOIS (mai 1980 comparé à avril 1980)
• ENSEMBLE	+ 13,7	+ 7,2	+ 3,3	+ 0,9
• ALIMENTATION (y compris boissons)	+ 9	+ 4	+ 1,7	+ 0,6
Produits à base de céréales	+ 10,4	+ 3,7	+ 1,9	+ 0,6
Viandes de boucherie	+ 8,2	+ 4,3	+ 1,9	+ 1
Porc et charcuterie	+ 11,5	+ 4,4	+ 0,5	=
Volailles, lapins, produits à base de viande	+ 10,7	+ 5	+ 2,1	+ 0,5
Produits de la pêche	+ 11,4	+ 5,6	+ 2,3	+ 0,6
Laits, fromages	+ 9,7	+ 5,1	+ 3,2	+ 0,8
Œufs	+ 13,9	+ 2,2	— 1,5	— 1
Corps gras et beurres	+ 2,6	+ 6,6	+ 1,2	+ 0,2
Légumes et fruits	+ 3,3	— 0,2	— 1	=
Autres produits alimentaires	+ 10,9	+ 4,9	+ 2,8	+ 1,3
Boissons alcoolisées	+ 8,6	+ 5,6	+ 3,6	+ 1,3
Boissons non alcoolisées	+ 14	+ 3,1	+ 1,3	+ 0,9
• PRODUITS MANUFACTURES	+ 17,3	+ 9,5	+ 4	+ 1,1
1) Habillement et textiles	+ 11,4	+ 5,5	+ 3,2	+ 0,9
— Vêtements de dessus	+ 8,7	+ 4,3	+ 2,9	+ 0,9
— Autres vêtements et accessoires	+ 12,5	+ 5,9	+ 3,2	+ 0,9
— Articl. chaussants	+ 14,7	+ 6,4	+ 3,7	+ 0,9
— Autres articles textiles	+ 12,2	+ 6,4	+ 3,5	+ 1,2
2) Autres produits manufacturés	+ 18,8	+ 10,5	+ 4,1	+ 1,1
— Meubles et tapis	+ 12,3	+ 6,8	+ 3,6	+ 1
— Appareils ménagers électriques et à gaz	+ 8,8	+ 4,2	+ 2,2	+ 0,9
— Autres articles d'équipement du ménage	+ 14,9	+ 7,6	+ 3,8	+ 1
— Savons de ménage, produits détersifs et produits d'entretien	+ 16,1	+ 7,6	+ 4	+ 1,7
— Articles de toilette et de soins	+ 10,9	+ 6	+ 2,6	+ 0,6
— Véhicules	+ 14,4	+ 6,6	+ 3,2	+ 0,4
— Papeterie - librairie - journaux	+ 14,4	+ 8,1	+ 4,6	+ 1,2
— Photo, optique, électro-acoustique	+ 4,1	+ 2,7	+ 1,8	+ 0,6
— Autres articles de loisir	+ 9,8	+ 5,8	+ 2,9	+ 0,8
— Combust., énergie	+ 29,4	+ 17,5	+ 4,5	+ 1,8
— Tabacs et produits manufacturés div.	+ 32,8	+ 16,6	+ 7,5	+ 1,2
• SERVICES	+ 12,8	+ 6,7	+ 3,7	+ 0,9
Services relatifs au logement	+ 13,1	+ 7,6	+ 3,7	+ 0,6
dont : Loyers	(+ 12,4)	(+ 7)	(+ 3,4)	(=)
Soins personnels, soins de l'habillement (1)	+ 13,2	+ 6,1	+ 4,2	+ 1,2
Services de santé	+ 9,4	+ 5,5	+ 4,3	+ 1,2
Transports publics	+ 17,7	+ 7,3	+ 4,4	+ 0,3
Services d'utilisation de véhic. privés (2)	+ 15	+ 7,7	+ 4	+ 0,9
Hôtels, cafés, restaurants, cantines	+ 12,8	+ 7,5	+ 3,5	+ 0,9
Autres services (3)	+ 11,5	+ 3,7	+ 1,9	+ 0,9

(1) Le poste « soins personnels, soins de l'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure. Ce sont surtout ces dernières qui expliquent le + 1,2 % de mai.

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péages sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-acoustiques, tirage des films, redevance O.R.T.F., etc.

La déchirure

(Suite de la première page.)

Cependant, ceux qui pensent vraiment qu'après la drôle de crise pourrait venir la crise tout court sont aujourd'hui aussi rares qu'étaient peu nombreux il y a quarante ans ceux qui osaient s'avouer qu'à la drôle de guerre finirait bien par succéder la guerre véritable. Où se trouve un ministre des finances, un gouverneur de banque centrale, pour jeter l'alarme sur le phénomène de la spéculation que l'inflation a rendue universelle et qui est en train de ronger littéralement les ressorts de l'économie de marché ?

La spéculation généralisée sur les matières premières, l'or, les monnaies, les terrains, etc., c'est le jeu de l'offre et de la demande devenu fou sous l'effet de l'inflation, cette drogue. De proche en proche, elle paralyse l'élément régulateur par excellence de toute l'économie libre, à savoir la discipline du coût de revient. Pour se défendre contre les effets de ce mal, les autorités monétaires les plus *puissantes* sont *obligées* de composer, et parfois de se déjuger. N'a-t-on pas vu en mars M. Volcker, président du Système de réserve fédéral (l'institut d'émission américain), alors engagé dans une politique de restriction sévère et de renchérissement « sauvage » du crédit, donner sa bénédiction à un prêt bancaire colossal de 1 milliard de dollars à des chevaliers d'industrie de haut vol, les frères Hunt ?

Le motif profond de cette entorse faite aux instructions qu'il venait de donner aux banques commerciales de ne pas favoriser les opérations de nature purement spéculative était son souci d'éviter à tout prix la faillite, qui aurait pu faire dangereusement boule de neige, de ces magnats de la finance. Ceux-ci étaient parvenus à accaparer une bonne partie de l'argent-métal disponible sur le marché, contribuant par leurs achats à en faire monter le prix de 600 % avant d'être surpris à leur tour par une chute non moins vertigineuse.

Mais les coups de poker ne sont pas seuls en cause. Les opérations de sauvetage *in extremis* ne consistent pas seulement à atténuer les conséquences d'affaires où l'on voit quelques manipulateurs, épaulés par des banques, transformer le marché international en casino. La phase de forte expansion que le monde entier a enviée aux Américains depuis 1976, puissamment stimulée par une expansion considérable de crédit, a pris fin en laissant nombre d'entreprises industrielles et commerciales au bord de la banqueroute. Le cas de Chrysler est le plus connu, mais les autorités fédérales ont porté secours à beaucoup d'autres sociétés.

rattaché au premier ministre. Dans ce document, l'Elysée et le gouvernement pourraient trouver, s'ils le désiraient, tous les éléments pour une doctrine monétaire rajeunie de la France. Le fond de la thèse est que les Etats ne se sont retirés de la scène qu'en apparence. Et la façon dont ils y participent est la plus mauvaise qui soit. C'est eux en particulier qui portent le poids de la dévalorisation du dollar, sous forme de lourdes pertes de change sur leurs avoirs en dollar.

Depuis 1973, c'est-à-dire depuis l'effondrement du système de taux de change fixes institué par les accords de Bretton-Woods (1944), le rôle du dollar s'est encore renforcé, et les interventions des banques centrales pour essayer d'en stabiliser le cours sont plus fréquentes que jamais. C'est sur ces interventions que continue à reposer en fait le système. Les dollars ainsi accumulés par les instituts d'émission étant placés en bons du Trésor américain, c'est par ce canal que les Etats-Unis continuent à drainer des ressources extérieures.

Quant aux banques privées américaines, elles prêtent, au contraire, à l'étranger, le marché de l'eurodollar étant par ailleurs alimenté — étroite imbrication des circuits publics et privés — par des dépôts effectués par certaines banques centrales. En fin de compte, la capacité de créer et de détruire des dollars appartient au seul système bancaire américain, si bien que l'asymétrie fondamentale qui caractérisait, au profit des Etats-Unis, l'ancien système des taux de change fixes s'est perpétuée. Au terme de cette analyse, le C.E.P.I.I. est conduit à porter un jugement très pessimiste, tout à fait contraire à l'esprit qui anime le communiqué de Venise, sur les résultats du « recyclage ». Par eux-mêmes, les crédits privés n'engendrent aucun principe contraignant de rééquilibrage des balances de paiement ; on aboutit en conséquence à une accumulation de dettes en dollars, ce qui accroît la fragilité de l'ensemble du système, obligeant les banques centrales à intervenir encore davantage (et donc à alimenter l'inflation).

L'avertissement des banquiers

Comme pour se rassurer que les suites du « deuxième choc pétrolier » ressembleront à celles du premier, les Sept, dans leur communiqué de Venise, ont écrit : « *Nous comptons sur le marché international des capitaux pour continuer de jouer le rôle principal dans le recyclage des excédents substantiels de capitaux pétroliers, sur la base de critères de prêts sains.* » Mais, par leur nature même, les phénomènes d'endettement sont ceux qui se prêtent le plus mal à l'extrapolation du passé sur l'avenir, car, dans ce domaine, l'accumulation ne peut de toute évidence pas être indéfinie.

C'est un véritable avertissement qu'avait lancé à la mi-juin, à la conférence organisée par les banquiers américains à La Nouvelle-Orléans, le président de la Deutsche Bank, M. Wilfried Guth. Le mécanisme par lequel les banques prêtent aux pays déficitaires les fonds déposés par les producteurs de pétrole ne pourra plus fonctionner comme par le passé, et cela parce que ces opérations, premièrement ne sont plus assez rentables (après l'avoir été excessivement), et deuxièmement comportent trop de risques. Les critères cessent d'être « sains » quand les nouvelles demandes d'emprunts sont motivées par la nécessité de pouvoir continuer à servir les intérêts des... dettes précédemment contractées.

A cela s'ajoute une sorte de c...ntage politique : chez certains des pays du tiers-monde qui concentrent sur eux une grosse part de l'endettement international, tel le Brésil (dette extérieure : 52 milliards de dollars), les dirigeant font valoir que, faute de nouveaux crédits, la situation politique pourrait se dégrader dangereusement chez eux. Mais chacune des quatre plus grandes banques américaines a prêté au Brésil des fonds d'un montant équivalent à la totalité de son capital (alors que, selon les règles admises aux Etats-Unis, le « risque » sur un seul pays ne devrait jamais dépasser 10 % du capital d'un établissement financier). Les milieux officiels vont répétant que c'est à partir de 1981 seulement que les problèmes sérieux pourraient commencer à se poser. La vérité est qu'une grande incertitude règne sur les marchés.

« *Toute la question est de savoir*, disait récemment, en privé le président d'une des grandes banques françaises (lesquelles, on le sait, jouent un rôle important sur le marché des eurodevises), *à quel moment l'esprit de concurrence entre les prêteurs fera place à l'esprit de crainte* », car, ajoutait-il, sans être démenti par ses confrères présents, « *au train où vont les choses une déchirure risque à tout instant de se produire dans le tissu de la confiance* ».

Dès maintenant, on voit se dessiner une évolution lourde de conséquences : les pays réputés « structurellement » excédentaires (R.F.A., Japon) étant devenus déficitaires, ils deviennent naturellement les emprunteurs privilégiés tandis que, spontanément, les pays du tiers-monde et les pays communistes réduisent considérablement leurs demandes de crédit (de la moitié pour les premiers cités, et des trois quarts pour les seconds, d'après les statistiques des quatre premiers mois de l'année) à des banques devenues souvent plus que réticentes.

Enfin, la thèse trop commode selon laquelle il suffirait pour assurer les ajustements de s'en remettre au fonctionnement d'« *un système financier* privé *très plastiques* » vient de faire l'objet d'une critique très serrée, qui sera prochainement rendue publique (1), de la part du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (C.E.P.I.I.),

La dépréciation du dollar

On est loin des propos tenus par le président de la République expliquant, dans sa conférence de presse du 26 juin, qu'il avait renoncé à faire à Venise des propositions pour « *reconstruire le système monétaire international* », parce qu'il est vain, selon lui, d'entreprendre une réforme dans ce domaine tant que ne seront pas résorbés les nouveaux déséquilibres pétroliers. Il est vrai qu'en 1978, quatre ans après le premier « choc pétrolier », les excédents de l'OPEP avaient pratiquement disparu, mais tout se passe comme si le complexe mécanique de bascule entre circuit privé et circuit public, décrit succinctement ci-dessus, avait reçu, cette année-là, une redoutable confirmation des faits.

Du printemps 1977 jusqu'à la fin octobre 1978, on a assisté à une chute accélérée du dollar, que les banques centrales ont essayé d'enrayer par des interventions massives — deux fois plus en dix-huit mois que pendant toute la décennie 60 ! — contribuant ainsi, à n'en pas douter, à la relance de l'inflation mondiale, perceptible dès les premiers mois de 1979, avant donc le deuxième choc pétrolier. Beaucoup de facteurs (dont la révolution iranienne au premier chef) expliquent la décision de l'OPEP d'augmenter ses prix, mais le relèvement aurait-il pu être aussi brutal s'il n'avait été précédé par une forte dépréciation du dollar, la monnaie de règlement ? Est-ce tout à fait un hasard si la première hausse du pétrole, celle du dernier trimestre 1973, s'était déjà produite après la dévaluation de la monnaie américaine ?

La dégradation continue de la situation monétaire est si certaine que la France aurait sans doute eu beaucoup à gagner à porter publiquement un jugement lucide sur les éléments du drame. C'est désormais d'une éventuelle nouvelle administration à Washington que les milieux spécialisés attendent une initiative de réforme authentique.

PAUL FABRA.

(1) A publier par la Documentation française dans *Economie internationale*, revue trimestrielle du C.E.P.I.I., sous le titre : « Vers des limites financières à la croissance : une analyse des déséquilibres des paiements internationaux ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep + ou Dép —	UN MOIS	DEUX MOIS Rep + ou Dép —	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep + ou Dép —	SIX MOIS
$ E.-U.	4,0880	4,0930	+ 80	+ 115	+ 165	+ 205	+ 430	+ 500
$ can.	3,5570	3,5620	— 55	— 15	— 25	— 20	— 130	— 200
Yen (100)	2,1800	2,1810	— 95	— 75	— 140	— 120	— 165	— 145
DM	2,3200	2,3250	+ 40	+ 70	+ 95	+ 125	+ 375	+ 430
Florin	2,1160	2,1200	+ 25	+ 40	+ 60	+ 75	+ 180	+ 220
F.B. (100)	14,4910	14,5120	— 285	— 150	— 470	— 260	— 805	— 400
F.S	2,5170	2,5220	+ 140	+ 160	+ 275	+ 295	+ 805	+ 870
L. (1 000)	4,8705	4,8750	— 725	— 530	—1320	—1070	—2620	—2290
£	9,6285	9,6400	— 520	— 425	— 860	— 60	—1460	—1270

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 3/4	10	9 9/16	9 11/16	9 1/2	9 5/8	8 13/16	8 15/16
$ E.-U	9 1/2	9 3/4	9 3/8	9 1/2	9 1/2	9 5/8	9 7/8	10
Florin	10 3/8	10 5/8	10 7/16	10 5/8	10 7/16	10 5/8	10 7/16	10 5/8
F.B. (100)	15	16	14 1/16	14 5/16	13 3/4	14	13 5/16	13 9/16
F.S.	- 3/4	1 1/4	5 5/8	5 7/8	5 5/8	5 7/8	5 5/8	5 7/8
L. (1 000)	30	100	30	32	27	29	23	24
£	17 3/4	18	17 1/2	17 3/4	17 1/8	17 3/8	15 3/8	15 5/8
Fr. franç.	12	12 1/2	12 3/8	12 5/8	12 3/8	12 5/8	12 3/8	12 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place

L'« affaire Ordonneau »

L'UNION FÉDÉRALE DES CONSOMMATEURS ET DEUX DÉPUTÉS R.P.R. SAISISSENT LE CONSEIL D'ÉTAT

L'interruption « brutale » du mandat du président en exercice de la commission de la concurrence, M. Ordonneau, « *constitue en soi une atteinte à l'indépendance et à l'impartialité de cet organisme* », indique un communiqué de l'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.). M. Ordonneau a, on le sait, été remplacé à la présidence de la commission, le 18 juin dernier, par M. Jean Donnedieu de Vabres, conseiller d'Etat (*le Monde* du 26 juin).

« *L'autorité de la commission de la concurrence ne saurait s'exercer pleinement dans les faits*, ajoute l'U.F.C., *si le pouvoir exécutif peut nommer à son gré des présidents dont le mandat ne viendrait pas à son terme, M. Ordonneau ayant encore trois ans à exercer sa fonction* », poursuit l'U.F.C. L'indépendance de cette commission « *ne peut être assurée que par le strict respect du statut légal de ses membres* », indique l'U.F.C., qui a décidé de déférer cette décision au Conseil d'Etat.

De leur côté, deux députés R.P.R., MM. Claude Martin (Paris) et Jules Schvartz (Moselle), ont déposé un recours en Conseil d'Etat contre cette nomination, assorti d'une demande de sursis à exécution.

● *M. René Monory, ministre de l'économie*, a demandé de façon pressante, vendredi 27 juin, à Caudry (Nord), aux chefs d'entreprise de faire en sorte que « *leurs prix augmentent moins vite que les prix en général* », à un moment où « *la situation économique de la France annonce une décélération des prix* ». Le ministre a ajouté que, dans le cas où les chefs d'entreprise ne se montreraient pas raisonnables, « *ils commettraient une erreur irrémédiable pour eux-mêmes et pour le pays* ».

ÉNERGIE

Pour réduire sa dépendance pétrolière

Le Japon consacrera 52 milliards de francs au développement des énergies nouvelles

Tokyo (*A.P.*). — Dans le cadre de son programme de développement des énergies de remplacement (*le Monde* du 1er août 1979), et pour réduire fortement la dépendance pétrolière de son pays, le gouvernement japonais prévoit de dépenser 2 900 milliards de yens (52 milliards de francs) pendant les dix années à venir.

Le Japon était celui des grands pays industriels qui avait poussé le plus loin la substitution du pétrole aux sources d'énergie traditionnelles. Actuellement, il doit importer 99,8 % de son brut et a vu récemment ses approvisionnements diminuer de 13 % par suite d'un différend avec l'Iran sur les prix (*le Monde* des 22 et 24 avril). Ainsi, l'accent est mis désormais sur les énergies nouvelles. Des fonds seront investis dans la recherche sur l'énergie géothermique, le charbon, l'énergie marémotrice et éolienne, l'énergie nucléaire ; l'objectif étant de ramener à 50 % le pétrole dans les besoins énergétiques contre 75 % en 1977.

Selon M. Ida, directeur adjoint du groupe d'études pour les nouvelles énergies au ministère du commerce extérieur et de l'industrie, le Japon fera porter tous ses efforts pendant la prochaine décennie sur le nucléaire, le charbon et le gaz naturel liquéfié.

Quatorze centrales nucléaires seraient mises en service d'ici à 1985 — ce qui portera leur total à trente-cinq — doublant la production totale en la portant à 30 000 mégawatts (1).

Le gouvernement a décidé d'importer du charbon, plutôt que de moderniser l'industrie minière du pays. Il consacrera cependant 250 millions de francs en 1980 à la recherche sur la liquéfaction et la gazéification du charbon.

En 1990 en définitive, le nucléaire devrait fournir 10,9 % des besoins énergétiques du pays (2), le charbon 17.6 %, et le gaz naturel 9 %. En 1977, toutes ces sources confondues ne produisaient que 19,7 % de l'énergie totale nippone.

L'effort de recherche sur les énergies « naturelles » comme la géothermie et le solaire, connaît enfin un certain essor. Selon une étude du bureau scientifique et technologique, les réserves géothermiques pourraient fournir 40 000 megawatts chaque année pendant mille ans, si une loi n'interdisait tout chantier dans les parcs nationaux où se trouvent la plupart des volcans japonais et n'empêchait le forage de nouveaux puits.

Pensant pourtant que les besoins énergétiques doivent primer sur les soucis écologiques, le gouvernement a prévu l'implantation de vingt centrales géothermique devant produire 7 000 megawatts d'ici à 1995, contre six aujourd'hui, ne fournissant que 168 megawatts.

Le Japon espère ainsi, selon M. Doko, ancien président du Keidanren, le patronat japonais, se trouver *« à la meilleure position dans le monde au vingt et unième siècle »*.

(1) En 1985 et à titre de comparaison la production des centrales nucléaires françaises sera d'environ 42 000 mégawatts.

(2) La part du nucléaire dans la consommatiloon d'énergie au Japon était en 1979 de 4,4 %, c'est-à-dire la même qu'en France. Mais parti plus tôt, le Japon a ralenti son effort, et en 1980, la France l'aura dépassé du point de vue du pourcentage du nucléaire reporté à la consommation d'énergie.

LES AMÉRICAINS ONT DEMANDÉ LE REPORT DES NÉGOCIATIONS AVEC L'ALGÉRIE SUR LE PRIX DU GAZ

(De notre correspondant.)

Alger. — Les négociations algéro-américaines qui devaient se dérouler la semaine passée à propos de la vente de gaz naturel liquéfié à la société El Paso ont été reportées au mois de juillet, à la demande de Washington. Ce report serait uniquement dû au calendrier chargé de M. Leslie Goldman, sous-secrétaire au département américain de l'énergie, qui devait diriger la délégation américaine (*le Monde* du 24 juin).

Depuis le 1er avril les livraisons de gaz à El Paso par la Sonatrach sont suspendues, ce qui a entraîné l'arrêt de sinstallations du complexe GNL I d'Arzew conçu pour liquéfier 10 milliards de mètres cubes de gaz-an. En revanche la société Distrigas de Boston qui importe actuellement 1,5 milliard de mètres cubes de gaz par an continue à être approvisionnée. Il est vrai qu'elle paie le gaz au tarif de 2,67 dollars le million de B.T.U. et que ce prix devrai tpasser au 1er juillet à 3,25 dollars alors que celui u G.N.L. vendu à El Paso est actuellement fixé à 1,94 dollar, ce que les Algériens trouvent nettement insuffisant. — D. J.

LE KOWEIT AUGMENTE LE PRIX DE SON PÉTROLE DE 2 DOLLARS PAR BARIL

L'Iran ne prévoit pas d'augmenter le prix de son pétrole au cours du mois de juillet, a déclaré, le 29 juin à l'A.F.P., M. Moinfar, ministre iranien du pétrole. L'Iran n'exporte plus Il est vrai que 715 000 barils par jour de pétrole brut et a quelque mal à écouler ce pétrole à 35 dollars le baril.

Il semble donc que le compromis élaboré à Alger par l'OPEP, le 11 juin, sera respecté. Après le Venezuela, l'Irak, la Libye et Dubaï (l'un des Emirats arabes unis), le Koweït vient d'annoncer sa décision de relever de deux dollars par baril le prix de son pétrole. Le brut du Koweït coûtera désormais 31,50 dollars, soit un prix légèrement inférieur au plafond de 32 dollars décidé pour le pétrole de référence. Le pétrole du Koweït, lourd et d'assez mauvaise qualité, a toujours subi une décote par rapport au pétrole de référence, l'Arabian Light. — (A.F.P., A.P.)

AFFAIRES

Les industriels du textile vosgien lancent un cri d'alarme

De notre correspondante

Epinal. — C'est un véritable cri d'alarme que les industriels du textile vosgiens ont adressé aux pouvoirs publics, le 27 juin devant la presse. En réalité, il s'agit d'une mise en garde déjà développée par les parlementaires et conseillers généraux du département. Au gouvernement, ils disent : *« Nous courons à la catastrophe si vous ne freinez pas les entrées de textiles, et notamment de velours, en provenance, en particulier de l'Italie et des Etats-Unis »* (ce dernier coûtant 15 % de moins).

Faute de quoi, ils prévoient, pour la rentrée, que 50 % des entreprises textiles du département (vingt-huit mille salariés) seront touchées par le chômage partiel. Quant aux quatre ou cinq sociétés qui connaissent en plus de graves difficultés financières, leur avenir paraît pour le moins compromis. Tableau fort noir qui contraste singulièrement avec celui de 1979 qui fut une *« bonne année »*.

En effet, la conjoncture s'est renversée. La consommation est en baisse de 4 à 5 %, les stocks gonflent et les commandes s'écroulent. M. Georges Favre, président du syndicat textile des Vosges, explique : *« On est en train d'atteindre le point de rupture ; même les entreprises les plus performantes auront de graves problèmes à la rentrée »*. Déjà des secteurs sont touchés, linge de maison, velours, conditionnement. Le drap ne devrait pas tarder à l'être.

L'évolution de l'industrie cotonnière est particulièrement alarmante. En tissage, les ordres notés sont passés de 27 000 tonnes en juillet-août 1979 à 18 000 tonnes en avril 1980, soit une diminution de 28 %. Les stocks, au contraire, atteignent un niveau jamais atteint en 1979, de l'ordre de 67 000 tonnes environ.

En filature, les ordres notés sont passés d'environ 27 000 tonnes en novembre 1979 à 18 000 tonnes en mai 1980, alors que le niveau des importations a progressé de 12 % pour les quatre premiers mois.

M. Poncelet, président du conseil général des Vosges, a écrit à M. Giraud, ministre de l'industrie : *« Les pouvoirs publics ont le devoir de prendre les mesures qui permettent à notre industrie textile de se revigorer et d'assainir le marché, car plus de cinq mille emplois sont concernés »*. — Y. C.

LE FESTIVAL DE BIARRITZ

Le film d'entreprise emploie un technicien du cinéma sur deux

« Je n'avais jamais vu de film d'entreprise. J'en étais resté au documentaire, image souvent haïssable. J'ai découvert des œuvres authentiques, un souci de rcéation, une recherche formelle. » Ainsi s'exprimait M. Philippe Tesson lors de la remise des prix du 23e Festival du film d'entreprise, organisé à Biarritz.

Béotien (comme il se qualifiait lui-même), il n'en était pas moins l'homme choisi cette année pour présider l'ensemble des jurys, lesquels avaient à départager 136 films et 64 diaporamas.

On estime que le film industriel, instrument de promotion dont les grandes entreprises ne peuvent plus guère se passer, représente un chiffre d'affaires annuel de près de 250 millions de francs et qu'il emploie un technicien sur deux de l'industrie cinématographique. Les firmes ne lésinant plus sur les moyens financiers et faisant de plus en plus confiance aux professionnels, les meilleurs réalisateurs signent aujourd'hui des séquences de qualité dans un genre qui, il y a peu, était qualifié de purement alimentaire.

Pour s'en tenir à ce seul exemple, *la Main de cristal* est un petit chef-d'œuvre signé Dick Carel, qui ne dure que huit minutes, sans aucun commentaire. Grâce à un mime qui joue le rôle de fil conducteur, des images admirables vous convainquent mieux qu'un long discours sur les accidents du travail.

L'autre impression qu'on pouvait retirer du Festival de Biarritz 1980 concerne l'utilisation du son. Le diaporama — d'un coût beaucoup moins élevé que le film — peut être soutenu, désormais, par une bande son en stéréophonie, qui donne aux images fixes le mouvement qui leur faisait défaut. *Le Trésor noir*, réalisé par M. Guéritte pour le compte de Total — justement récompensé par un Grand Prix — en offre un exemple saisissant (durée : quatorze minutes).

Les Journées des programmes audiovisuels de formation, organisées pour la quatrième année, se distinguent de plus en plus du Festival du film, tant par le style des séquences projetées que par celui des animateurs et des visiteurs.

Quelque quatre-vingt-dix programmes par jour sur l'information et sur la formation dans l'entreprise étaient proposés à Biarritz. Chaque jour, quatre ateliers de travail réunissaient producteurs, réalisateurs et spécialistes de la formation, sur le thème général de l'image et la pédagogie.

D'un point de vue très pragmatique, M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., considère que ces programmes *« apportent une contribution précieuse à l'adéquation de l'offre à la demande en matière d'emploi »*. Est-il besoin de préciser que certains « éducateurs » placent dans les moyens audiovisuels de formation des espoirs dépassant largement cet objectif.

CLAUDE DURIEUX.

Avis financiers des sociétés



ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

— Assurances Générales de France Vie
— Assurances Générales de France I.A.R.T.
— Société Centrale des Assurances Générales de France

Le collège exerçant les pouvoirs de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société Centrale des Assurances Générales de France et des deux sociétés d'assurances constituant le groupe des A.G.F. s'est réuni le vendredi 27 juin 1980 sous la présidence de M. Raymond Janot, conseiller d'Etat, pour examiner et approuver les comptes de l'exercice 1979.

M. Georges Plescoff, président du groupe des A.G.F., a présenté les comptes des trois sociétés.

● A.G.F. VIE :

Le chiffre d'affaries mondial s'est élevé, pour l'exercice, à 3.305 millions de francs, enregistrant une progression de 15,6 % par rapport à l'exercice précédent.

Après distribution aux assurés des participations bénéficiaires qui sont cette année encore en forte augmentation : 595 millions de francs contre 434 millions en 1978 (soit + 37 %), le bénéfice net de l'exercice, y compris les plus-values nettes de cessions de valeurs, atteint 132,5 millions de francs (contre 71 millions en 1978). Il est à noter que les plus-values nettes sur cessions de valeurs ont été de 79 millions de francs (contre 24 millions en 1978).

Il sera distribué un dividende net de 30,79 millions de francs, soit compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor (15,39 millions de francs) un dividende global de 46,18 millions de francs.

● A.G.F.-I.A.R.T. :

Le chiffre d'affaires mondial s'est élevé à 4.745 millions de francs, en augmentation de 13,6 % par rapport à l'année précédente.

Le bénéfice net de l'exercice, y compris les plus-values nettes de cessions de valeurs, atteint 28,5 millions de francs (contre 85 millions de francs en 1978). Il est à noter que les plus-values nettes sur cessions de valeurs ont été de 54 millions de francs (contre 9 millions en 1978).

Il sera distribué un dividende net aux actions de 10,2 millions de francs, identique à celui de l'an dernier ; compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor (5,1 millions de francs), le dividende global s'élève donc à 15,3 millions de francs.

Le dividende net de 10,2 millions de francs sera versé à raison de :

— 2,21 millions de francs à la Société Centrale (qui détient 21,67 % de A.G.F.-I.A.R.T.) ;
— 7,99 millions de francs à A.G.F. Vie (qui détient 78,33 % de A.G.F.-I.A.R.T.).

● LA SOCIÉTÉ CENTRALE DES A.G.F.

aura ainsi à répartir à ses actionnaires en 1980 la somme de 33 millions de francs, à laquelle s'ajoutera un avoir fiscal de 16,5 millions de francs pour former un dividende global de 49,5 millions de francs, soit pour chaque action ancienne composant le capital social :

— Dividende : 33 F ;
— Avoir fiscal : 16,5 F ;
— Dividende global : 49,5 F.

(Les actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation de capital actuellement en cours auront droit aux dividendes à répartir à compter du 1er janvier 1981.)

Il est rappelé que chaque action A.G.F. avait reçu :

— En 1977 : un dividende net de 17 F, soit compte tenu de l'avoir fiscal, un dividende global de 25,5 F ;
— En 1978 : un dividende net de 22,50 F, soit compte tenu de l'avoir fiscal, un dividende global de 33,75 F ;
— En 1979 : un dividende de 30 F, soit compte tenu de l'avoir fiscal, un dividende global de 45 F.

Renseignements généraux sur le groupe des A.G.F.

	(Millions de F)
— Chiffre d'affaires mondial consolidé	9.559
— Chiffre d'affaires mondial (A.G.F. Vie + A.G.F.-I.A.R.T.)	8.050
Répartition du chiffre d'affaires mondial :	
EN ASSURANCE VIE	
Assurances du Groupe (Affaires Directes)	1.056
Grande branche	1.046
Branche Populaire	902
Capitalisation	30
EN ASSURANCES DOMMAGES	
Incendie Risques divers	1.403
Automobile	1.189
Assurances de Groupe (Affaires directes)	1.028
Maladie	207
Transports (France)	107
EN ACCEPTATIONS DE REASSURANCES	342
A L'ETRANGER	740
TOTAL	8.050

Le portefeuille de placements a atteint 17 milliards 546 millions de francs (après réévaluation) et les revenus correspondants se sont élevés à 142,3 millions de francs (en augmentation de 15,7 %).

Les effectifs : environ 12 400 personnes, dont 7 300 pour le personnel administratif et 5 100 producteurs salariés.

EXTRAITS DE L'ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

L'équilibre des résultats, sur un plan général, a été retabli ces dernières années, et l'exercice 1979 marque, de ce point de vue, une étape nouvelle dans la consolidation de cette situation, bien que, en ce qui concerne la Société Accidents, le risque Automobile ait amené cette année des pertes plus importantes que lors des exercices précédents.

Le chiffre d'affaires a progressé en 1979 de façon satisfaisante tant en ce qui concerne la Société Vie que la Société Accidents, mais ce résultat, dans un contexte économique difficile, il est vrai, n'est cependant pas encore à la mesure des ambitions du groupe.

Cette volonté d'expansion, tant en France qu'à l'étranger, conditionnée par l'amélioration des résultats, le groupe va s'efforcer de la concrétiser dans les années qui viennent. Il dispose déjà d'un atout important : le dynamisme de ses divers réseaux commerciaux.

Si l'amélioration des résultats autorise une politique d'expansion, elle a permis par ailleurs, il convient de le souligner, un certain nombre de réalisations :

— Augmentation importante des participations aux bénéfices versés aux assurés Vie ;
— Augmentation régulière et substantielle du dividende ;
— Amélioration des accords d'entreprise en faveur du personnel.

Les efforts importants consentis dans le domaine informatique ont apporté une amélioration de la qualité et de l'efficacité de la gestion. Ils ouvrent déjà, par ailleurs, d'intéressants champs d'action dans le domaine commercial et permettent de mettre en œuvre une politique de décentralisation déjà très avancée.

Dans l'avenir, compte tenu des progrès réalisés, les Assurances Générales de France doivent connaître une expansion commerciale importante, tout en enregistrant une progression équilibrée des résultats. Cet objectif ne sera atteint que grâce à la volonté que ne manqueront pas de manifester toutes les forces qui concourent à la prospérité de l'entreprise.

— 1.500 AGENTS GÉNÉRAUX.
— LES RÉSEAUX COMMERCIAUX.
ET LES REPRÉSENTANTS DES A.G.F. DANS PLUS DE 50 PAYS METTENT LEUR EXPÉRIENCE A VOTRE SERVICE.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

legrand

● **Dividende majoré de 30,4 %.**
● **1 gratuite pour 5.**

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue à Limoges le 23 juin 1980, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1979. Toutes les résolutions proposées à l'assemblée ordinaire et à l'assemblée extraordinaire, qui a suivi, ont été adoptées.

Groupe Legrand

La nouvelle méthode de consolidation adoptée est conforme aux principes généralement admis sur le plan international. Pour permettre une comparaison significative, les comptes 1978 ont été retraités selon les mêmes principes.

— Le chiffre d'affaires hors taxes atteint près de 1,5 milliard en augmentation de 19 % sur 1978 ;

— Le bénéfice net après impôt (part du groupe) s'élève à 111 millions (+ 44 %), soit 147 F par action, contre 122 F.

Le tableau ci-dessous reprend les principaux chiffres clés consolidés :

	1979 (En millions de francs)	1978 (En millions de francs)	%
— Chiffre d'affaires hors taxes	1 489	1 255	+ 19 %
— Situation nette	490	401	+ 22 %
— Bénéfice net (part du groupe)	111	77	+ 44 %
— Amortissements	63	52	+ 22 %
— Marge brute d'autofinancement	205	138	+ 51 %
— Impôt	93	65	+ 43 %

Legrand S.A.

— Le chiffre d'affaires ressort à 1 094 milliard de francs (+ 21 %) ;

— Le bénéfice d'exploitation ressort à 129,9 millions de francs (+ 36 %) ;

— Le bénéfice net après impôt, sans grande signification économique, s'élève à 42,6 millions de francs après déduction : de la provision pour participation des salariés, 9 millions de francs ; de provisions à caractère de réserve, 43 millions de francs ;

— Les investissements : 133,6 millions de francs représentent 12,2 % du chiffre d'affaires et se répartissent à raison de 55 % en investissements industriels et 45 % en acquisition de participations financières.

Dans son allocution, le Président Jean Verspieren a notamment déclaré que, pour le groupe Legrand, l'année 1979 sera retenue comme une bonne année.

Les performances enregistrées permettent de distribuer un dividende unitaire de 32 F assorti d'un avoir fiscal de 16 F (contre 29,50 F et 14.75 F pour 1978) appliqué à un nombre d'actions augmenté de 20 % et, de surcroît, de répartir une nouvelle action gratuite pour cinq.

L'année 1980 est, en quelque sorte, l'anniversaire de l'introduction de la société en bourse, qui avait eu lieu en 1970. Depuis cette date, la distribution des dividendes a connu une croissance régulière de 23 % par an en moyenne, politique complétée par des attributions gratuites d'actions, la cinquième intervenant le 7 juillet prochain.

L'événement marquant a été la prise d'option sur 80 % des actions d'Arnould-F.A.E., filiale de la C.G.E., qui occupe la deuxième place sur le marché français de l'appareillage d'installations. Cette option a été levée en janvier 1980. Pour assurer le redressement de Saparel, filiale de Arnould, 80 % des actions ont été cédées à Merlin-Gerin dont l'activité (disjoncteurs de branchement et différentiels) est en synergie étroite avec celle de sa filiale Gardy-France.

Pour les mêmes raisons, Arnould-F.A.E. va transférer son département canalisations préfabriquées Normabarre à une société nouvelle dont Télémécanique et Legrand sont chacun actionnaire par moitié.

Après ces cessions, le chiffre d'affaires de Arnould sera de 230 millions. Un retour à l'équilibre du compte d'exploitation est attendu en 1980 et, à partir de 1981, les résultats devraient être bénéficiaires.

Dans le domaine des matériels pour atmosphère explosible, la filiale Martin et Lunel a pris le contrôle majoritaire de Elsin et de Fomes (produits de fonderie).

A l'étranger, deux implantations industrielles nouvelles ont été réalisées :

— L'une en Grande-Bretagne, avec l'achat du département Contour ;

— L'autre en Autriche, avec la reprise, par la filiale M.P.E.-Legrand, de Otto Krupka.

Legrand s'est également engagé à prendre une participation dans le capital d'un petit fabricant spécialisé implanté au Mexique.

Pour l'ensemble de l'année 1980, le taux de croissance de 1979 sera probablement reconduit. A moyen terme, les perspectives restent bonnes.

L'assemblée générale extraordinaire qui a suivi a renouvelé l'autorisation donnée au conseil d'administration d'émettre éventuellement des obligations convertibles, en francs ou toutes autres devises, dans la limite de 200 millions de francs. Elle a également approuvé l'extension du plan d'épargne créé en 1978 au profit des salariés.



LYONNAISE DES EAUX ET DE L'ÉCLAIRAGE

L'assemblée générale ordinaire réunie le 25 juin 1980 sous la présidence de M. Pierre Chaussade, Président Directeur Général, a approuvé à l'unanimité toutes les résolutions.

Le montant des bénéfices distribués, en augmentation de 20 % sur le précédent, représente 22,50 F par action, assorti de 11,25 F d'avoir fiscal. Ce dividende sera payé le 7 juillet (coupon n° 34).

L'assemblée a ratifié la cooptation comme administrateur de M. Claude Pierre-Brossolette, Président Directeur Général du Crédit Lyonnais. Elle a également réélu administrateur M. Roger Martin.

L'assemblée générale extraordinaire qui suivait avait pour but d'autoriser le conseil, à l'occasion du centenaire de la Société, à procéder, dans le cadre de la loi du 27 décembre 1973, à une augmentation de capital réservé au personnel ayant un an de présence à la date du 1er mars 1980. Ces actions, au nombre maximum de douze par personne, seront payées pour moitié par la société. Elles seront incessibles pendant une période de cinq ans sauf les cas prévus par la loi.

Dans ses commentaires, le Président a indiqué qu'environ 30 % du personnel de la société avait opté pour cet achat soit plus de mille personnes, pourcentage nettement plus élevé que celui atteint lors d'expériences précédentes menées dans d'autres sociétés françaises. Cette résolution qui entraine de plein droit renonciation au droit préférentiel de souscription normalement réservé aux actionnaires, a été votée à l'unanimité.

MATRA

L'assemblée générale ordinaire réunie le 26 juin 1980 a approuvé les comptes de l'exercice 1980.

L'assemblée générale extraordinaire qui a suivi a approuvé les apports à Matra de 479 619 actions de la société Solex, et 587 990 actions de la Société Compagnie industrielle et financière, société holding détenant essentiellement des participations dans des sociétés étrangères fabriquant des carburateurs.

En vue de rémunérer ces apports évalués respectivement à 72 662 278 F pour Solex, et 119 997 959 F pour la Compagnie Industrielle et Financière, Matra a décidé de procéder à deux augmentations de capital.

En outre, la même assemblée générale extraordinaire a également décidé de procéder à l'augmentation du capital social, après les apports présentés ci-dessus d'une somme de 88 712 700 F pour le porter à 118 283 600 F par prélèvement sur la réserve de réévaluation. Cette augmentation de capital s'effectuera par l'émission à titre gratuit de 887 127 actions nouvelles de 100 F nominal chacune, soit trois actions nouvelles pour une action ancienne.

Le conseil d'administration qui a suivi a décidé que, dans toute la mesure du possible, l'attribution de ces actions nouvelles aurait lieu le 24 octobre 1980, soit à l'occasion de la première séance de la liquidation de novembre.

UFIMEG

L'assemblée générale ordinaire d'Ufimeg s'est réunie le 27 juin 1980 sous la présidence de M. Maurice Grimaud. Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1979 qui font ressortir un résultat net après provisions et amortissements de 24 567 049,54 F.

L'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende de 8 F par action (coupon n° 11 A et B) comprenant une somme de 1,81 F qui, sous réserve de son encaissement avant le 31 décembre 1980, est exonérée de l'impôt sur le revenu.

Le conseil d'administration qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée a décidé de fixer au 21 juillet 1980 la date de détachement des coupons.

AMREP

Réunie le 26 juin 1980 sous la présidence de M. André Miller, l'assemblées générale ordinaire des actionnaires a approuvé les comptes de l'exercice 1979 qui se soldent par un bénéfice net de 31 974 704,14 F contre 24 659 681,42 F au titre de l'exercice 1978, soit une progression de 29,6 %. L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende net de 20 F assorti d'un avoir fiscal de 10 F. Un acompte de 10 F ayant été mis en paiement le 12 décembre 1979, le solde, soit 10 F par action, donnant droit à un avoir fiscal de 5 F sera distribué à partir du 15 juillet 1980 contre remise du coupon n° 35.

Les comptes consolidés du groupe, hors part des intérêts minoritaires, font ressortir un bénéfice net de 66,46 millions de francs, y compris les nouvelles filiales.

La marge brute d'autofinancement consolidé s'établit à 100,02 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 2 067,64 millions de francs tenant compte des nouvelles filiales. Sans ces dernières, le chiffre d'affaires atteint 1 847,76 millions de francs, à comparer à 1 342,72 millions de francs en 1978.

Au cours de son allocution, le président a notamment rappelé la place grandissante prise par l'ingénierie dans le développement du groupe, permettant ainsi une meilleure adaptation à l'évolution du monde industriel et garantissant la propre expansion technologique et géographique d'Amrep.

CHARGEURS RÉUNIS

Les actionnaires réunis le vendredi 27 juin 1980 en assemblée générale ordinaire ont approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1979 et décidé la mise en paiement le 7 juillet prochain d'un dividende de 12,50 F par action ancienne (inchangé par rapport à l'exercice 1978), 6,62 F par action nouvelle et 247,92 F par part de fondateur (252,26 F pour l'exercice 1978). Ces dividendes seront assortis d'un avoir fiscal de 6,25 F par action ancienne, 3,31 F par action nouvelle et 123,96 F par part de fondateur.

M. Jérôme Seydoux, président du conseil d'administration, a rendu hommage à son prédécesseur, M. Francis C. Fabre, pour l'action qu'il a menée à la tête du groupe depuis 1946 ; il s'est félicité qu'il continue à faire bénéficier la société de son expérience et a affirmé que l'esprit dont il a imprégné les « Chargeurs » inspirerait toujours la vie et l'action du groupe.

Répondant à diverses questions, M. Jérôme Seydoux a indiqué que les transports maritimes de marchandises en vrac bénéficiaient d'un bon développement et qu'en ce qui concerne les lignes régulières, des difficultés persistaient, avec toutefois un espoir de stabilisation, puis d'amélioration ultérieure.

Le ralentissement mondial de la croissance du trafic aérien se manifeste également à U.T.A., mais les résultats devraient atteindre un niveau satisfaisant.

L'assemblée générale extraordinaire tenue le 27 juin 1980 à l'issue de l'assemblée générale ordinaire a décidé la conversion en actions des 16 000 parts de fondateurs dans la proportion de 20 actions nouvelles pour une part de fondateur, taux résultant du rapport commun établi par MM. Mazars et Raffegeau, experts désignés, l'un par le conseil d'administration et l'autre par l'assemblée des porteurs de parts de fondateur, conformément aux dispositions légales.

Il a été, en conséquence, créé 320 000 actions nouvelles au nominal de 150 F, le capital social étant ainsi porté de 335 847 150 F à 383 847 150 F par incorporation directe de primes et réserve.

Ces actions nouvelles portent jouissance du 1er janvier 1980 et seront entièrement assimilées aux actions anciennes, après détachement de celles-ci du coupon de l'exercice 1979.

Les porteurs de parts de fondateur seront informés, en temps utile, par avis dans un journal d'annonces légales et au BALO, de la date à laquelle commenceront les opérations matérielles d'échange de leurs titres contre des actions, dont l'admission à la cote de la Bourse de Paris va être demandée.

En attendant, les parts de fondateur, dont chacune représente un droit d'attribution de 20 actions nouvelles continueront à être cotées à la Bourse de Paris.

INTEROBLIG
SICAV

L'assemblée générale ordinaire qui s'est réunie le 27 juin 1980, sous la présidence de M. Jean-Paul Fournel a approuvé les comptes du premier exercice clos le 31 mars 1980 d'une durée exceptionnelle de huit mois.

Au cours de cet exercice, la valeur liquidative est passée de 5 042,07 F à l'ouverture au public à 4 859,83 F. La veille de l'assemblée, la valeur liquidative et l'actif net ressortaient respectivement à 5 481,92 F et à 289,5 millions de francs.

Le compte de résultats permet la mise en paiement d'un dividende net de 287,43 F, assorti d'un crédit d'impôt de 14,28 F, soit un revenu global de 301,71 F qui, sur la base de la valeur liquidative ex-coupon au 31 mars 1980, assure un rendement de 9,90 % sur une base annuelle proportionnelle.

Le dividende sera mis en paiement le 1er juillet 1980, contre remise du coupon n° 1 aux guichets des banques domiciles :

— Société Générale ;
— Société Générale Alsacienne de Banque ;
— Société Centrale de Banque.

Les actionnaires d'Interoblig pourront, jusqu'au 30 septembre 1980 inclus, réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la Sicav sans droit d'entrée.

ETABLISSEMENTS NICOLAS

L'assemblée générale ordinaire annuelle, réunie le 26 juin 1980 sous la présidence de M. Sartor, a approuvé les résolutions qui lui étaient proposées par le conseil d'administration. Le dividende, mis en paiement le 28 juillet, a été fixé à 15 F ce qui, avec l'impôt déjà versé au Trésor, représente un revenu global par action de 22,50 F au lieu de 18 F l'exercice précédent.

L'assemblée générale a renouvelé le mandat d'administrateur de Primistères et a nommé administrateur M. Aimery d'Orlon.

LES MARCHÉS FINANCIERS

Cours des principaux marchés de matières premières

du 27 juin 1980

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant : 838,50 (857,50), à trois mois : 865 (882); étain comptant : 7 420 (7 400) ; à trois mois : 7 370 (7 325) ; plomb : 328,50 (314,50) ; zinc : 285 (296) ; argent : en pence par once troy : 699 (672).

— New-York (en cents par livre : cuivre (premier terme) : 86,10 (86,75) ; argent : 16,45 (15,65) ; aluminium (lingots) : inch. (75) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) : inch. (68,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) : 385-395 (375-385).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, juill. : 75,70 (73,15) ; oct. : 71,45 (71,95).

— Londres (en nouveaux pence par livre) : coton, juill. : 75,70 (73,15) ; oct. : 71,45 (71,95).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), juill. : 361 (362) ; jute (en livre par tonne) : Pakistan, White grade C : inch. (212) ;

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, juin : 27,40 (27,65).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant : 59,50,-60,80 (58,20-59,40).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 294-294,50 (290-291).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, juill. : 100,50 (104,20) ; sept. : 104,75 (108,70) ; sucre, juill. : 31,95 (34,15) ; sept. : 36 (35,68) ; café, juill. : 180 (175,10); sept. : 185 (183,60).

— Londres (en livre par tonne) : sucre, août : 340 (364,50) ; oct. : 358,50 (381) ; café, juill. : 1 520 (1 488) ; sept. : 1 557 (1 541) ; cacao, juill. : 1 052 (1 102) ; sept. : 1 067 (1 115).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, juill. : 1 005 (1 080) ; sept. : 1 030 (1 095) ; café, juill. : 1 475 (1 470) ; sept. : 1 529 (1 512) ; sucre (en francs par tonne), août : 3 260 (3 390) ; oct. : 3 390 (3 465).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, juill. : 426 1/2 (412) ; sept. : 438 1/2 (421) ; maïs, juill. : 283 1/2 (280 3/4) ; sept. : 289 1/6 (286 3/10).

Indices. — Moody's : 1 171,70 (1 140,90).

Reuter : 1 664,7 (1 672,50).

LONDRES

Forte hausse des mines

La forte hausse du prix du métal jaune provoque un bond en avant des mines d'or, qui se mettent en vedette lundi matin au Stock Exchange. Ailleurs, le marché est calme et indécis, les fonds d'Etat s'effritent.

Or (ouverture) (dollars) 662 50 contre 637 50

VALEURS	CLOTURE 27/6	COURS 30/6
Beecham	148 ..	139 ...
British Petroleum	374 ...	372 ...
Courtaulds	76 ...	75 ...
*De Beers	9 43	9 66
Imperial Chemical	382 ..	378 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	423 ..	426 ...
Shell	402 ...	404 ...
Vickers	130 ...	129 ...
War Loan 3 1/2 %	32 5/8	32 5/8
*West Driefontein	87 3/4	88 ...
*Western Holdings	88 3/4	74 ...

(*) En dollars U.S.

B. A. L. O.

Le *Bulletin des annonces légales obligatoires*, daté 30 juin, publie notamment les insertions suivantes :

Caisse centrale de crédit coopératif. — Emission d'un emprunt obligataire de 300 millions de francs, représenté par 150 000 obligations de 2 000 F nominal, portant intérêt de 14 % et amortissables en douze ans. Cet emprunt bénéficie de la garantie de l'Etat.

Fougerolle. — Emission d'un emprunt de 120 millions de francs représenté par 120 000 obligations de 1 000 F, portant intérêt annuel de 14,40 % et amortissables en dix ans.

Banque Vernes et commerciale de Paris. — Emission d'un emprunt de 150 millions de francs représenté par 75 000 obligations de 2 000 F, portant intérêt de 14,30 %, soit 286 F par titre, et amortissables en douze ans.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	26 juin	27 juin
Valeurs françaises	108,8	108,5
Valeurs étrangères	108	107,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	110,5	110,4

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	20 juin	27 juin
Indice général	129,3	131,9
Assurances	225,9	228,5
Banq. et sociétés financ.	89,8	91
Sociétés foncières	144	146,1
Sociétés investiss. portef.	125,4	126,1
Agriculture	147,4	145,3
Aliment., brasseries, distill.	135,8	136,1
Autom., cycles et l. équip.	75,6	79,2
Bâtim., matér. constr., t.P.	159,8	165,4
Caoutchouc (ind. et comm.	59,7	59,5
Carrières salines, charbon.	123,6	124,8
Constr. mécan. et navales.	127,2	130,4
Hôtels, casinos, thermal.	164,6	172,4
Imprimeries, pap. cartons.	98,6	101,7
Magas., compt. d'exportat.	98,7	101,1
Matériel électrique	139,7	143
Métall., com. des pr. métal.	46,4	47,9
Mines métalliques	158,4	163
Pétroles et carburants	174,8	185,7
Prod. chimiq. et él.-mét.	170,3	173,4
Services publics et transp.	105,7	106,7
Textiles	109,7	107
Divers	149,9	149
Valeurs étrangères	150	151,4
Valeurs à rev. fixe ou ind.	183,8	187,3
Rentes perpétuelles	36,5	35,9
Rentes amort., fonds gar.	431,1	448,5
Sect. indust. publ. à r. fixe.	90,5	90,7
Sect. ind. publ. à rev. ind.	425,4	412,1
Secteur libre	98	98,2

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	322	328,1
Val. franç. à rev. variable.	898	914,1
Valeurs étrangères	1 108,7	1 189

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	107,3	110,4
Produits de base	100,9	105,5
Construction	145,5	150,4
Biens d'équipement	108,8	112,7
Biens de consom. durables.	82,3	83,6
Biens de cons. non durabl.	84,2	84,8
Biens de consom. aliment.	118	114,1
Services	157,6	161,2
Sociétés financières	108,7	110,2
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	207,9	210,1
Valeurs industrielles	100	103,5

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	128,6	129,3

(*) Cours rectifié.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27/6	30/6
1 dollar (en yens)	217 601	217 15

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 30/6 ... 12 1/4 %

BOURSE DE PARIS - 27 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	38 45	2 221
5 %	42 55	2 822
5 % 20-60	.. ..	2 398
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	284 10	285 50
A.G.F. (Sté Cent.)	750	755
Ass. Gr. Paris-Vie	..	2600
Concorde	369	369
Epargne France	295	295
Financ. Victoire	315	320
France I.A.R.D.	182 70	183
Gan (Sté) Centr.	746	745

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	213 ..	214 ..
U.A.P.	560 ..	568 ..
Alsacien. Banque	338	338
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Electro-Banque	158 20	159
Eurobail	158 20	158 80
Financière Sofal	328	326
Fr. Cr. et B. (Cie)	..	121
France-Bail	284 20	281
Hydro-Energie	20	19 20
Immobail B.I.P.	198	201
Immobanque	292	292
Immofice	264	274 50
Interbail	240	238
— (obl. conv.)	237	231
Laffite-Bail	185	185

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	328 ..	330
Loca-Expansion	133	133 50
Locafinancière	163 50	165
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ste Ind. Crédit	240 20	239
Cie Foncière	174 90	180
C.G.V.	220	218
Fonc. Ch.-d'Eau	360	376
(M.) S.O.F.I.P.	98 50	98 50
Fonc. Lyonnaise	1190	1160
Immob. Marseille	1696	1699
Louvre	240	240
SINVIM	140 50	140 50
Cogifi	224 60	216
Foncina	175	176
Gr. Fin. Constr.	183 30	188 3.
Immindo	177 6.	179 2.

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Imminvest	163 ..	163 ..
Cie Lyon. Imm.	138 ..	137 ..
UFIMEG	113	113 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cie Industrielle	335	338
(LI) Dév. R. Nord	129	126 60
Electro-Financ.	304 10	304 10
(M) Et. Particip.	72	72
Fin. Bretagne	90	80 90
Fin. Ind. Gaz Eaux	680	695
Fin. et Mar. Part.	81	82
France (La)	665	676
La Mure	..	56 20
Lebon et Cie	265	259
(NY) Lordex	113	112
Cie Marocaine	31 70	31 30

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
E.L.M.-Leblanc	644	651
Ernault-Somua	43 60	44
Forges Strasbourg	136	136 70
(LI) F.B.M. ch. fer	67	66
Frankel	d700	721
Huard-U.C.F.	121	121
Jaeger	d238	245
Jaz	154 30	150 50
Luchaire	264	257 50
Métal Déployé	365 50	345

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Trans. et Industr.	120	118 10
(LI) Baignol-Far.	..	45
Blanzy-Ouest	224 50	22.
La Brosse	122	123
Degremont	113 60	116
Duquesne-Purina	239	235
Ecco	1830	1828
Ferrailles C.F.F.	276	275 10
Havas	524	523
Locatel	340	348
Lyon-Alemand	142	142 60

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
General Aliment.	1245	1249
Iéna Industrie	..	..
Métall. Minière	125	..
Océanic	33 50	..
Pétrofigaz	..	..
Promoptia	..	..
Sab. Mer. Corr.	126	..
Bq Fin. Burx Us.	271	..
Total C.F.N.	92 50	92 50
Ufinex	213	225 20
Voyer S.A.	3 50	3 20
Oce v. Grinten	231	..
Rorento NV	236 20	..

SICAV

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Uni-Hoche (Vern.)	327 85	312 98
Unijapon	364 34	347 82
UNI-M.T.	1062 49	1005 63
Uni-Obl. (Vernes)	1998 44	1921 58
Uniprem (Vernes)	2081 68	2081 62
Unirente	1189 45	1131 ..
Unisic (Vernes)	219 79	209 82
Valorem	289 94	288 42
Worms Investiss.	329 48	314 54

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2222	4,5 % 1973	2321	2306	2320	2318 ..
3842	C.N.E. 3 %	3735	3725	3728	3714 ..
368	Afrique Occ.	391	390 50	387 50	388 ..
420	Air Liquide	418	425 10	423	425 10
94	Als. Part. Ind	94	94	94	93 2.
440	Als. Superm.	449	454	454	454 ..
66	Alsthom-Atl.	67 50	67 25	67 25	66 ..
215	Appliq. gaz.	233 90	232 8.	23.	232 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1270	Elf-Aquitaine	1370	1350	1357	1350 ..
260	— (certific.)	267	267	264	263 ..
265	E.J. Lefebvre	249	254	254	251
125	E. Sau.-Duval	124	123	124 50	126 50
890	Essilor	934	931	931	931
295	Esso S.A.F.	318	318	317	319 90
315	Eurafrance	318	318	318	322 ..
898	Europe n° 1	912	912	912	899 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
170	Navig. Mixte	169	167 80	167 80	165 30
44	Nobel-Bozel	44 60	45 80	45 10	46 10
34	Nord-Est	34 50	33 60	33 6.	33 50
71	Nouvel. Gal.	80	80	80	79 ..
215	Olida-Caby	224 50	224	224	222 ..
107	Opfi-Paribas	118 8.	118 50	110 50	109 ..
151	Paris-France	149 50	149 50	149 5.	149 90
118	Pechelbronn	113 80	113 50	113 5.	112 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
900	Tél. Electr.	933	938	93.	938 ..
127	— (obl.)	127 20	125 8.	126 80	125 10
220	Thomson-Br.	242 50	238 50	239 30	238 50
245	— (obl.)	265	260	260	260 ..
335	U.I.S.	335	335	336	335 ..
155	U.C.B.	166 50	165 80	165 80	162 60
166	Un. F. Bque	162	163 50	163 50	160 20
148	U.T.A.	158	156 20	156 20	153 20
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
88	Ericsson	87 10	88	88	87
276	Exxon Corp.	285	280	280	277
99	Ford Motor	103	98	98	97 50
225	Free State	231	237	237	233

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
205	Gen. Electr.	212 50	212 50	212 50	209 50
88	Gen. Mining	85	84 60	84 60	83 ..
193	Gen. Motors	197 20	192 70	191 80	188 40
46	Goldfields	48 50	49	48 10	48 40
79	Harmony	87 10	87 70	87	87 70
5	Hitachi	5 10	5 15	5 15	5 15
270	Hoechst Akt.	271	270	270	267 50
36	Imp. Chem.	38 20	35 70	35 70	35 60
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
188	West Deep.	198 70	198	198	198 70
265	West Hold.	277 50	283 80	281	283 80
235	Xerox Corp.	233	227 50	226 90	227 30
2 50	Zambie Corp.	2 81	2 86	2 84	2 8.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/6	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 186	4 181	4 ..	4 210
Allemagne (100 DM)	232 240	232 270	225 ...	237 ...
Belgique (100 F)	14 518	14 504	13 950	14 650
Pays-Bas (100 fl.)	211 330	211 330	206	217
Danemark (100 krd)	74 840	74 900	71 500	76 500
Norvège (100 k)	84 440	84 550	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 594	9 615	9 350	9 850
Italie (1 000 lires)	4 895	4 872	4 800	5 150
Suisse (100 fr.)	251 640	251 950	244 ...	256
Suède (100 krs)	98 410	98 470	96 ...	101 500
Autriche (100 sch.)	32 600	32 650	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 844	5 841	5 700	6 100
Portugal (100 esc.)	8 385	8 370	8 200	9 100
Canada ($ can. 1)	3 554	3 565	3 470	3 700
Japon (100 yens)	1 833	1 834	1 800	1 900

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/6
Or fin (kilo en barre)	82000 ..	83550 ..
Or fin (en lingot)	82000	83200 .
Pièce française (20 fr.)	692 90	700 10
Pièce française (10 fr.)	396	392 ..
Pièce suisse (20 fr.)	559 90	556 ..
Pièce latine (20 fr.)	540 ..	540 10
Souverain	725 ..	731 ..
Pièce de 20 dollars	2880 ..	2900 .
Pièce de 10 dollars	1400	1438 ..
Pièce de 5 dollars	858 50	..
Pièce de 50 pesos	3470 ..	3600 ..
Pièce de 10 florins	558 ..	561 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 29-30 juin 1980 a été tiré à 514 245 exemplaires.

A B C D E F G

En Allemagne fédérale

Après la conférence de presse de M. Giscard d'Estaing
La force de frappe française n'est plus « une farce »
écrit la Suddeutsche Zeitung

De notre correspondant

Bonn. — Les déclarations que M. Giscard d'Estaing a faites, lors de sa conférence de presse du 26 juin, sur les problèmes de défense suscitent à Bonn beaucoup moins de réactions qu'on aurait pu le prévoir. Cette réserve est d'autant plus surprenante qu'il y a à peine deux ans la bombe à neutrons avait soulevé ici des controverses très vigoureuses.

Il est vrai qu'une autre question intéresse encore plus directement la République fédérale : quel serait le rôle des forces françaises dans le cas d'un conflit au centre de l'Europe ? Si les propos de M. Giscard d'Estaing n'ont pas donné lieu à beaucoup de commentaires, c'est sans doute parce que le président n'a pas jeté sur ce problème essentiel une lumière vraiment nouvelle. Quelques journaux, dont notamment *Die Welt*, ont, certes, relevé que, pour M. Giscard d'Estaing, la sécurité de la France était étroitement liée à celle de ses voisins. Aux yeux des Allemands, il s'agit là d'une évidence. Toutefois, l'attitude de la France à l'égard d'une « *bataille de l'avant* » n'a pas été plus précisément définie, puisque, selon M. Giscard d'Estaing, la stratégie de la dissuasion implique aussi que certaines questions soient laissées ouvertes.

Le correspondant parisien de *Die Welt* n'en estime pas moins que la décision probable de fabriquer la bombe à neutrons viserait à satisfaire ceux des giscardiens et des socialistes qui ont toujours souhaité que la France participe à « *la bataille en Europe* ». En même temps, selon *Die Welt*, le président aurait réaffirmé la doctrine gaulliste de la dissuasion massive, en répétant que toute attaque nucléaire contre la France provoquerait sans délai une riposte par des moyens nucléaires stratégiques.

Plus inattendu est le commentaire de la *Suddeutsche Zeitung*. Le quotidien de Munich considère comme une certitude que la bombe à neutrons française sera opérationnelle dans deux ans. Plutôt que de se livrer à des spéculations sur le rôle de cette arme, ce journal insiste sur la situation d'ensemble de la force de frappe. Cette force, selon lui, a cessé d'être une « *farce* », et suffirait aujourd'hui à faire réfléchir « *même une super-puissance* ». Alors que des doutes se manifestent à l'égard de l'efficacité du « *parapluie atomique américain* » qui protège le Vieux Monde depuis un quart de siècle, les Européens pourraient donc compter sur une « *ré-assurance* » à l'échelle de leur continent.

La *Suddeutsche Zeitung* souligne aussi les préoccupations électorales de M. Giscard d'Estaing. Clui-ci offre l'image, selon le journal bavarois, d'un président fort et réssolu, qui s'abstient de toute menace à l'égard de l'U.R.S.S., mais « *négocie à partir d'une position de force* ». Le journal ajoute que parler de la bombe à neutrons permet aussi à M. Giscard d'Estaing de ne pas s'appesantir sur le chômage et l'inflation.

JEAN WETZ.

En Centrafrique

« Les complices de Bokassa ne sont plus inquiétés »
nous déclare l'ancien ministre de la justice

Démis de ses fonctions de ministre de la justice le 22 mars dernier par M. David Dacko, chef de l'Etat centrafricain, M. François Guéret, vice-président de la cour suprême de la République centrafricaine, séjournant actuellement en France, nous a notamment déclaré : « *Depuis le 20 septembre, la situation est bloquée sur le plan judiciaire. Les complices de Bokassa dont le procès avait été organisé de manière exemplaire ne sont plus inquiétés. Ils attendent depuis, la sentence de la cour suprême sur leur pourvoi en cassation. De multiples pressions s'exercent sur la commission d'enquête pour stopper les investigations. Le président Dacko tergiverse et compte user de son droit de grâce, car, condamnés à mort pour assassinat, Mokoa, Bassia, Sabaka Dedeavode, sont ses parents directs. Ce sont eux qui tous les soirs pendant quatorze ans exécutaient cyniquement les détenus à la prison de Ngaragba pour le compte de Bokassa. Des pressions sont exercées sur les juges d'instruction qui ont libéré Nzilavo, Diawara-Fodé, coaccusés de Mme Domitien, ancien premier ministre, pour détournement de deniers publics.* »

Selon M. Guéret, « *la situation économique ne cesse de se détériorer. En l'absence d'un contrôle des prix, les produits alimentaires deviennent de plus en plus chers.*

Les ouvriers ne gagnent que 12 000 CFA par mois, alors qu'une étude récente a prouvé qu'il fallait 60 000 CFA à une famille vivant à Bangui pour joindre les deux bouts. Le patronat s'est farouchement opposé à tout relèvement des salaires ainsi que du taux des cotisations sociales. » L'ancien ministre poursuit : « *Le gouvernement est sur la défensive, au lieu de prendre les initiatives hardies pour conserver et élargir l'audience dont il jouissait au lendemain de l'opération Barracuda. Il est aussi soumis à une grande pression de la part du lobby patronal qui veut conserver ses privilèges du temps jadis.* »

M. Guéret affirme : « *La cohésion gouvernementale est largement fissurée. Les compagnons de la veille sont devenus d'irréductibles ennemis se disputant le pouvoir. Le vice-président Maïdou est le grand perdant à court terme. Le président Dacko, qui avait promis de se retirer en sa faveur au bout de deux ans, l'a écarté de la présidence. Un projet de Constitution qui viendra prochainement au conseil des ministres abolit le poste de vice-président et de vice-premier ministre. Il est vrai que M. Maïdou est très impopulaire à cause de son passé. Il en est tellement conscient qu'il évite de prendre la parole en public. Le 18 janvier 1980, premier anniversaire des massacres, il était en France...* » Et l'ancien ministre de la justice conclut : « *La perspective d'une guerre civile, à l'image de celle du Tchad, n'est plus à écarter. Seuls des hommes intègres non compromis avec le patronat local ni tributaires de Bokassa pourront refaire l'unité du pays et stopper les visées soviéto-libyennes sur la région.* »

NOUVEAU RAID ISRAÉLIEN AU SUD-LIBAN

Beyrouth (*A.F.P.*). — Une unité de soldats israéliens transportés par hélicoptères est intervenue dans la nuit du dimanche 29 juin au lundi 30 juin dans la région de Kassmieh, au nord du fleuve Litani, à une trentaine de kilomètres de la frontière israélienne, a annoncé ce lundi la radio libanaise.

Selon les correspondants de presse en poste dans la région, l'unité israélienne était forte d'une soixantaine de soldats, et un accrochage l'a opposée aux forces palestino-progressistes, faisant de nombreuses victimes « *parmi lesquelles des femmes et des enfants* », et d'importants dégâts matériels. Les forces palestino-progressistes, de leur côté, affirment que les soldats israéliens ont subi des pertes qui n'ont, disent-elles, pas pu être évaluées.

Après le retrait des forces héliportées, les vedettes israéliennes patrouillant au large du littoral du Sud-Liban ont bombardé la région de Kassmieh, rapportent les correspondants.

Des appareils de la chasse israélienne avaient d'autre part été signalés, en début de soirée dimanche, dans la région de Adloun-Sarafand, à une soixantaine de kilomètres au sud de Beyrouth, ainsi qu'au-dessus de la ville de Saïda, vingt kilomètres plus au nord.

M. RAYMOND BARRE INVITÉ D'ANTENNE 2 LE LUNDI 7 JUILLET

M. Raymond Barre sera, le lundi 7 juillet, à 20 h. 30, l'invité de l'émission d'Antenne 2 « Cartes sur table ». Le premier ministre répondra aux questions de Jean-Pierre Elkabbach et Alain Duhamel, en direct du studio 101. Il y a six mois que M. Barre n'est plus intervenu à la télévision. Ses dernières déclarations à TF 1 et Antenne 2 remontent au jeudi 3 janvier. Le chef du gouvernement avait alors commenté les nouvelles hausses du prix du pétrole et les mesures prises par le conseil des ministres pour y faire face.

A Dijon

UN PROFESSEUR PORTE PLAINTE POUR VIOLENCES LORS D'UN CONTROLE D'IDENTITÉ

(De notre correspondant.)

Dijon. — M. Léo Guillarme, professeur d'éducation physique à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), vient de déposer plainte auprès du procureur de la République de Dijon, affirmant avoir été victime, le 24 juin dernier, d'un « passage à tabac » au cours d'un contrôle d'identité par trois policiers qui effectuaient une ronde nocturne.

Invité lundi soir 23 juin par des amis dijonnais, il a quitté leur domicile mardi à 1 h. 30 du matin, et décidé d'aller déposer des fleurs sur la tombe de sa femme. M. Guillarme affirme avoir obtenu l'autorisation des trois policiers pour pénétrer à l'intérieur du cimetière de Dijon fermé à cette heure. Une fois près de la tombe, explique-t-il, il fut injurié, frappé à différentes reprises par les trois policiers : « *On m'a ensuite conduit au commissariat, j'ai été l'objet des sarcasmes de plusieurs gardiens. Par deux fois le maître-chien est venu me frapper.* »

C'est vers 4 h. 45 que M. Guillarme sera reçu par l'inspecteur de permanence. Le directeur départemental des polices urbaines de la Côte-d'Or vient d'ordonner une enquête, dont les résultats devraient être connus dans les prochains jours. Mais le chef de la sûreté de Dijon conteste le récit de M. Guillarme : « *Ce monsieur s'est rebellé violemment contre les agents au moment de son interpellation. C'est un ancien rugbyman. Il n'a d'ailleurs pas demandé ni obtenu des gardiens l'autorisation de pénétrer à l'intérieur du cimetière. Il a fallu le faire monter de force dans le fourgon de police : les coups qu'il a reçus proviennent donc de l' « invitation » à pénétrer dans le véhicule.* » — (*Intérim.*)

● *L'ancien P.-D.G. de Manuest est condamné.* — Le tribunal de grande instance d'Epinal a condamné, vendredi 27 juin, à deux ans de prison, dont un avec sursis, et à 10 000 F d'amende l'ex-P.-D.G. de Manuest à Châtenois (Vosges), M. Jean Girardel, cinquante ans, inculpé d'abus de biens sociaux, publication de faux bilans et escroquerie. En 1974, Manuest, qui employait quelque six cents salariés, avait connu d'importantes difficultés financières, qui amenèrent la faillite et la liquidation judiciaire ; l'affaire fut transformée en 1975 en coopérative ouvrière. La C.F.D.T., dans un Livre blanc, avait dénoncé des irrégularités, et accusait nommément M. Girardel, le P.-D.G., de vivre somptueusement aux frais de l'entreprise. — (*Corresp. partic.*)

● *M. Maurice Plantier*, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a inauguré, samedi 28 juin, le monument élevé en l'honneur des anciens de la ligne Maginot, « *livrés à l'adversaire en juin 1940 sans avoir été vaincus* ».

LE R.P.R. MAINTIENT SES PROPOSITIONS SUR LA RÉDUCTION DU SERVICE MILITAIRE

M. Jacques Toubon, secrétaire national du R.P.R. chargé des élections, a évoqué, dimanche 29 juin, à Saint-Rémy-sur-Durolle (Puy-de-Dôme), les récentes déclarations de M. Valéry Giscard d'Estaing sur le service militaire. M. Toubon a notamment déclaré :

« *Quand le président de la République, d'un trait de plume et d'un mot, balaie les propositions du R.P.R. sur le service national et nous dit, avec une allure martiale comme jamais il n'a eue, qu'il ne laissera pas démanteler notre armée de terre, il procède vis-à-vis de l'intérêt national à une affirmation qui est à l'inverse de ce qui est de l'intérêt de la France.*

» *L'intérêt de la France est d'avoir une défense qu'elle puisse mettre en œuvre et non pas une armée en ordre de bataille qui ne pourra pas combattre. Si le R.P.R. a proposé un service militaire de quatre mois, c'est pour que davantage de moyens soient consacrés, par l'intermédiaire de soldats engagés pour dix-huit mois ou trois ans, aux forces essentielles, les forces d'intervention à l'extérieur et celles qui soutiennent notre armement nucléaire tactique et stratégique.* » M. Toubon a conclu : « *Les 350 000 hommes sous les armes, dont 280 000 appelés, sont totalement inutiles et coûtent 30 % du budget de la défense.* »

● *Annulation de la demande de rappel de l'ambassadeur de France.* — La demande de rappel de l'ambassadeur de France à Monrovia, qui avait été faite par le gouvernement libérien, a été annulée, a-t-on appris dimanche 29 juin de sources officielles à Monrovia. Selon l'agence libérienne de presse Lina, M. Gabriel Bacchus Matthews, ministre libérien des affaires étrangères, a déclaré que son ministre avait « *appris récemment que l'ambassadeur de France, M. Louis Dollot, devait rentrer en France dans quelques semaines pour y prendre sa retraite. Considérant ce fait, et étant donnés les appels lancés par des pays amis, l'ambassadeur sera autorisé à terminer son travail au Libéria* ».

Le rappel de l'ambassadeur avait été demandé par le gouvernement libérien, à la suite de l'arrestation du fils de l'ancien président Tolbert par des soldats armés, le 14 juin, dans les locaux de l'ambassade de France. — (*A.F.P.*)

● *Nouvelle inculpation du docteur Jacques Varnier.* — M. Jean Trocheris, premier juge d'instruction à Paris, a inculpé d'avortements illicites, vendredi 27 juin, le docteur Jacques Varnier, gynécologue, expert près la cour d'appel, pour avoir pratiqué, en 1975, des interruptions volontaires de grossesse au-delà du délai légal de dix semaines, à la clinique Saint-Raphaël, 3, rue Eugène-Millon à Paris (15e).

Déjà inculpé le 20 juin pour des I.V.G. tardives réalisées à l'hôpital de Passy et déclarées comme avortements thérapeutiques (*le Monde* daté 22-23 juin), le docteur Varnier a dénoncé une « *escalade dans l'intimidation.* »

En Afghanistan

Un haut responsable soviétique juge inacceptable une solution du conflit comportant un remplacement du gouvernement Karmal

Le remplacement de l'équipe dirigeante à Kaboul est un préalable inacceptable pour la recherche d'une solution négociée de la crise afghane. « *Ce serait une initiative morte-née ne menant nulle part* », a déclaré M. G. Arbatov, membre du comité central du P.C. soviétique, dans une interview au *Washington Post* publiée par l'*International Herald Tribune* du 30 juin. « *Si vous voulez changer de gouvernement, alors ne parlez pas de règlement pacifique* », a-t-il ajouté, faisant allusion aux récentes déclarations américaines.

M. Arbatov, qui est un spécialiste des relations soviéto-américaines, a fait ses déclarations à l'issue de la réunion du comité central du P.C. Il a laissé entendre que d'autres troupes pourraient être envoyées en Afghanistan si nécessaire, mais a cependant indiqué que le retrait des forces soviétiques dépendait « *de l'évolution de la situation* ».

La *Pravda* a soutenu, dimanche 29 juin, un point de vue semblable, écrivant que le plan de règlement américain n'était qu'une « *tentative de légalisation de de l'agression extérieure* ». Prenant la parole, samedi 28 juin, à l'issue de la conférence de solidarité des peuples d'Afrique et d'Asie, le président Karmal a à nouveau vivement critiqué les « *forces réactionnaires d'Iran et du Pakistan* », ainsi que « *l'impérialisme américain et le chauvinisme chinois* » et, selon l'agence indienne P.T.I., annoncé que le Parti démocratique et populaire au pouvoir à Kaboul avait l'intention de mettre en place un « *large front national patriotique* » réunissant toutes « *les forces sociales e tdémocratiques* » du pays.

« Pure invention »

Dans une interview à l'hebdomadaire *Der Spiegel* (numéro daté du 30 juin), le président afghan qualifie de « *pure invention* » les informations selon lesquelles il aurait tenté de se donner la mort récemment. Il a, d'autre part, nié que des hauts responsables du précédent régime e tdes adversaires de l'actuel gouvernement aient été arrêtés et exécutés. Les personnes exécutées sont des « *prisonniers qui, à partir du territoire pakistanais ont commis des sabotages et des meurtres* » et leur nombre est « réduit », a-t-il dit. Il a rappelé la position officielle afghane et soviétique selon laquelle « *le contingent limité de l'armée soviétique se retirerait lorsque les motifs de son action d'assistance auront disparus* ».

A ce propos, les responsables américains estiment que le retrait partiel de quelques unités entrera dans le cadre d'une reconversion des effectifs de l'armée rouge pour adapter ceux-c à la lutte antiguérilla. Tout porte à croire, avancent les services spécialisés américains que l'U.R.S.S. se prépare à rester en Afghanistan. Des photographies ont montré que des casernes et deux ponts sur l'Amou Darva étaient en construction.

Enfin, selon le *Kaboul Times*, l'armée afghane a tué « *cinquante bandits* » dans la province de Nangarhar. Le gouvernement Karmal a, d'autre part, annoncé que les « *rebelles avaient tués quatorze personnes dans cinq provinces du 19 au 21 juin* ». « *Ces assassins et gansters ont détruit des hôpitaux, des écoles, des ponts et des édifices publics, coupé des routes et les voies de communication, pris des camions et d'autres moyens de transport* », a déclaré Radio-Kaboul. — (*A.P., A.F.P.*)

FORTE HAUSSE DE L'OR ET FAIBLESSE DU DOLLAR

L'aggravation sensible du déficit commercial américain en mai (3,96 milliards de dollars contre 1,87 milliard en avril) a provoqué l'affaiblissement du dollar sur les marchés des changes. A Francfort, la devise américaine est revenue de 1,766DM à 1,759 et, à Paris, le dollar s'échangeait en fin de matinée autour de 4.088 F contre 4,10 F. Autre fait marquant le 30 juin : la hausse de la livre sterling, qui passe de 9,60 F à 9,655 F environ.

Ces phénomènes ont contribué à accélérer la hausse des cours de l'or. Au premier « fixing » de la journée, à Londres, le prix de l'once de 31,1 grammes s'est établi à 662,50 dollars (contre 637,50 dollars à la veille du week-end), ce qui porte à plus de 70 dollars la hausse enregistrée en une semaine.

